



TRAITÉ
DE MÉDECINE-PRATIQUE
SUR LES REMÈDES GÉNÉRAUX
ET SUR LA
FIEVRE PUTRIDE,

ACCOMPAGNÉS

D'UN PLAN pour former un code complet de médecine, et de chirurgie-pratiques, d'après l'observation et l'expérience.

PAR J. S. VAUME,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

Licencié dans l'Université de Louvain, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Médecin adjoint de l'hospice du Roule à Paris, ancien Chirurgien-Major, etc., etc.

A PARIS,

Chez MEQUIGNON l'aîné, libraire, rue ci-devant des Cordeliers, près des Ecoles de Chirurgie.

AN VI DE LA RÉPUB. (1798, v. st.)


WELLCOME
LIBRARY

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

L'ART de guérir les hommes, avant Esculape, sans règle et sans principes, était vraisemblablement abandonné à des personnes qui, d'après une routine qu'elles s'étaient formée, acquéraient une réputation plus ou moins méritée : on exposait les malades dans les places publiques, où tous ceux qui croyaient avoir quelques connaissances en médecine, avaient la faculté de venir prescrire des remèdes. Quelque vicieuse qu'ait été cette méthode, il paraît qu'elle a cependant suffi à ce grand homme, (en laissant à part tout ce que les Grecs ont dit de fabuleux à son sujet) pour tirer la médecine de son néant, et pour poser les règles fondamentales de cette science.

Mais il était réservé à Hippocrate, l'un des plus grands hommes qui ait paru, d'être vraiment le créateur de la médecine. En rassemblant les matériaux informes de ses prédécesseurs et de son maître Hérodique, il a, d'après sa longue expérience, décrit plusieurs parties de cet art, avec beaucoup de justesse et de clarté : malheureusement la doctrine et les préceptes de l'école de Coos, ne conviennent essentiellement qu'aux climats qui les ont vu naître, et ne

sont que d'une utilité bien inférieure aux hommes qui vivent, par exemple, sous la Zône Torride, ou dans les frimats du Nord. Pour preuve de cette assertion, c'est que l'excellent livre d'Hippocrate, *De æribus aquis et locis*, n'est èxactement vrai que pour le pays où il l'a écrit; plus malheureusement encore, les Grecs, grands raisonneurs, et qui voulaient tout expliquer, peu contens apparemment de la simplicité des préceptes de ce grand maître, ou pour se faire de grandes réputations après sa mort, se mirent à ergoter, et tout fut perdu; ce qui donna naissance aux différentes sectes, telles que les dogmatiques, les méthodistes, les épisentétiques, les pneumatiques, les électiques, etc. etc, qui replongèrent la médecine dans la barbarie. Celse parut ensuite et créa la chirurgie; mais Galien, après lui, en voulant expliquer et commenter Hippocrate, prétendant régénérer la médecine, a plus embrouillé la matière qu'il ne l'a éclaircie. Dans ces derniers siècles, quelques grands hommes ont cependant voulu ramener la médecine aux préceptes donnés par celui qui en avoit été le créateur; mais les clameurs de l'ignorance, les routines, les préjugés, la pédanterie de nos écoles, ont étouffé ces étincelles de lumière; et la science la plus utile à l'espèce humaine

a rétrogradé, tandis que les autres, ainsi que les arts, ont fait des progrès rapides vers la perfection.

Ne serait-il donc pas possible de ramener la médecine, d'abord au point où Hippocrate seul l'avoit mise, il y a plus de deux mille ans? Ne pourrait-on pas ensuite lui donner un dégré de perfection de plus, en profitant des découvertes qui ont été faites depuis? Ce serait une belle entreprise, et bien propre à illustrer notre siècle, que de former un code de médecine-pratique, bien complet, plus adapté aux maladies de nos climats, lequel ne devrait être fondé que sur l'expérience, et servirait de boussole à tous ceux qui se destinent à l'art important de soulager et de guérir leurs semblables. Les contradictions qu'on trouve dans tout ce qui a été écrit sur la médecine, rendent cette entreprise bien nécessaire; car il n'est peut-être aucun praticien, pour peu qu'il ait eu d'aptitude et d'application, qui, en entrant dans la carrière pénible de la médecine, n'ait gémi de ces différens systêmes contradictoires de nos auteurs, principalement quand ils traitent de la cure des maladies, qui a toujours été l'objet essentiel de mes recherches.

Mes peines ont augmenté, lorsqu'éclairé par mon expérience, je me suis senti en état

d'apprécier les méthodes curatives fausses et contradictoires, traitées avec négligence, et même avec une espèce d'insouciance, généralement dans tous les livres de médecine qui peuvent convenir à nos climats. J'ai long-tems cherché la cause d'une faute aussi capitale, qui mettra toujours les médecins dans l'embarras, lorsqu'ils devront faire l'application des préceptes aux maladies. Je crois qu'elle provient de ce que la plupart de ceux qui ont écrit sur la médecine, ont toujours voulu traiter de toutes les maladies, afin de donner un ouvrage complet, tandis que d'après leur expérience, ils n'en connaissaient réellement qu'un certain nombre, et que ce qu'ils ont dit des autres, n'était qu'une compilation de ce qu'ils avaient lu.

Que je plains donc le jeune praticien qui cherche, avec avidité, à s'instruire, afin d'acquérir la capacité nécessaire pour remplir les devoirs de la profession à laquelle il s'est destiné; plus il aura d'heureuses dispositions, plus il les aura employées dans nos écoles de médecine, moins il sera capable, quand il se sera transporté au lit des malades; il voudra consulter ses auteurs, qui ne lui présenteront qu'incertitude : trop peu expérimenté pour apprécier leur manière d'écrire; trop peu éclairé

pour choisir, il sera effrayé d'une mer immense de difficultés qui se présenteront à son imagination; en soupirant, il replacera ses livres dans sa bibliothèque, et il essayera, à tâtons, de donner du secours à ceux qui auront eu l'aveugle confiance de s'adresser à lui.

Que dirai-je de ceux qui, avec des dispositions malheureuses, sans goût, et sans énergie, n'ont appris dans les Universités que la scholastique nécessaire pour obtenir les grades, qui doivent leur assurer l'impunité des fautes grossières qu'ils ne manqueront pas de commettre. Après avoir fait plusieurs victimes, s'ils s'avisent enfin de consulter les auteurs, comment pourront-ils se guider, pour éviter à l'avenir les mêmes écueils? Par amour-propre, et quoi qu'intimement convaincus de leur insuffisance, ils ne voudront pas recourir à l'expérience de leurs confrères; ils croiront finalement que la médecine est une science sans principes, parce qu'ils les ignorent; ils se formeront une routine plus ou moins meurtrière, en se persuadant qu'il n'existe pas d'autre manière d'exercer l'art de guérir. Disons-le franchement, voilà comment les trois quarts des médecins se sont créés chacun une pratique particulière. D'après cela, faut-il s'étonner des reproches faits à la science, tandis que les fautes appartiennent à ceux qui l'exercent.

En remontant à la source de ce mal, on la trouvera dans deux causes; la première vient de la manière vicieuse d'enseigner l'art de guérir suivant la méthode gothique des Universités; la seconde, dans la manière d'écrire la médecine-pratique. Je suis convaincu qu'on remédiera au premier de ces inconvénients, lorsqu'on régénérera l'enseignement de cet art. J'ai donné à ce sujet, un plan au comité d'instruction publique, il y a dix-huit mois, dont le but est de former des médecins praticiens, qui, avant que de sortir des écoles, auront vu et traité des maladies sous la direction de professeurs expérimentés, de manière qu'au sortir de ces écoles, ils seront assez instruits pour se guider eux-mêmes. (1)

---

(1) La base de ce plan est de partager la France en quatre ou cinq arrondissements de médecine. Dans chacun il y aurait une école de santé, où seraient enseignées l'anatomie, les opérations de chirurgie, la pathologie, la thérapeutique, l'higiène, la chymie, la pharmacie, la botanique, l'histoire naturelle, la physique médicinale, les accouchements, etc. etc. L'enseignement se ferait en français. Avant que d'être admis dans une des écoles de santé, il faudrait avoir exercé pendant quatre ans, chez un chirurgien, ou pendant deux ans, dans un hôpital; le tems des études serait de trois années; la dernière serait employée à la leçon clinique; c'est-à-dire, au lit des malades, où se feraient aussi les derniers examens; chaque récipiendaire devrait traiter dans un hôpital, attaché à l'école de santé, un certain nombre de malades, sous la

La seconde cause vient de la mauvaise manière d'écrire la médecine-pratique. J'ai beaucoup de choses à dire à ce sujet; je m'expliquerai en conséquence avec franchise, sans craindre le reproche qu'on pourrait me faire de trop de présomption. Un pareil motif

---

surveillance du professeur, qu'on nommerait démonstrateur. Chaque étudiant devrait suivre exactement les leçons, suivant le tems de son admission, et les absences seraient notées journellement. Après chaque leçon, le démonstrateur ferait des questions aux étudians, sur le sujet qu'il viendrait de traiter. Tous devraient exercer la chirurgie jusqu'à l'âge de 35 ans; ce n'est qu'alors qu'ils pourraient pratiquer la médecine. Tous ceux qui exerceraient une des parties de l'art de guérir, devraient être affiliés, admis et reconnus dans l'école de santé de l'arrondissement : s'ils fixaient leur demeure dans un autre arrondissement, ils devraient s'y faire inscrire; ladite école exercerait une surveillance continuelle, sur les officiers de santé de son arrondissement, ainsi que sur la qualité des médicamens, de même que sur ceux qu'il serait permis d'administrer. Si quelqu'un mourait avant trente jours de maladie, l'officier public irait aussi-tôt chez l'apoticaire qui aurait fourni les drogues, pour mettre sous scellés les recettes du médecin ou du chirurgien; il formerait un tribunal de trois plus anciens médecins ou chirurgiens de la section ou de la commune; le médecin ou chirurgien qui aurait traité le malade, serait obligé, dans trois jours, d'envoyer son mémoire justificatif, et ce jury déciderait sur la régularité du traitement; en cas qu'on jugeât qu'il ait pu occasionner la mort du malade, on dresserait procès-verbal, et on enverrait toutes les pièces à l'école de santé, qui prononcerait, et qui pourrait interdire le médecin pour un tems, et même pour toujours. On sait au surplus que les universités sont supprimées en France.

doit-il arrêter, quand il est question de la vie de plusieurs millions d'hommes; et je ne dis pas trop. Frémissez, législateurs, et vous tous qui êtes chargés du gouvernement, de la terrible vérité que je vais vous dire; et vous, médecins, jeunes et vieux, tremblez, en réfléchissant que vous êtes dans l'alternative de devenir, ou les conservateurs des hommes, ou leurs assassins. Voyez de quelles conséquences sont vos fautes. Ce n'est point une supposition que je vais vous annoncer, mais un fait dont j'ai été le témoin, et que j'ai suivi avec l'œil observateur du philosophe: *En quatre mois de tems, dix à douze mille hommes, au moins, qui avaient été attaqués de fièvres putrides guérissables, ont été empoisonnés méthodiquement.* C'était à l'armée de Bohême, en 1778, lors de la guerre entre le roi de Prusse et l'Empereur; et si le même traitement a été employé dans les armées opposées, ainsi qu'on me l'a assuré, il faudra, par supposition, doubler ce nombre; *ainsi, en quatre mois de tems, voilà vingt-quatre mille hommes, et plus, morts*, par l'ignorance de ceux qui auraient dû leur sauver la vie. Malheureux! vous vous adressiez, et vous vous livriez à vos assassins. Il est donc plus que tems de parler clairement sur ces horribles

abus. Si quelques écrivains instruits et courageux se fussent annoncés, il y a trente ans, avec cette franchise, sur l'ignorance et l'insouciance de ceux qui enseignent et exercent l'art de guérir, le nombre de ces malheureuses victimes aurait été moindre. Les hommes qui se piquent d'urbanité, trouveront peut-être ma manière de m'énoncer trop décisive, et ayant tous les signes d'un amour-propre outré; je leur répondrai que ce style léger, cette élégance, qui ne font qu'effeurer la matière, au-lieu d'instruire les praticiens, ne peuvent qu'accroître leur embarras; et, en fait de science, ce n'est point l'éloquence qui est le plus nécessaire; ce ne sont point des politesses dont on a besoin; mais d'un style vrai, qui frappe par son énergie; et qui, en instruisant, remplisse son objet.

Il n'est pas moins important de citer les fautes de nos prédécesseurs et de nos contemporains; ce seront des fanaux placés sur le rivage d'une mer remplie d'écueils, où plusieurs sont venus faire naufrage, et qui serviront à éclairer ceux qui nous succéderont. L'esprit d'innovation ramenerait, après un certain laps de tems, les mêmes épreuves, qui feraient de nouvelles victimes. Pour rendre quelquefois ces fautes plus saillantes, je les accompagnerai de faits de pratique dont j'ai été témoin; car,

suivant la nouvelle manière d'écrire la médecine, on ne devra plus parler que d'après sa propre expérience, et nullement d'après celle des autres. C'est ainsi que j'écrirai mon traité sur les remèdes généraux, et celui sur la fièvre putride, que je donnerai pour modèles, en ce qui concerne la véritable méthode d'écrire la pratique de l'art de guérir.

C'est sur-tout vous, jeunes élèves estimables, qui vous livrez, avec ardeur, à l'état que vous avez embrassé, que je veux instruire et guider. Je prends pour ma tâche de vous faire connaître parfaitement la fièvre putride, qui est une de nos maladies les plus meurtrières, et qu'aucun auteur, jusqu'à ce jour, n'a traité à fonds; maladie dans laquelle les fautes les plus légères conduisent les hommes au tombeau, à la fleur de leur âge; tandis qu'en suivant la marche simple, claire, que je vais vous tracer, vous êtes assurés de rendre à la vie tous ceux qui s'adresseront à vous. Et vous, médecins, qui vous êtes formés sans guides une méthode curative pour cette maladie, ne craignez pas de la réformer, ou au moins de l'examiner. Défaites-vous enfin de tous préjugés, et même d'un amour-propre déplacé, puisqu'il est question de la vie des hommes. Le hazard ne vous a pas favorisés, comme je l'ai été, pour vous faire

connaître et traiter un nombre très-considérable de fièvres putrides, qui m'ont mis à même de rectifier enfin tout ce qui a été dit sur le traitement de cette maladie, l'une des plus communes et des plus terribles, dont cette portion du globe soit affectée. Nos universités ne nous ont rien appris pour les guérir. Nos auteurs ne nous ont servi qu'à nous jetter dans un labyrinthe dont eux-mêmes ne connaissaient pas les détours. Les praticiens, que vous avez suivis, ne vous ont jamais parlé plus clairement sur cette partie qu'ils ignoraient. J'en juge par ceux qui se sont acquis le plus de réputation. Dans les pays que j'ai habités, j'ai souvent trouvé des médecins instruits; mais quand il était question de cette terrible et cruelle maladie, ils n'en avaient qu'une idée très-imparfaite; sa marche, quoiqu'une des plus régulières, ainsi que la méthode curative, leur étaient également inconnues, et les malades qui ont eu le bonheur d'en échapper, n'en doivent avoir obligation qu'aux efforts de la nature; et à la prudence du médecin, qui, ne sachant quoi faire, abandonnait tout l'ouvrage à cette même nature, plutôt que de donner des remèdes incertains. Alors, si elle pouvait se suffire, la maladie était vaincue; dans le cas contraire, le malade succombait.

Ce qui prouve encore cette vérité, c'est que j'ai vu des médecins très-bien famés, traiter cette maladie avec une insouciance telle, qu'ils admettoient presque tout ce que les parens, amis ou assistans, leur proposaient ; d'autres, ignorant totalement la marche de la maladie, annonçaient au douzième, ou au treizième jour, à l'instant de la grande crise du quatorzième, que la maladie durerait encore trente jours : » Cela ne sera pas vrai, me suis-je un jour écrié, avec vivacité, en répondant aux parens alarmés, votre fils sera demain mort ou guéri. » L'évènement a entièrement justifié mon prognostic. La crise se fit, et l'enfant fut sauvé.

Il est certain que la manière vicieuse d'enseigner la médecine dans les écoles, telles qu'elles ont été jusqu'aujourd'hui, est une des principales causes de ce qu'il y a si peu de médecins bons praticiens. Quand on en sort, on ne peut prendre de meilleur parti, que d'oublier ce que l'on y a appris. L'enseignement y est non-seulement vicieux, mais puérile. Un autre obstacle, non moins grave, qui empêche que la médecine ne soit ce qu'elle doit être, vient de ce que les auteurs n'ont traité la pratique de cette science que superficiellement, on peut même dire avec négligence ; comme s'il n'eût été question que d'une chose très-indifférente. Ils

se sont un peu étendus sur le diagnostic des maladies, même sur le prognostic; mais quand ils viennent à la cure, ils ne font que se répéter, en donnant, sans ordre, une nomenclature de quelques remèdes usités; comme si le but de la médecine n'était point de guérir, mais seulement de connaître les maladies; ce qui prouve que ceux qui ont écrit en médecine, n'étaient pas, à quelques exceptions près, ceux qui l'ont le plus exercée.

La fièvre putride paraît avoir été méconnue et négligée encore plus que les autres maladies. Pour preuve, examinons ce qu'en disent nos auteurs les plus célèbres, à l'article de la cure. Je tremble pour le jeune praticien qui doit se régler sur eux pour guérir. Le premier qui me tombe sous la main, c'est *Lieutaud*. Il dit : *On ne peut guères se passer, dans cette maladie, de la saignée*. Ce qui est faux, et très-faux; ces mots terribles peuvent faire des milliers de victimes; c'est là qu'il aurait dû éclairer sur le *quando*, ainsi que je le ferai.

L'émétique est indispensable; ce qui est encore très-faux.

Les purgatifs ne conviennent que dans le tems de la dépuration. Rien de plus faux, de plus obscur et de plus dangereux que cette phrase.

Le médecin épiera le moment qu'il croira être celui de la dépuration, pour placer son purgatif, qui est très-contraire dans ce moment, ainsi que dans tout le courant de la maladie; par-là il en dérangera le cours; ce qui coûtera la vie aux trois quarts, au moins, de ses malades.

Les délayans, les tempérans, les rafraîchissans, les nitreux, sont très-recommandés; je n'en excepte point les anti-putrides. Il n'en excepte pas les anti-putrides, comme si on pouvait les employer par extraordinaire, tandis qu'ils sont les vrais remèdes qui conviennent: mais il faut encore décider ce qu'on entend par anti-putrides; c'est sur ce remède et sur les autres, qu'il aurait fallu entrer dans des détails.

Le quinquina est souvent utile à la fin de cette fièvre. Jamais; non, jamais: c'est par ce remède fatal que plus de dix mille malades ont été égorgés, pour ainsi dire, sous mes yeux.

Les cordiaux et les diaphorétiques sont de quelques secours.... Quando?.... *Le camphre est le calmant le plus approprié.....* Quando?.... Souvent il est irritant.

Les hypnotiques sont très-suspects..... Quando?.... *Lorsque la tête est prise....* Elle l'est toujours dans cette maladie..... *On tâche de la soulager par la lotion des jambes, par*

les

les sinapismes à la plante des pieds, par des vésicatoires..... Arrête, téméraire; dans ce moment c'est un poison funeste que tu vas administrer, qui mettra tout en combustion; et, sans aucun doute, tu tueras le malade : dans un autre moment, avec ce remède, tu lui rendras la vie.

Le second auteur qui me tombe sous la main, c'est *Oosterdyk Schacht.* J'en suis d'autant plus charmé, qu'il sert de règle dans une de nos plus célèbres universités de l'Europe. Ce qu'il dit sur la cure de cette maladie n'est point long.

Curatio tentanda est venæ sectione, minus tamen certo; minusque et frequenter et liberaliter, quam in inflammatoriis instituenda: Catharticis. J'ai dit ci-dessus ce qu'on doit penser de cette méthode. *Aut Emeticis initio morbi exhibendis, diluentibus, acidis maximè vitriolicis, acre putridum temperantibus, decoctis, julapiis, emulsionibus leniter aperientibus: diæta liquida, acidiuscula: an nitri? an marini salis tutus hic est usus? an antisepticis et horum fere principi peruviano cortici, hic locus est.*

Que je te plains, praticien honnête, qui as eu besoin de recourir à cet auteur; il n'a pu qu'augmenter tes incertitudes.

Les aphorismes de Boerhaave, avec les commentaires de Van-Swieten, se présentent à ma

vue. Parcourons rapidement quelques phrases saillantes de sa méthode curative dans cette maladie.

Voici d'abord la distinction qu'il en donne; apho. 732. *hæc homotonos, epacmartica, seu anabatica, vel paracmartica.* Voilà qui est clair : je m'en rapporte au jeune praticien et même aux anciens. Voici la cure. Apho. 735. *Curatio ante tradita pro indicantium varietate symptomatum vehementia, ægri conditione, statuque morbi variata nihil singularris requirit.* Apho. 737. *Has dixit* συνόχους *vetustas continentes schola, qui nulla in his fervoris remissio :* συνεχεῖς. *Vero sive continuas, qua continua remittentes.*

Que je regrette le tems que j'employais à m'inculquer ces belles sentences, sans lesquelles je ne me serais jamais cru capable de guérir une fièvre putride. Je cherchais avec avidité dans la première que j'eus occasion d'observer toutes ces futiles distinctions; mais je n'en pus découvrir aucune; je m'en prenais à mon inexpérience, jusqu'à ce que je sentissse que, pour guérir, je devais abandonner tout ce galimathias, et aller à tâtons, en observant la nature, dans la crainte de la contrarier.

C'est en adoptant cette marche, et parce que le hazard m'a jeté dans une carrière qui m'a

fourni l'occasion de traiter; dans un très-court espace de tems, quatorze ou quinze cents fièvres putrides, que je me suis mis à même de prononcer avec assurance, et sur la mauvaise méthode décrite dans nos auteurs, et sur la bonne et unique qu'il faut employer. Mais, me dira-t-on, Boerhaave, et les autres que j'ai cité, n'ont prétendu traiter que sommairement toutes les maladies; et, par exemple, Van-Swieten, le commentateur de ce premier, explique suffisamment les traitemens. Je ne puis pas m'en rapporter ici aux jeunes médecins, pas même à tous les anciens; mais que ceux-ci parcourent, dans tous ces ouvrages, les maladies qu'ils auront le plus observées, et ils verront, comme moi, combien peu toute cette scholastique qu'ils débitent est utile pour guérir.

L'Encyclopédie, à l'article de la fièvre putride, ne s'explique pas plus clairement. On objectera que ce livre ne traite encore les maladies que sommairement; mais où recourir donc, pour trouver un guide qui éclaire d'une manière sûre, tant dans le diagnostic, que dans les différentes nüances de traitement qu'exige la diversité des tempéraments et des circonstances accessoires aux maladies? Où en trouver seulement un qui puisse servir de règle pour la fièvre putride, une des maladies les plus meur-

trières, quand elle est mal dirigée, et des plus communes dans la partie du globe que nous habitons? C'est ce qu'on ne pourra pas nous enseigner. Pour en être plus convaincu, qu'on examine encore quelques autres auteurs anciens les plus renommés, tels que Celse, Aretée de Capadoce, Cælius Aurelien, etc. Ils ne disent pas un mot de la fièvre putride; de-là, on peut conclure qu'elle n'existait pas alors dans ces pays, ou qu'elle leur était totalement inconnue; ce qui prouve la nécessité de circonscrire les préceptes de la médecine-pratique dans un certain espace de pays où le climat soit à-peu-près le même et où les habitans aient à-peu-près les mêmes alimens et les mêmes habitudes; c'est ce que je dirai plus au long, quand je parlerai du plan pour la réforme de la doctrine de l'art médical.

Cependant Alexandre Trallien parle de la fièvre putride; mais de la manière la plus pitoyable, et bien propre à dégoûter ceux qui se destinent à la médecine. Les autres maladies ne sont pas traitées avec moins d'obscurité par ces différents auteurs; ce sont des explications sur les causes des maladies, et sur la manière dont elles agissent, lesquelles, pour la plus grande partie, n'existent que dans l'imagination exaltée de l'écrivain. Viennent ensuite les distinctions,

divisions, subdivisions, etc. toutes aussi futiles et fastidieuses les unes que les autres, qui ne pouvaient replonger l'art que dans la barbarie, et ceux qui s'y destinaient dans un dédale de difficultés inextricables, qui laissent la vie des hommes à la merci des préjugés, des erreurs et des fantaisies de ceux qui portent le nom de médecin.

Il est plus que tems que ce désordre terrible finisse; car il fait journellement bien plus de victimes qu'on ne pense; il est plus que tems, dis-je, que l'art de guérir, ou plutôt ceux qui le professent, deviennent ce qu'ils doivent être, les conservateurs de l'humanité; mais pour opérer ce grand changement, il faut une révolution complette, tant dans la manière d'écrire cette science divine, que dans la manière de l'enseigner. J'ai prouvé combien l'une et l'autre étaient vicieuses, incohérentes, futiles, incapables de former des médecins guérisseurs; nous avons vu combien peu les auteurs, tant anciens que modernes, nous avaient instruit sur les maladies de nos climats; d'après cela, on sera convaincu de la nécessité de rechercher les moyens propres à parvenir à un but aussi important. Après avoir réfléchi pendant des années sur ceux qu'on pourrait employer, tant pour régénérer la théorie que la pratique de notre art,

j'ai senti que cette entreprise serait infiniment au-dessus de la faculté d'un seul homme, fût-il un Démosthènes pour l'éloquence, et un Hippocrate pour les connaissances en médecine. Ce n'est donc qu'après m'être bien pénétré de cette grande vérité, et après de mûres réflexions que je vais enfin donner un plan que je crois seul capable de dégager cette science de tous les entraves que les auteurs et les professeurs se sont plu d'y mettre, comme si leur dessein eût été de la rendre plus difficile et moins intelligible. Je ne dirai rien de plus sur l'enseignement général à donner dans les écoles de santé, mon plan, dont je n'ai donné qu'un petit apperçu dans ce discours, est suffisamment détaillé, quoique susceptible de modifications. Je ne parlerai donc plus que de celui relatif au code complet de médecine et de chirurgie-pratiques, qui, s'il peut avoir lieu, devrait servir de point de ralliement et de règle à tous ceux qui exerceront l'art de guérir.

PLAN

D'un Code complet de Médecine et de Chirurgie-pratiques, d'après l'observation et l'expérience.

POUR ramener l'art de guérir à son vrai but, il faudrait créer, avec l'autorité du gouvernement, et sous sa surveillance, un Code complet de médecine et de chirurgie-pratiques, en établissant un concours, auquel il ne pourrait être admis que des personnes qui prouveraient, au moins, vingt-cinq années de pratique continuelle dans l'une ou l'autre de ces professions, et qui prouveraient, de plus, qu'elles ont eu l'occasion de traiter; un certain nombre de fois, le genre de maladie qu'elles entreprendraient de traiter dans ledit concours; ce qui produirait une collection générale de traités faits par d'anciens praticiens, qui ne mettraient plus des rêveries à la place de la réalité, ou qui ne donneraient point des compilations d'anciens auteurs, pour des faits qu'ils auraient observés. Pour plus d'encouragement, il faudrait qu'on fixât une pension pour ceux dont les ouvrages auraient été jugés remplir mieux le but de cet établissement. Ces

ouvrages, ainsi rédigés, devraient servir de règle à tous les praticiens, ce qui donnerait une marche uniforme à l'art de guérir; et il deviendrait alors ce qu'il aurait dû toujours être, le conservateur du genre-humain. Par une loi que je crois indispensable, il faudrait même qu'il fût ordonné à tous les praticiens de se conformer aux préceptes contenus dans ce traité, afin que la vie et la santé ne fussent plus à la merci des caprices, des bisarreries et des préjugés d'un seul homme. J'entends déjà les réclamations que l'amour-propre opposerait à cette loi salutaire; vous allez enchaîner l'esprit, dirait-on, et les progrès que ferait infailliblement la médecine. Ceux qui la professeront ne seront plus que des automates, etc.: je répondrai qu'il n'y a rien de si dangereux en médecine que cette manie de vouloir innover. Que peut-on vouloir de plus que des faits confirmés par l'expérience. J'assure donc, que, sans cette loi indispensable, la médecine restera toujours abandonnée à l'ignorance, à la nonchalance, aux fantaisies et au charlatanisme de ceux qui l'exercent.

Mais, me dira-t-on encore, vous allez faire renaître la secte des médecins empiriques, dont Seraphion d'Alexandrie fut le chef, il y a deux mille ans. Non, pas tout-à-fait; mais

je voudrais bien que les dogmatiques voulussent ne pas tant raisonner et s'en rapporter davantage à l'expérience. Si je devais décider en faveur d'un des deux partis, je ne balancerais pas à préférer la méthode tant décriée de la médecine empirique, qu'on ne doit pas confondre avec la charlatanerie : celle-ci n'est fondée que sur l'imposture, l'ignorance et la cupidité ; l'autre a le flambeau de l'expérience pour base et pour guide. Si donc nous voulons aujourd'hui, en écartant ce qui ne porte que l'apparence de l'utile, avec ce qui l'est réellement, mettre la raison à la place des préjugés, l'expérience à la place des hypothèses, il conviendrait assez de donner à ce traité général le titre d'empirique dans son vrai sens.

Mais je reviens à mes confrères, qui se plaindraient d'une loi qui engourdirait leur imagination brillante. Pour les contenter, voici la modification qu'on pourrait lui donner. Lorsqu'un praticien aurait découvert un nouveau remède, ou une nouvelle marche pour le traitement d'une maladie, soit par des expériences antérieures à la loi, soit par un usage long-tems reçu dans un pays, ou par un hazard ; il devra faire part de sa découverte à l'école de santé, ou au tribunal chargé d'admettre les nouveaux remèdes, lequel, après deux ou

trois ans d'examen et d'expérience, pourra l'approuver ou le rejetter. Au surplus la juste application des remèdes connus, offrirait une carrière suffisante à ceux qui se destinent à l'art de guérir.

Les différentes matières à traiter dans ce nouveau concours devraient être expliquées et rédigées suivant un nouvel ordre : ainsi, pour faciliter l'exécution de ce plan, j'y joindrai, comme pierre d'attente, une table de toutes les maladies, tant médicinales que chirurgicales, qui feraient le sujet d'autant de traités différens, qui, je le répète, ne pourraient être présentés au concours que par autant de praticiens, ayant prouvé vingt-cinq ans de pratique au moins, et une experience particulière sur la maladie qu'ils auraient entrepris de décrire. Sans cela on se laisserait éblouir par une élégance de style, qui persuaderait les choses les plus fausses, et on finirait par avoir le resultat isolé de quelques faits de pratique mal observés, ou une compilation nouvelle de ce que les auteurs ont écrit; de sorte que notre but serait manqué. Par la méthode que je propose, on aurait, au contraire, un traité de l'art de guérir, uniquement calqué et rédigé d'après une expérience soutenue, approuvée par une société d'anciens maîtres

dans cette science ; on aurait enfin un point fixe de ralliement , et on pourrait dire à tous les médecins , jeunes ou vieux : Voilà votre guide ; voilà comment vous guérirez ; ne perdez plus votre tems à parcourir tous les traités contradictoires , classiques , scientifiques de tous vos auteurs , qui ne vous seront d'aucun secours. Si vous voulez les placer dans votre bibliothèque , que ce soit comme objet de curiosité , ainsi qu'ont fait généralement vos confrères, un an , au plus tard , après avoir quitté les universités , parce qu'ils se sont lassés de chercher , dans ces livres , l'utile , qu'ils n'y trouvaient presque jamais. Mais Hippocrate , Galien , etc. ; ces grands hommes devront donc être oubliés ?

Je répondrai , avec franchise , qu'on doit leur avoir une obligation infinie , parce qu'ils ont chacun , à deux différentes époques , ramené l'art de guérir à des principes ; mais que les excellentes choses qu'ils nous ont laissées , se trouvent comme noyées dans une infinité d'autres qui ne conviennent pas à nos climats , et qu ils n'ont pu traiter qu'imparfaitement les maladies propres aux pays qu'ils n'ont jamais habités. Pénetrons-nous donc de cette vérité, que chaque climat produit, pour ainsi dire , une espèce d'hommes différents ,

sujets à différentes maladies, et celles qui sont générales à tous les pays qui nous sont connus, exigent encore des nuances, souvent même des changements notables dans le traitement; c'est ce que je puis encore prouver par mon expérience particulière. En Italie, par exemple, où j'ai exercé la médecine, je me suis convaincu que les maladies étaient absolument d'une autre nature que celles qui affligent nos régions septentrionales et occidentales, et qu'elles exigeaient une variation dans leur traitement; de-là je conclus qu'en s'éloignant davantage du point que nous habitons, on trouvera encore une plus grande différence dans les maladies, et qu'elles exigeront, par conséquent, des traitements très-différents. Je dis plus, qu'on trouvera, dans certains pays, des maladies qui n'existent pas dans d'autres. En conséquence, quelque parfait que pourrait être mon ouvrage, pour les habitants des pays qui nous avoisinent, on ne peut pas dire qu'il convînt à ceux des autres contrées. Je dois donc dire que ce code de médecine pratique ne conviendrait qu'aux habitants qui sont entre le quarante-troisième et le soixantième dégré de latitude, le septième et le quarantième dégré de longitude de notre hémisphère. On sent bien qu'il n'y a point ici un point physique de démarcation, et que ce

n'est qu'une approximation ; je dis donc plus, que chaque canton, d'une dixaine de lieues, et même moins, peut présenter des variations dans les symptômes et la marche des maladies, qu'on pourrait nommer endémiques, lesquelles n'exigent cependant pas un changement total dans le traitement ; mais qui nécessitent des nuances, dont les médecins doivent s'instruire en fixant leur demeure dans un pays. Il est connu même qu'il y a des villes qui ont des maladies endémiques très-marquées ; je dis donc que, pour avoir un traité de médecine-pratique bien complet, à l'usage de la partie de notre hémisphère que je viens de circonscrire, il faudrait que, dans chaque canton, on fît une espèce de supplément, qui, également, ne pourrait être rédigé que par un ancien praticien du pays, et qui serait sujet à être admis ou rejetté par le tribunal duquel je vais parler. Ces suppléments ne tiendraient pas absolument à l'ouvrage, mais serviraient de règle à chaque nouveau médecin qui viendrait se fixer dans un pays. Je pourrais prouver ce que je viens de dire par des exemples ; mais il y a encore des médecins observateurs, qui, comme moi, ont exercé leur art dans différents climats, et qui sentiront, que, pour perfectionner notre code de médecine-pratique, de telle manière

que les auteurs Grecs ne soient plus pour nous que des objets de curiosité : cet appendice, pour chaque canton, deviendrait absolument nécéssaire ; car, qui peut disconvenir que s'il y a une difference très-grande entre un Lapon, un Esquimaux, et un habitant de la côte d'Afrique, il y en a une non moins remarquable entre un grave Flamand et un habitant de nos pays méridionaux. La nourriture, la boisson, le climat, rien n'y est semblable ; ce qui met, sans contredit aussi, une différence bien grande dans leurs tempéraments, et dans les maladies auxquelles ils peuvent être sujets ; de-là naît une grande diversité de nuances dans leurs traitements. Mais qu'on remarque bien que je dis seulement *nuances* ; car, pour tous ces climats, le fonds du traitement restera toujours le même ; il n'en est point ainsi des maladies endémiques, qui demanderont d'être traitées, dans les suppléments, avec les mêmes détails que dans le traité général : par ces moyens, la médecine sera ramenée à des règles certaines, uniquement calquées sur ce qui peut donner une marche assurée aux praticiens ; je veux dire l'observation et l'expérience. On aurait tort de croire que ce traité ne sera jamais complet, que de nouvelles observations ameneront des améliora-

tions dans le traitement des maladies, etc. Si on apporte à l'exécution de cet ouvrag l'attention que je demande, en n'admettant que des faits de pratique plusieurs fois répetés, on ne tombera point dans cet inconvénient. Par exemple, je donne pour certain que le traitement que je vais décrire, sur la fièvre putride, est le seul qui convienne, et qui conviendra en tous tems. Une observation longtems soutenue me l'a prouvé d'une manière convaincante : peu m'importe que l'on me taxe d'amour-propre ; je l'ai déjà dit, il n'est pas ici question de fausse modestie, il faut être utile, en tirant enfin la médecine de cet état d'incertitude, qui ne fait souvent, des bons médecins, que d'aveugles tâtonneurs, et des mauvais médecins, que des assassins publics avec privilèges et patentes.

Ce n'est donc pas un livre d'hypothèses, classique, ni pédentesquement scientifique, que je propose, lequel, en augmentant le nombre de nos volumes, augmenteroit aussi nos incertitudes, mais bien un résumé décisif de ce qu'il faut faire pour guérir; tel en un mot qu'un Médecin, ou toute autre personne habituée à la lecture et à réfléchir, pourroit, en cas de besoin, guérir, sans autre guide, quand même ils n'auraient jamais eu occasion de voir ou de trai-

ter pareille maladie. Il faut cependant convenir que ceux qui auront fréquenté les hôpitaux, et qui auront reçu dans les écoles de médecine les vrais principes de cet art, marcheront indubitablement dans cette carrière d'un pas bien plus ferme. L'habitude de voir des malades, d'étudier le pouls, la marche, les opérations ordinaires de la nature dans le corps humain, leur donnera un avantage immense sur ceux qui, sans ces connaissances préliminaires, voudront secourir leurs semblables; ceux-ci devront y mettre infiniment plus de circonspection, sans quoi, malgré toute l'attention qu'on aurait pris de bien détailler, et la marche et le traitement de chaque maladie, leur zèle pourrait devenir funeste.

Mais il se présente ici une difficulté; c'est de trouver un tribunal qui décide sur l'admission des ouvrages que les praticiens enverraient pour former partie du code général; car pour remplir notre but, c'est à quoi il faudrait apporter la plus scrupuleuse attention et la plus grande impartialité. En chargeant de cet objet une de nos universités, il serait à craindre que les hypothèses ne l'emportassent sur le vrai démontré par l'expérience, et tout serait manqué; mais si pour la régénération de l'art de guérir, on suit seulement les bases du plan que j'ai donné, on trouvera aussi-tôt un tribunal

tribunal compétent pour décider sur ce sujet très-important : ce serait de former un jury médicinal, composé de quatre professeurs, que je nomme *démonstrateurs*, d'une école de santé; de quatre membres du conseil de santé, auxquels j'adjoindrais quatre anciens praticiens, les mieux famés; ceux dont les ouvrages auraient été admis pour le code, seraient de droit membres de ce tribunal. Celui-ci, de son côté, ne devrait point se presser de décider sur l'admission des ouvrages présentés, afin que tout fût fait avec grande réflexion : mais, comme je l'ai déja dit, pour l'exécution de cet important projet, duquel dépend la santé et la vie des hommes, il faudroit que l'état, ou une société de gens riches, donnassent l'aiguillon d'une pension honnête à ceux dont les ouvrages auraient été jugés dignes de faire partie du code général.

Peut-être me demandera-t-on si j'ai moi-même les conditions que je demande pour concourir à ce code, et si mon ouvrage soutiendrait l'examen sévère que j'exige pour les autres ?

Il est juste que je me soumette à la loi que je propose; je déclare donc qu'il y a vingt-huit ans que j'exerce la médecine et la chirurgie; que dans les différents emplois que j'ai occupés,

principalement dans les armées, j'ai eu occasion d'observer une quantité considérable de fièvres putrides. Une fois, entr'autres, dans l'espace de quatre à cinq mois, j'ai traité près de douze cents malades qui en étaient attaqués. Quant au succès que j'ai obtenu, par la méthode que j'ai découverte, quoique plus étonnant encore, il n'en est pas moins vrai (et je puis le prouver) qu'il ne m'est pas mort un seul de ces malades.

On doit sans doute être surpris qu'ayant immanquablement rencontré tant de différents tempéraments, dont plusieurs avaient des vices évidents ou cachés, le plus grand nombre des malades, couchés sur la paille, mal soignés, presque toujours entassés dans une même chambre, j'aie pu les sauver en totalité.. Je répète que ce que j'avance est vrai, et j'ajoute que, depuis cette époque, c'est-à-dire, depuis environ quatorze ans, de tous ceux que j'ai traités, il ne m'en est mort qu'un. Quand je parlerai de l'invasion de la maladie, je rapporterai cet événement, pour faire sentir combien il est important d'observer la diète que la nature demande dans cet instant critique de la fièvre putride.

Voilà de quoi persuader que, soit hazard ou toute autre raison, j'ai enfin découvert la vraie méthode curative de cette terrible maladie, qui

tourne à l'avantage du malade, quand elle est traitée comme je le dirai; et j'assure qu'en suivant ce que je prescris, on obtiendra toujours les mêmes succès. Il n'est donc plus question que de détailler, avec le plus grand soin, tous les signes caractéristiques de la maladie, au premier moment de son invasion, d'adapter ensuite les moyens curatifs, suivant les différents tempéraments, et suivant les differents dégrés des symptômes; et on verra qu'il s'en faut de beaucoup que les mêmes remèdes conviennent à tous, quoique dans les mêmes époques de la maladie.

Il serait indispensable, pour rendre le code de médecine complet, d'ajoûter les moyens prophylactiques, pour se garantir des maladies, quand on aurait quelques raisons fondées de les craindre. Ces moyens devraient aussi être fondés sur ce que l'expérience aurait démontré: Car, encore une fois, cet ouvrage ne devrait rien contenir qui ne posât sur cette base. Je donnerai, en conséquence, un article particulier sur les moyens préservatifs que j'ai employés avec plusieurs succès marqués contre la fièvre putride.

Pour fixer l'opinion sur les vertus de certains remèdes, que l'usage ou la charlatanerie ont mal-à-propos mis en vogue, il serait bon qu'on

les passât en revue, afin qu'une bonne fois, pour toutes, les praticiens pussent connoître ce qu'ils devraient en penser. Quand on aura un code sur l'art de guérir, rédigé suivant ce plan, les bons praticiens pourront éviter le tâtonnement dont ils ne se cachent pas, puisqu'ils sont souvent réduits à recourir à cet axiome: *à juvantibus et lœdentibus sumitur indicatio.*

Si le traité de la synoque ou fièvre putride, remplit le but que je me suis proposé, qui est de donner une marche certaine pour sa guérison, et s'il peut servir de modèle pour l'exécution du plan important que je viens de proposer, je croirai avoir rempli ma tâche, en satisfaisant aux devoirs que la société et la profession auxquels je me suis entièrement dévoué, ont droit d'exiger de moi, et je me serai rendu utile à mes semblables autant qu'il est en mon pouvoir: que mes contemporains me secondent dans l'exécution de mes intentions, et on pourra se flatter d'avoir amené la médecine à des règles certaines, dont elle a été privée jusqu'à ce jour.

Quoiqu'il arrive du plan proposé, le traité que je donne, sur la fièvre putride, doit fixer, de la manière la plus positive, la méthode curative de cette cruelle maladie; l'expérience extraordinaire que le hazard m'a procuré, les

succès constants que j'ai obtenus pendant tant d'années, et que j'obtiens encore journellement, ne me laissent aucun doute sur la solidité du traitement que je décrirai, et je me regarderais coupable de lèze-humanité, si je ne mettais au jour les connaissances que j'ai acquises pour la guérison certaine d'une de nos plus terribles maladies.

TABLE

Des matières à traiter suivant le plan proposé.

J'AI divisé toute la médecine et chirurgie-pratiques en quarante-neuf numéros ; chacun d'éux fera le sujet d'un traité particulier. Leur réunion formera un traité général et complet. Je ne fais d'autres distinctions entre les maladies internes, et les maladies externes, qu'on nomme médicinales et chirurgicales, que celles qui sont nécessaires pour les connaître et les guérir; car ce n'est qu'une même science, qui n'a jamais pu avoir une vraie ligne de démarcation.

Je suis cependant convaincu qu'on doit maintenir le partage qu'on a fait de cette science, pour la pratique, entre les médecins, les chirurgiens, les pharmaciens, les accoucheurs, les oculistes et les dentistes, parce qu'on peut, avec une connaissance générale sur tout l'art de guérir, s'adonner particulièrement, et principalement dans la jeunesse, à une de ces parties, qui exige la dextérité des mains. Je mettrai en conséquence des numéros à part pour le manuel des opérations chirurgicales, pour l'art de

l'oculiste, pour celui du dentiste, et pour le manuel des accouchements, parce qu'il me paraît que ces parties n'ont jamais été traitées à fond.

Il ne faudrait conserver des mots techniques, que ceux qu'on jugerait indispensablement nécessaires pour se rendre intelligible; je crois que ceux que j'ai cités dans cette table, suffiront pour la nomenclature des maladies; on pourra même en retrancher encore, et finalement bannir les autres de notre médecine, afin qu'on sache ce qu'on doit connaître, et ce qu'il sera permis d'ignorer.

Je classerai et lierai ensemble les maladies qui sont du même genre et caractère, parce qu'il ne serait pas possible de traiter de l'une, sans anticiper sur les autres, et que l'on ne peut pas avoir acquis des connaissances très-approfondies sur une seule, sans avoir aussi des notions générales sur les autres.

Pour ne point se répéter, il faudra avoir attention de ne point redire dans un numéro ce qui aura déjà été traité dans un autre; par exemple, dans le numéro concernant les maladies de la tête, il ne faudra pas parler de l'hydrocéphale, qui est comprise dans celui de l'hydropisie.

Deux ou plusieurs praticiens pourront se

réunir pour traiter un même numéro, en se partageant la récompense viagère proposée dans le discours préliminaire. Voici en conséquence le nombre des traités à faire, d'après le plan que je viens de proposer.

N°. 1. Abcès, dépôts, tumeurs, engorgements, obstructions des parties externes, en général et en particulier. Phlegmon, échymose, athérome, steatome, meliceris, ranule, furoncle, dragonneau, parotides, panaris, squirrhe, gangrène, sphacèle des parties externes, carie, exostoses non vénériennes, en général et en particulier, spina ventosa, spina bifida.

2. Accouchements pour la théorie, maladies particulières des femmes et incommodités, depuis la conception jusqu'à leur relevé de couches; moyens de prévenir l'avortement, conduite à tenir s'il a lieu, ce qu'il y a à faire au moment des couches, et immédiatement après les vuidanges; moyens de prévenir les dépôts et engorgements laiteux en général, et aux seins en particulier; fièvre de lait; manière dont une femme doit être gouvernée quand elle nourrit et quand elle ne nourrit pas; gerçures au sein; stérilité.

3. Angine ou esquinancie, maux de gorge, de la luette; angine aqueuse, catharreuse, supuratoire, œdemateuse, gangreneuse, squirreuse, convulsive, soporative, etc.

4. Apoplexie, léthargie, coma, carus, toutes les maladies soporeuses, syncope, yvresse.

5. Cachexie, cacochymie, atrophie, marasme, flux de semence, consomption-dorsale, pollutions nocturnes, diabètes.

6. Cancer occulte et ulcéré; ulcères carcinomateux, chancres non vénériens, ulcères simples, en général et en particulier; rhagades, ozêne, charbon ou anthrax.

7. Catharres, fièvres catharrales, fièvres éphémères, suppression de la transpiration, rhumes du cerveau et de la poitrine, coryra.

8. Cholera-morbus, différentes espèces de coliques d'estomac, maladies de l'estomac, le dégoût, appétit déréglé, dépravé, boulimie, indigestion, le hoquet, les vomissements, cardia'gies.

9. Convulsions des adolescents et de l'âge viril, priapisme, satyriasis, impuissance, tetanos, maladies spasmodiques, cochemar, vapeurs ou passions hystériques, hypocondrie, mélancholie, misantropie, maladie noire, cynantrophie, lycantrophie, etc.

10. Dartres de toutes les espèces, galle, lèpre, acrimonie des humeurs, écrouelles, teigne.

11. Délire, démence, manie, phrénésie, paraphrénésie, rage et hydrophobie.

12. Dévoiement ou diarrhée, diarrhée colliquative, dyssenterie, lienterie, flux cœliaque, passion iliaque, maladies des intestins, inflammation du bas ventre, différentes espèces de coliques des intestins.

13. Epilepsie ou mal caduc, catalepsie.

14. Erysipèles, en général et en particulier, phygethlon.

15. Excroissances non vénériennes de toutes les parties du corps, taches de la peau, verrues, cors aux pieds, loupes, goëtres, épinyctides, sarcomes, thymus, fics, fungus, polypes, exceptés celui de la matrice, concrétions polypeuses, tubercules, ganglions, sarcoma, sarcocèle, spermatocèle.

16. Fractures, en général et en particulier, simples et compliquées, de toutes les parties osseuses, ruptures des tendons.

17. Fièvre ardente, fièvre assode.

18. Fièvre continue simple, aiguë, remittente, subintrante, quotidienne, tierce, double tierce, quarte, erratique.

19. Fièvres humorales, dépuratoires, bilieuses, exanthemateuses, miliaires, pourprées, petechiales, scarlatines; la rougeole.

20. Fièvres malignes, suette, peste.

21. Fièvre putride ou synoque putride. *Je me suis chargé de cet article.*

22. Fleurs blanches, laits épanchés, dépôts et engorgements laiteux, en général et en particulier.

23. Fluxions de poitrine, hemophthisie, toux, tubercules, vomiques, phthisie pulmonaire, asthme, pleurésie, peripneumonie, épanchement dans la poitrine, empyème.

24. Gonorrhée dans les deux sexes; toutes ses suites, excepté la vérole; maladies de la prostate et du canal de l'uretre; incontinence d'urine, dyssurie, strangurie, ischurie.

25. Goutte en général et en particulier; ses suites, rhumatismes, sciatique, etc.

26. Hémorragies des parties externes et des extrémités, en général et en particulier; anevrismes, en général et en particulier, varices.

27. Hémorroïdes, tenesme, maladies de l'anus non vénériennes, imperforation, fistule, chûte du boyau.

28. Hernies ou descentes de toute espèce, et de toutes les parties qui en sont susceptibles; manuel pour les réduire et contenir sans instrumens tranchants.

29. Hydropisies, en général et en particulier, de toutes les parties du corps; enkistées, ascite, anasarque, œdême, leucophlegmatie, tympanites en général, et en particulier, emphysème, obesité.

30. Maladies des articulations, excepté la goutte; entorses, luxations, moyens pour les réduire, enkylose.

31. Maladies des enfans depuis leur naissance jusqu'à l'adolescence, spasmes, convulsions, dentition, vers, ascarides, lombrils, aigreurs, aphthes, gonflement des amygdales, humeurs à la tête, carreau, maladie ou foiblesse des hanches, rachitis, etc.; manière de les élever avec le lait des animaux; leur nourriture graduelle et leurs vêtemens.

32. Maladies particulières aux femmes, pâles-couleurs, apparition des règles, leur suppression et leur fin dans le commencement de la vieillesse; pertes ou règles surabondantes, chûte du vagin, mole, polype de la matrice, ses autres maladies, excepté l'hydropisie; la fureur utérine.

33. Maladie du foie; obstructions, squirrhe, inflammation ou hépatite, jaunisse, flux hépatique, maladies de la vésicule du fiel et de la rate.

34. Maladies morales; chagrins, peines, saisissement, colère, l'amour, la joie, les différents accidents que ces impressions peuvent occasionner sur le physique humain, moyens de les prévenir et de les guérir.

35. Maladies des reins; des voies urinaires,

de la vessie, pierres, graviers de ces parties, gravelle, la néphrétique.

36. Maladies de la tête, extravasation dans le cerveau et le cervelet, symptômes qui annoncent la nécessité du trépan, coup-de-soleil, la migraine, maux d'oreilles, surdité.

37. Maladies particulières aux vieillards; moyens de retarder les effets de la vieillesse.

38. Manuel des accouchements.

39. Manuel de toutes les opérations chirurgicales, la partie des yeux, et celle des dents exceptés.

40. Odontalgie, ou maux et maladies des dents, des gencives, des mâchoires, avec le manuel des opérations; tout ce qui concerne l'art du dentiste, propreté des dents.

41. Ophthalmies; toutes les maladies des yeux, des paupières et du sac lacrymal, avec le manuel des opérations, tout ce qui concerne l'art de l'oculiste.

42. Paralysie de toutes les espèces, et de toutes les parties du corps.

43. Plaies, blessures simples, en général et en particulier, contusions, brûlures, piqûres de toute espèce, engelures, sinus, fistules, excepté celle de l'anus et du sac lacrymal, gerçure de la peau et des lèvres, plaie d'instruments tranchants, d'armes à feu, en général et en particulier.

44. Poisons ; les effets de tous les poisons connus, leurs antidotes ; morsures des animaux venimeux, vapeurs venimeuses et méphitiques, asphyxie ; noyés, moyens à employer pour les personnes noyées, ou asphyxiées.

45. Scorbut.

46. Vers, fièvre vermineuse, ascarides, lombril, crinons, ver solitaire, maladie pédiculaire.

47. Vérole ; tous ses symptômes ; crystalline.

48. Vérole (petite), inoculation.

49. Urine ; ses qualités naturelles et vicieuses ; tout ce que nous savons jusqu'aujourd'hui sur l'uromantie, dans les maladies en général, et dans l'état de santé.

Quand tous ces traités auront été bien rédigés, et scrupuleusement examinés, avant d'être admis pour la rédaction générale, d'après le plan que j'ai donné, on pourra dire que l'art de guérir est enfin retiré du cahos, qui, jusqu'à présent, en avait fait une science incertaine, difficile, incohérente, embrouillée, disons franchement, meurtrière. Cet ouvrage opérera alors une révolution très-importante dans cette partie bien essentielle de nos connaissances, et les jeunes praticiens pourront enfin se rassurer sur l'effroi que l'immense

quantité de livres grecs, arabes, latins, français, doivent leur inspirer, et qu'ils croient nécessaires pour guérir. Ils pourront bien les garder dans leurs bibliothèques, comme objets de curiosité, qu'ils parcourront quelquefois, si bon leur semble, quand ce ne serait que pour plaindre leurs devanciers, qui ont été, pendant tant de siècles, la dupe de ces verbiages scholastiques, qu'on peut vraiment dire renouvelés des Grecs.

Ceux donc qui se destinent à cette science, pourront se borner, et devront prendre pour guides les livres suivants, qui formeront leur bibliothèque indispensable:

1°. Le traité général et complet de médecine-pratique, suivant le plan ci-joint.

2°. Le traité particulier et local, pour la ville ou pays environnants où ils auront choisi leur demeure, en ce qui concerne les maladies endémiques propre à chaque canton, et quelques nuances différentes qu'on auroit observées dans les maladies en général; ouvrage à faire dans chaque ville ou canton suivant le plan donné.

3°. La physiologie, par Lafaye ou par Bordenhave.

4°. L'anatomie, par Sabatier.

5°. L'hygiène, par Lafaye.

6°. Traité des bandages, par Deidier.

7°. Dictionnaire de chymie, par Lemery, avec commentaire de Baron.

8°. Dictionnaire des plantes, par Lemery.

9°. Pharmacopée, par Lemery.

10°. Les Aphorismes d'Hippocrate; mais comme plusieurs se contredisent ou se répètent, ou se trouvent évidemment faux, quelques écrivains ont révoqué en doute s'ils étoient tous de ce grand homme. Haller, dont l'opinion doit être d'un grand poids, est de ce nombre. Il faudroit donc élaguer ceux de ces aphorismes qui ne sont pas d'une utilité réelle, sur-tout pour nos climats. Je pourrai peut-être un jour m'occuper de cet objet.

Ces livres, tels qu'ils sont, pourront suffire, en attendant qu'on y fasse les changements nécessaires, sur-tout à lapharmacopée et à la matière médicale, qui devraient être refondus, et arrangés d'après notre code complet de médecine et de chirurgie-pratiques, lorsqu'ils seraient finis.

DISSERTATION

DISSERTATION

Sur les Remèdes généraux.

AVANT que de parler de la fièvre putride, j'ai pensé qu'il étoit important d'éclairer les jeunes praticiens sur les remèdes qu'on nomme *généraux* ; cette dénomination vient de ce qu'il y en a toujours un, ou plusieurs, qui conviennent dans toute espèce de maladie, tous peuvent être nécessaires dans la même, et souvent suffisent pour les guérir lorsqu'ils sont bien administrés. Les préceptes que je vais donner sur leur usage, et qui sont fondés sur l'expérience de nos devanciers, de nos contemporains, et sur la mienne en particulier, pourront servir d'introduction au Code ou Traité complet de la Médecine-Pratique. Ceux qui y travailleront ne devront revenir sur cet objet, qu'autant qu'ils trouveront des exceptions à faire, pour ne parler que des remèdes et moyens curatifs propres à la maladie qu'ils auront entrepris de décrire.

Les remèdes généraux, en usage aujourd'hui chez les habitans qui sont entre le quarante-

troisième et le soixantième degré de latitude; le septième et le quarantième degré de longitude de notre hémisphère. (Qu'on ne perde pas de vue que je n'écris que pour ceux-là). Ces remèdes généraux sont : la saignée, les purgatifs, les émétiques, les bains, les lavements, les tisanes et boissons, l'opium, les vésicatoires, le quinquina, et la diétetique.

Si, dans le cours de cet ouvrage, je dois souvent parler contre les mauvais praticiens, je sais rendre justice au petit nombre de mes confrères, qui, sur-tout, dans cette capitale, exercent leur profession avec autant de science que de discernement; je dirai beaucoup de choses qui leur sont connues, sur-tout dans ma Dissertation sur les remèdes généraux; mais j'observe qu'il est question ici d'un Code de médecine et de chirurgie, qui doit réunir tout ce qu'on ne pourra pas ignorer sans crime, en exerçant une des parties de l'art de guérir.

De la Saignée.

Quand je réfléchis sur le nombre des personnes qui ont été victimes de la saignée, je suis surpris qu'il n'y ait pas eu des médecins, des magistrats qui se soient élevés avec force contre l'abus étonnant qu'on en a fait; abus

qui a coûté la vie à des millions d'individus. Des pères ou mères de famille, des hommes utiles à leur patrie, sont moissonnés à la fleur de leur âge, et on s'en console en disant : que cela devait être ainsi, par fatalité ou par prédestination, sans même songer à en imputer la faute à ceux qui en sont vraiment les auteurs. Faisons hardiment un pas de plus vers la perfection de l'art de guérir, et prouvons que la fatalité est de tomber entre les mains d'un médecin ignorant, qui, souvent, sans nul examen, fait couler à grands flots ce fluide précieux, principe de la vie ; et par-là exténue la nature, dans un moment où elle a le plus grand besoin de marcher et d'agir. Il croit alors pouvoir mieux la conduire à sa fantaisie ; et je n'ai que trop souvent entendu rappeler ce prétendu axiôme: qu'il fallait toujours commencer par désemplir les vaisseaux, pour éviter les engorgements et les métastases, etc. : systême affreux, qui a, sur-tout, prévalu en France, où les préceptes de la médecine sont soumis aux modes, et où les remedes sont tour-à-tour prônés, exaltés et oubliés. Tâchons de ramener les principes de cette science à la raison et à la nature, qui sont invariables ; alors on pourra parvenir à découvrir une marche certaine dans presque toutes les maladies. Que le praticien ne

perde jamais de vue qu'il ne doit être que le ministre de cette bonne nature, qui cherche toujours à écarter ce qui lui est contraire. Pour la seconder, il faut l'épier dans ses mouvements, et dans les signes qu'elle fait paraître: celui qui l'aura bien observée ne s'y trompera pas; toutes les sécrétions, le pouls, la langue, les yeux, le visage, l'état de la peau, les mouvements de tout le corps, les goûts du malade même, sont autant de moyens pour faire connaître ce dont elle a besoin. J'insiste sur les goûts du malade; il ne faut jamais manquer de les consulter, si ce n'est pour les remèdes, au moins pour les aliments. Si même un malade, d'ailleurs raisonnanble, marquoit une répugnance décidée contre un remède, que l'expérience aurait démontré, dans pareille circonstance, avoir produit un bon effet, il faudroit le changer sans difficulté; mais, je reviens à la saignée.

Dans l'état de santé, elle n'est jamais indifférente; dans les maladies chroniques, si elle n'est pas mortelle, elle retarde la guérison, et conduit à l'hydropisie: dans toutes les maladies aiguës, elle est une sentence de mort ou de vie; elle doit donc être prescrite avec la plus grande circonspection: en la faisant sans nécessité, dans le commencement des ma-

ladies, on ôte les forces à la nature, au moment où elle en a le plus de besoin; et s'il ne lui en reste pas dans un dégré suffisant pour vaincre son ennemi, elle succombe. Si, au contraire, elle surabonde de sang, elle est opprimée, suffoquée, elle ne pourra agir; et elle succombera encore, par la cause opposée, si on ne se hâte de la débarrasser. Il est donc important que je fasse connaître bien clairement les signes d'après lesquels on pourra s'assurer quand la saignée sera salutaire ou nuisible.

Jusqu'à présent on a toujours pensé que le pouls était le vrai guide pour en déterminer la nécessité : c'est sa dureté ou sa plénitude, plus ou moins grandes, qui ont décidé les praticiens sur l'usage de cette opération; et ils ont grand tort; car, presque toujours, le pouls plein, sur-tout dans l'état de maladie, annonce que la nature est en travail pour se débarrasser de son ennemi, quel qu'il soit. En ôtant, dans ces moments critiques, une partie du sang, on arrête la nature dans sa marche, qui, au-lieu d'un ennemi, en a deux à combattre. Il est connu qu'on remédie à cette plénitude, lorsqu'elle survient dans un simple dérangement de santé, par la diète et l'eau.

Quelle est donc la boussole qui doit guider sur ce point important de l'art de guérir? La

voici. Ce n'est point sans éprouver un sentiment intime de satisfaction que je dis que c'est à moi seul, et d'après mes observations, que je dois cette découverte; elle peut avoir été faite de même par d'autres praticiens, mais elle n'a jamais été mise en principe, ainsi que je vais le faire. Je dis donc que le vrai guide pour décider, avec sûreté, sur la nécessité de saigner, dans presque toutes les circonstances de la vie, c'est la *respiration* : je n'en excepte pas même l'état de vieillesse, dans lequel la saignée est quelquefois nécessaire, sans que la respiration soit beaucoup gênée; mais, en y faisant attention, on observera qu'elle l'est toujours plus ou moins; et il y aura, en outre, une pesanteur extraordinaire et un engourdissement général, ou des étourdissements, qui en indiqueront la nécessité. Mais qu'on se garde bien de saigner les vieillards, sur-tout s'ils sont grands mangeurs, sur le seul indice d'un pouls dur et plein : à cet âge, c'est son état naturel. On croirait éviter l'apoplexie en pratiquant la saignée; ce serait le vrai moyen de la voir paroître : ceci ne sera une singularité que pour les personnes peu expérimentées. Un seul exemple, parmi le grand nombre de ceux que je pourrais citer, rendra la chose plus palpable. Ce n'est que par ce motif, et non pour persuader, que je rap-

porterai quelques faits survenus dans ma pratique; car, dans cet ouvrage, il ne sera permis de parler que d'après sa propre expérience.

Le docteur Dumont, mon ami, et médecin du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, était âgé de 85 ou 86 ans, mais d'une forte constitution, et doué d'un appétit au-dessus de l'ordinaire. Il avait naturellement le pouls très-dur et plein. Des pesanteurs, des accablements et des oppressions nécessitaient quelquefois une saignée, que je lui faisais faire, qui, sans ôter la dureté du pouls, soulageait et faisait disparaître ces accidents. En mon absence, un de nos confrères le trouva dans un de ces moments d'accablement, qui lui ôtait, comme à l'ordinaire, une partie de son appétit; il lui conseilla la saignée, qui fit son effet ordinaire. Jusques-là tout était au mieux. Le lendemain, ce même confrère, enchanté, sans doute, du bon effet de l'opération, et trouvant cependant encore de la dureté dans le pouls, conseilla une seconde saignée, et le lendemain encore une troisième, à laquelle il détermina le malade presque malgré lui. J'appris alors l'indisposition de mon ami; j'arrivai trop tard, la troisième saignée était faite. J'annonçai l'état voisin de l'apoplexie; on ne me crut point, et, à dix heures du soir, le malade en fut frappé

au moment où il se disposait à se coucher. Appelé auprès de lui, je le trouvai sans connaissance, avec un sommeil stertoreux, la tête tombante sur la poitrine, etc. Je dus annoncer à la famille l'accomplissement de ma prédiction du matin; et mon ami, malgré tous mes secours, mourut le lendemain. Le médecin-saigneur, qui s'était rendu à une consultation que j'avais demandée, se vantait de l'avoir fait saigner trois jours de suite. La seconde saignée, dis-je alors, aurait suffi pour déterminer l'apoplexie, et la troisième a couronné l'œuvre.

Voilà qui appuie ce que j'ai dit sur le pouls plein et dur, dans le cas de vieillesse : ces circonstances ne doivent pas décider davantage sur la nécessité de la saignée dans un âge moins avancé. Cet état annonce que la nature est en travail pour se débarrasser d'un ennemi quelconque : tremblez de la déranger. Je n'en excepte pas même les pleurésies ni les blessures du poumon. J'ai quelquefois guéri des plaies d'armes à feu qui avaient traversé les deux lobes; j'ai de même guéri des pleurésies sans avoir fait saigner : dans l'un et l'autre cas, j'étais toujours à observer la respiration. Comme elle n'était que point ou peu gênée, je différais, et la maladie parcourait au mieux ses périodes. Un autre

avantage qu'on retire de cette méthode, c'est que le malade n'étant point abattu par des saignées faites mal-à-propos, sa convalescence n'est ni longue ni pénible.

Une bien grande preuve, de plus, que ce n'est point le pouls plein ni dur qui doit décider sur la nécessité de la saignée, c'est qu'elle est très-souvent nécessaire lorsque le pouls est très-petit et concentré. C'est encore ici que le praticien doit employer toute sa sagacité, pour ne point ordonner cette évacuation mal-à-propos, car il y va de la vie du malade. Avec notre boussole ordinaire, j'entends la *respiration*, il ne s'y trompera pas : si elle est évidemment gênée, ou comprimée, malgré la petitesse du pouls, prescrivez hardiment la saignée, et vous serez convaincu que vous avez bien fait, en vous appercevant que, pendant que le sang coule, le malade se sent déjà soulagé. En le revoyant une heure ou deux après, vous le trouverez moins oppressé, respirant plus facilement; et vous sentirez le pouls, qui était petit, devenir plus fort et plus développé. Dites, avec assurance alors, que vous avez sauvé la vie à votre malade; et, à moins que les symptômes ci-dessus indiqués ne reviennent, ce qui arrivera très-rarement, ne faites jamais faire la seconde saignée, elle pourrait tuer le malade; la troi-

sième le tuerait infailliblement. Contentez-vous d'avoir produit une détente suffisante, et d'avoir par-là donné les moyens à la nature de faire son travail. Laissez-la combattre son ennemi, et craignez de l'interrompre. Il faut cependant, dans ce cas, remarquer deux choses ; la première, c'est que la saignée doit être assez forte pour produire l'effet qu'on désire ; (La règle que je donnerai, pour les saignées en général, peut servir ici.) la seconde, c'est que les symptômes que je viens de décrire n'arrivent ordinairement qu'à ceux qui ont les vaisseaux sanguins petits.

D'après ce que j'ai dit jusqu'à présent sur la saignée, que doit-on penser des praticiens qui la font inconsidérément, et presqu'en toute circonstance? Il n'est point rare de trouver des personnes qui nous disent avoir été saignées dix ou douze fois, et même plus, en quatre à cinq jours de tems : je leur répondrai qu'elles ont été guéries malgré la maladie, malgré le médecin et malgré la lancette impitoyable du chirurgien ; et que, sur un malade qui a eu la force de surmonter ces obstacles, il y en a peut-être vingt qui ont été précipités dans le tombeau. *On ne voit point deux fois le rivage des morts* ; et ceux-ci ne reviennent point accabler leurs assassins des reproches qu'ils méritent. Cependant la victime échappée conserve un air

mourant pendant une longue convalescence; elle prône par-tout les talents de son prétendu sauveur, qui ne manque jamais de vanter son ouvrage; à l'entendre, il a fait un miracle, il a arraché son malade à une mort certaine; il cite avec enthousiasme les nombreuses saignées qu'il a faites, et la longueur du traitement qu'il a fait subir : tandis que le vrai médecin, prudent observateur, avec une saignée, deux au plus, très-rarement trois, sans secousses et sans avoir affoibli son malade, l'a guéri au bout de douze ou quinze jours. La convalescence n'aura été ni longue ni orageuse; mais ni le malade, ni les assistants, ni le médecin, n'auront aucun fait extraordinaire à prôner, et à peine croira-t-on avoir quelques obligations à ce dernier. Ce que je dis ici de la saignée, doit être entendu des purgatifs donnés hors de propos, et de tous les mauvais traitements qui, d'une simple indisposition, font des maladies longues et dangereuses. Je ne dis point que ce soit par dessein prémédité de ceux qui se destinent à l'art de guérir, (il n'est point possible de présumer une pareille horreur) mais bien par ignorance; ce qui revient cependant au même, pour le malheur de l'humanité.

Disons donc bien positivement qu'il n'existe aucun cas qui nécessite un si grand nombre de

saignées dans un si court intervalle; que deux ou trois, tout au plus, suffiront dans presque toutes les circonstances de la vie; et encore ne faut-il y avoir recours que quand les indices que j'ai cités se seront évidemment manifestés. Il n'y a que deux cas dans lesquels on peut, et on doit même, s'écarter de la règle que je viens d'établir; le premier est celui d'une hémorrhagie, ou d'une perte de sang, quelle qu'elle soit; alors le pouls plein, quoique la respiration ne soit pas gênée, nécessite la saignée. Le second, est celui d'une douleur violente et opiniâtre, sans fièvre ou même avec de l'élévation dans le pouls. Dans ces deux cas, il n'est purement question que d'affoiblir l'impulsion du sang, et d'en diminuer la masse.

Ce n'est jamais que dans le commencement des maladies que la saignée peut être permise; si elle avait été négligée à cette époque, il faudrait s'en passer, au moins, ne la prescrire qu'avec infiniment plus de circonspection, et lorsque la difficulté de la respiration l'exigerait bien impérieusement. Dans cette circonstance, on a un autre moyen qui produit le meilleur effet sans danger; c'est l'application des sangsues à l'anus, qui, d'ailleurs, conviennent aussi quand il faut dégorger les vaisseaux hémorrhoïdaux, ainsi que ceux de la matrice; elles

ne doivent cependant être appliquées dans les maladies aiguës, qu'avec beaucoup de circonspection.

On demande si les grandes saignées valent mieux que les petites ? Voici ma réponse, qui sera claire et précise : ou la saignée est nécessaire, ou elle ne l'est pas : dans ce dernier cas, il ne faut jamais l'employer, puisqu'elle n'est jamais indifférente ; dans l'autre cas, il faut toujours la faire assez forte pour qu'elle produise son effet. Ainsi, la saignée, pour un homme formé et d'une complexion ordinaire, doit être depuis dix jusqu'à douze onces, ayant grand soin de l'augmenter, et sur-tout de la diminuer à proportion que le malade est plus ou moins éloigné de l'état mitoyen que je viens de fixer, plus ou moins âgé, robuste ou foible. On doit faire une exception pour l'hémophtisie, dans laquelle les petites saignées sont nécessaires de tems à autre ; ce qui sera sûrement bien expliqué par le bon praticien qui voudra traiter de cette maladie.

Je dois aussi faire observer que, suivant les différentes périodes de la vie, on a plus ou moins besoin de la saignée. Elle ne convient que très-rarement aux enfants et aux adolescents. Dans la vigueur de l'âge, elle est quelquefois nécessaire,

en cas de maladie ; mais les vieillards ont plus souvent besoin de cette évacuation, sans être atteints d'aucune maladie. Rarement faut-il la réitérer, à moins que les symptômes que j'ai indiqués ne l'exigent évidemment. On voit beaucoup de vieillards qui doivent être saignés deux ou trois fois par an. Ce sont ordinairement de grands mangeurs. J'en ai connu qui devaient l'être presque tous les quarante jours ; mais il y a toutes les fois des oppressions et des pesanteurs, qui ne laissent aucun doute sur la nécessité de cette opération, au point qu'ils se la prescrivent eux-mêmes ; et, s'ils la négligeaient, l'apoplexie s'ensuivrait immancablement. Il arrive alors que, lorsque le sang coule, ils se sentent déjà soulagés, respirant avec plus de facilité, ou ils éprouvent ce soulagement deux ou trois heures après ; ce qui confirme la justesse de la règle que j'ai établie pour décider la nécessité de la saignée : et, pour preuve ultérieure, j'ajouterai qu'on doit bien se garder, dans cette circonstance, de se guider d'après la dureté du pouls, et sur sa plénitude ; car si on voulait tirer du sang jusqu'à faire changer cet état, on éviterait bien l'apoplexie sanguine, mais pour faire tomber dans celle qu'on nomme séreuse, qui tue plus sûrement encore que la précédente.

Je dirai aussi un mot sur les saignées de précaution ; je demanderai seulement à ceux qui en sont partisans, si c'est contre les maladies ou contre la santé qu'on veut se précautionner ? Si on est seulement indisposé ; si on sent un malaise général, accompagné de mal de tête, et d'un sentiment de plénitude, craignez que ce ne soit un commencement de maladie dans laquelle la saignée serait mortelle. Il faut alors laisser faire la nature. La tranquillité, la diète, et l'eau, voilà ce qu'elle demande pour pouvoir opérer ; et le volume du sang, s'il était surabondant, se trouverait diminué par ce régime : au reste, les saignées de précaution, si elles ne tuent point, affaiblissent sur-tout la vue ; mènent à l'hydropisie, ainsi qu'à plusieurs autres maladies.

Je me résume sur l'article de la saignée, et je dis que la vraie boussole, pour décider sur sa nécessité, n'est point le pouls, mais la respiration ; que lorsque celle-ci sera *gênée*, *comprimée*, *douloureuse*, *accompagnée quelquefois d'une espèce de sifflement ou d'engourdissement*, ce sera le moment favorable pour la prescrire, quelle que soit la maladie ; que la plénitude du pouls est un guide on ne peut plus infidèle pour faire connaître la nécessité de cette opération ; qu'elle ne doit jamais être faite qu'a-

près de bien mûres réflexions, et sans être assuré d'avance de l'effet qu'elle produira ; en cas d'incertitude, qu'il vaut mieux différer ; qu'un nombre infini de celles qui ont été faites depuis un siècle, non-seulement l'ont été inutilement, mais ont même donné la mort à des milliers d'individus; qu'elle convient très-rarement dans l'enfance, ainsi que dans l'adolescence, moins rarement dans l'âge viril, mais seulement en cas de maladie ; chez les vieillards, moins souvent dans les cas de maladie, mais plus souvent dans les indispositions ; qu'alors on doit, moins que jamais, se guider sur le pouls seul, quelque plein qu'il soit ; qu'il n'y a d'exception à la règle que je viens d'établir, que le cas d'hémorrhagie, et celui d'une douleur opiniâtre et violente ; qu'elle ne convient presque jamais dans le courant des maladies, mais seulement dans leur commencement ; enfin, que le nombre des saignées, dans toutes les circonstances de la vie, doit être borné à une, rarement deux, et plus rarement trois ; qu'il n'est presque jamais permis d'outrepasser ce nombre ; et quand la nécessité en est bien constatée, il faut les faire assez fortes pour qu'elles produisent leur effet.

Des Purgatifs.

Si l'on a abusé de la saignée, ainsi que je viens de le prouver, combien n'a-t-on pas prodigué les purgatifs. Les hommes et les femmes qui se mêlent d'administrer des remèdes, les charlatans de toute espèce, ont avec ces drogues causé les plus grands maux. C'est un systême reçu, même parmi un grand nombre de médecins, qu'il est toujours bon de purger, afin de *nettoyer le corps*, pour me servir de leur expression. Il est tems de détruire une erreur aussi funeste au genre humain, laquelle, peut-être plus que toutes les autres, est cause du discrédit de la médecine, et de la répugnance qu'un grand nombre de personnes instruites ont de confier leur santé et leur vie à ceux qui devraient avoir les connaissances requises pour les conserver. Il faut l'avouer, tant que l'etude de la médecine sera faite comme elle l'a été jusqu'à ce jour, on aura raison de se méfier de la science des médecins. Pour prouver ce que j'avance, que ne puis-je arracher de leurs tombeaux ceux qui, seulement dans cette capitale, y ont été précipités depuis un siècle! Leur nombre effrayerait sans doute; et si alors j'étais obligé de prononcer entre les mauvais effets

des saignées et ceux des purgatifs, je crois fermement que ces derniers auraient fait le plus de mal.

Mais, me dira-t-on, en parlant des abus qu'on s'est permis en médecine jusqu'à ce jour, vous n'avez que le moment présent en vue; quand on sera revenu de ces erreurs, tout ce que vous dites deviendra inutile. Je réponds qu'il est important, plus qu'il ne semble, de faire connaître les fautes commises, et combien elles ont été funestes; car la plupart des hommes n'agissant que machinalement, ou d'après une première impulsion, retomberaient, après un certain laps de tems, dans les mêmes erreurs. Il est, par conséquent, très-nécessaire de fixer l'opinion qu'on doit avoir des maladies et des moyens curatifs, afin que l'ignorance, l'amour de la nouveauté, ou l'envie de faire de nouvelles découvertes, ne fassent pas tomber dans les mêmes fautes, qui sont toujours très-importantes, puisqu'il s'agit de la vie de plusieurs millions d'hommes.

C'est encore ici qu'il faut secouer les préjugés reçus, et s'écarter des routines meurtrières trop généralement pratiquées. Je déclare d'abord qu'il n'y a rien de si dangereux qu'un purgatif, même léger, donné au commencement des maladies; dans ces moments, je le dis avec l'assurance

d'un homme formé par l'expérience, ce sont des poisons funestes qui dérangent le cours naturel des maladies, auxquels le meilleur médecin ne reconnaîtra plus rien : et si la nature n'est pas assez forte pour la ramener dans sa marche ordinaire, ce sera une victime de plus. Je répéterai, au sujet des purgatifs, ce que j'ai dit de la saignée : lorsqu'on doute de l'effet de ce remède, c'est signe que la nature ne s'est pas encore déclarée pour en avoir besoin; et, dans les cas d'incertitude, il vaut mieux s'en passer. Les moyens qu'elle emploie pour demander ce qui lui est nécessaire, ne sont point équivoques pour ceux qui ont vu des malades avec un œil observateur; mais il est des gens qui ne voient rien, et qui ne doutent de rien; et, dans tous les cas, il vaut infiniment mieux abandonner tout l'ouvrage à la nature, que de la contrarier par des remèdes incertains. Qu'on juge, d'après cela, quelle horreur on doit avoir pour ce paradoxe de médecine, qui nous vient, si je ne me trompe, de Celse, *melius est anceps quam nullum experiri remedium*; et puis de cet autre, tout aussi meurtrier, *in extremis extrema*. Changeons au plutôt ces sentences, qu'on peut appeler de mort; et disons, *mælius est nullum quam anceps experiri remedium*; et l'autre, *in extremis expecta*. Il ne faut pas

confondre ce prétendu axiôme, *in extremis extrema*, avec l'apho. VI, sect. I. d'Hippocrate, qui a une toute autre signification, et qui, s'il est mal entendu, peut occasionner de grands malheurs.

Mais revenons aux purgatifs : je citerai un autre aphorisme d'Hippocrate, qui doit guider les praticiens sur l'administration de ces remèdes, dans tous les cas; le voici : *Concocta non cruda medicari oportet, neque in principiis nisi turgeant humores, at raro turgent.* Vous qui vous destinez à l'art de guérir, voilà votre guide dans toutes les circonstances où vous prescrirez les purgatifs. Je ne connais aucun cas qui puisse en être excepté; et, pour vous éclairer sur ce point important, de manière à vous faire marcher d'un pas plus ferme, dans la profession que vous avez entreprise, j'ajoûterai cet autre aphorisme du même maître : *quœ educenda sunt, eo duci per conferentia loca debent, quo maximè tendit natura.* Suivez bien ces sentences, et vous saurez *quand* et *comment* vous devrez purger : ce *quomodo* et ce *quando* sont de la plus haute importance dans la pratique de la médecine. Nous allons tâcher d'éclaircir ces deux points, de manière à rendre la chose très-intelligible, même pour les commençants.

Si vous voulez connaître l'instant favorable pour purger, observez la langue ; elle est le miroir fidèle de ce qui se passe dans les premières voies : il ne suffit pas qu'elle soit chargée de mucosités, ou enduite d'une humeur blanchâtre ou jaunâtre, mais il faut encore qu'elle soit humide, et que cet enduit se laissé enlever jusqu'à un certain point. Ces indices ne suffisent pas même encore pour administrer un purgatif. Il est indispensable qu'il n'y ait point de constipation : cet état doit, dans tous les tems, faire rejeter les purgatifs. L'observation suivante rendra la chose plus claire.

Une de mes parentes, d'un excellent tempérament, âgée d'environ 40 ans, eut un mouvement de colère qui lui occasionna des vomissements ; ils continuèrent toute la nuit et le lendemain ; elle n'avait point été à la garde-robe. Dans ce moment un médecin ignorant, quoique jouissant d'une grande réputation, fut mandé ; voici son raisonnement, qu'il me rendit trois jours après, lorsque je fus appelé en consultation : Puisque toutes les matières passent par haut, et rien par bas, il a fallu forcer la nature à reprendre la voie naturelle des selles, en faisant prendre à la malade un purgatif, qu'*elle rendit dans le premier accès de vomissement, qui survint une demie-heure*

après; ce qui engagea notre empoisonneur à donner un second purgatif plus fort que le premier : même effet, comme tout homme sensé l'aurait prévu, et les vomissements furent plus forts et plus fréquents. Le lendemain il lui fit faire une opiate purgative, dont l'effet fut de donner à la malheureuse patiente des coliques très-fortes avec des redoublements de vomissements. Le lendemain, les choses allant de mal en pire, le bas-ventre étant très-tendu et l'estomac gonflé, au point que la malade suffoquait, parce que les vomissements avaient cessé depuis quelques heures, il fut obligé, à ce qu'il me dit, de lui donner un vomitif; cete variation avait empiré la situation de la malade: alors les vomissements recommencèrent, le ventre restant toujours plus fermé et plus tendu que jamais. Dans ce moment, il pensa enfin aux lavements; mais comment les fit-il composer ? Avec une décoction de tabac : ce qui donna des coliques horribles à la malade, et lui fit rendre quelques mucosités. Alors seulement je fus appelé en consultation : je ne laissai pas ignorer ma façon de penser au médecin : comme la tension du ventre était extrême, et que les douleurs avaient disparu subitement, le pouls étant petit et concentré, je vis clairement que la gangrène était dans le

bas-ventre. La malheureuse, qui avait toute sa connaissance, me fit pitié. « Mon parent, me disait-elle, je suis mère, et j'ai envie de vivre; ouvrez-moi le ventre, si vous croyez que cela puisse me sauver : je sens bien que la gangrène y est, mais je suis bien résolue de tout souffrir pour me conserver. » Je la rassurai et la consolai de mon mieux; mais j'annonçai aux parents et amis qu'elle mourrait le lendemain; ce qui arriva. On ne peut ajoûter aucune réflexion à ce récit.

Il est cependant un cas dans lequel on peut donner quelques légers laxatifs, quand il y a constipation; mais il est très-important de le connaitre : les erreurs, comme on vient de le voir, sont ici très-funestes. Quand la peau est molle, sans chaleur, le visage pâle, le pouls lent, ce qui arrive ordinairement aux personnes foibles et aux vieillards; tout annonce alors que les selles sont arrêtées, parce qu'il y a foiblesse ou atonie dans les premières voies; que la bile n'a point l'activité nécessaire pour exciter les évacuations alvines, ou que les gros intestins ne sont pas doués d'un dégré d'élasticité suffisant pour expulser les excréments.

La nature languissante peut alors être légèrement stimulée par quelques minoratifs, tels

que la casse, le tamarin, la manne, les sels; encore ceux-ci doivent-ils être employés avec modération.

Il est une exception à faire, tant pour le nombre des purgatifs, que pour le moment favorable de les administrer: ce cas ressemble assez à celui que je viens de citer; il y a alors un autre symptôme bien remarquable; c'est que la personne qui est convalescente, ou seulement indisposée ou languissante, ne reprend pas à proportion des aliments qu'elle mange avec assez d'appétit. De légers accès de fièvre se font sentir irrégulièrement, le teint est pâle ou terreux: il est alors certain que le corps n'est point pur, c'est ce qu'Hippocrate nous a bien fait connoître par cet aphorisme, *corpora impura quo magis nutris eo magis offendis*. Dans cette circonstance, sans les indices de la langue et de la liberté du ventre, il faut purger, même quelquefois de deux jours l'un, avec l'attention d'observer si le malade se trouve soulagé par cette conduite; les selles, dans les commencements, seront écumeuses, ce qui n'aura plus lieu quand le corps commencera à se purifier: les purgatifs à employer, dans ce cas, peuvent même être légèrement drastiques, afin de stimuler le canal intestinal, et d'y appeler, par ce moyen, les

humeurs hétérogènes dont la masse est infectée.

Dans les maladies aiguës, s'il y a de la constipation, il faut, plus que jamais, se garder de donner aucun purgatif. C'est alors qu'il ne faut pas perdre de vue l'aphorisme cité, *Concocta medicari oportet*, etc. Il me semble déjà entendre plusieurs praticiens se récrier contre ce que je viens de dire. Mais comment, diront-ils, dans les fièvres bilieuses, dans les fièvres humorales, dans la synoque putride, où il y a un foyer, un levain, une sabure dans les premières voies, etc. etc..... Laissez ces levains, ces sabures, tant que la nature n'a point indiqué qu'ils sont préparés pour être évacués; vos purgatifs, avant ce moment, ne feront que glisser sur ces humeurs, et ne les évacueront pas. N'agissons jamais que suivant ce que la nature demande; dans la synoque putride même, cette maladie, dans laquelle on croit qu'il y a corruption, et où l'on se persuade qu'il faut au moins évacuer légèrement pour tenir le ventre libre; de même que, dans les maladies de poitrine, qu'on croit soulager par ces remèdes; dans toutes ces circonstances, ce sont des poisons qui entravent la maladie dans sa marche. On sera donc bien étonné, en apprenant que dans les fièvres putrides je ne donne aucun purgatif,

que six à huit jours après que la maladie est finie. Quand celle-ci a bien parcouru toutes ses périodes, on dirait que le corps est, pour ainsi dire, refondu; la langue redevient belle, malgré que le ventre soit un peu resserré : ce n'est que quelques jours après qu'il devient libre et la langue blanchâtre ; c'est alors le moment de donner un purgatif, quelquefois deux, ainsi que nous le dirons.

Dans les fièvres bilieuses, les évacuants sont certainement nécessaires. Dans les fièvres humorales, sur-tout celles qui surviennent aux adolescents, il arrive quelquefois que l'abondance des humeurs nécessite aussi des purgatifs légers souvent répétés, mais toujours dans l'intermission de la fièvre ; et malgré cela, il ne faut jamais les employer sans que les indices ordinaires se soient manifestés. On verra que la nature demande bien plus souvent, dans le commencement des maladies, l'usage des vomitifs, après lesquels, s'il ne se declare pas une diarrhée plus ou moins forte, si, sans envie de vomir, la langue n'est pas blanchâtre ou chargée, ou bien si l'humeur dont elle est recouverte ne se détache pas facilement ; tout cela prouve que les matières ne sont pas encore disposées à être évacuées ; attendez, en facilitant la nature par des boissons délayantes, l'instant fa-

vorable ne tardera pas d'arriver. Secondez-la alors par les minoratifs salins et acidules, tels que le tamarin et la casse, et s'il n'y a pas trop de chaleur, une eau fondante, faite avec un grain de tartre-émétique, étendu dans trois ou quatre onces d'eau, et donné par cuillerée, conviendra parfaitement.

Dans les maladies exanthémateuses, les purgatifs, quels qu'ils soient, sont vraiment autant de poisons. C'est ici le cas de répéter l'aphorisme d'Hippocrate : *quo natura vergit, eo ducenda.* Certainement la nature fait tous ses efforts pour porter l'humeur vers la peau, afin de se débarrasser, par cette éruption, de ce qui lui est contraire; c'est donc alors une très-grande faute que de donner le moindre purgatif. Je dois le dire, j'ai souvent trouvé des médecins qui faisaient de ces fautes grossières, parce qu'ils croyaient sans doute que toute la science de la médecine consistoit à purger, tandis que, dans les commencements des maladies, même quand elles sont dans leur plus grand développement, particulièrement dans celle dont je parle, les purgatifs font refluer l'humeur morbifique vers l'intérieur; elle se fixe alors sur quelque viscère; et, par cette manœuvre, ils empêchent évidemment la nature d'expulser son ennemi par la voie qui lui convient le mieux.

Mais lorsque les éruptions, ou exanthèmes, sont presque desséchées, et que le malade est vraiment en convalescence, dans ce cas seulement il est permis de purger. J'ajoute que, dans cette circonstance, les purgatifs sont indispensables; il faut même les réitérer, une fois au moins, en laissant un jour d'intervalle.

Dans le courant des maladies aiguës, si le ventre n'est pas libre, on doit employer un remède infaillible, duquel cependant il ne faut pas abuser, quelque simple qu'il soit : ce sont les lavements. On les fait avec de l'eau simple, ou avec quelques décoctions émolientes et adoucissantes, qu'on peut quelquefois aiguiser avec une demi-once ou une once de sel ordinaire. Tant que la nature, dans tous les cas possibles, n'aura pas montré que les humeurs sont disposées à être évacuées, il faudra se borner à ce remède, parce qu'il suffira de tenir le ventre libre; ainsi l'on doit attendre, pour l'administration des purgatifs, la fin de la maladie; c'est dans le moment du calme que la nature se montre disposée à cette évacuation.

Dans les rhumes, et dans toutes les maladies où il doit y avoir de l'expectoration, les purgatifs sont funestes. Il ne faut les employer qu'à la terminaison de ces maladies, et encore lorsqu'ils sont jugés nécessaires. Quand la nature

agit par les sueurs, ou par les urines, ils ne doivent être employés qu'avec la plus grande circonspection, sans quoi on s'écartera de notre aphorisme, *quo natura vergit, etc.*, et on risquera de tuer le malade.

Les purgatifs drastiques ne conviennent dans aucune maladie aiguë, mais bien dans quelques maladies chroniques, telles que l'hydropisie; ou quand il y a épaississement dans les humeurs, particulièrement lorsque la lymphe est affectée de ce vice, comme chez les écrouelleux, ou chez les personnes affectées de virus vénériens, ou lorsqu'il y a atonie et relâchement bien marqué dans toute la machine.

Après les fluxions, ainsi qu'après les maux de gorge, il est très-important de purger; l'expérience a démontré que si on néglige cette précaution, le levain de ces maladies, restant dans le corps, ne manque pas de reparaître, après un intervalle de temps souvent assez court, et peut finalement infecter toute la masse des humeurs.

Dans l'état de santé, lorsque la bouche est évidemment mauvaise, et que la langue, principalement le matin, est enduite de cette croûte blanchâtre, ou jaunâtre, de laquelle nous avons parlé, et qu'il y a plénitude et dégoût pour les aliments, il suffira de se mettre à l'usage d'une

boisson aqueuse, et de la prendre en assez grande quantité, ayant soin de lui donner la forme d'une décoction ou tisanne rafraîchissante ou délayante. Ce régime, étant sur-tout accompagné de la diète, suffira pour faire disparaître ces accidents. Si, au contraire, ils continuent d'avoir lieu, il faudra purger, même deux fois, en laissant un jour d'intervalle, sur-tout si les yeux sont jaunes, et que ces personnes mènent une vie sédentaire. Voilà les seuls purgatifs de précaution qu'il soit permis de prendre; dans toute autre circonstance ils sont inutiles, même nuisibles; et lorsqu'ils sont souvent répétés, ils altèrent la masse des humeurs, et le corps devient plus susceptible d'être affecté de maladies mortelles. C'est ce que l'expérience nous a démontré, sans que ce phénomène puisse être expliqué d'une manière plus satisfaisante dans ce cas que dans bien d'autres.

Je me résume sur l'article des purgatifs, et je dis qu'on en a abusé d'une manière effrayante; que cette pratique est en grande partie cause du discrédit de la médecine; que dans les commencements de toutes les maladies aiguës et dans leur vigueur, ce sont de vrais poisons, qui interrompent et dérangent toute la marche qui convenoit à la nature pour vaincre le mal : je dis que c'est évidemment la contrarier, que de donner

des purgatifs lorsqu'elle paraît disposée à se débarrasser par les urines, ou par la transpiration, ou par l'expectoration, ou par le vomissement; que c'est par cette raison que dans toutes les maladies exanthémateuses ils sont funestes, mais qu'ils deviennent très-nécessaires dans la convalescence de ces maladies; je dis que dans celles qui sont humorales, le plus souvent la nature demande, dans les commencements, à être évacuée par un vomitif: qu'il faut attendre qu'elle annonce, par l'état de la langue, et par une légère diarrhée, ou au moins par des borborygmes, que les humeurs sont détrempées et disposées à être évacuées, avant que de donner même les minoratifs: que ces règles doivent guider tous les praticiens sur l'administration des purgatifs, dans presque toutes les circonstances de la vie: qu'il n'y a d'exception que lorsqu'il y a foiblesse et atonie dans les premières voies, ou lorsque, dans cet état, avec un teint pâle ou terreux, le corps ne se refait pas à proportion des aliments qu'on prend: je dis enfin, que les purgatifs drastiques ne doivent jamais être employés que dans les sujets qui ont la fibre lâche, ou lorsqu'il y a épaississement des humeurs, particulièrement dans la lymphe, et lorsqu'il n'y a aucune apparence de tention ni d'inflammation dans aucune partie du corps.

Des Vomitifs.

J'AVOUE, avec satisfaction, qu'on n'a pas abusé de ce moyen curatif, comme on a fait de la saignée et des purgatifs. La cause vient peut-être de ce que les vomitifs agissant sur-le-champ, et avec violence, ceux des praticiens qui ne marchent qu'à tâtons, ont craint les explosions qu'ils produisent ; c'est pourquoi nous voyons rarement les charlatans, et tous ceux qui se mêlent de droguer, y avoir recours. Je puis même assurer qu'on aurait dû les employer plus souvent. Il ne faut pas inférer de-là qu'ils puissent être légèrement administrés : ils ne doivent l'être, au contraire, qu'avec grande attention. Je ferai, en conséquence, connaître les signes que la nature met en jeu pour annoncer qu'elle demande à être soulagée par ce moyen. Mon intention est de donner plus d'assurance aux jeunes praticiens, qui sont toujours intimidés par les efforts, suites immédiates de ce remède. Je commence par répéter ici l'aphorisme d'Hippocrate, déjà cité à l'article des purgatifs : *Concocta non cruda medicari oportet, nisi turgeant humores, at raro turgent.* Mais, comme le dit encore ce grand homme, ce n'est que dans les commencements des maladies qu'on peut évacuer : *Si quid movendum*

vendum est, in initio morbi move : cum consistunt et vigent, quiescere oportet. J'ajoûte que, dans les climats pour lesquels j'écris, il faut le plus souvent, dès l'invasion des maladies, évacuer par le haut.

Avec un peu d'expérience et d'attention, on trouvera souvent occasion d'ordonner des vomitifs, avant de connoître le caractère de la maladie : j'entends dans les commencements, lorsque le malade n'a encore éprouvé que des symptômes, qui sont presque communs à toutes. Quoiqu'il ne soit pas possible au praticien le plus éclairé de caractériser celle qui se présente, à moins qu'il n'y ait une épidémie régnante, il ne s'ensuit pas qu'on doive rester dans l'inaction ; et, comme je viens de le dire, en observant les indices que donne la nature, on trouvera même souvent l'occasion de placer convenablement un vomitif, sans craindre de déranger la marche de la maladie : par ce moyen on la fait déclarer avec plus de facilité ; ce qui est souvent important : au-lieu qu'un purgatif, même léger, dans ces moments, fait le plus grand mal, ainsi que je l'ai démontré à l'article des purgatifs.

Je dis donc que le vomitif est souvent indiqué dans le commencement des maladies ;

bien loin d'en déranger le cours, il en accélère l'explosion, en donnant une secousse salutaire à toute la machine, particulièrement à l'estomac et aux voies biliaires, et la maladie parcourt alors ses périodes avec beaucoup plus de régularité. Si donc la nature a paru indiquer ce vomitif, et qu'il ait été administré, ce sera un événement heureux pour le malade; mais je dois répéter ici ce que j'ai dit de la saignée: si, dans le commencement de la maladie, le vomitif a été omis, pour quelque raison que ce soit, il faudra faire en sorte de s'en passer, au moins n'y avoir recours que sur des indices très-évidents; car on pourroit alors déranger son cours naturel. Je suppose donc ici qu'on est convaincu, 1°. que, chaque maladie ayant une marche qui lui est particulière, les praticiens doivent se contenter de la maintenir dans cette marche; 2°. que rien n'est si dangereux, sur-tout lorsque la maladie est en vigueur, que de la troubler par des remèdes: les médecins ne doivent jamais perdre de vue ces grandes vérités, s'ils veulent obtenir des succès.

Voici les signes auxquels on reconnaîtra qu'il faut administrer le vomitif, quoiqu'on ne sache pas encore de quelle nature est la maladie. Le médecin, dans ce moment, ne doit être qu'ob-

servateur, et ne prescrire que quelques boissons analogues aux symptômes qui se montrent. D'après cela, si la langue se charge, si les nausées et les envies de vomir se font sentir, il faut alors observer le pouls et la respiration ; si celle-ci n'est point gênée, et si l'autre n'est point trop agité, ou s'il n'est que peu fiévreux ; enfin, s'il n'y a aucun des symptômes que j'ai indiqués, qui nécessite la saignée, il faut saisir avec empressement ce moment pour donner l'émétique, au moins en lavage, quelle que soit la maladie qui doit se déclarer, et le malade sera déjà à moitié sauvé. Les maladies de poitrine, fussent-elles accompagnées d'un léger crachement de sang, admettent l'administration du vomitif, lors même que les signes ci-dessus indiqués se seraient manifestés ; voilà une des circonstances les plus favorables et les plus décisives pour donner ce remède.

J'ai vu, sur-tout dans nos pays méridionaux, des fièvres très-violentes, avec un accablement général, qui souvent était la suite d'une saignée peut-être faite mal-à-propos ; (je n'étais pas alors en état d'en juger) j'ai vu, dis-je, que l'émétique, donné dans cette circonstance, relevait les forces du malade, et la maladie reprenait son cours. Dans les pleurésies même, quoiqu'il y eût déjà une expectoration sanguinolante

établie, l'émétique, donné en lavage, faisait merveille : ce qui devra être bien détaillé par celui qui fera le traité de cette maladie.

Dans les diarrhées et les dissenteries, on aura souvent des signes qui annonceront la nécessité de donner un vomitif; il n'est même point rare qu'elle soit deux et trois fois indiquée; mais alors c'est l'ipécacuanha qui convient. Il est bon de dire ici que cette racine en poudre, et le tartre stibié, ou émétique, sont les seuls vomitifs qu'on doive employer; quelquefois l'eau tiède suffit, mais elle ne peut être considérée que comme remède secondaire.

On raisonne depuis long-temps pour savoir si les vomitifs conviennent dans le cas d'apoplexie; j'ai vu des praticiens très-éclairés, être en suspends sur ce sujet. Voici ce dont je me suis convaincu par mon expérience. Dans l'apoplexie sanguine, aussi bien que dans l'apoplexie séreuse, il est certain que les secousses occasionnées par les vomissements, ne font qu'augmenter l'embarras et les engorgements dans la tête; de-là, la pression sur l'origine des nerfs, qui détermine les effets pernicieux de la maladie, et accélèrent la mort. Je ne connais que la circonstance d'abondance d'aliments dans l'estomac, qui nécessiterait le vomitif; mais alors il devient un mal nécessaire; malheureusement ce

cas se présente assez souvent. Il vaut beaucoup mieux produire une irritation dans les gros intestins, par le moyen des lavements qui aient cette vertu, afin de produire des évacuations et une dérivation.

Dans les fièvres intermittentes opiniâtres, l'indication qui annonce le besoin des vomitifs, se présente assez fréquemment; il faut la saisir, après l'avoir bien reconnue.

Les femmes grosses peuvent quelquefois prendre des vomitifs; mais il faut y mettre beaucoup plus de circonspection: on fait soutenir le ventre par des serviettes ou par quelques assistants, aussi long-temps que les vomissements durent; si c'est l'émétique dont on croit devoir se servir, il ne faut absolument le donner qu'en lavage.

La dose du tartre-émétique, pour un homme ordinaire, est de *trois grains*; au reste, les praticiens doivent être prévenus que la préparation de ce remède varie dans différents pays. Ceux qui le prescrivent devroient s'entendre à ce sujet avec ceux qui le préparent. L'école de santé pourrait même décider sur le dégré de force qu'il faudrait donner à ce remède. Quand on veut modérer l'effet du tartre-émétique, on le donne en lavage, c'est-à-dire, qu'on en met *quatre grains* dans quatre tasses d'eau tiéde, qui se

prennent de demie en demie-heure, en s'arrêtant à la première tasse, si elle a suffisamment opéré, et ainsi de suite. L'ipécacuanha, pour un homme ordinaire, se donne à la dose de *trente grains* dans une tasse d'eau tiède : une plus grande dose serait au moins inutile, si elle n'occasionnait pas de mal. On mêle quelquefois *un grain* de tartre-émétique avec *quinze* ou *vingt grains* d'ipécacuanha, ce qui fait encore un très-bon vomitif. Il est aisé de comprendre qu'on doit s'éloigner de la dose que je prescris ici, à proportion de l'âge, de la délicatesse et de la force des personnes, et même suivant la nature de la maladie ; car, dans la léthargie, on peut quelquefois doubler et tripler la dose, ce qui sera sûrement détaillé dans le traité à faire sur ce sujet.

Les Bains.

C'est une fatalité attachée à l'espèce humaine, que les meilleures choses, et les plus évidemment bonnes, n'obtiennent pas toute la faveur qu'elles méritent ; tandis que le contraire en obtient souvent beaucoup. C'est cette fatalité qui, sans doute, est cause que les bains, ce moyen si salutaire, dans l'état de maladie, comme dans celui de santé, ne sont pas employés autant qu'ils devraient l'être. Les nations qui nous

avoisinent vers le nord et vers le midi, en reconnaissent mieux que nous l'utilité; et ce n'est certainement pas une des moindres preuves de la politique et de l'adresse de Mahomet, le législateur des Turcs, d'en avoir recommandé l'usage, et d'en avoir fait même un article de religion.

Je dirai cependant, à l'honneur de notre siècle, que, depuis quelques années, les jeunes médecins principalement, ont commencé à les mettre en vogue; c'est ce que j'ai eu occasion d'observer dans les différents pays où j'ai pratiqué la médecine : mais j'ai vu aussi qu'on n'était pas d'accord sur la meilleure manière de les prendre, ni dans quelle circonstance ils peuvent convenir, ou être d'une nécessité absolue. Il faudra donc fixer l'opinion sur ce point important; car l'incertitude et le peu de lumières des jeunes praticiens sur cet objet, les rend encore timides, au point de négliger ou de renoncer à ce moyen curatif, tandis qu'ils pourraient souvent en tirer les plus grands secours.

Je distinguerai six sortes de bains; *le froid*, *le tiède*, *le chaud*, *le bain de vapeurs*, *l'immersion*, et *le bain d'enveloppe*.

Bains froids.

Ils ne conviennent que dans l'état de santé, dans quelques maladies nerveuses, dans la cure prophilactique de l'hydrophobie, et peut-être dans quelques autres circonstances; mais qu'on observe bien que par bains froids, je n'entends pas ces bains à la glace, que je regarde comme un moyen violent, que nous devons rejeter. Je sais qu'on se plaît quelquefois à employer ces tours de force. Il est en europe des contrées, où, après avoir fait une ouverture à la glace, on se précipite dessous. Il en est d'autres où l'on met les enfants dans des tonneaux remplis d'eau et de glace. Ces manœuvres ne conviendraient pas même à des baladins, qui se jouent ordinairement de leur santé, et qui exposent leur vie pour pouvoir la gagner. J'ignore si les bains de ce genre peuvent convenir aux nations qui sont au delà du cercle dans lequel nous nous sommes restraints pour notre médecine pratique; je laisse aux médecins de ces pays, à décider cette question.

Quant à la partie de l'hémisphère que nous habitons, on doit entendre par bains froids, les bains de mer ou de rivière, ou des eaux en plein air, quelles qu'elles soient, lorsqu'elles sont au moins dégourdies par la chaleur de l'athmos-

phère; ou encore les bains domestiques, dans lesquels on met de l'eau chaude en suffisante quantité pour les attiédir, de manière à pouvoir y entrer avec un léger sentiment de froid, mais très-éloigné de ce frissonnement, et de cette crispation générale que donne l'eau, lorsqu'elle est trop froide à proportion de la chaleur du corps humain. Si c'est comme tonique qu'on veut employer ces bains, ou pour calmer les sens trop agités, on ne doit pas s'écarter de cette règle; mais alors on laisse la personne dans l'eau froide, sans y en ajoûter de chaude; par ce moyen, sans aucune secousse nuisible à la santé, on parvient à donner un bain aussi froid que notre constitution peut le supporter. Si l'on veut connaître jusqu'à quel dégré on peut rester dans ce bain, ainsi refroidi par gradation, un froid interne, accompagné d'un léger frissonnement, mais très-éloigné du tremblement, servira de boussole. Lorsqu'un de ces signes se montrera, il n'y a pas de temps à perdre; il faut sortir le malade du bain, et le coucher aussi-tôt dans un lit chauffé, en le couvrant suffisamment, suivant la chaleur de la saison, ou celle du local; alors la nature ne manque presque jamais d'exciter une sueur salutaire; avec cette méthode, journellement répétée, on guérira des maladies nerveuses, et des

obstructions très-invétérées qui auront résisté à tous les moyens curatifs; pour obtenir une bonne transpiration, on doit donner quelques boissons chaudes analogues à la maladie, aussitôt qu'on est entré dans le lit : voilà la vraie manière de prendre les bains froids. Que les praticiens ne se laissent pas éblouir par ceux qui, amateurs du merveilleux, ne manqueront pas de se citer pour exemple, ou plusieurs autres personnes de leur connaissance; ils prouveront tout au plus la bonté, et la force de la nature, qui sait résister, au moins pour quelque temps, aux secousses violentes, occcasionnées par des traitements ou des remèdes contraires.

Bains tièdes.

Après les bains froids, dans le sens que je viens de leur donner, les bains tièdes suivent en gradation : ils doivent être mis le plus en usage, principalement dans l'état de santé; et je ne conçois pas pourquoi ils ne le sont pas davantage, sur-tout par des personnes aisées, qui ordinairement ont tout le loisir d'en prendre; c'est sans doute parce qu'elles en ignorent les bons effets. Qu'elles sachent donc, que rien n'est plus convenable que les bains tièdes pour conserver aux articulations leurs mouvements, pour

lever différents commencements d'obstructions, tant dans les glandes que dans les vaisseaux: pour entretenir la transpiration, qui est la plus considérable de nos évacuations, et prévenir en conséquence toutes les maladies dartreuses, ainsi que les cutanées, et pour éloigner les effets désagréables de la vieillesse. Les nations qui nous avoisinent ont reconnu avant nous l'utilité des bains tièdes ; car elles en font un grand usage dans l'état de santé, sans en tirer cependant plus de parti que nous dans l'état de maladie: avant que d'entrer dans les détails sur l'usage de ces bains, je commence par faire observer, que plus on avance dans la vieillesse, plus les bains tièdes deviennent nécessaires, par la raison que la fibre élémentaire de laquelle sont formées toutes les parties solides du corps humain, a une disposition à se durcir, à se racornir, et même à s'ossifier, l'eau, en ramollissant et en produisant une détente, éloigne ces effets funestes qui nous précipitent vers le tombeau.

Jusqu'à l'âge de quarante ans, on doit se baigner, dans l'état de santé, au moins une fois par mois, avec les précautions que j'indiquerai; car il s'en faut de beaucoup que la manière d'y procéder soit indifférente.

Vers soixante ans, on ne devrait mettre

qu'environ vingt jours d'intervalle d'un bain à l'autre ; dans la vieillesse, ils pourraient être d'un usage presque journalier. On sent bien que je ne parle ici que pour les personnes riches, ou du moins pour celles qui jouissent d'une honnête aisance ; celles qui sont privées de ces avantages, ont un bien grand sujet de consolation ; l'habitude du travail leur a conservé les membres et le corps dans un état de souplesse ; c'est ce que les personnes riches, le plus souvent oisives et tristes, n'auront obtenu qu'à force de bains et de soins, pourvu cependant que le travail, dans les premiers, ne soit pas porté jusqu'à l'excès. Ceci vu du côté des malheurs inévitablement attachés à l'homme vivant en société, met l'état du pauvre, souvent exposé à faire de ces excès de travail, dans une parité parfaite avec le riche, qui péche en s'abandonnant à la tristesse, à l'inaction, et aux excès de la table ; les aliments ne s'élaborent point chez celui-ci, les sécrétions et les évacuations ne se font qu'imparfaitement. Chez l'autre, c'est le contraire, tout se fait avec abondance ; les humeurs sont trop élaborées, et s'altèrent dans un séns opposé. Ainsi, par ces excès, quoique différents, les maladies, les infirmités et la mort, viennent nous assaillir long-temps avant l'époque

fixée par la nature. Je dois cependant ajouter, que dans la balance des maux attachés aux riches, et à l'homme qui travaille même avec excès, elle penche plutôt à l'avantage de celui-ci. Pour remédier aux maux des uns et des autres, je conseillerai aux ouvriers de modérer leur travail, ce qui n'est pas toujours possible; il est sans doute malheureux, qu'une partie des hommes vivant en société soit condamnée à des travaux pénibles, pour pouvoir s'alimenter. Je dirai aux riches : faites de l'exercice, travaillez du corps, suivant que votre constitution le comporte ; levez-vous matin, prenez des bains, ce sont les seuls moyens que vous ayiez pour atteindre au dégré de bonheur, et de santé dont jouissent les hommes peu fortunés qui ont l'habitude d'un travail non forcé.

Dans plusieurs maladies, le bain tiède est un puissant moyen curatif, et qui, je le répète, est trop négligé. Dans toutes celles où il y a effervescence, inflammation, engorgements, et lorsqu'il y a sécheresse, ou chaleur extraordinaire à la peau, on peut l'employer avec succès. Sans entrer dans aucun détail, je ne puis ici que recommander d'en faire généralement un usage fréquent dans les maladies aiguës; c'est à ceux qui traiteront des maladies en particulier, à faire connaître les circonstances et les instants favorables pour les administrer.

Quant à la manière de prendre les bains tièdes, voici ce qu'on observera : l'eau doit être chauffée au point d'y pouvoir entrer sans éprouver aucun sentiment de froid, ni de chaud extraordinaires ; à peine y sera-t-on, qu'on s'apercevra que le froid prédomine, alors on doit, par dégrés, y ajoûter de l'eau bouillante, et ainsi de temps en temps, de manière à tenir toujours le bain à peu-près au même dégré ; le temps pour y rester peut être fixé à une heure, ou une heure et demie, pour les personnes qui sont d'une complexion ordinaire, et dans l'état de santé. Dans celui de maladie, cela varie à l'infini ; il est des circonstances dans lesquelles les bains ne doivent être que d'un quart-d'heure ; dans d'autres, on peut y laisser le malade pendant deux heures, et plus ; dans ces cas, on doit avoir le plus grand soin que le malade, au moment où il sort de l'eau, soit bien essuyé avec des linges chauds ; on doit le mettre au lit pendant une heure ou deux, pour s'assurer si la nature ne procurera pas une sueur, qu'il faudra entretenir avec attention. Il convient encore de changer de linge avant que de le lever.

Il n'a point été inutile d'entrer dans ces petits détails, puisque, sans ces précautions, auxquelles on manque journellement, les bains, au lieu de produire des effets salutaires, peuvent devenir

pernicieux. On doit aussi avoir grande attention de ne jamais faire entrer le malade dans le bain lorsque l'estomac est rempli d'aliments.

Voici une remarque essentielle à faire pour le moment où l'on sort du bain ; on croit qu'en s'y frottant bien le corps pour le nettoyer, la peau se décrasse parfaitement, au point d'en déboucher tous les pores. On se trompe ; il y reste un enduit, ou croûte imperceptible à la vue ; mais qu'on peut distinguer au microscope. Il est important d'en faire sortir ces hétérogènes pour bien rétablir la transpiration, et prévenir les maladies de la peau ; pour cela, il faut immédiatement après s'être bien essuyé, continuer à se frotter avec le même linge, ensuite avec la main à demie sèche ; ainsi l'on fera sortir cette crasse, qui se roulera sous la main, et que dix bains n'auraient point détachée ; je ne doute point, qu'à défaut de cette précaution, on ne donne lieu à une grande partie des maladies dartreuses et exanthémateuses, auxquelles les vieillards sont sujets.

Bains chauds.

Le bain chaud peut être d'une grande utilité dans l'état de santé, comme dans celui de maladie ; mais il doit être administré avec beaucoup

plus de circonspection que les précédents. Pour tout ce qui concerne les cas de maladie, je dois encore renvoyer aux traités particuliers, parce que je ne parle ici que des règles générales; je dirai cependant qu'on ne doit les employer, dans les maladies aiguës, que très-rarement, et peut-être jamais. Dans l'état de santé, ou lorsqu'on en a les apparences, ils conviennent principalement aux personnes qui ont fait usage des préparations mercurielles, dont l'effet n'a point été assèz développé, par la négligence, ou l'ignorance de ceux qui les ont administrées. Ils conviennent encore, dans les cas où il est nécessaire de rappeler à la peau quelqu'humeur répercutée, ainsi qu'à ceux qui ont quelque vice dans la masse des humeurs qu'on veut mettre en mouvement; ils peuvent quelquefois convenir à ceux qui, une ou plusieurs fois, ont eu des transpirations supprimées; ils sont nécessaires aux personnes qui, avec des nerfs très-irritables, se trouvent dans la circonstance que je viens de citer.

Pour en faire usage, voici ce qu'on doit observer. Il faut, autant qu'il est possible, dans les temps froids, chauffer la chambre dans laquelle on se propose de prendre les bains; lorsqu'on y entrera, l'eau ne doit pas être beaucoup plus chaude que pour le bain tiède; mais un moment après,

après, on ajoûtera par dégré de l'eau bouillante; le malade éprouvera bientôt une douce chaleur, et le visage se couvrira de sueur; on augmentera peu à peu la chaleur du bain, jusqu'à ce que les gouttes de sueur tombent du front. Avant que d'en sortir, on laissera rafraîchir le bain dans la même gradation. Cette espèce de bain ne doit durer qu'environ une heure, jamais plus d'une heure et demie, et pas moins d'une demi-heure. Il faut avoir grand soin de se faire essuyer, et frotter le corps avec des linges chauds, de la manière que je l'ai expliqué en parlant des bains tièdes. Ensuite il conviendra de se mettre au lit pendant une heure ou deux, sur-tout l'hiver, non pas dans le dessein de suer, à moins que la nature ne l'indique, ce qui arrivera rarement; mais pour donner le temps au corps de se remettre dans son assiète. Il est très-important de se vêtir plus qu'à l'ordinaire, pendant tout le temps qu'on fera usage de ces bains, pour n'être point exposé à la répercussion de la transpiration; ce qui arriverait dans ces moments plus facilement que dans d'autres.

Bains de vapeurs.

Je suis très-convaincu que nous pourrions tirer les plus grands avantages des bains de

vapeurs, s'il n'étaient pas si négligés; on peut dire même qu'ils sont presqu'inconnus en France, ainsi que dans les pays qui nous avoisinent. Les Russes sont, de ce côté, beaucoup plus avancés que nous; ils ont des bains de vapeurs publics, les gens aisés en ont chez eux; les femmes, à peine accouchées, vont dans ces bains, où on leur frotte toutes les parties du corps avec des branches de tilleul, enduites de savon et trempées dans l'eau chaude. Après avoir beaucoup sué, lorsqu'elles sont de retour chez elles, soit qu'elles nourissent ou non, elles excitent encore la transpiration, ce qui leur conserve la santé et empêche les effets funestes, qui arrivent souvent après les couches, connues sous le nom de *laits répandus*, fléau si commun en France, sur-tout dans la capitale; et qui, le plus souvent, n'a lieu que par la négligence, l'insouciance ou l'ignorance de ceux qui dirigent la santé des femmes dans ces momens aussi critiques qu'intéressants.

Voilà donc un moyen curatif des plus énergiques et des plus simples presqu'inconnu dans une partie de l'Europe où les hautes sciences sont très-cultivées. Qu'on ne dise pas que ces bains ne peuvent convenir à nos climats; je suis persuadé, au contraire, qu'on pourrait en tirer le plus grand parti, sur-tout dans nos contrées

septentrionales. Espérons que quelque praticien, qui aura une connoissance particulière sur la manière dont on les administre en Russie, voudra bien nous en instruire, ainsi que sur les circonstances dans lesquelles ils peuvent convenir.

Je puis cependant dire avec certitude, que les femmes en couche, sur-tout celles qui ne nourrissent pas, si elles veulent prévenir les accidents dont j'ai parlé, doivent se tenir au moins en moiteur les premiers jours après leur accouchement, quand même elles nourriraient; mais si elles ne pouvaient pas satisfaire à ce devoir de la nature, elles devraient porter, avec beaucoup plus d'attention, cette évacuation jusqu'à la sueur, pendant cinq à six jours. La preuve incontestable que la nature emploie essentiellement cette voie pour se débarrasser du lait, c'est que la sueur a, dans ces momens, une odeur très-distincte de lait aigre. Cette marche, secondée par l'usage de quelques sels neutres, empêchera les accidents qui pourraient survenir et diminuera bien sûrement le nombre des victimes.

Je regrète de n'être pas plus instruit sur l'usage des bains de vapeur : mais comme cet ouvrage, vraîment de médecine-pratique, ne doit contenir que des faits plusieurs fois recueillis par une expérience consommée, je me soumettrai à la régle que j'ai établi. Ceux qui y

concourront, ne devront être ni plagiaires, ni chercher à expliquer, par de belles phrases, des choses qu'ils ne connoîtront pas parfaitement; c'est pourquoi je déclare que cet article a besoin, ainsi que le suivant, d'être traité par un praticien qui sera suffisamment éclairé de sa propre expérience. En attendant, je recommande, pour tenir lieu de ces bains, de suivre, ainsi que je l'ai fait, la méthode du médecin *Sanchez*, qui consiste à prendre des briqués presque rougies au feu, de les jeter dans de l'eau chaude, de les envelopper dans des serviettes trempées dans la même eau; de les mettre ensuite dans le lit de l'accouchée, à une petite distance des pieds, pour qu'elles ne la brûlent pas. On peut mettre depuis une jusqu'à cinq ou six de ces briques; l'état de la sueur servira de guide. La personne doit être, suivant la saison, médiocrement couverte jusqu'au col, et avoir même la tête enveloppée dans une serviette, de manière à ne laisser qu'une ouverture suffisante pour la respiration. Les serviettes qui enveloppent les briques, peuvent être mouillées plusieurs fois. Ces bains, ainsi dirigés, durent trois et même quatre heures. On doit les réitérer pendant quatre ou six jours consécutifs, suivant la force du tempérament, ayant grand soin de tenir la malade

pendant cet intervalle, dans un état presque continuel de légère moiteur ou transpiration. Voilà tout ce que je puis dire sur un excellent moyen curatif, duquel on pourroit souvent se servir avec succès, même dans les maladies chirurgicales.

Bains d'immersion.

Ce que j'ai à dire sur les bains d'immersion, se réduira à bien peu de chose, parce que je ne les ai vus employer que rarement. Cet article sera donc aussi imparfait que le précédent, en attendant que l'expérience de quelqu'un éclairé dans cette partie, le mette à même de nous dire ce qu'on peut obtenir par cette methode; je sais seulement qu'on l'emploie dans l'hydrophobie, et pour quelques maladies nerveuses; ils peuvent sans doute convenir dans d'autres cas. Ces bains consistent à plonger la personne subitement dans de l'eau froide de rivière, de mer ou autre, et de l'en retirer aussi-tôt. On doit avoir grand soin de la mettre ensuite dans un lit pour la faire transpirer. Je dirai cependant que ce moyen curatif est violent, et qu'on ne doit par conséquent l'administrer qu'avec l'assurance du succès.

Bains d'enveloppe.

C'EST un genre de bain nouveau, ou du moins qu'on n'a jamais employé que partiellement, et duquel on peut tirer beaucoup d'avantage, sur-tout dans les maladies aiguës. L'embarras dans lequel je me suis souvent trouvé pour faire préparer des bains, lorsque les moyens ou le logement du malade ne permettaient pas de les prescrire; plus que cela encore, la difficulté chez ceux même qui avaient tous les moyens pécuniaires, mais qui étant dans le délire, pouvaient se blesser, en se frappant contre la baignoire, ou bien qui pouvaient tomber en syncope pendant l'usage du bain, m'ont conduit à inventer ce genre de bain que je nomme d'*Enveloppe*, parce que ce mot rend bien l'idée de la chose. Les inconvénients que je viens de citer ont souvent forcé à renoncer aux bains, malgré tous les avantages qu'on en aurait pu tirer. Je rends celui-ci local ou général, suivant les circonstances, et sans déranger le malade de son lit. On peut ainsi le tenir dans le bain toute la journée, si on le juge nécessaire. Ce bain a un autre avantage, c'est qu'il peut être prescrit aux pauvres comme aux riches.

On m'objectera que depuis que la médecine est sortie de son berceau, on a enveloppé de compresses imbibées dans quelques décoctions, des membres blessés ou malades, et qu'on applique journellement des topiques sur le bas-ventre : cela est vrai ; mais ces fomentations locales ne sont employées que dans les maladies chirurgicales : ou bien si c'est dans quelques maladies internes, on se contente de mettre une petite compresse qui couvre à peine une partie du bas-ventre, souvent même on néglige de la contenir avec un bandage de corps ; au lieu que par ce bain tout le corps peut être enveloppé, ce qui produit l'effet d'un bain tiède continuel. On doit déjà sentir de qu'elle utilité cette nouvelle méthode peut-être dans plusieurs maladies aiguës, principalement dans celles qui sont inflammatoires.

Quoi qu'il en soit, je déclare que j'ai souvent obtenu les plus grands succès par ces bains d'*Enveloppe*. J'indiquerai la manière de les administrer; après quoi je déterminerai brièvement les circonstances dans lesquelles ils peuvent convenir.

On prend un morceau de flanelle, d'une dimension suffisante pour couvrir et envelopper tout le bas-ventre, de façon que les deux bouts puissent se croiser et être retenus par des

épingles ou par quelques points d'aiguilles. On trempe cette flanelle dans une décoction préparée, suivant la nature de la maladie qu'on veut combattre. On exprime bien la flanelle et on l'applique ou chaude ou tiède, ou quelquefois froide, sur les régions que je viens de nommer. On fait la même chose pour la poitrine et les extrémités, si l'état du malade l'exige. De cette manière, on lui procurera un bain d'autant plus efficace, qu'on peut le faire durer toute la journée, en mouillant de nouveau les flanelles, et cela, sans occasionner ni dérangement, ni embarras, ni dépenses. Au défaut de flanelle, on peut se servir de linges ou de serviettes, etc.; mais il faut avoir grande attention, sur-tout pendant les chaleurs de l'été, de retirer les compresses avant qu'elles ne soient tout-à-fait sèches, dans le cas où l'on ne voudrait pas en continuer l'usage; sans cette précaution, elles pourroient échauffer et produire quelquefois un effet opposé à celui qu'on desirait obtenir.

Quant aux circonstances dans lesquelles les bains d'*Enveloppe* peuvent convenir, j'ai déjà fait connaître leur utilité, lorsque le malade est trop faible ou trop accablé pour être porté dans un bain; lorsque les moyens ou la localité ne permettent pas de s'en procurer; lorsque le

délire empêche de placer le malade dans un bain comme on le voudrait; lorsqu'enfin on juge qu'un bain long-tems continué est nécessaire. Je dirai, de plus, que lors même qu'il n'y aurait aucun des obstacles que je viens de citer, les bains d'enveloppe conviendraient souvent mieux que les bains ordinaires. Par exemple, dans le cas d'une grande tension, de beaucoup de chaleur ou de sécheresse à la peau; dans les fièvres ardentes, sur-tout lorsque le bas-ventre est météorisé; dans les cas d'une grande irritation, quelle que soit la cause qui l'occasionne; enfin, lorsqu'on veut procurer une détente, rien de mieux que les bains d'enveloppe : une seule observation servira de preuve.

On avait, mal-à-propos, appliqué des vésicatoires à un enfant de neuf à dix ans, dans une maladie aiguë, accompagnée de mouvements spasmodiques et de délire, symptômes qui augmentèrent par l'effet de ce topique; l'irritation se porta avec violence sur les voies urinaires, l'érection étoit continuelle, et ce n'étoit qu'avec des douleurs extrêmes que le malade rendait les urines; sa voix étoit devenue rauque par les cris continuels qu'il faisait. Dans cette extrémité, on eut recours aux bains tièdes, mais il étoit impossible d'y contenir le malade, qui, dans son délire, malgré toute l'attention

des assistants, se meurtrissait, et tombait finalement dans des défaillances. Je lui prescrivis le bain d'*enveloppe*, à ma manière ; on y laissa le malade pendant deux jours de suite, ayant soin de mouiller les flanelles dans une décoction de plantes émolientes, deux ou trois fois toutes les vingt-quatre heures ; nous eûmes enfin la satisfaction de voir disparaître, peu à peu, ces symptômes effrayants, qui auraient infailliblement fait périr le malade. Je puis assurer qu'on obtiendra les mêmes succès, avec ce moyen curatif, qui n'entraîne après lui aucun des inconvénients, qui sont souvent inévitables dans l'administration des bains ordinaires.

Des lavements.

On peut bien dire que le lavement fait partie des remèdes généraux, car il n'est aucune maladie, où il ne puisse être administré; et dans l'état de santé, il convient très-souvent. Si on inférait delà qu'on en peut prendre en aussi grand nombre qu'on voudra, sans qu'il en résulte du mal, on se tromperait. Pour ce qui concerne les lavements simples, en cas de maladie, ou d'indisposition, il y a un symptôme assuré qui doit en déterminer l'usage, c'est la constipation et le sentiment d'une chaleur interne, principale-

ment dans les régions du bas-ventre. Ces circonstances indiquent le besoin qu'on a de ce moyen, sur-tout si ces accidents sont accompagnés de maux de tête. Alors il suffit d'en prendre un ou deux par jour.

On doit cependant s'écarter de cette règle dans les dissenteries; mais alors on ne donne que des demi lavements, et même des quarts de lavements, qu'on est quelquefois obligé de réitérer de deux en deux heures. Par ce moyen, on procure une espèce de bain local, qui, en rafraîchissant, dégorge les glandes nombreuses des gros intestins, détrempe, et adoucit les matières avant leur évacuation.

On peut diviser les lavements en quatre espèces; les rafraîchissants, les calmants, les adoucissants, et les irritants. Les premiers sont ordinairement composés d'eau tiède, ou d'une décoction de son; ils conviennent dans l'état de santé, et dans celui de maladie, quand on n'a d'autre intention que de rafraîchir, ou de faciliter l'évacuation des matières contenues dans les gros intestins.

Les lavements calmants, conviennent dans les maladies spasmodiques, ou lorsqu'on a sujet de craindre les convulsions; ils peuvent être composés avec toutes les plantes calmantes et antispasmodiques, telles que le pavot la fleur de camomille, etc., auxquelles on peut ajoûter,

suivant les circonstances, deux ou trois grains d'opium, ou du laudanum, à la dose d'un demi-gros, ou du camphre, à peu près à la même dose; je parle toujours pour une personne d'un âge mûr et d'une complexion ordinaire.

Les lavements adoucissants doivent être employés lorsque les matières ont une âcreté qui agace, irrite, enflamme, excorie l'intérieur des intestins. Ces accidents se font connaître ou par une chaleur brûlante, ou par des douleurs plus ou moins violentes dans ces parties, qui obligent le malade d'aller souvent à la garde-robe pour ne rendre que peu de matière et d'une mauvaise qualité, souvent ichoreuse, et sanguinolente, accidents qui constituent la dissenterie. C'est alors qu'il faut donner, de deux en deux heures, des demi et même des quarts de lavements adoucissants, qu'on modère ou augmente, suivant l'âge et la force du malade.

Cette méthode convient essentiellement lorsque la maladie est dans les gros intestins; c'est ce qu'on reconnaît en observant quel est l'endroit douloureux désigné par le malade; et, dans ce cas, il sent le besoin d'aller à la selle, immédiatement après avoir éprouvé une colique plus ou moins forte; si, au contraire, la maladie est dans les intestins grêles, il se passe un intervalle assez long entre l'instant de la douleur et la sensation du besoin d'évacuer.

Les lavements adoucissants se font avec les décoctions des plantes onctueuses et mucilagineuses, telles que la mauve, la guimauve, la graine de lin, etc.; on y ajoûte quelquefois de bonne huile d'olive, ou la moitié d'une chandelle de suif. La décoction de fraise de veau produit encore de bons effets.

Les lavements irritants doivent être employés avec beaucoup plus de circonspection; car ils peuvent occasionner des inflammations dans les intestins, sur-tout lorsque ces parties y sont disposées. Ce n'est que dans la supposition qu'on soit très-assuré que le contact des remèdes irritans n'occasionnera pas cet accident, qu'il est permis de les employer. Il faut donc bien calculer la force du remède, sur le dégré d'inertie, sur le plus ou le moins de sensibilité des intestins, et sur l'abondance des matières excrémentielles dont ils peuvent être abreuvés et obstrués. Une demi-once de sel ordinaire, mise dans un lavement adoucissant, a quelquefois occasionné des douleurs considérables, tandis que dans d'autres moments, j'ai vu les lavements les plus âcres, tels que ceux préparés avec la décoction de tabac, ne produire aucun effet. Il est en conséquence important de faire connaître généralement les signes qui indiqueront l'instant favorable pour l'administration de ce remède quand il est irritant.

Lorsque la nature languit, et qu'il n'y a pas de chaleur; lorsqu'il y a une inertie bien marquée dans les intestins; ou lorsque des maux de tête violents annoncent que la circulation du sang se porte, avec trop de force, vers les parties supérieures, s'il n'existe pas de maladie inflammatoire, on doit avoir recours aux lavements irritans.

Ils conviennent aussi aux noyés, et dans les maladies soporeuses. Dans l'apoplexie, il faut se hâter d'y avoir recours. Ils conviennent même dans l'apoplexie sanguine, tandis que les vomitifs produisent des effets funestes, ainsi que je l'ai dit, lorsque j'ai traité cet article; quoique je ne sois pas de l'opinion de ceux qui veulent toujours expliquer la manière dont agissent les remèdes, il me semble cependant qu'on peut facilement concevoir pourquoi les lavements irritants doivent produire dans ce cas de meilleurs effets que les vomitifs. Ceux-ci font porter le sang avec violence vers le cerveau, dont l'engorgement subit est la cause de la maladie, au-lieu qu'en produisant une irritation vers les parties inférieures du ventre; les humeurs seront sollicitées de s'y porter; les gros intestins étant d'ailleurs débarrassés, le sang qui refluait vers le haut, pourra, peu à peu, circuler et se transporter plus facilement vers le bas. De cette

manière, l'engorgement de la tête doit nécessairement diminuer.

Voici la force graduelle des lavements irritants qui sont les mêmes que les purgatifs. Le plus léger se fait en ajoûtant à l'eau simple, ou à une légère décoction émoliente, une demi-once de sel commun, ou de sel d'epsom, ou de lorraine, ou de glauber; je parle toujours d'une personne dans l'âge mûr et d'une complexion ordinaire. Le second dégré est lorsqu'on ajoûte au précédent des feuilles de séné, ou du catholicum à la dose d'une once. Viennent ensuite les plus forts lavements qu'on puisse employer, qui se font avec le vin émétique, ou le tabac; mais il faut, d'avance, être assuré de leurs effets; car ils peuvent occasionner des superpurgations, des inflammations, la gangrène même des intestins, et la mort. Je n'ai été que trop souvent témoin de pareils événements.

Des Tisanes.

Quoique l'étymologie du mot tisane ou ptisane, vienne du grec, et qu'il signifie, ou orge mondée, ou bouillon d'orge; nous devons aujourd'hui comprendre, par cette dénomination, toutes les boissons aqueuses et composées qu'on fait prendre, en assez grande quantité, dans le

courant de toutes les indispositions, ainsi que dans les maladies, afin de réparer ce qu'on rend les différentes sécrétions ; car, dans ces moments elles sont ordinairement beaucoup plus considérables que dans l'état de santé. Ainsi nous mettons la limonade, l'orangeade, les syrops délayés dans de l'eau froide ou chaude, le petit lait, l'eau simple même, dans la classe des tisanes. La base de tous ces remèdes est toujours le grand délayant, le grand dissolvant, enfin le remède par excellence, l'*eau*.

Je ne conçois pas comment un praticien, à sa première entrevue avec un malade, peut ne pas lui prescrire une boisson analogue à son indisposition, ou à sa maladie. Il est vrai que cette faute se commet plus souvent dans le pays qui nous avoisinent vers le nord que dans celui-ci. Qu'on se persuade donc, que dans toutes les maladies, dans toutes les indispositions, même dans l'hydropisie, la première chose à laquelle un médecin doit songer, c'est la boisson en forme de tisane, comme servant de véhicule non-seulement aux remèdes, mais encore à l'humeur morbifique, quelle qu'elle soit ; afin que la nature, qui travaille toujours à se débarrasser de tout ce qui peut lui être nuisible, puisse plus facilement faire ses opérations.

Je distingue huit sortes de tisanes. Les acidu-

lées ou antiputrides, les délayantes et rafraîchissantes, les froides, les diurétiques, les adoucissantes, les sudorifiques, les pectorales, et les incrassantes. Elles ne sont cependant pas tellement différentes entr'elles, qu'une ne participe pas des vertus de l'autre. Celui qui saura administrer ces remèdes à propos, quoiqu'ils paraissent bien simples, guérira, ou pour mieux dire, mettra la nature à même de guérir presque tout ce qui est guérissable. Il est donc important que j'entre dans quelques détails sur chaque espèce de tisanne en particulier.

Tisane acidulée.

Celle-ci convient, lorsqu'il y a abondance d'humeurs, accompagnée de fièvre, de beaucoup de chaleur et d'une grande soif; elle est contraire lorsqu'il y a de la toux, ainsi que dans les maladies de poitrine. L'abondance des humeurs se reconnaît à la langue et aux yeux, qui sont fort chargés. La chaleur de la saison, ainsi que celle de la peau, obligent souvent d'avoir recours aux tisanes de ce genre; elles conviennent admirablement lorsque le malade se plaint d'une soif que rien ne peut étancher. Avec ces seuls indices, on peut administrer en abondance les tisanes acidulées, quoiqu'on ne

sache pas encore de quelle nature sera la maladie dont on est menacé; s'il arrive qu'elle soit de la nature des fièvres humorales, bilieuses, ou putrides, on trouvera dans ce remède le vrai spécifique pour s'opposer à la tendance que toutes les humeurs ont vers la dissolution, et souvent il pourra seul suffire pour parvenir à la guérison; mais il est très-contraire lorsque le malade est menacé ou attaqué d'une maladie exanthémateuse, à moins que les symptômes, sur-tout la soif et la chaleur ne soient portées à un dégré extrême. Alors les acidulés en tisane pourront être employés, non pas pour guérir la fièvre, qui est très-nécessaire pour l'éruption de l'humeur vers la peau, mais pour la modérer, jusqu'à ce qu'elle soit ramenée au point nécessaire; car le trop, comme le trop peu de chaleur, empêche la nature de faire ses opérations; la grande science du praticien est de maintenir ou de ramener la fièvre au dégré nécessaire. Cette espèce de tisane ne convient pas d'avantage dans les affections de poitrine; elle exciterait une toux sèche, incommode; elle empêcherait l'expectoration, qui est la seule voie convenable dans ces maladies pour évacuer l'humeur morbifique. J'observe ici que plusieurs écrivains ont voulu blâmer cette dernière expression à laquelle je reviens souvent; ils ont

eu grand tort, car aucune autre ne peut mieux rendre la chose.

Les boissons ou tisanes acidulées se font essentiellement avec les jus de citron, de limon, ou d'orange. L'acide qu'on retire de ce dernier fruit, est infiniment plus doux; et il porte avec lui une qualité anti-spasmodique, de manière qu'on peut le prescrire avec assurance aux personnes qui ont les nerfs très-irritables. Les autres acides végétaux doivent, dans cette circonstance, être employés avec beaucoup plus de circonspection, quoiqu'édulcorés, avec suffisante quantité de sucre. Lorsqu'on a lieu de craindre l'agacement des nerfs, il est bon de faire bouillir l'eau avec le jus de citron ou d'orange, et d'avoir soin d'ôter la fine écorce de ces fruits. Cette tisane se fait encore avec les différents syrops composés de fruits acides, tels que la groseille, la framboise, la cerise, le vinaigre.

Au défaut de tous ces objets, on peut faire une bonne tisane acidulée avec l'esprit de vitriol : on en met quelques gouttes dans une pinte d'eau sucrée, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à donner à cette boisson une agréable acidité. C'est ce qu'on appelle *tisane acidulée minérale*, elle peut même être employée de préférence chez les personnes qui ont

un tempérament robuste et les nerfs peu irritables, et lorsque les humeurs ont une trop grande tendance vers l'alkalescence ou corruption. Qoiqu'on en dise, il faut conserver cette manière de s'exprimer, si on veut s'entendre; et malgré cela, être persuadé que tant que nos humeurs sont en circulation; il ne peut y avoir de vraie corruption, car la mort préviendroit cet accident : c'est ce que j'expliquerai quand je parlerai de la fièvre putride.

Il nous reste à dire un mot d'une tisane acidulée, dont les vertus ne sont point équivoques, lorsqu'il est question de calmer, de rafraîchir, et de résister à la trop grande alkalescence des humeurs; c'est le petit lait, duquel on ne peut trop, recommander l'usage dans ces cas.

Tisane délayante et rafraîchissante.

Le nom de cette tisane annonce assez son utilité. Elle convient parfaitement toutes les fois qu'il n'y aura pas une grande soif, occasionnée par la violence de la fièvre ou par la chaleur de la saison; et lorsqu'il n'y aura pas un dérangement notable dans les organes de la digestion, par faiblesse ou par relâchement. C'est proprement celle-ci qui dispose et prépare

les humeurs pour la coction. Ainsi, lorsqu'il n'y aura qu'une simple indisposition, qui ne présentera aucun caractère distinct de maladie, on pourra recourir à cette tisane, en attendant que la nature indique ce qui lui manque, et dequelle manière elle veut être secondée. Les remèdes qui entrent dans la composition de cette tisane, ne pourront jamais déranger le cours des maladies; elle se fait avec la réglisse, qui donne un goût agréable, en poussant les humeurs légèrement à la peau, ce qui prouve sa qualité un peu échauffante. Les autres ingrédiens qui peuvent entrer dans sa composition, sont l'orge, le chiendent, la racine de guimauve, la bourrache, la pariétaire, la mauve, ainsi que toutes les plantes de cette classe, qui n'ont pas de vertus très-actives.

On doit regarder aussi comme une excellente tisane délayante les bouillons aux herbes, qui, avec beaucoup de raison, sont en grand usage à Paris; car ils conviennent parfaitement dans les indispositions, et lorsqu'on ne peut pas encore connaître si on n'est pas au moment d'essuyer une maladie; ou quand on veut simplement délayer les humeurs pour être évacuées. Ces bouillons se font avec la bourrache, le cerfeuil, l'oseille, la laitue, la bette-blanche, qu'on fait cuire en marmelade, en y ajoûtant une petite

tranche de veau, ou un quartier de volaille; ou, à leur défaut, un peu de beurre : on doit y mettre quelques grains de sel pour ôter la fadeur : ensuite, on passe cette décoction en écrasant les herbes. On peut prendre jusqu'à deux pintes de ce bouillon dans le courant de la journée, si l'estomac peut supporter cette quantité de boisson : rien ne prépare mieux les humeurs pour être évacuées, ou par haut ou par bas, suivant l'indication de la nature; et si l'indisposition se change en maladie, les bouillons, bien loin d'avoir dérangé les opérations de la nature, les auront facilitées, et le praticien observateur, ne tardera pas à connaître quel est l'ennemi qu'il aura à combattre. L'eau ou la décoction de poulet doit aussi être considérée comme une très-bonne tisane du genre de celle dont je parle; il est bon d'y ajoûter l'une ou l'autre des plantes que je viens de citer.

Tisane froide.

Celle-ci ne convient presque jamais dans les pays septentrionaux auxquels cet ouvrage est destiné; mais très-souvent dans les contrées du midi, où même on fait boire les malades à la glace : cela se pratique davantage au-delà du cercle dans lequel nous

devons nous restreindre pour notre médecine-pratique. Je me contenterai de dire qu'en Italie, j'ai souvent guéri avec des boissons froides, des maladies qui présentaient les symptômes les plus violents et les plus effrayants. Lors donc qu'il y aura une chaleur excessive dans tout le corps, comme dans les fièvres ardentes, (qui sont aussi communes dans les régions qui nous avoisinent vers le midi, qu'elles sont rares dans celles qui tirent vers le nord), rien de mieux que les boissons froides, et même à la glace. Je citerai, à ce sujet, mon expérience particulière. Une épidémie terrible s'était manifestée dans la partie de l'Italie que j'habitais, occasionnée par des travaux considérables qu'on avait fait pendant les chaleurs de l'été, pour saigner des terres marécageuses; les ouvriers qui y avaient travaillé en étaient principalement victimes. Après trois ou quatre jours d'une fièvre des plus violentes, le corps se couvrait d'exhanthêmes, et ils mouraient. Nous n'avions pas encore pu fixer le traitement convenable pour opposer à cette cruelle maladie. Dans une telle perplexité, et dans la crainte de donner quelques remèdes contraires, je me bornai à seconder la nature, en faisant boire aux malades une quantité considérable de lait d'amendes léger et sucré, rafraîchi dans de l'eau de fontaine.

Comme la chaleur du corps et la soif étaient extrêmes, ils demandaient et prenaient cette boisson avec le plus grand plaisir, on peut même dire avec avidité, à ma grande surprise; presque tous guérirent en huit ou neuf jours de tems.

Dans une autre circonstance, il parut une autre maladie, du genre des inflammatoires; celle-ci attaquait les enfants qui n'avaient pas atteint l'âge de puberté. Les enfants des riches qui étaient traités par les médecins les plus expérimentés mouraient, ceux des pauvres guérissaient. Je fis part à mes confrères que j'allais faire des recherches sur la manière dont ceux-ci gouvernaient leurs enfants. Nous savions que tous, par un espèce d'instinct, qui depuis long-tems ne me surprend plus, désiraient ardemment boire de l'eau fraîche. Les médecins la refusaient; ils auraient cru tuer leurs malades; les pauvres guérissaient; parcequ'ils en buvaient à volonté. Nous profitâmes de la leçon et nous obtînmes les mêmes succès.

Ces faits de pratique feront suffisamment connaître les circonstances dans lesquelles cette boisson pourra convenir. J'ajoûterai cependant qu'à moins qu'une épidémie régnante ne vienne éclairer le praticien, il faudra être très-circonspect sur l'administration des tisanes froides;

car si elles étaient données mal-à-propos, la mort en serait la suite. C'est à ceux qui décriront les maladies en particulier, à bien faire connaître les signes qui annonceront qu'elle doit être ordonnée ; et s'il y a dans nos régions méridionales, comme je n'en doute pas, des maladies endémiques, qui nécessitent ce remède, ce sera aux praticiens de ces contrées à le faire connaître dans un ouvrage supplémentaire, ainsi que je l'ai dit dans le plan que j'ai donné, et dont l'utilité se bornera aux limites que la maladie a fixé.

On peut ranger dans la classe des tisanes froides, l'eau fraîche, l'eau à la glace, le lait d'amande, celui qu'on fait aves les quatre semences froides, l'une et l'autre édulcorées avec du sucre. Le syrop de nénuphar, délayé dans de l'eau fraîche, ainsi que le petit lait, doivent de même être rangés dans cette classe.

Tisane diurétique.

Cette espèce de tisane convient dans toutes les hydropisies, dans les maladies des voies urinaires, et lorsque la nature choisit cette voie pour se débarrasser de l'humeur morbifique. Je ne puis me dispenser de faire observer ici, combien est faux le préjugé de certains pra-

ticiens, qui se sont imaginés de ne donner que très-peu, ou même point du tout à boire aux hydropiques; j'ai vu de ces infortunés qu'on laissait presque mourir de soif. Qu'on se persuade donc, que, dans cette maladie, on doit boire, non point avec une sorte d'abondance, mais suffisamment pour étancher la soif, et même pour solliciter et agacer les voies urinaires. Par le moyen des tisanes diurétiques, on obtiendra souvent des effets surprenants. Le plus grand nombre des hydropiques que j'ai guéri, l'ont été par ce remède, aidé de quelques purgatifs drastiques; l'expérience nous ayant démontré que c'est ou la voie des selles, ou celle des urines, souvent toutes deux, que la nature prend pour se débarrasser de cette quantité de fluide, dont elle se trouve surchargée.

Je n'entrerai dans aucun dérail sur l'usage qu'on doit faire de cette espèce de tisane dans toutes les maladies des voies urinaires, il n'entre pas dans mon plan d'en traiter. Mais lorsque la nature charie, par cette évacuation, les humeurs morbifiques et hétérogènes, soit en cas de maladie, ou en cas d'une simple indisposition; on s'en appercevra par les urines, alors fort chargées, et colorées, dans lesquelles se forme un nuage très-épais, qu'on nomme *énéorème*, ou un sédiment encore plus épais, qu'on appelle

hypostase. Il faut observer que ni l'un ni l'autre ne paraissent que quelques heures après avoir rendu l'urine; et s'ils n'ont pas lieu, c'est signe que la maladie n'est pas encore à sa fin.

Quelquefois l'urine est tellement chargée de parties hétérogènes, qu'elle cause des cuissons plus ou moins fortes en passant par le canal de l'urètre, ce qui est un fort bon signe dans toutes les maladies en général. Le médecin peut alors en annoncer l'heureux dénouement; mais il faut se hâter de prescrire les tisanes diurétiques, qu'on doit légèrement adoucir avec quelques plantes mucilagineuses, telles que la racine de guimauve, etc.

Ces tisanes se font avec toutes les plantes diurétiques, qu'on ne doit cependant employer que suivant leur dégré de force, et à proportion de l'effet qu'on veut produire. Ainsi, dans l'hydropisie anasarque et ascite, il faut donner la préférence aux plus fortes, telles que le porreau, l'oignon, l'asperge, le fraisier, le persil, le genest, la graine de genièvre, l'oignon de scille, l'oxymel scillitique, etc. Lorsqu'on ne doit administrer que des diurétiques légers, on a recours au chiendent, à la pariétaire, à la pimpernelle, à l'aigremoine, etc., auxquels on peut associer quelques plantes légèrement adoucissantes. A toutes ces tisanes on peut ajoûter

de vingt à quarante grains de sel de nitre par pinte de liquide. Il est bon d'être prévenu que ce remède, quoique donné à petite dose, occasionne quelquefois un agacement à l'estomac ou à ses orifices; alors il faut le retrancher au plûtôt.

Tisane adoucissante.

Par sa dénomination, on comprend facilement l'usage de la tisane adoucissante. Elle convient donc lorsqu'il y a une humeur âcre à corriger; et, si cette qualité vicieuse est assez forte pour occasionner la fièvre, cette tisane en tempérera l'ardeur. Elle est parfaitement indiquée dans les maladies dartreuses, dans les diarrhées qui sont occasionnées par l'âcreté irritante des matières, et qui mènent à la dissenterie. Elle convient encore lorsque les crises des maladies se font par les voies ordinaires, et quand l'urine est imprégnée d'une quantité si considérable de l'humeur morbifique, qu'elle occasionne des cuissons dans le canal de l'urètre. Il est très-important alors de délayer cette humeur irritante dans un plus grand véhicule, auquel il est bon de donner une vertu adoucissante : c'est par cette raison qu'elle est parfaitement indiquée dans les gonorrhées.

Elle se fait ordinairement avec les feuilles et

la racine de guimauve, qui est une plante très-adoucissante. La graine de lin, le riz, la mauve, le bouillon-blanc, la gomme arabique, etc., etc., rempliront à-peu-près les mêmes vues. On augmente la quantité de la boisson à proportion de l'âcreté et de l'ardeur de la fièvre, ayant cependant grand soin de consulter les forces de l'estomac, pour ne point le surcharger de cette tisane qui devient quelquefois difficile à digérer.

Tisane sudorifique.

La tisane sudorifique est beaucoup plus souvent nécessaire dans nos régions septentrionales, que dans celles du midi; par la raison que, dans ces dernières, les chaleurs de l'atmosphère étant plus uniformes, l'humeur de la transpiration sera rarement répercutée; ou si cet accident arrive, une nouvelle transpiration plus forte réparera le défaut de la précédente. Au-lieu que dans les températures variables de notre partie septentrionale, il y a très-souvent des suppressions de transpiration, qui nécessitent les tisanes sudorifiques, entr'autres les préparations avec la fleur de sureau. Cette plante se trouvant en abondance dans ces climats, nous donne une preuve de plus que la nature a par-tout placé avec sagesse le remède à côté du mal. Ce n'est point

la première fois que j'en ai fait la réflexion. S'il est évident que chaque pays produit les alimens qui conviennent le mieux à ses habitans, pourquoi n'y trouverait-on pas aussi les remèdes convenables à leurs maladies? Il ne s'agit que de les connaître. Des sociétés savantes ont donné pour programme, de désigner les plantes indigènes qui pourroient suppléer aux exotiques; j'ignore si ce but a été bien rempli: mais je suis persuadé que si nos plantes médicales étoient mieux soignées et mieux étudiées, on pourrait se dispenser d'avoir si souvent recours à celles que nous nous procurons des pays lointains.

Je citerai au sujet des plantes indigènes sudorifiques une observation. En Italie, ni moi, ni mes confrères, ne faisions presque jamais usage des préparations de sureau. Lorsque je fus de retour dans nos climats septentrionaux, je m'apperçus que les praticiens de ces pays en faisaient un usage très-fréquent; je crus d'abord que l'habitude avait amené cette méthode, plus que la nécessité; je ne tardai pas à être désabusé, et à m'apperçevoir, qu'en Italie, où cette plante est assez rare, elle n'est pas d'une utilité si générale qu'en Allemagne où la nature l'offre avec profusion.

Je voudrais que les médecins, aussi bien que le public, fussent persuadés, que, dans nos régions

du nord, le plus grand nombre des maladies vient du défaut de transpiration, ou bien de transpirations répercutées. Les personnes qui se livrent à des travaux pénibles, et qui transpirent beaucoup, devraient avoir toujours une vérité présente à la mémoire; ils emploieraient tous les moyens qui seraient en leur pouvoir, pour ne point laisser sécher, sur le corps, leur linge, lorsqu'il est imprégné de sueur; et ceux qui n'auraient pas le moyen d'en changer, auraient la précaution de bien se couvrir, afin que le linge pût se sécher peu-à-peu sur la peau. Pour cela ils se tiendraient en action, ou continueraient à marcher. Ils éviteraient par ce moyen un ressentiment de frisson, qui annonce, d'une manière évidente, que la transpiration vient d'être répercutée; et si cela arrivait, rien de mieux que de se remettre aussitôt en mouvement, pour procurer une nouvelle transpiration, qu'il faudrait mieux soigner que la précédente.

Ces suppressions doivent être considérées comme principales causes des maladies qui règnent toujours dans les armées; on pourrait au moins prévenir une partie de ces accidents, en faisant connaître ce danger aux soldats, qui, malheureusement, le méprisent, parcequ'ils sont habitués à en braver beaucoup d'autres, qui sem-

blent plus évidents, mais qui sont moins meurtriers.

Je ne puis me dispenser de dire ici, qu'en général, nos habillements ne conviennent pas à nos climats: l'été, pendant la chaleur du jour, on est brûlant, souvent tout en sueur, l'habillement le plus léger paraît une surcharge. Un orage, ou le moindre vent du nord, surtout vers le soir, rafraîchit le tems, la transpiration est supprimée ou répercutée, et on est tout transi de froid.

L'hiver, on se tient dans un appartement bien échauffé, avec la même quantité d'habits qu'on porte lorsqu'on se promène en plein air à la gelée: il serait facile de remédier à ces inconvenients: en adoptant un costume plus convenable à nos usages, à nos habitudes, et surtout à notre climat, et qui ne gênât que le moins possible, les mouvements et les fonctions de notre corps.

Les tisanes sudorifiques conviennent encore dans toutes les maladies qui font leurs crises par la transpiration; mais alors on doit avoir grand soin de ne point les faire trop fortes. Sans cela elles deviennent échauffantes et augmentent la fièvre au-delà du point nécessaire pour opérer la coction des humeurs et leur expulsion au-dehors. Ceci doit être bien observé et suivi dans

dans toutes les maladies exanthémateuses, afin que l'éruption, qu'on doit regarder comme une dépuration, soit des plus parfaite.

On ne peut trop recommander l'usage de ces tisanes aux femmes en couche, sur-tout si elles ne nourrissent pas. Je me réfère à ce que j'ai dit à ce sujet, en parlant des bains de vapeurs.

Les tisanes sudorifiques se font, en premier lieu, avec une légère infusion de fleurs de sureau, auxquelles on doit donner la préférence sur les autres sudorifiques, à moins qu'on ne veuille produire un effet moins sensible : alors on emploie la racine de scorsonnère, la scabieuse, la sauge, la graine de genièvre, le chardon-béni, la racine de bardane, etc. Je ne parle pas des bois sudorifiques, servants pour les décoctions, lesquels ne peuvent être rangés dans la classe des tisanes, ni des remèdes généraux.

Tisanes pectorales.

Dans toutes les affections de poitrine, la tisane pectorale est indiquée, cependant cette indication n'est pas toujours suivie. On doit, sans doute, être surpris qu'on fasse encore des fautes sur un point de la médecine aussi simple et aussi avéré.

Je citerai à ce sujet un fait qui m'est toujours resté présent à la mémoire. Je fréquentais une Université étrangère très-renommée ; un des professeurs étoit le médecin de l'hôpital du lieu. Il m'engagea à assister à sa visite, pour me faire voir, disoit-il, une maladie inflammatoire qu'il traitait par le moyen de l'air fixe tiré de l'acide du citron : ce remède devait être infaillible ; il faisait prendre toutes les heures à la malade une cuillerée à bouche du jus de ce fruit.

Quel fut ma surprise lorsque je vis qu'il était question d'une jeune fille de vingt-un ans, d'une figure intéressante, et qui étoit attaquée d'une fluxion de poitrine. Ce ne fut point sans peine que je reconnus la maladie, parce que les symptômes n'avaient pas pu se développer par cette horrible manœuvre.

Le défaut de respiration et d'expectoration, mettaient la malade dans un état affreux ; ces accidents étaient considérablement augmentés par l'acide du citron. Comme je n'avais été appelé que pour admirer et non pour dire mon opinion, je ne pus que présenter modestement mes craintes sur ce moyen ; mais je parlais à un professeur d'Université, enthousiasmé de son nouveau remède.

Je hasardai cependant de demander s'il ne

prescrivait pas aussi une tisane pectorale, puisque la maladie étoit évidemment une fluxion de poitrine. Il me repondit que non : il s'informa à une des sœurs de l'hôpital de ce qu'on donnoit à boire à cette malade ; de l'eau avec du vin, répondit-elle.

Inquiet sur le sort de cette jeune personne, je promis au professeur que je reviendrais le lendemain voir le succès de l'air fixe. Je trouvai tous les symptômes de la veille infiniment augmentés, et la malade dans un état désespéré ; le professeur convint alors qu'il étoit urgent de suspendre l'usage du jus de citron, et dit qu'on lui fît prendre de la tisane pectorale.

Avant la fin de la visite, je retournai encore vers le lit de cette infortunée ; je la trouvai expirante et dans les convulsions. J'appelai le professeur, qui accourut, avec toutes sa suite, et la jeune personne mourut à nos yeux.

Ce n'est point un soi-disant médecin, ni un praticien de village, mais un professeur d'une célèbre Université, qui commettait des fautes aussi graves. D'après cela, que peut-on craindre des autres!

Il ne doit donc plus paraître étrange que je répète ici un précepte de médecine aussi simple ; en disant que, dans toutes les affections de poitrine, il faut d'abord prescrire la tisane pecto-

rale. Qu'on se souvienne, d'ailleurs, que tout cet ouvrage, s'il est publié suivant le plan que j'en ai donné, est essentiellement destiné à ceux qui entrent dans la carrière difficile de l'art de guérir; mon intention est qu'il leur serve de point de réunion, pour se guider dans leur pratique, et afin qu'ils se tranquillisent sur l'ignorance dans laquelle ils peuvent se trouver des différents systêmes embrouillés, incohérents, contradictoires, qui fourmillent dans les auteurs et dans les écoles de médecine.

Je leur dirai donc, au sujet de la tisane pectorale, qu'elle seule pourra suffire pour la guérison de plus de la moitié des affections de poitrine; et qu'il sera toujours mieux, dans les cas douteux, de se borner à cette seule tisane, que de donner des remèdes incertains.

On entend par affection de poitrine les pleurésies, les péripneumonies, les rhumes, les fièvres catharales, l'hémoptisie, la phthisie pulmonaire, et toutes les plaies de cette partie du corps. La tranquillité physique et morale, un régime convenable, la saignée, lorsque la respiration est gênée, et les tisanes pectorales chaudes, ou au moins tièdes, sont les premiers remèdes indiqués, afin d'obtenir une légère moiteur sur toute la superficie du corps; ils doivent quelquefois être secondées par un look

adoucissant ou incrassant, et quelquefois incisif; par ces moyens on obtiendra la guérison des maladies de poitrine qui en sont susceptibles.

Les tisanes pectorales se font avec les figues, les raisins secs, les jujubes, les dattes; c'est ce qu'on appelle les fruits pectoraux. Les plantes usuelles pour cette tisane, sont le capillaire, le lierre terrestre, le pied-de-chat, le tussilage, la pulmonaire, le bouillon-blanc, etc., ainsi que toutes les plantes rapportées dans la classe des pectorales; on doit toujours avoir soin de les édulcorer avec de bon miel ou du sucre. On fait aussi des bouillons pectoraux avec le choux rouge, le navet et le poulmon de veau, auquel on ajoûte un peu de sel.

Je ne puis me dispenser de dire ici, que c'est à tort que plusieurs praticiens prescrivent des tisanes avec l'orge crud, ou préparé, pour la guérison des rhumes ou fievres catharales; ces maladies viennent toujours de suppression de de la transpiration; les plantes pectorales sont chaudes et la rétablissent; l'orge est froid et l'empêche : c'est pourquoi cette graine convient dans la pleurésie et dans la péripneumonie, si la fièvre est trop forte et lorsqu'il y a une chaleur brûlante dans toute l'habitude du corps; et quand la nature, ou pour mieux dire la violence de la fièvre est ramenée au point né-

cessaire pour opérer la maturité de la maladie, et la coction des humeurs; il faut revenir à l'usage des tisanes pectorales, qui conviendront alors pour obtenir la guérison.

Tisane incrassante.

Celle-ci convient lorsqu'il y a âcreté dans les humeurs; lorsque le corps est épuisé, et qu'on a lieu de craindre le marasme. Elle convient encore aux personnes qui ont la poitrine foible, et qui sont menacés de la phthisie pulmonaire; ou lorque l'amaigrissement du corps rend la fibre trop sèche et le genre nerveux trop irritable : elle est nécessaire dans les diarrhées et dans les dissenteries.

Cette tisane se rapproche beaucoup de l'adoucissante. Sydenham nous a donné sa décoction blanche, qui est une très-bonne tisane incrassante; on la fait avec la mie de pain blanc, la râpure de corne de cerf, et du sucre, auxquels on ajoûte un peu de canelle, lorsque l'absence des symptômes inflammatoire en permettent l'usage. Les autres tisanes incrassantes se font avec le riz, l'orge, les bouillons de tortue; ceux de veau et de poulet, doivent aussi être considérés comme des tisanes incrassantes.

De l'Opium.

L'opium, le quinquina, les vésicatoires, desquels il nous reste à parler, n'ont jamais été compris dans la classe des remèdes généraux; mais puisqu'ils sont employés, quoique souvent à tort, dans le plus grand nombre des maladies, je ne vois pas pourquoi on leur refuserait cette distinction, sauf à les réduire à leur vraie utilité.

On sait à présent que l'opium, tel que nous l'employons, est un extrait des pavots qui croissent en Egypte et dans plusieurs autres parties de la Turquie, où ils ont apparemment beaucoup plus de vertus que dans nos climats. Triller dit que le meilleur se tire en faisant une incision à cette plante, lorsqu'elle est encore sur pied. Je n'entrerai dans aucun détail sur la manière dont ce remède agit dans le corps humain pour calmer les douleurs et procurer le sommeil. Dans un ouvrage de pratique, tel que celui-ci, on doit se contenter de la réponse de Molière, *quia habet virtutem dormitivam*; c'est tout ce qu'il nous faut savoir. Je laisse les amateurs d'hypothèses faire des conjectures à perte de vue, pour savoir comment l'opium opère sur le principe des nerfs; comment il produit l'ivresse; si c'est à l'acide, à un sel es-

sentiel particulier, ou à sa partie sulphureuse, qu'on doit ces effets.

En pratique, il faut se contenter des faits reconnus par l'expérience. J'ai déjà déclaré que c'étoit le seul moyen de former des médècins bons praticiens; c'est aux chymistes à faire des recherches sur les principes élémentaires des mixtes, même sur leur manière d'agir dans le corps humain; que le médecin n'adopte que ce qui sera avéré; sans quoi chacun, en son particulier, se croira en droit de faire des épreuves et des expériences, ce qui mettra la vie des hommes à la merci des préjugés et de l'ignorance, au grand détriment de l'art médical.

Je dirai donc que l'opium est un des grands remèdes de la médecine, mais dangereux entre les mains des ignorants; c'est sans doute encore parce que l'effet en est prompt, qu'on n'a pas osé l'employer aussi souvent qu'il aurait dû l'être. Je conçois en effet qu'un jeune médecin, qui n'a jamais été guidé dans sa pratique, doit manquer de fermeté pour prescrire un remède qui a la réputation de fixer les humeurs et d'être un vrai poison. Après une grande agitation ou une douleur insupportable, si en hasardant d'en prescrire une légère dose, il procure du calme et du sommeil à son malade, il craindra que

ce ne soit celui de la mort, ou croira avoir fixé l'humeur morbifique sans retour.

Il est donc important de rectifier les préjugés qui ont empêché jusqu'à présent qu'on tirât de ce remède tout l'avantage que l'humanité peut en attendre, et de faire connaître les indices qui annonceront qu'on peut l'employer avec assurance et succès.

Il suffira pour cela d'établir un seul principe, et le voici : *quand il y a douleur, ou agitation, ou tensions violentes, ou insomnie; sans inflammation et sans excès de chaleur, ce sera le cas de donner l'opium, ou ses préparations, à une dose convenable.*

J'entends par ses préparations, le laudanum liquide de Sydenham, les pillules de Cynoglosse, les syrops de diacode, de pavots blancs et rouges. Ces trois derniers ne sont pas faits avec l'opium, mais avec nos pavots indigènes, qui agissent de la même manière, quoiqu'avec moins d'énergie.

Voilà donc le grand principe établi pour l'administration de ce remède; mais qu'on fasse bien attention à l'exception, qui consiste à le rejetter lorsqu'il y a grande chaleur ou inflammation. C'est pourquoi il serait très-contraire dans les fluxions de poitrine, et autres maladies inflammatoires. Les vrais calmans alors sont les tisanes

et la saignée, en suivant les règles que j'ai établies à leur sujet. Il est certain que dans ces cas l'opium, non-seulement ne calmerait pas, mais augmenterait tous les accidents. Dans les maladies de poitrine, il empêcherait l'expectoration; il arrêterait la marche des autres, et tuerait le malade.

Si, au contraire, les forces vitales étaient languissantes, au point d'avoir besoin d'une augmentation d'action, et que cet état fût accompagné de douleur; ou s'il y avait une contraction nerveuse spasmodique, qui est toujours douloureuse; enfin, s'il y avait insomnie, il faudrait recourir à l'opium ou à ses préparations. Ainsi, dans la même maladie, ce remède peut-être bon et mauvais; mais en prenant pour guide la règle que j'ai établie, on ne se trompera pas; et lorsqu'on le donnera à propos, bien loin de fixer les humeurs, il procurera une douce agitation, le pouls reprendra de la vigueur, le calme succédera à l'orage, un sommeil doux sera l'avant-coureur d'une détente générale et d'une transpiration plus ou moins forte, qui assureront que le remède a rendu la vie au malade, ou du moins l'aura rendue aussi agréable, que peu de moments auparavant elle étoit dificile à supporter.

Il est encore important de savoir que dans

toutes les maladies, si les douleurs et l'agitation sont portées à un tel point qu'on aurait lieu de craindre pour la vie du malade, alors aucune considération ne doit plus arrêter; il faut calmer: l'opium doit être donné avec assurance, et on en obtiendra des effets surprenants.

On doit aussi être instruit qu'il y a des tempéramens qui ne peuvent souffrir l'opium, ni aucune de ses préparations. Il est bien difficile de reconnaître les signes qui annoncent cette disposition. J'ai cependant observé que ces personnes étaient d'un tempérament sec ou échaufé. Ce remède alors ne les fait point dormir, mais il les abasourdit tellement, qu'ils ne peuvent ouvrir les paupières; ils sentent, au-lieu de calme, une agitation considérable, souvent accompagnée de spasmes et de coliques. Je suis persuadé qu'il est impossible de prévoir cette disposition particulière, qui, heureusement, est rare; cependant la régle que j'ai établie pourra encore servir ici, puisque, comme je viens de le dire, j'ai observé que ces personnes étoient d'un tempérament échauffé. Cette incertitude doit rendre les praticiens circonspects, lorsqu'ils ne peuvent être informés si le malade a déjà été dans le cas de se servir de l'opium.

Si cet accident arrive, les meilleurs antidotes à employer, sont les acides végétaux donnés en

boissons, tel que la limonade; il faut en même-tems donner des lavements au vinaigre; l'expérience nous ayant démontré que les acides détruisent les effets de l'opium.

Pour rassurer cependant les praticiens sur les craintes que ce remède pourrait leur inspirer dans les autres cas, je vais citer un exemple dont j'ai été témoin oculaire. J'étais à l'armée, accablé de fatigues, à cause d'un très-grand nombre de malades que j'avais à diriger; par surcroît d'embarras, mon domestique fut attaqué de la fièvre putride; un de ses premiers symptômes fut un délire furieux, au point qu'il brisoit tout. En attendant qu'il fût possible de m'occuper de lui, pour le faire transporter dans l'hôpital de la ville; et, ne sachant comment maîtriser cet homme, trouvant d'ailleurs ce délire extrêmement violent, je lui fis administrer une potion calmante, dans laquelle je prescrivis un gros de laudanum liquide de Sydenham, en recommandant bien expressément de ne lui en donner qu'une cuillerée d'heure en heure, jusqu'à ce que ce délire fût, du moins, un peu calmé.

Son gardien crut faire beaucoup mieux en lui faisant avaler toute la potion à-la-fois. Il y avoit au plus quatre à cinq minutes que cela venait de se passer, lorsque je survins. Le gardien m'an-

nonça ce qu'il venait de faire, se félicitant de ce que le malade allait déjà au mieux. Je ne laissai appercevoir qu'une partie de mon effroi. Par l'effet toujours étonnant de ce remède, cet homme, un moment auparavant si agité et si furieux, laissa tranquillement tomber sa tête sur l'oreiller, et ferma les yeux : je crus que c'était pour toujours.

On le transporta dans cet état à l'hôpital, où il dormit pendant vingt-un jours du sommeil le plus tranquille; c'est-à-dire, pendant tout le tems de sa maladie, qui s'était prolongée jusqu'à ce terme. Je m'en étais réservé le traitement, ne disant à aucun officier de santé de la maison, le sujet de mon inquiétude, ni la cause d'un sommeil aussi long. Il buvait tout ce qu'on lui présentait, mais sans ouvrir les yeux, et laissait tout aller sous lui. Sa quiétude était même si grande, qu'un soir lui ayant mis la main hors du lit, la paulme tournée vers le ciel; le lendemain, lors de ma visite, elle étoit encore dans la même position.

Enfin, le vingt-deuxième jour, il commença à ouvrir les yeux comme une personne qui, après avoir passé une bonne nuit, se réveille. Il fut fort surpris de se trouver en si grande compagnie; il nous soutint qu'il n'était là que depuis la veille; il me demanda une soupe, qu'il

mangea avec appétit; sa convalescence fut des plus courtes, et sa guérison parfaite. Il n'y avoit rien de si singulier que de voir cet homme s'informer aux personnes qu'il rencontroit, du mois et du quantième; il avoit perdu une vingtaine de jours de son calendrier. Après l'heureuse issue de cet événement, j'annonçai à mes confrères, et à mes élèves, la cause d'un symptôme si extraordinaire et qui nous avoit tant surpris.

Cette observation n'est point encore suffisante pour qu'on puisse conclure que, dans les fièvres putrides, ou dans les maladies avec transport et délire, on doive toujours donner de l'opium; mais elle peut dejà beaucoup rassurer sur son usage; car elle prouve, au moins, que c'est une erreur de croire qu'il fixe les humeurs, et qu'il arrête la marche des maladies. Depuis seize ans que cet événement a eu lieu, j'ai eu plusieurs fois occasion de me convaincre que c'étoit un préjugé; et je me suis beaucoup rassuré sur ses effets, au point que je puis assurer, qu'en suivant bien l'axiome que j'ai établi sur l'usage de ce remède, vraiment précieux, on peut même dire divin; on procurera un soulagement prompt dans les plus grandes soúffrances, et très-souvent une cessation complette de toute douleur.

Cet effet salutaire est d'autant plus important,

qu'on doit être convaincu qu'une douleur un peu violente, dans une maladie quelle qu'elle soit, empêche les bons effets de tout les remèdes qu'on pourroit prescrire ; que cet accident est toujours le premier auquel on doit remédier, afin de procurer du relâchement et une détente dans le corps ; puisqu'il est évident que toutes tensions ou contractions spasmodiques, soit effet, ou cause de la douleur, arrêtent les sécrétions et empêchent la marche de la maladie.

La dose de l'opium, pour un homme ordinaire, est depuis demi-grain jusqu'à un grain ; celle du laudanum est de six gouttes jusqu'à quinze ; celle des pilules de Cynoglosse, depuis quatre grains jusqu'à huit ; en observant que ces doses peuvent être augmentées en raison de l'habitude qu'on peut avoir contractée de ce remède, puisqu'il s'est trouvé des personnes auxquelles il falloit en donner une dragme et plus, pour qu'il produisît de l'effet ; mais ce sont des cas très-extraordinaires dans nos pays.

Du Quinquina.

Si j'ai rangé le quinquina dans la classe des remèdes généraux, c'est pour faire connaître qu'on a tort de l'employer généralement dans toutes sortes de maladies. Il n'est, je crois, aucun médicament dont on ait autant abusé, et

cela, par la raison contraire qui a empêché qu'on abusât de l'émétique et de l'opium, dont les effets prompts ont effrayé les ignorants; au-lieu qu'on peut, dans plusieurs circonstances au moins, pendant quelques jours, farcir l'estomac des malades avec du quinquina, sans appercevoir le mal qu'on leur fait.

En mettant en proposition, si ce remède, vraiment héroïque, a fait plus de mal que de bien, je n'hésiterai pas de prononcer en faveur de la première proposition. Telle est l'extrême indolence de beaucoup de praticiens, qu'aussitôt qu'ils ont trouvé, ou entendu prôner un nouveau moyen curatif; s'il obtient quelques succès, sans se donner la peine de bien examiner la chose, on en fait un remède universel; et la découverte, qui aurait tourné au profit de l'humanité, si on l'eût restrainte dans ses limites, devient un fléau de plus pour nous affliger.

C'est précisément ce qui est arrivé avec le quinquina : quelques heureux succès ont fait reconnaître ses bonnes qualités; et sans ultérieurs examens, on a cru qu'il était bon à tout; alors il n'y a plus eu de bornes; il avoit toutes les vertus possibles; il était fortifiant et calmant, cordial et anti-putride, fébrifuge et pectoral, etc., etc. : enfin, il convenait à peu-près dans toutes les maladies.

Cela

Cela est si vrai, que j'ai vu, dans des grandes villes, les trois quarts des recettes des médecins être composées avec du quinquina; et pour ne pas avoir l'air d'ordonner toujours la même chose, ils le désignoient sous les différents noms de *pulvis jesuitarum*, *canna-peridæ*, *corticis peruviani*, *indici*, *kinakinæ*, etc., etc.; et tout cela c'était toujours du quinquina.

Si je voulais rapporter tous ses mauvais effets, qui sont à ma connaissance, et la quantité vraiment étonnante de personnes que j'ai vu périr par l'abus qu'on a fait de ce remède, j'en ferais des volumes. On peut voir, dans mon discours préliminaire, comment la seule idée fatale qu'on a de lui croire une vertu anti-putride, a donné la mort à plus de vingt-quatre mille hommes; vérité terrible qu'il est de mon devoir de divulguer, pour éviter, une fois pour toute, ces assassinats méthodiques, qui, lorsque j'y réfléchis, doivent nous faire dire, que les mauvaises écoles de médecine, l'ignorance et la paresse des médecins, peuvent être mises aux nombre des plus grands fléaux de l'humanité. C'est peut être parce qu'on n'a pas encore parlé assez clairement contre ces vices de nos institutions, qu'ils se sont ainsi perpétués. Je ne puis donc saisir une meilleure occasion de les

faire connaître, qu'en parlant du quinquina, de ce remède précieux vraisemblablement pour les habitans du pays qui le produit, dont la découverte a pu ajoûter à nos moyens de guérir, mais qui est devenu, par l'étrange abus qu'on en a fait, un des instruments le plus meurtrier de la médecine ignorante.

D'après cela, on sent combien il est important de déterminer le vrai dégré de confiance qu'on doit avoir à ce remède, afin que les praticiens puissent savoir à quoi s'en tenir.

Je considérerai d'abord le quinquina comme fébrifuge, puisque c'est sa vertu généralement reconnue, et que je suis bien éloigné de lui contester; mais il importe bien plus de décider si la fièvre, ou pour mieux dire les fièvres, doivent être arrêtées dans leur marche. On sera peut-être surpris de ma réponse; car je dis positivement que non: il faut détruire la cause qui produit la fièvre, ou pour mieux s'expliquer encore, il faut seconder la nature pour qu'elle puisse effectuer l'évacuation, ou du moins opérer la correction de l'humeur qui produit la fièvre; mais jamais on ne doit l'arrêter purement et simplement, puisqu'elle n'est que l'instrument dont la nature se sert pour éloigner son ennemi ou pour le dompter.

Mais, me dira-t-on, le quinquina peut au moins, dans ce cas, convenir quelquefois? Je réponds que non. Pour se convaincre de cette vérité, qu'on réfléchisse seulement sur la définition que Boerrhaave donne de la fièvre, définition laconique, mais on ne peut pas plus juste, la voici : *est effectio vitæ conantis mortem avertere.* Ainsi, en arrêtant la fièvre, le médecin se range du côté de la mort, et s'oppose a l'action de la vie, qui doit alors combattre deux ennemis, comme cela n'arrive que trop souvent encore dans d'autres circonstances; heureusement qu'elle sort assez souvent victorieuse de cette lutte, en surmontant les maladies et les mauvais traitements.

Ceci doit être éclairci. On ne peut révoquer en doute que la fièvre n'étant jamais cause de la maladie, ou du mal, mais seulement l'effet; ou comme on dit dans les universités, que n'étant jamais idiopathique, mais toujours symptomatique; elle n'est donc autre chose qu'un effort de la nature pour préparer, élaborer, détremper, corriger, évacuer l'humeur morbifique. Celle-ci devient donc le premier mobile de la fièvre, et, en stimulant, ou agaçant, oblige la nature d'agir, pour éloigner ce qui lui est contraire; ainsi, proposer au malade de lui ôter la fièvre, en laissant subsister la cause, ce serait

lui offrir de lui laisser la maladie dans le corps, en enlevant l'agent qui la détruit.

C'est précisément ce que fait le quinquina; il assoupit la fièvre, engourdit la maladie, et le mal se trouve plus fixé qu'auparavant. Alors, la nature ne peut plus se débarrasser qu'en allumant un accès de fièvre beaucoup plus fort; c'est ce qui m'a toujours fait dire aux personnes auxquelles on avoit ainsi arrêté la fièvre, et qui éprouvaient tous les mauvais effets du mal engourdi : *vous ne guérirez que lorsque la fièvre reviendra, à condition qu'on lui laissera alors son cours.* L'évènement a constamment justifié ma prédiction.

Cependant ces malades avaient, au moins, pour quelques tems, les apparences de guérison; mais la nature, qui tend toujours à se débarrasser de ce qui lui est contraire, revient à la charge aussitôt que l'effet engourdissant du remède est passé; et, par un nouvel effort, continue l'ouvrage qu'elle avait commencé, jusqu'à ce que le praticien, suivant la méthode généralement reçue, ne manque pas de son côté de revenir à la charge avec le quinquina, souvent il en double, triple même la dose. Il arrive alors de trois choses l'une :

1°. Ou la nature fera son opération, malgré le quinquina; sur-tout s'il n'est pas de la meil-

leure qualité, ou si on n'en surcharge pas trop l'estomac du malade: et la maladie sera vaincue malgré ces contrariétés, mais après un long laps de tems, et par des efforts réitérés.

2°. Ou la nature ne pouvant, par ces contrariétés, faire sa dépuration comme elle avait intention de la faire, (qu'on me passe cette expression) prend une autre voie pour faire cette dépuration, qui sera celle que le remède l'obligera de prendre: et le malade guérira tant bien que mal, en éprouvant toutefois, pendant des années, les suites funestes de son mauvais traitement, qui sont principalement des obstructions dans tout le systême glanduleux, particulièrement dans les glandes du mésantère.

3°. Ou ce mauvais traitement fixera pour toujours l'humeur morbifique, sur-tout si on a eu le malheur de rencontrer du bon quinquina, et qu'on l'ait pris et continué à forte dose: les efforts de la nature ne seront plus suffisants pour surmonter tous ces obstacles; de-là, les obstructions, les ravages occasionnés par la présence de l'humeur morbifique, la dissolution des humeurs, l'hydropisie et la mort.

Disons-le franchement: voilà comment le quinquina agit dans les fièvres intermittentes, contre lesquelles on s'obstine à vouloir le regarder comme un spécifique assuré. Je m'attends

bien que des gens, plus routiniers qu'observateurs, ne manqueront pas de prononcer anathême contre moi, de ce que j'ose seulement révoquer en doute les effets admirables de ce remède dans les fièvres intermittentes.

Cette considération n'arrêtera point ma plume; car si je déguisais la vérité sur un préjugé qui a fait des milliers de victimes, je deviendrais plus coupable que ceux qui n'ont péché que par ignorance. J'assure donc que tout ce que je viens de dire, et tout ce que je dirai, est confirmé par l'expérience, je pourrais sur ce sujet donner plus de mille observations ; mais je me bornerai à une seule, dont le fait est assez récent.

Un célèbre artiste, et je puis le nommer, c'est le peintre Sablet, avait, depuis huit à neuf ans, régulièrement tous les six mois, une fièvre intermittente, qu'on arrêtait toutes les fois, en lui faisant prendre, à forte dose, du quinquina de la meilleure qualité. On avait cependant soin de le purger auparavant. Un mal-être général, un dégoût pour les aliments, une toux convulsive, qui lui faisait rendre tout ce qu'il avait dans l'estomac, étaient les avant-coureurs de cette fièvre périodique. Les obstructions dans le bas-ventre se faisaient sentir très-distinctement. Tous ces accidents le désolaient, et l'in-

quiétaient d'autant plus, qu'ils allaient toujours en augmentant.

Je ne tardai pas à voir que c'était mal-à-propos qu'on avait empêché la nature de faire son opération, en engourdissant la fièvre avec du quinquina. Je lui prédis que je ne pourrais le guérir que lorsque la fièvre reparaîtrait. Tous les avant-coureurs cités ci-dessus, se faisaient déjà appercevoir avec plus de violence que jamais. Mes vœux ne tardèrent pas à être accomplis, car la fièvre reparut; mais comme elle avait de la peine à se développer, et ne jugeant pas les premiers accès assez forts, je prescrivis quelques sudorifiques, tel que le rob de sureau, pour les augmenter : ainsi, bien loin d'ôter ou d'arrêter la fièvre, le malade fut fort surpris de voir que je voulais l'établir dans toute sa vigueur; je sentais que la cause de la fièvre ayant été enracinée et fixée pendant neuf années de contrariétés, il fallait solliciter la nature afin qu'elle fit un effort proportionné à la ténacité du mal.

J'obtins enfin une fièvre quotidienne, qui alla toujours en augmentant, tellement qu'après quinze jours, les accès se croisaient; c'est-à-dire, que les frissons du nouvel accès recommençaient avant que le précédent fût fini;

la fièvre était donc alors subintrante. Elle continua ainsi pendant six jours.

Bien des praticiens auraient craint que la violence de la fièvre, comme on dit, n'enlevât le malade ; quant à moi, je n'ai plus cette crainte, n'ayant jamais vu, dans nos climats, un accès de fièvre intermittente enlever personne, excepté qu'on ait contrarié la nature. Lorsqu'on la laisse faire, elle n'entreprend pas plus qu'elle ne peut exécuter.

La transpiration était devenue très-abondante, quoique le malade ne prît, depuis douze jours, pour toute nourriture et remède, que de l'eau avec les syrops de violette, ou de capillaire, et une tisane faite avec le chiendent, la réglisse et la chicorée sauvage. L'humeur morbifique, longtems retenue dans le corps, s'évacuait par les urines, qui étaient devenues bourbeuses, et irritaient le canal de l'urètre, au point d'occasionner de très-grandes cuissons.

J'exhortai donc mon malade à la patience et à la fermeté, en lui faisant envisager que c'était une maladie de plus de huit années que j'avais à combattre et à déraciner ; sans quoi l'hydropisie, de laquelle il éprouvait déjà les avant-coureurs, serait une suite certaine de l'abus qu'on avait fait du quinquina pendant tant d'années ; et je

le prévins que mon intention était de lui procurer une guérison radicale.

Après ces six jours, il survint enfin une intermission ; mais une partie de l'humeur s'était portée vers le grand trochanter gauche, et gênait considérablement les mouvements de la cuisse. Comme les sueurs étaient toujours considérables, et que les urines continuaient à charier beaucoup d'humeurs, je pensai, qu'en échauffant la partie affligée avec une décoction de fleurs de sureau, animée d'eau-de-vie, je parviendrais à la faire résoudre, et à lui donner son cours par les voies que la nature avait établies, les sueurs et les urines ; c'est ce qui arriva, comme je l'avais prévu ; je me gardai bien d'interrompre les accès de fièvre, qui allaient toujours en décroissant, ainsi que les sueurs : les urines redevinrent enfin naturelles ; la toux convulsive, ainsi que l'engorgement des glandes du mésantère disparurent ; la vue, qui était affoiblie auparavant, au point que le malade était souvent obligé d'interrompre son précieux travail, devint bonne ; ce qui, joint au coloris du visage, annonça la disparution totale de cette malheureuse fièvre, et le retour de la plus brillante santé : il n'a cessé d'en jouir, depuis plus de vingt mois que cet évènement a eu lieu.

Pour opérer cette guérison, je n'ai prescrit

d'autres remèdes que quelques sels neutres, un léger vomitif au commencement de la cure, et deux potions purgatives vers la fin; lesquels ont été secondés par une tisane abondante, légèrement sudorifique, et par une décoction de chicorée sauvage.

La fièvre, qu'on s'obstine si souvent à arrêter, guérit souvent des maux qui résistent aux meilleurs remèdes; pour le prouver, je rapporterai encore un fait en peu de mots. Lorsque j'exerçai la médecine à Bruxelles, on avait arrêté, avec du bon quinquina, une fièvre intermittente à la duchesse d'Ursel; un dérangement considérable dans sa santé, sur-tout une perte totale d'appétit, en furent les conséquences : en vain on lui administra les remèdes les mieux choisis. Enfin je fus chargé de la conduire aux eaux de Spa; le médecin Limbourg, mon confrère et mon ami, qui jouit, dans cette ville, d'une réputation bien méritée, prétendit que nous obtiendrions de ces eaux les plus heureux succès. J'assurai, au contraire, que ma malade ne guérirait que par le retour de la fièvre. Nous ne voulûmes pas avoir fait ce voyage sans au moins essayer l'effet des eaux; elle les prit pendant un mois sans éprouver le moindre soulagement; et comme je l'avais prédit, la fièvre revint quelques tems après. On lui laissa son

cours, et la duchesse fut radicalement guérie.

Quelles sont donc les fièvres, me dira-t-on, dans lesquelles on doit donner le quinquina? Quoiqu'en puissent dire les partisans aveugles, ou outrés de ce remède, qui en font leur cheval de bataille ; j'affirme, que puisqu'il arrête la fièvre, et la fièvre, par elle-même, n'étant jamais un mal, mais un moyen de la nature pour parvenir au bien, il ne doit être donné dans aucune fièvre, de telle nature qu'elle soit.

Je ne me déguise pas les clameurs de la grande majorité des praticiens, car, contre les *fièvres intermittentes*, le *quinquina* est un axiome pour eux ; c'est même une hérésie que d'oser douter de sa véracité. Malgré tout ce qu'on pourra dire, j'arracherai le voile de l'ignorance, et j'abattrai l'hydre des préjugés, si funestes en général, mais sur-tout en médecine.

Que ces partisans outrés du quinquina ouvrent donc les yeux ; qu'ils se servent de leur jugement pour examiner la chose sans prévention ; qu'ils envisagent enfin le mal qu'ils font ; qu'ils observent les mauvaises suites que les fièvres arrêtées entraînent toujours après elles. C'est donc parce que le quinquina a la fatale vertu d'arrêter la fièvre, et par-là d'engourdir les efforts salutaires de la nature, qu'il faut le rejeter dans cet acte important.

Qu'on voye enfin les suites funestes de cette mauvaise méthode, si généralement adoptée : la nature contrariée et comprimée, après quelques jours d'efforts, reprend son cours en reproduisant la fièvre avec plus de violence qu'auparavant. Si les médecins s'obstinent dans cette erreur, qu'ils écoutent au moins les bruits publics. De toutes parts ils entendront des personnes se plaindre des mauvais effets du quinquina ; et, sur une qui croira avoir été guérie par ce prétendue spécifique, tandis qu'elle n'aura dû son salut qu'à la nature, qui aura su vaincre la maladie, la medecine et le médecin ; il y en aura vingt qui, observant mieux, se seront apperçues de ses mauvais effets.

Je dois aussi faire remarquer ici que ce petit nombre de personnes n'aura même obtenu qu'une apparence de guérison ; car, dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres, il y a deux manières de traiter, l'une suspend l'effet, et l'autre detruit la cause. Je pourrais m'étendre sur cet article ; mais il suffira de dire qu'il arrive souvent que, par les contrariétés réitérées qu'on fait éprouver à la nature, on empêche son ouvrage. Elle est à la fin obligée de faire des déviations pour se tirer d'affaire, et alors il survient toujours des rechûtes plus ou moins funestes, dont la nature ne peut détruire les causes que

par un travail de plusieurs années ; c'est pourquoi on entend souvent des personnes se plaindre de ce qu'elles ne peuvent pas se rétablir de leurs maladies.

En éclaircissant le fait, on reconnaîtra qu'elles auront été mal traitées. Par exemple, si on donne des purgatifs dans un rhume, comme je ne l'ai vu que trop souvent arriver, on le fera passer, ou, pour mieux dire, on l'arrêtera, et la personne ne sera pas guérie : un nouveau rhume est ce qui peut alors arriver de mieux ; et on tue la personne si l'on s'obstine à suivre plusieurs fois la même marche.

Ceci est encore plus vrai au sujet du quinquina donné comme fébrifuge, il arrête la fièvre et on n'est pas guéri ; si, au contraire, on donne le tems à la nature de bien *élaborer* la matière morbifique, pour qu'elle soit expulsée par les voies convenables et ordinaires, l'épuration, ou la dépuration des humeurs n'étant point contrariée, se fera complétement ; la fièvre tournera alors à l'avantage du malade, qui sera bien guéri. Voilà comment un vrai médecin doit se conduire, pour seconder la nature dans ses efforts salutaires ; il doit même avoir en vue, non-seulement le moment présent, mais plus encore le tems futur, sans quoi il pourra quelquefois guérir la maladie présente, en laissant des suites qui oc-

casionneront des maladies nouvelles, celles-ci feront regretter la mort au malheureux patient, à laquelle le médecin croira mal-à-propos l'avoir soustrait.

On ne manquera pas de m'objecter, qu'il arrive journellement, dans le traitement des fièvres intermittentes, qu'après avoir bien disposé le malade, et lorsque l'humeur morbifique est bien préparée, par plusieurs accès de fievre, on la *coupe* avec du quinquina, sans inconvénient, et que ces personnes se trouvent bien guéries. Je réponds à cela, qu'il est vrai qu'on arrête souvent la fievre, lorsqu'elle est sur sa fin, et lorsque la plus grande partie de la dépuration est faite; mais alors la nature contrariée doit achever son ouvrage d'une autre maniere.

Qu'on se persuade donc, qu'il ne faut pas arrêter les fievres intermittentes, lorsqu'on veut les guérir radicalement; alors on verra qu'elles diminueront peu à peu, de maniere que les derniers accès ne seront plus que des ressentiments; et on sera convaincu que l'humeur de la fièvre est bien évacuée ou corrigée. La guérison étant parfaite, on pourra assurer le malade qu'il n'aura point de ces rechûtes, qui désolent presqu'autant les médecins que les convalescents. Depuis plus de vingt-trois ans que j'ai suivi la méthode que je viens de décrire, je ne me sou-

viens pas qu'aucun malade de ce genre, et traité de cette manière, ait éprouvé de rechûte.

On me demandera peut-être encore ce que je ferai de ces fièvres, qui, par leur seule violence, enlevent le malade au second ou au troisième accès? Je confesse que j'ai été pendant plusieurs années la dupe de cette crainte, ce qui m'a fait commettre des erreurs en médecine, d'après les préceptes que j'avais reçus, mais elles ont servi à me corriger; comme j'ai toujours voulu juger d'après mon expérience, j'ai vu que j'avais été trompé dans cette circonstance, comme dans bien d'autres. Je n'ai donc point interrompu le cours des fièvres, même lorsqu'elles devenaient subintrantes; et je n'ai encore vu personne qui ait été emporté par la violence d'une fièvre intermittente, à moins, comme je l'ai dit, qu'on ait contrarié la nature par quelques remèdes. Ceci me rappelle un fait que j'ai vu en Italie.

Un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, avoit la fièvre tierce; quelqu'un lui conseilla de s'enivrer au moment de l'accès; au lieu d'avoir des frissons, il tomba en faiblesse, avec perte de connaissance; une chaleur brûlante annonça la présence de la fievre; ce fut dans ce moment que je le vis pour la première et la dernière fois, car il expira.

Comme je n'ai cependant pas habité, à beaucoup près, sur tous les points des pays pour lesquels j'écris ; j'engage les praticiens à faire leurs observations locales, non pas sur la nécessité d'arrêter la fievre, parce que cette nécessité n'existe jamais ; mais sur les avantages qu'il y aurait de la modérer par une dose convenable de quinquina, et cela, dans la seule crainte que la violence de l'accès ne fasse périr le malade : mais il faudrait, pour faire cette observation, écarter toute espèce de préjugé ; car, je doute, malgré ce que plusieurs praticiens m'ont dit, que la nature entreprenne jamais au-delà de ce qu'elle peut faire, à moins qu'elle ne soit violentée dans ses opérations. Je préviens donc ceux qui croiront ce remède nécessaire, dans cette circonstance, de ne l'administrer qu'avec grande circonspection, et de la manière que j'indiquerai plus bas ; mais ils devront, d'un côté, se méfier des clameurs et des craintes mal fondées ; et de l'autre, ne plus s'aveugler sur les vertus universelles de ce prétendu spécifique, qui, vraisemblablement, convient dans certaines maladies du Pérou, où la nature le produit.

Il est une vérité que je dois rappeler ici, c'est que chaque pays offre les alimens qui conviennent à ses habitans ; ce n'est donc que par un abus des choses, que l'homme policé, croyant

augmenter

augmenter ses jouissances, transporte et confond, dans son estomac, les productions des quatre parties du globe.

La nature auroit-elle été moins prévoyante pour nous procurer des remèdes appropriés à nos maladies ? Et comment supposer qu'elle aurait été marâtre au point de nous offrir, aux antipodes, le remède contre la maladie dont nous sommes le plus souvent affligés. Nos pères étaient donc bien malheureux avant la découverte de l'Amérique; et notre hémisphère ne devait alors être peuplé que de gens *enfièvrés*, puisqu'ils n'avaient pas de quinquina pour se guérir.

On me répondra peut-être qu'étant privés de ce remède, ils guérissaient plus difficilement que nous. Je puis assurer le contraire par mon expérience; et, pour le prouver, je dirai que j'ai été chargé du service de plusieurs hôpitaux, dans des villes où les fievres intermittentes étaient endémiques, ce qui me procurait un grand nombre de ces maladies; mes prédécesseurs avaient constamment donné le quinquina à forte dose, et leurs malades, ne guérissaient qu'avec peine, car ils avaient presque toujours des rechûtes; delà les obstructions, l'hydropisie, et souvent la mort. Mes malades, au contraire, guérissaint tous parfaitement par ma méthode, qui est celle que les anciens médecins em-

ployaient, avant que les jésuites nous eussent fait connaître l'écorce du Pérou, et ils guérissaient, sans jamais éprouver de ces rechûtes, qui décèlent des fautes commises par le malade, ou par le médecin.

Ceci est non-seulement vrai dans cette circonstance, mais encore dans presque toutes les maladies aiguës, lorsqu'on les interrompt dans leurs cours, en accablant le malade avec des fatras de drogues; la nature ne peut alors surmonter tant d'obstacles, et opérer la guérison, que par des efforts réitérés.

Si je bannis le quinquina du traitement des fievres intermittentes, parce qu'il a la qualité funeste de les arrêter; que dirai-je de son usage dans les maladies aiguës, qui, comme on le sait, sont toujours accompagnées de fievres? Les expressions me manquent pour faire sentir l'extravagante barbarie de l'administrer dans ces cas; et on ne peut que gémir sur le sort de l'humanité, qui est ainsi empoisonnée; je dis plus, assassinée, par l'effet des préjugés de ceux qui, par état, devraient être nos conservateurs.

On conçoit encore difficilement comment on a pu ainsi se livrer à l'enthousiasme de la nouveauté, au point de donner le quinquina jusques dans les maladies inflammatoires, telles que la pleurésie, les fievres érysipélateuses, etc., etc.; combien de fois ai-je dû être témoin de cette

cruelle absurdité, qui coûtait presque toujours la vie au malade; avec quel énergie n'ai-je pas dû combattre ce systême contre des praticiens qui jouissaient de la première réputation. Je me souviens d'une de ces circonstances. Une mère de famille, âgée de trente-deux ans, estimable à tous égards, fut attaquée d'une fievre érysipélateuse; la plus grande partie de son corps était déjà de couleur écarlate; son médecin, grand partisan du quinquina, lui en fit prendre, malgré les protestations de la malade, qui disait sentir que ce remède était comme un feu brûlant dans son estomac, et que c'était du poison qu'on lui faisait avaler; on étoit sourd à tout ce qu'elle pouvait dire; il s'ensuivit un délire furieux: la fievre et la chaleur brûlante furent portées au suprême dégré. Dans cette extrémité, je fus appelé en consultation; j'annonçai la mort, qui survint la nuit suivante.

Que dirai-je encore du quinquina, pour le traitement des fievres putrides; bien des gens, sans ultérieur examen, s'écrient: *c'est l'anti-putride par excellence*; et cette terrible erreur a fait des milliers de victimes: on peut voir dans mon discours préliminaire, comment, en quatre mois de tems, vingt à vingt-quatre mille hommes, sans exagérer, ont été tués méthodiquement par ce remède. Sa vertu anti-putride,

n'était contestée par personne ; à la première entrevue, on prescrivait le quinquina sous toutes sortes de formes et de dénominations ; et on en augmentait les doses, en recherchant les meilleures qualités, à proportion de l'intérêt qu'on prenait au malade, et à proportion de la force de son tempérament : c'était jeter de l'huile sur le feu ; aussi la mort de ceux-ci étoit-elle plus certaine. Le petit nombre de personnes qui ont échappé à ce traitement homicide, n'ont dû leur salut qu'à leur constitution faible, et, par cette raison, supportant mieux les effets incendiaires de ce remède ; quelques autres se sont encore sauvées par la négligence des servants ; ou parce que les provisions de quinquina s'épuisaient, vu la consommation énorme qu'on en faisait ; ou parce qu'elles n'en avaient pris qu'une petite quantité, et souvent d'une qualité inférieure.

Je dois encore citer un fait remarquable, afin de fixer irrévocablement l'idée qu'on doit avoir des effets funestes de ce remède, dans les fievres putrides, ainsi que dans les maladies aiguës. Deux officiers (1), à la fleur de leur âge, de la constitution la plus robuste, furent

---

(1) Ils s'appelaient de Chambourg et de Requilé, tous deux officiers des grenadiers, en cantonnement à Jaromïtz, en Bohême.

attaqués de la fievre putride le même jour, on peut même dire à la même heure. Elle régnait généralement dans toute l'armée; ils furent traités par les deux mêmes praticiens qui se trouvaient à leur proximité : ceux-ci, de concert, et comme il était d'usage, leur administrèrent ce prétendu anti-putride par excellence; le quinquina; qui, à raison de l'intérêt que ces deux malades inspiraient, fut choisi de la meilleure qualité, et donné à la plus forte dose. Son effet, comme à l'ordinaire, fut immanquable; car ils moururent tous deux le treizième jour de la maladie, et à la même heure.

J'étais, avec mon hôpital, à cinq lieues de la ville, où ces deux officiers avaient essuyé leur maladie; je ne fus appelé que la veille de leur mort : j'annonçai dès mon arrivée qu'il n'y avait plus de ressources; mais je profitai de cette circonstance, pour dessiller les yeux des deux praticiens, qui me promirent d'abandonner cette méthode meurtrière. Ils étaient informés que, jusqu'à cette époque, aucun de mes malades qui avaient essuyé la fievre putride, n'était mort, ce qui donna beaucoup de poids à mes raisonnements.

Comme il importe d'être prévenu que mon traité sur cette maladie sera fait d'après ma seule expérience, et d'après des succès constants; il est

indispensable de répéter que, sur onze à douze cents personnes attaquées de fievres putrides que j'ai eu à traiter dans une même saison, il n'en est pas mort une seule. Ce fait, presque incroyable, n'en est pas moins certain; le gouvernement crut que j'avais un secret pour guérir cette maladie; et l'ordre de me le demander existe encore.

D'après ce que je viens de dire, il est incontestable qu'on a étrangement abusé du quinquina, qui, par conséquent, a fait infiniment plus de mal que de bien. Il se peut qu'il soit d'une utilité plus réelle et plus générale pour les habitans du pays où il croît; c'est aux médecins péruviens à décider cette question. Les jésuites envoyés en mission dans ces contrées, auront vraisemblablement éprouvé les bons effets de ce remède; d'après cela, ils auront cru bien faire de le répandre avec profusion dans notre hemisphère, supposant que s'il guérissait là quelques maladies, il les guérirait toutes ici; et qu'il était réservé à nos antipodes de nous fournir le remède universel à tous nos maux.

Peut-être aussi, et cette supposition n'est point sans fondement, que l'esprit mercantile qui dominoit ce corps ou cette société de Jésus, est entré pour beaucoup dans les efforts qu'ils ont faits pour en répandre l'usage; car, dans les

premiers temps, on vendait le quinquina au poids de l'or.

Si je m'oppose d'une manière si positive à l'administration du quinquina dans les maladies aiguës, dans celles qui sont inflammatoires, dans les fievres putrides, même dans les fievres intermittentes; ses vertus tant prônées se réduiront donc, dans nos climats, à bien peu de chose : cela est vrai. Il n'y aurait même pas grand mal de reléguer ce remède dans les pays qui le produisent; car, avec un peu de bonne-foi, et assez de courage pour se mettre au-dessus des préjugés, les médecins conviendront qu'il n'est point de circonstances dans lesquelles on prescrit cette écorce, où elle ne puisse être remplacée par nos plantes indigènes; et même je dois dire que nous pourrions nous passer de tout ce que nous faisons venir à grands frais de l'étranger et des pays lointains. J'excepte cependant, jusqu'à ce moment, l'ipécacuanha, le camphre, la casse et la rhubarbe, dont les bons effets ne sont pas équivoques, quand ils sont administrés à propos; et qui, jusqu'à présent, n'ont pu être remplacés que jusqu'à un certain point par nos plantes indigènes.

Mais puisque le quinquina est généralement répandu, bornons-en du moins l'usage aux maladies dans lesquelles sa qualité, chaude et in-

cendiaire, ne mettra pas tout en feu, et n'arrêtera point les efforts salutaires de la nature. J'avoue que c'est en diminuer la consommation de plus des trois-quarts; et j'ai déjà dit qu'on pouvait s'en passer pour le quart restant. En attendant que les praticiens se soient sérieusement occupés de cette importante matière, je vais déterminer les seuls cas dans lesquels il est permis d'employer le quinquina, sans qu'il produise les mauvais effets que je viens d'annoncer; effets qui n'ont pas été reconnus plutôt par un préjugé des plus funestes, et par la prévention la plus obstinée.

Il est cependant une circonstance dans laquelle il peut être employé comme anti-putride, mais elle est directement opposée à celle pour laquelle on l'a toujours prescrit: lorsque tout est, pour ainsi dire, en feu, il est certain que cette écorce ne peut qu'augmenter l'incendie, et produire des effets funestes. Mais quand la nature languissante a besoin d'être réchauffée, et d'avoir une impulsion, alors ce remède conviendra: ce dernier cas est rare. Le quinquina est même contraire dans la gangrene des viellards, où on le croirait bien indiqué, en supposant que les forces vitales seroient affaiblies, et l'on se tromperait; car tous ceux que j'ai vu attaqués de cette espèce de gangrene, avaient beaucoup

de roideur dans les vaisseaux sanguins, avaient le sang très-épais et coënneux, dispositions qui doivent toujours faire rejeter le quinquina.

Dans la supposition qu'il y aurait des accès de fievres endémiques, ou épidémiques, dont la seule violence mettrait la vie du malade en danger; on pourra encore ordonner le quinquina, mais seulement à une dose suffisante pour modérer les accès, et non pas pour engourdir ou arrêter la fievre; sans quoi on ne remédierait pas au mal qu'on craindrait; mais on ne le différerait que de quelques jours, et l'accès ne manquerait pas de se reproduire avec plus de violence, en augmentant le danger dans la même proportion. J'ai déjà dit qu'il ne fallait pas se laisser trop intimider par les accès de fievre; car la nature lorsqu'elle travaille, sans contrariété, à faire une dépuration, la fait toujours peu à peu, et sans entreprendre au-delà de ce qu'elle peut exécuter.

Il est d'autres maladies dans lesquelles j'ai employé le quinquina avec succès; ce sont les maladies nerveuses avec affaissement et mollesse dans la fibre élémentaire; alors les vertus chaudes et toniques du quinquina, conviennent parfaitement, ainsi que dans toutes les circonstances où il y aura mollesse, ou relâchement. Peut-être que si nous étions plus éclairés sur les

vertus des plantes indigènes; nous pourrions en trouver qui agiraient sur nous avec la même efficacité.

Dans les convalescences, à la suite de fortes maladies, lorsqu'il n'y a plus qu'une petite fievre connue sous le nom de *fievre des convalescents*, on peut, indépendamment de nos amers, donner une légère infusion de quinquina : il agira alors comme tonique, fortifiant, ou corroborant, qui sont ses vraies qualités; et lorsqu'on le prescrira ainsi à propos, on en obtiendra souvent de bons effets.

Les meilleures manières d'employer le quinquina, se réduisent à trois : savoir, en extrait, en décoction, ou en infusion à froid. Je donne même la préférence à cette dernière méthode : sur une once de bon quinquina, très-bien pulvérisé, on verse dessus, à froid, une pinte d'eau, mesure de Paris. On le laisse infuser pendant deux ou trois jours à la chaleur du soleil, ou à une certaine distance du feu, si c'est pendant l'hiver; ayant soin de boucher la bouteille et de l'agiter trois ou quatre fois dans la journée. La dose est de deux onces, deux fois par jour, pour un homme ordinaire. Il faut avoir soin, les premiers jours, de le verser par inclination, et de le passer au papier gris quand on arrive au fond, afin de ne point prendre le marc.

Je sais que les chymistes prétendent que ce remède, ainsi que les autres amers, ne perdent rien de leurs qualités par l'ébulition; mais nous devons ici nous contenter de l'observation, qui m'a démontré que l'infusion du quinquina à froid avait plus de vertus. On fait aussi très-mal de le donner en poudre; c'est surcharger l'estomac affaibli du malade, par la partie ligneuse du quinquina, qui n'est vraiment qu'un *caput-mortuum* difficile à digérer.

Résumé.

Pour me résumer sur l'article du quinquina, je dirai qu'on en a fait un abus terrible; que l'entêtement des praticiens sur ce remède est inconcevable, puisque des milliers de victimes ne les ont pas fait revenir de leur erreur : je dis qu'il ne convient pas dans les fievres intermittentes, parce qu'elles ne doivent pas être *arrêtées*; que s'il survenait une fievre épidémique, dont les accès seraient tellement violents, qu'ils fissent craindre pour la vie du malade, il ne faudrait en donner que pour modérer les accès, auxquels il faudrait ensuite laisser leur cours; je dis que, dans toutes les maladies inflammatoires et aiguës, le quinquina est un vrai poison incendiaire qui met tout en combustion et tue le malade; que

ses vertus sont toniques, échauffantes, astringentes, fortifiantes, et conviennent par conséquent lorsque la nature languit, et qu'il y a relâchement ou mollesse dans la fibre élémentaire; je dis, enfin, que nos plantes amères pourraient suppléer ce remède dans nos climats, et même avoir plus d'efficacité, si leurs vertus étaient mieux connues.

Des vésicatoires.

Celui qui a fait connaître les vertus des mouches cantharides, a bien mérité de l'humanité. Si elles sont appliquées à propos, dans les maladies aiguës, on peut dire que leur effet est divin; car, en quatre heures de temps, elles retirent l'homme des portes du tombeau pour le rendre à la vie. Ces insectes sont d'autant plus précieux, qu'eux seuls ont cette vertu vraiment étonnante entre tous les moyens curatifs connus.

C'est précisément en raison de leurs effets énergiques, qu'elles en produiront des plus funestes, lorsqu'elles seront appliquées mal-à-propos. Il est donc très-important de bien caractériser les signes qui feront connaître si elles donneront la vie ou la mort; car, très-souvent, il n'y a pas de milieu dans les maladies aiguës.

Pour se faire une idée de l'effet de ces mouches, appliquées en forme de vésicatoires, sans cepen-

dant trop s'approfondir sur la manière dont elles agissent (verbiages que nous devons bannir de notre nouvelle manière d'écrire la médecine), l'expérience, qui doit être notre seul guide, nous a démontré qu'elles s'introduisaient dans la masse des humeurs; que leur qualité âcre ou alkaline, ou tout ce qu'on voudra, produisait une irritation générale dans tout le systême musculaire, ou, pour mieux dire, nerveux, de l'économie animale; ce qui nécessite une réaction dans ces parties, qui est sur-tout sensible dans les vaisseaux sanguins.

Cet effet procure une nouvelle force, et, pour ainsi dire, une nouvelle vie à la nature affaissée, qui acquiert alors une action suffisante pour achever la crise de la maladie. Tout ce que je viens de dire est confirmé par l'expérience. Pour éclaircir ce fait, un des plus importants de la médecine, il suffira de mettre sous les yeux des praticiens observateurs, les effets qu'ils obtiennent, lorsque vers la fin d'une maladie, la langueur du pouls, l'abattement général de la nature annoncent qu'elle va succomber, si on ne se hâte de venir à son secours. Quelques heures après l'application des vésicatoires, on sent à la pulsation des artères, que déjà toute l'économie animale prend une nouvelle vigueur; et on voit le malade peu à peu revenir

à la vie ; la nature alors, secondée par l'effet admirable des cantharides, dompte la maladie, la crise sera faite, et l'homme sera sauvé.

Plus les cantharides ont de vertus dans la circonstance que je viens de citer, plus leurs effets sont funestes, si on les applique mal-à-propos. Dans le premier cas elles produisent un agacement salutaire ; dans le second, elles donnent des spasmes et des convulsions. Alors l'irritation se fait sur-tout appercevoir dans les voies urinaires et dans les parties de la génération ; l'urine, en passant par le canal de l'urètre, donne des cuissons et des douleurs considérables ; l'érection, chez les hommes, est continuelle, souvent avec déjection de la liqueur séminale ; tous ces symptômes sont accompagnés d'un délire furieux, la nature est dans un trouble et un désordre effrayant ; et si l'on ne remédie au plutôt à ces accidents, ils conduisent le malade à la mort.

Ce remède, duquel je viens de détailler les vertus admirables, a donc aussi fait des victimes ; je n'en ai été que trop fréquemment le témoin. D'après cela on peut concevoir combien il est important de guider les praticiens sur les effets d'un remède qui, dans les maladies aiguës, donne, en peu d'heures, ou la vie ou la mort.

Il s'en faut de beaucoup que leur manière

d'agir soit telle que je viens de l'annoncer, lorsqu'on met ce remède en usage, dans l'absence de la fievre, et de toute espèce d'inflammation; mais, dans ce cas, l'objet est simplement de détourner une humeur d'une partie où elle incommodait, pour l'attirer à l'endroit du vésicatoire, qui doit alors être entretenu, en le faisant supurer.

Néanmoins, c'est une grande erreur de croire que dans le courant d'une maladie aiguë, on puisse obtenir de la supuration, afin de détourner l'humeur morbifique de la poitrine, ou de la tête ou de quelqu'autre organe essentiel à la vie L'intention doit être ici absolument différente, attendu que les effets du remède ne sont plus les mêmes. Dans les indispositions ou dans les maladies, qui ne sont pas accompagnés de fievre, on établira facilement une supuration, et l'humeur pourra être détourné. Mais dans les maladies aiguës, les vésicatoires n'agiront point par des dérivations et ne détourneront rien, ne produiront même aucune supuration, à moins que la fievre ne cesse précisément au moment de l'effet du remède. L'expérience journalière nous l'a démontré; malgré cela, je vois des praticiens s'étonner que les vésicatoire ne fournissent point pendant que la fievre est encore en vigueur; ils les font alors saupoudrer

avec des cantharides, dans l'espoir d'obtenir cette dérivation et la supuration : c'est comme si l'on jetait de l'huile pour éteindre le feu; car ils ne font réellement qu'augmenter les symptômes fâcheux de la maladie.

Qu'ils réfléchissent donc, que le moindre accès de fievre supprime totalement la supuration des plaies, qui, la veille, fournissaient un pus des plus abondants; et comment peut-on s'imaginer d'en établir une nouvelle pendant qu'il existe une fievre des plus ardentes! Avouons que c'est bien peu connaître la manière dont la nature opère dans le corps humain.

Il est donc avéré que les cantharides ont deux manières d'agir très-distinctes et bien différentes l'une de l'autre; l'une, lorsqu'elles sont appliquées dans le calme de l'économie animale; alors elles peuvent attirer une humeur et produire une supuration; faire dériver cette humeur par ce moyen, pour l'attirer à la plaie faite par le vésicatoire, qui fait alors, jusqu'à un certain point, les fonctions d'un cautère supurant.

Dans la seconde manière d'opérer, rien n'est semblable; il ne doit être ici question que de ranimer les forces vitales, et aider, par ce moyen, la nature à achever son ouvrage. Qu'on observe que ce cas ne se présente que dans les maladies aiguës; alors il ne faut point avoir pour objet

d'établir

d'établir une supuration, mais seulement d'introduire, dans la masse des humeurs, une quantité suffisante de particules provenantes des cantharides, pour produire l'agacement désiré : il ne faut pas perdre de vue qu'alors ce remède donne la mort ou la vie.

Qu'on cesse de croire avoir attiré l'humeur morbifique, ou seulement une partie dans les ampoules, occasionnées par les vésicatoires ; la sérosité qu'ils procurent n'est autre chose que de la lymphe, qui peut, tout au plus, avoir servi de corps intermédaire pour l'introduction des cantharides dans la masse des humeurs. C'est pourquoi il n'y a nul inconvénient, dans cette circonstance, de guérir immédiatement les plaies occasionnées par ce remède, parce qu'il a fait l'effet pour lequel on l'a appliqué.

Pour prouver que c'est à tort qu'on croit avoir attiré une partie de l'humeur morbifique vers le vésicatoire, j'observe que la crise de la maladie, qui n'est autre chose que l'évacuation de l'humeur morbifique, s'opère complettement par l'impulsion que les cantharides donnent à toute l'économie animale ; j'entends lorsque le remède a été appliqué dans l'instant convenable. Si la crise s'opérait par la plaie des vésicatoires, la nature serait contrariée ; car, certainement, cette voie ne serait pas de son choix.

D'après ce que je viens de dire, on doit sentir combien on a tort d'appliquer les vésicatoires dans les maladies accompagnées de transport ou de délire, et quand la fievre est dans toute sa vigueur. Ce remède non-seulement ne produit alors aucune dérivation, mais il augmente tous les accidents jusqu'au suprême dégré; le délire se change en fureur, et la mort devient inévitable, ou du moins, sur dix, il s'en sauvera peut-être un. Voilà une preuve que les dérivations ne peuvent jamais s'opérer que dans le calme; c'est-à-dire, lorsqu'il n'y a ni agacement de nerfs, ni fievre violente; et si on a recours aux cantharides, lorsqu'un de ces accidents existe, non-seulement elles ne détourneront pas l'humeur morbifique, mais elles mettront tout en combustion, et tueront le malade.

C'est donc dans les maladies aiguës qu'il est important de bien reconnaître l'instant favorable pour faire usage des cantharides. La régle que j'établirai pour guider les praticiens dans cette circonstance, sera claire et positive. Avec un peu de réflexion, et pour peu qu'on soit habitué à voir des malades, et à observer le pouls, on pourra, sur ce point, prononcer avec assurance. Mais, avant tout, on doit bien se persuader que ce remède ne convient jamais dans les maladies inflammatoires; car il ne manquerait

pas d'augmenter la chaleur, le désordre, et de mettre tout en combustion, ou, au moins, faudra-t-il attendre l'instant que j'indiquerai. Le cas suivant n'est point une exception à cette régle, car elle n'en souffre aucune.

Dans notre partie méridionale, il y a toujours, au printems, et sur-tout à l'arrière saison, beaucoup de pleurésies ; j'ai vu que les médecins de ces pays faisaient, dans ce cas, saigner une ou plusieurs fois. Mais à la suite de cette évacuation les malades tomboient dans un affaissement qui conduisait à la mort ; il fallait aussi-tôt, après cette opération, recourir au vésicatoire, quoique ce fût dans le commencement de la maladie. On l'appliquait de préférence sur le point de côté; l'agacement occasionné par ces mouches, relevait les forces du malade, et la maladie reprenait sa marche : mais cet évènement ne contredit pas la règle que j'établirai ; et on voit déjà que ce n'est qu'en conséquence de l'affaissement et de la diminution des forces vitales, qu'on se trouve forcé d'appliquer ce remède.

Il me reste, sur ce cas particulier, un doute à éclaircir, c'est de savoir si la saignée n'est pas employée mal-à-propos ; et comme il y a plus de vingt ans que j'ai observé ces faits, je n'étais point encore assez raffermi dans ma pratique pour

m'écarter de la marche que mes confrères avaient tracée. A présent je pense que la saignée, dans ces pays, n'est pas plus nécessaire que dans celui-ci, puisqu'elle fait tomber dans un affaissement auquel on doit remédier par les mouches cantharides; il est du moins certain que dans les pays que j'ai habités depuis cet époque, j'ai observé qu'en employant la saignée d'après les préceptes que j'ai établis, lorsque j'ai parlé de cette évacuation; je n'ai point eu à combattre de ces affaissements qui obligent de recourir aux vésicatoires.

On doit alors soulager le malade, en appliquant sur le point douloureux, ou des cataplasmes émoliens, ou une flanelle trempée dans une décoction du même genre. Si cela ne suffit pas, mes bains d'enveloppe font merveille; il en est de même dans la péripneumonie, et je réserve, comme dans les autres maladies aiguës, l'effet agaçant des cantharides, pour relever la nature, lorsqu'elle paraît insuffisante pour vaincre le mal.

Mais il arrive souvent qu'on n'est appelé que quand les vésicatoires sont déjà appliqués à contre-tems; ils ont même été prescrits quelquefois en ma présence, sans que j'aie pu l'empêcher, parce que la majorité des consultans avait opiné pour ce remède. Je m'y suis opposé, dans une oc-

casion, avec la plus grande force; nous étions trois médecins, deux opinèrent pour les vésicatoires; je dus donc céder. Le délire, qui était modéré, devint extrême, la chaleur excessive, la fievre des plus violentes, l'érection de la verge continuelle; les urines ne se rendaient plus qu'avec des redoublements de cris, et des contorsions qui annonçaient les plus fortes cuissons dans le canal de l'urètre. La tête qu'on avait prétendu débarrasser, fut plus entreprise que jamais, le désordre était général: les vésicatoires, ainsi que je l'avais prédit, ne produisirent que des ampoules, sans qu'il s'en suivît la moindre supuration: il fallut recourir aux moyens que je vais indiquer, et qui serviront de guide quand on se trouvera dans des circonstances semblables.

Je fis bien laver, avec une décoction émoliente, l'endroit où les vésicatoires avoient été appliqués, afin d'enlever tout ce qui pouvait être resté des cantharides; on appliqua sur ces plaies des compresses trempées dans la même décoction; le camphre fut administré dans des lavements et en pillules, à la dose d'un demi-gros dans les premiers, et de deux à quatre grains dans les derniers; ce qui fut merveilleusement secondé par une potion calmante faite avec l'eau de fleurs d'oranges et le syrop de diacode. Les

tisanes adoucissantes et incrassantes furent prodiguées ; mais ce qui fit le meilleur effet, et ce que je conseille avant tout, en pareille circonstance, ce sont les bains d'enveloppe autour du bassin, du ventre et de la poitrine : c'est ainsi que je fis disparaître peu-à-peu les symptômes effrayants occasionnés par les cantharides ; la maladie, qui avait été entièrement déroutée, se remit dans le bon chemin ; et le malade fut sauvé.

D'après ce fait, et une infinité de semblables, que je pourrais citer, on doit être convaincu que l'usage qui a prévalu d'appliquer les vésicatoires dans les commencements des maladies aiguës, pour détourner l'humeur de la poitrine ou de la tête, est on ne peut plus meurtrier. Qu'on se persuade donc, et je le répète, que non-seulement alors ils ne détournent rien, qu'ils mettent au contraire tout en combustion, qu'ils occasionnent un désordre général dans toute la maladie, en augmentant les symptômes de la manière la plus terrible, et qu'ils précipitent le malade dans le tombeau.

Il est vraiment affligeant pour la médecine, que cette erreur, si fréquemment répétée, ne puisse dessiller les yeux de certains praticiens qui attribuent toujours à la violence de la maladie, ce qui n'est réellement que l'effet irritant des can-

tharides. Les survivans, ainsi que le médecin même, regrettent souvent de ne point avoir eu plutôt recours à ce remède; ce qu'ils ne manquent pas d'exécuter à la première occasion: si, enfin, quelque heureux mortel réchappe à ce traitement incendiaire, il cite sa guérison qu'il croit devoir aux vésicatoires, comme merveilleuse. Qu'en résulte-t-il? Que le médecin sans principes, continue à ordonner ce remède à contre-tems, n'attribuant toujours qu'à la force de la maladie, la mort, qui n'est bien réellement que l'effet homicide de l'ignorance.

J'ai déjà dit qu'il y avoit des praticiens qui s'étonnaient et étaient fort alarmés de ce que les vésicatoires ne supuraient pas, ou, comme on dit, *ne fournissaient pas*; ils ignoraient, sans doute, que dans les momens de fievre il est impossible d'établir une supuration. Qu'ils apprennent donc que, dans les maladies aiguës, si les vésicatoires ne produisent que des ampoules qui se dessèchent aussi-tôt par la violence de la fievre, c'est une marque qu'ils ont été appliqués trop tôt; et alors les accidents terribles que j'ai annoncés, ne manquent pas de paraître; trop heureux si on peut remédier au mal.

Je répéterai ici qu'on ne doit pas non plus fonder l'effet salutaire des vésicatoires sur le peu de

supuration qu'ils fournissent, lorsqu'on les applique dans le moment convenable, mais sur l'impulsion générale que ces insectes donnent à toute l'économie animale, lorsqu'elle est affaissée; c'est pourquoi il n'y a nulle nécessité alors de faire supurer les plaies. On doit même les panser avec quelques corps gras et doux, tels que le beurre frais ou le cérat de Galien, pour les cicatriser le plutôt possible.

C'est précisément le contraire lorsqu'on applique les vésicatoires dans l'instant du calme de la nature, pour faire dériver une humeur dartreuse ou laiteuse, qui s'est portée sur quelques organes ou viscères; c'est dans ce cas, par une supuration soutenue, qu'ils produisent leurs effets. Je n'en dirai pas davantage sur l'usage de ce remède dans cette circonstance; je reviens à celles qui décident de la mort ou de la vie.

J'ai prouvé combien il est important, dans les maladies aiguës, de savoir distinguer l'instant où il convient d'appliquer les vésicatoires. Trop tôt, nous avons vu l'effet qu'ils produisent; trop tard, la nature ne peut plus être aidée par eux; car l'instant favorable ne dure le plus souvent que quelques heures. Connaissons donc les signes qui dirigeront, d'une manière infaillible, les praticiens dans ce moment très-critique.

Il faut bien se garder d'appliquer des cantharides aussi long-temps que le pouls, la fievre, le délire, l'agitation, se maintiennent à-peu-près dans toute leur violence; mais si ces symptômes viennent à diminuer sensiblement, et qu'on apperçoive en même-tems un accablement général; si le pouls, sans avoir diminué de vîtesse, a beaucoup perdu de sa vigueur, sans qu'il y ait eu de crise, ou sans qu'elle soit complette; si, enfin, le délire, quoique très-diminué, subsiste toujours; ces événements indiqueront que c'est là l'instant critique qui demande un redoublement d'attention de la part du médecin; car le malade flotte entre la vie et la mort: et si cet état dure au-delà de deux à trois heures, il n'y aura plus un moment à perdre; il faudra appliquer les vésicatoires d'une grandeur suffisante, et proportionné à l'affaissement du malade, à son tempérament, sensible ou robuste; afin qu'ils puissent produire un effet convenable: je ferai remarquer qu'excepté dans les fievres malignes, l'instant de l'application du remède ne se présente ordinairement que vers la fin des maladies.

Si, dans les autres, les symptômes, que je viens de citer, se montrent avant cette époque, il faudra bien recourir aux vésicatoires; je dois prévenir que rarement ils pourront sauver le malade. Le seul espoir qui reste alors, est de

remettre la maladie dans sa marche : mais si elle a pu se soutenir jusques vers sa fin, sans avoir dû recourir aux cantharides; si, lorsqu'on y a eu recours, dans ce moment, on sent quelques heures ensuite le pouls se relever, et avec lui tout le corps reprendre une force nouvelle pour aider la nature à faire la crise; si, enfin, elle s'opére, vous aurez sauvé le malade.

On peut alors guérir au plus tôt la plaie occasionnée par les vésicatoires, sans inconvénient; car la supuration que vous obtiendriez dans ce moment, n'est nullement nécessaire; et, comme je l'ai dit, le salut du malade ne dépend que de l'aiguillonnement des cantharides introduites dans la masse des humeurs, pour ranimer toute l'économie animale.

Dans les fievres putrides, l'instant favorable, pour l'application des vésicatoires, se présente ordinairement le douzième ou le treizième jour de la maladie; et si elle se prolonge jusqu'au dix-septième, ou jusqu'au vingt-unième, ou, ce qui est très-rare, jusqu'au vingt-huitième; c'est toujours la veille qu'il conviendra d'avoir recours à ce remède : en supposant toutefois que les forces du malade baissent au point de le rendre nécessaire; ce que j'expliquerai clairement en traitant de la fievre putride.

Gardez-vous bien de confondre l'état d'af-

faissement, qui nécessite les cantharides, avec cette diminution de symptômes, qui annoncent la solution heureuse de la maladie; l'application de ce remède ferait au moins souffrir inutilement le malade; vous risqueriez même de porter un nouveau trouble dans toute la machine. Avec un peu d'attention, vous distinguerez ces deux cas. Dans le premier, presque tous les symptômes, sur-tout le délire et l'agitation, subsistent, mais avec beaucoup moins de vigueur : dans le second, ces deux accidents cessent entièrement, et on apperçoit un calme salutaire dans tout le corps; ce qui prouve que la crise est faite, ou qu'elle est en bon train de se faire.

Dans les maladies exanthémateuses, l'éruption est souvent répercutée par un mauvais traitement, ou par la faute des malades; c'est ce qu'on reconnaît à la couleur grisâtre de quelques boutons qui restent sur la peau. Toute la machine est dans un état de contraction et d'oppression; la respiration est sur-tout très-difficile. Il faut alors appliquer les vésicatoires, sans égard au terme de la maladie, non pour attirer l'humeur morbifique vers le lieu de l'application, comme plusieurs se l'imaginent; mais pour que l'aiguillon des cantharides, transporté dans la masse des humeurs, aide la nature à reporter de nouveau l'humeur morbifique à la superficie de la peau.

Je dois cependant faire observer que, dans ce cas, avant que de recourir aux vésicatoires, on doit d'abord administrer intérieurement quelques remèdes chauds, tels que le camphre, ou les préparations de sureau, qui serviront souvent pour faire reparaître l'éruption.

Si les cantharides sont contraires, lorsque le corps est dans une grande agitation, et que les humeurs sont en effervescence, elles produiront des effets admirables, dans toutes les maladies soporeuses. Ici on ne doit pas craindre d'en doubler la dose; c'est très-souvent le seul moyen pour rappeler le malade à la vie.

Dans les laits repandus avec fièvre et délire, j'ai vu appliquer fréquemment les vésicatoires dans le dessein de détourner le lait de la tête, et dans le faux espoir d'établir une supuration dérivatoire. Non-seulement on ne parvenait pas à ce but, mais les suites ont presque toujours été funestes; la raison est constamment la même, que ce remède ne peut bien opérer que dans le calme de l'économie animale.

La seule règle que je viens d'établir suffira donc pour guider les praticiens, sur l'usage des mouches cantharides, dans les maladies aiguës, et pour éviter ces assassinats méthodiques toujours mis sur le compte de la maladie, qu'on s'efforce d'annoncer comme ayant été incurable,

tandis que son issue tragique n'est due qu'à l'ignorance de celui qui l'a voulu diriger. Il faut enfin être instruit de ces ruses, qui servent, plus souvent qu'on ne pense, à voiler les fautes terribles qui se commettent journellement avec une effronterie révoltante.

Je ne parlerai pas de l'effet des cantharides dans les maladies chroniques, ni dans les accidents simples, qui ne sont pas accompagnés de fievre; ou lorsqu'il n'est question que de dériver une humeur; les effets n'en sont jamais dangereux, si on n'abuse pas du remède par une trop forte dose. Ses mauvais effets portent essentiellement sur les parties de la génération, ainsi que sur les voies urinaires. C'est le cas d'avoir recours aux moyens que j'ai indiqués, pour remédier au plutôt à ces accidents.

J'ai un mot à dire sur la manière d'employer les vésicatoires, il faut les appliquer de préférence sur les parties charnues, et les renforcer à proportion du plus ou moins de sensibilité du sujet, de son âge, de sa constitution plus ou moins robuste, suivant l'effet prompt, et quelquefois violent, qu'on jugera nécessaire. Ainsi, le plus fort vésicatoire, pour un homme ordinaire, pourra être fait avec demi-once d'emplâtre epispastique, saupoudrée de cantharides,

de manière que cet emplâtre soit de la grandeur de quatre pouces et demi d'un bord à l'autre. Après avoir rasé la partie, on la bassine avec du vinaigre, pour augmenter et accélérer l'effet des cantharides ; la grandeur des emplâtres peut être diminuée jusqu'à celle d'un de nos ongles ; ceux-ci ne s'appliquent qu'aux tempes, ou derrière les oreilles, dans la seule intention d'opérer une petite dérivation des humeurs.

Je vois souvent, avec peine, que des chirurgiens, sans s'inquiéter de la vive douleur qu'ils font éprouver aux malades, arrachent, au premier pansement, l'épiderme qui a été détaché en forme d'ampoule. Je déclare qu'indépendamment de la cruauté qu'il y a de faire souffrir, quand on peut s'en dispenser, il peut en résulter des effets funestes, principalement si le malade a le genre nerveux sensible. Dans ce cas, comme dans plusieurs autres, je voudrais que les chirurgiens, en général, s'appliquassent davantage à trouver les moyens de rendre les pansemens, ainsi que toutes les opérations, aussi peu douloureux que possible. Le contraire décèle l'ignorance, ou du moins un mauvais cœur.

Je dis donc qu'il suffira, en levant les vésicatoires, de donner quelques coups de ciseaux dans les ampoules, d'en emporter même une

partie, et d'appliquer sur le tout le topique convenu; ce sera l'onguent basilicum si on veut faire supurer; si c'est le contraire, le beurre frais, ou le cérat de Galien suffiront.

Il faut cependant s'écarter de cette manière de lever les vésicatoires, dans les maladies soporeuses; cet état demande souvent un agacement violent, et il faut alors, sans craindre d'occasionner de la douleur, arracher, au premier pansement, tout l'épiderme détaché par l'effet des cantharides.

Lorsque dans les maladies aiguës la première application des vésicatoires n'a pas assez opéré, et qu'on ne juge cependant pas une seconde application nécessaire, on peut saupoudrer, avec des cantharides, les emplâtres destinés aux plaies existantes. Il paraîtra peut-être singulier que, dans un ouvrage comme celui-ci, je dise des choses, que tout praticien est censé savoir; je réponds que voulant fixer l'opinion sur différents points de pratique, expliqués contradictoirement dans les auteurs; il a fallu régler celui-ci, d'autant plus que je vois journellement ou appliquer des vésicatoires énormément grands, ou de si petits, qu'ils deviennent nuls. Ces deux extrêmes, et la manière cruelle de les panser, ont souvent eu des suites funestes.

De la diététique.

La diététique est cette partie de l'art de guérir, qui indique les aliments convenables au corps humain, et qui détermine leur quantité et les moments favorables pour les prendre, dans l'état de santé comme dans celui de maladie.

Cette première disposition appartient à l'hygiène; je ne dois donc parler que de la seconde, c'est-à-dire, du régime qu'il faut observer dans les maladies et dans les convalescences.

Si l'on voulait discuter sur les différentes dispositions dans lesquelles notre corps en général, l'estomac et les sucs digestifs en particulier, peuvent se trouver dans les différentes maladies; si l'on voulait chercher des aliments qui, par leurs qualités, se trouveraient propres à s'identifier avec nos liquides et nos solides, ou qui auraient les qualités propres à s'opposer ou à corriger la mauvaise disposition de nos humeurs, pour les déloger et se mettre à leur place; alors on entrerait dans un dédale de raisonnements et d'hypothèses, aussi inintelligibles pour l'auteur que pour les lecteurs.

Trouvons donc une autre boussole, pour nous guider dans cette partie bien essentielle de l'art de guérir. Ce guide fidèle, qui ne trompe jamais, c'est la nature; il ne s'agit que de comprendre

prendre son langage : dans les maladies, elle se prononce beaucoup mieux pour indiquer les aliments dont elle a besoin, que dans l'état de santé; peut-être aussi, dans cette dernière circonstance, fait-elle ses efforts pour être entendue, mais sa voix est souvent étouffée par nos usages et par nos préjugés. Delà les goûts dépravés, les aliments pris avec surabondance, ou avec des qualités nuisibles, qui, peu-à-peu, amènent les maladies; mais ceci est encore du ressort de l'hygiène.

En ramenant donc la diététique à l'étude de la nature, nous simplifierons une science, qui pourra être mise à la portée de tout homme qui a l'habitude de la lecture et de la réflexion; des volumes ont été écrits sur ce sujet, qui n'ont servi qu'à l'embrouiller : tout ce qu'on en a dit, je vais le réduire à trois lignes : *Donnez avec modération les aliments que la nature exige, et que le goût du malade indique.*

Cette règle, bien entendue, suffira pour guider les praticiens dans toutes les maladies, ainsi que dans les convalescences. Elle pourrait également servir dans l'état de santé, si on ne se laissait point entraîner par son imagination, et qu'on voulût s'observer; la nature, qui désire toujours ce qui lui convient, quand elle est abandonnée à elle-même, suffirait pour se guérir.

Quot sapit, nutrit, dit un proverbe; à quoi j'ajoûte : *convenit*.

Cet axiome, joint au précédent, me sert de règle, depuis vingt-sept ans, pour la diététique, dans l'état de santé, dans celui de maladie, ainsi que dans les convalescences; je n'ai pas eu occasion de m'en repentir : cependant ceci demande quelques explications.

Il me semble qu'on m'objectera d'abord, que très-souvent les convalescents désirent des pâtisseries, des viandes de porc salé, ou autres aliments indigestes, et qu'assurément ce serait leur faire beaucoup de mal, que de les leur accorder; à quoi je réponds que, si on a soin de satisfaire leur appétit aussi-tôt qu'il se fait sentir, rarement ils auront de ces appétits dépravés, qu'il faut bien se garder de satisfaire. Mais en observant bien une personne qui vient d'essuyer une forte maladie, pendant laquelle toute espèce de nourriture lui répugnait, vous verrez que son premier désir se portera sur un aliment léger, tel que la soupe, un fruit bouilli, ou un peu de pain trempé dans du vin, mêlé avec de l'eau, etc.; et s'il arrivait que dans cet instant le malade proposât un aliment de la nature de ceux qui sont absolument contraires à sa situation, cela viendrait de ce que son imagination ne serait pas encore raffermie, et que s'on appétit ne serait

pas bien prononcé; le médecin redressera facilement cette erreur de la nature, qui n'est pas encore réorganisée, et le malade n'insistera pas.

En suivant l'usage abominable, trop long-tems prôné, et encore trop généralement admis, qu'il faut qu'un malade, ou convalescent, souffre la faim, on fera bien des victimes; car, alors, toutes les humeurs s'arrêteront, les sucs gastriques seront dépravés, prendront même une qualité corrosive; l'estomac, trop agacé par un liquide vicié, altérera aussi le goût et l'imagination du malade, qui ne désirera plus que les choses les plus contraires; il s'abandonnera enfin à son appétit malgré lui: de-là les indigestions, des rechûtes, qui souvent ont conduit des personnes au tombeau. Voilà ce que l'expérience m'a démontré, non pas sur mes malades, mais sur ceux de mes confrères qui les affamaient.

C'est encore l'esprit d'observation qui, dans ma jeunesse, m'a conduit à cette découverte; voici comment: j'étais employé en qualité de chirurgien, dans un hôpital, où il y avait cinq à six cents malades; deux médecins se partageaient cette besogne; l'un faisait souffrir la faim à ses convalescents, l'autre leur accordait des aliments analogues à leur état, aussi-tôt qu'ils en demandaient. Voilà un bon

moment, me disais-je, de décider, par des faits, une question sur laquelle j'ai été jusqu'à ce jour très-embarrassé, et qui était devenue l'objet de discussions fréquentes parmi les officiers de santé ; chacun trouvait moyen de soutenir son opinion, en s'appuyant, comme il est d'usage, sur les systêmes contradictoires qu'on rencontre dans les auteurs.

Le résultat de mes observations fut d'acquérir la certitude que les convalescents, dirigés par le médecin qui donnoit des aliments, à proportion de l'appétit, parvenoient à une prompte guérison, sans accidents ni indigestion ; les rechûtes étaient rares, et lorsqu'elles avaient lieu, elles n'étaient proprement qu'une continuation de la maladie : au-lieu que les malheureux convalescents du médecin *affameur* avoient des appétits déréglés, désordonnés, et désiraient les aliments les plus indigestes, qu'ils se procuraient par toutes sortes de moyens. De-là les indigestions, les diarrhées, les hydropisies et la mort. J'ai profité de la leçon ; et j'attends encore le premier repentir.

Au surplus, je ne sais où les médecins modernes ont tiré ce systême de faire souffrir la faim à leurs malades : je n'ai jamais pu trouver aucun de nos auteurs qui l'ayent recommandé ; j'ai lu, au contraire, à com-

mencer par Hippocrate, qu'ils prescrivaient une légère nourriture à leurs malades, vraisemblablement suivant leur état et leur appétit.

J'assure donc que, pour se guider dans la diététique, il suffira de mettre en pratique l'axiome que je répète ici : *Donnez avec modération les aliments que la nature exige, et que le goût du malade indique.*

Lorsque la maladie sera sur son déclin, même dans son courant, le praticien demandera donc fréquemment à celui qui en est attaqué, s'il désire prendre quelques aliments, à moins que la violence des symptômes ne dispense de ces questions. Les aliments qu'on peut proposer, et les premiers que le malade désirera, seront le bouillon, le riz, l'orge ou la crême de ceux-ci; viennent ensuite les soupes de toute espèce, les fruits cuits, les légumes non farineux, un œuf frais, etc.; ou, s'il n'y avait pas de chaleur extraordinaire, on peut présenter une petite soupe au vin, avec suffisante quantité d'eau bouillante et de sucre, et une petite tranche de pain grillé.

Lorsqu'un malade, attaqué d'une maladie aiguë, aura demandé, et pris avec plaisir, un de ces aliments, ou quelqu'autre semblable, vous pourrez assurer qu'il est sauvé. Si vous avez la cruauté de lui refuser la nourriture, suivant

la routine trop généralement adoptée ; non-seulement vous arrêterez sa convalescence, mais vous donnerez une nouvelle maladie, qui conduira aux appétits déréglés, et à toutes les mauvaises suites que j'ai décrites.

Un de mes amis m'en donna, à Toulon, une preuve bien frappante : je ne me rappelle pas quelle maladie il venait d'essuyer, dont il était guéri, lorsque je le vis dans un état à faire pitié. L'appétit s'était fait sentir dans sa convalescence, malheureusement, disait-il, avec d'autant plus de force, que ses médecins ne lui permettaient que quelques bouillons ; et comme, plus malheureusement pour lui, il etait observateur scrupuleux de ce qu'on lui prescrivait, il souffrait la faim jusqu'à tomber en défaillance. Insensiblement les sucs gastriques se dépravèrent tellement, que l'estomac ne supportait plus aucun aliment ; il les vomissait, et ne rendait par les selles que quelques mucosités ; ce qui l'avait conduit dans un si grand état d'amaigrissement et de foiblesse, qu'il était obligé d'être toujours couché sur le ventre, ou assis, ayant la tête baissée sur les genoux. Je ne laissai pas ignorer aux médecins qu'en affamant mon ami ils l'avaient tué ; il mourut effectivement quinze ou vingt jours après cette époque.

La règle que j'ai établie pour la diététique, dans les maladies aiguës, pourra également servir dans les maladies chroniques, en faisant cependant attention de choisir les aliments opposés au genre de maladie qu'on aura à combattre; cela suppose une connaissance de la propriété de ces mêmes alimens, presque à la portée de tout le monde. Qui ignore, par exemple, que les farineux non fermentés forment un chyle épais? Que les légumes non farineux, ainsi que les fruits, procurent un chyle léger, etc. etc.? que les vins rouges conviennent quand il faut fortifier, et les vins blancs quand il faut employer des apéritifs, etc., etc.? Cette connaissance est aussi facile qu'importante à suivre, d'autant plus que les aliments analogues sont souvent les meilleurs médicaments qu'on puisse prescrire. Ceux qui traiteront de ces maladies en particulier, devront donc indiquer la nourriture convenable à chaque cas, puisque je me suis proposé de ne parler que sur les préceptes généraux.

RÉSUMÉ.

Je me résume sur l'article important de la diététique; je dis que cette science, sur-tout dans les maladies aiguës, se réduit au seul axiome que j'ai établi; que bien loin de craindre un mauvais effet, en donnant des aliments ana-

logues et proportionnés à l'état des malades, il faut leur en offrir toutes les fois qu'il y aura une lueur d'amélioration; que si le désir de prendre un aliment léger exige impérieusement de ne jamais le refuser, de même il serait très-nuisible d'en faire prendre au malade, lorsque toute espèce de nourriture lui répugne, et ce serait agir contre notre règle. S'il arrivait que le malade demandât un aliment évidemment contraire à son état, il n'insistera pas sur ce goût passager, et le médecin lui en fera facilement accepter un autre qui lui conviendra mieux.

A mesure que l'état du malade s'améliore, on doit augmenter sa nourriture, mais toujours en consultant son goût, de manière que ce soit plutôt le malade qui se prescrive ses aliments que le médecin. Celui-ci doit cependant être exactement consulté, afin d'accorder ou de rejeter ce qui pourrait être évidemment contraire : ce dernier cas prouverait que la nature ne s'est pas encore bien prononcée: en l'abandonnant à elle-même, on la verra toujours demander ce qui lui convient, et rejeter ce qui lui est nuisible : par exemple, dans les fievres putrides ou humorales, les malades boivent avec avidité les tisannes acidulées, et repoussent avec horreur les alkalescents, tels que les

bouillons, qui sont très-contraires dans cette circonstance.

Laissons donc tout ce fatras de systêmes contradictoires qu'on trouve dans les auteurs, sur cette partie de la médecine; jeunes praticiens, qui vous adonnez avec zèle à cette science divine, quand elle est bien suivie; sachez-moi gré de vous avoir débarrassé d'un grand fardeau, en vous offrant un guide aussi simple qu'assuré, dans la diététique, l'une des parties la plus essentielle de l'art de guérir.

DE L'INVASION DES MALADIES.

Manière de diriger les maladies au moment de leur invasion, avant le développement des symptômes.

C'EST un sujet neuf à traiter, et placé convenablement à la suite de ma dissertation sur les remèdes généraux, puisque je ne veux parler que des maladies en général lors de leur invasion, avant qu'il soit possible de caractériser celle que l'on va combattre.

Je ne crois pas qu'aucun auteur ait traité cette matière; il est facile de concevoir les inconvenients qui doivent résulter de leur silence. Je trouve par-tout les symptômes des maladies, lorsqu'elles sont en vigueur, plus ou moins expliqués; mais où trouver une direction lorsqu'il n'existe encore que des signes généraux, qui appartiennent à presque toutes les maladies. Cependant leur guérison peut dépendre de ces premiers instants, et un remède donné à contretems peut la rendre impossible. Il est donc

bien surprenant que, ni les écrivains qui sont à ma connaissance, ni les écoles de médecine, ne nous aient jamais rien enseigné sur ce point important : j'en sentis vivement la conséquence, en commençant ma carrière médicinale ; et, dès ce moment, je pris la résolution de suppléer à cette omission, lorsque, par mon expérience, je pourrais donner des règles positives : les fautes que j'ai vu commettre m'en ont fait sentir plus fortement la nécessité.

Que fera en effet le jeune praticien, appelé auprès d'un malade, qui, la veille, ou deux heures auparavant, jouissoit de la meilleure santé ; et qui se plaindra d'un accablement général, accompagné de frissons, et d'un mal de tête violent; le pouls sera ou serré, ou très-agité ; il y aura des vomissements, ou il n'y en aura pas, etc. etc. ; son embarras ne fera que s'accroître, si la personne lui est entièrement inconnue, comme cela arrive souvent ; que va-t-il faire, que va-t-il prononcer ? Le succès du traitement de la maladie qui commence, dépend peut-être de ces instants ; une saignée, un vomitif, ou un purgatif employé mal-à-propos, empêcheront le développement, ou la marche de la maladie, et on peut tuer le malade ; d'un autre côté, en ne faisant pas ce qui convient, les suites peuvent de même être

funestes. Il est donc bien étonnant qu'on n'ait jamais rien fait pour diriger les praticiens dans des instants aussi critiques ; je ne puis donc parler ici que d'après mes observations et ma seule expérience.

Dans les moments de l'invasion des maladies, un autre embarras se présente fréquemment au praticien ; c'est que le malade, ou les personnes environnantes, désirent savoir de quelle nature est sa maladie ; et dès la première visite, on veut que le médecin prononce. J'ai vu de ces hommes, qui ne doutent de rien, user amplement alors de la faculté qu'ils ont de dire ce qui leur vient en tête, et donner les plus grands noms à la maladie ; ceux de putride, maligne, bilieuse, ne sont pas épargnés. Mais les suites les ont souvent obligés de changer d'opinion, ou de donner une tournure équivoque à ce qu'ils avaient annoncé, afin de pallier leur erreur.

Je me souviens qu'une personne, d'un nom connu, fut tout-à-coup assaillie par des symptômes de maladie, les plus alarmants ; parents, amis, et sur-tout, créanciers ; car elle en avait beaucoup, étaient dans les plus vives inquiétudes : le praticien, interrogé sur la nature de la maladie qui venait de se déclarer, décida positivement, dès le même soir, que c'était

une fievre putride et maligne. Je révoquai la chose en doute, sans avoir vu le malade, et je n'eus pas tort; car le lendemain, cette personne vâqua à ses affaires, comme à l'ordinaire, le tout s'était réduit à une simple indigestion, et la décision du médecin fut tournée en ridicule.

Il arrive tous les jours qu'on est appelé au moment de l'invasion d'une maladie, sans qu'il soit possible au médecin le plus éclairé et le plus expérimenté, de donner une décision; souvent, il ne peut pas même dire, si ce sera une maladie réelle, ou une légère indisposition; devra-t-il donc rester dans l'inaction? Cela est d'autant moins possible, qu'il a été appelé pour agir, et pour donner du soulagement. Fréquemment la violence des premiers symptômes l'exigent impérieusement; d'ailleurs, son amour-propre serait blessé, s'il disait: *Je ne sais que faire, dans la crainte de me tromper.* Il est vrai, que cet aveu ne serait pas propre à inspirer la confiance. C'est ici le cas de faire observer combien il est avantageux pour le malade d'être connu de son médecin dans l'état de santé; on le sentira, en réfléchissant à l'embarras où celui-ci doit nécessairement se trouver; si vous lui présentez une personne qu'il n'a jamais vu, dont il ne connaît ni le caractère, ni le genre d'humeurs, ni

la manière de vivre, ni le tempérament; ce qui est d'autant plus important, que ce sont de ces choses dont il est dificile de s'instruire au premier abord, malgré toutes les questions usitées.

Le malade cependant demande du soulagement; les assistants attendent avec impatience l'ordre du médecin, et veulent qu'il parle. Pour ne pas rester dans l'inaction, il était d'usage autrefois, plus qu'aujourd'hui, d'ordonner la saignée, en attendant qu'on sût quelle maladie allait se développer; j'ai prouvé combien cette méthode était meurtrière, en parlant de cette opération. D'autres, en plus grand nombre, prescrivent des purgatifs, sous prétexte de nettoyer le corps; j'ai de même fait sentir les très-grands inconvénients de cette méthode, et ses suites funestes, en parlant de ce genre de remède.

D'après ce que je viens de dire, on sent, sans doute, combien les règles que je pourrai donner, seront sur-tout utiles pour guider les jeunes praticiens dans les instants critiques qui, je le répète, décident le plus souvent du sort de la maladie, et font la réputation du médecin.

La première chose que je leur conseillerai, lorsqu'ils seront interrogés dans ces moments

pour savoir d'eux l'espèce de maladie qui se présente, c'est lorsqu'ils doivent avoir la bonne foi de répondre qu'ils n'en savent encore rien ; et qu'il faut attendre pour décider sur sa nature, que les signes caractéristiques de la maladie, si ç'en est une, soient développés. Tout homme de bon sens sentira la justesse de cette réponse ; car il est impossible de connaître les choses que par les signes, ou marques qui leurs sont propres ; et si ces signes ou marques ne se sont pas manifestés, il sera impossible de reconnaître l'objet : cet aveu ne doit point diminuer la confiance en la personne qu'on s'est choisie, sur-tout, si elle a soin de donner les raisons que je viens de rapporter ; en ajoûtant, qu'à la seconde ou troisième entrevue, les symptômes étant mieux prononcés, elle pourra satisfaire aux questions qu'on lui fait.

Il est cependant des maladies qui, dans certaines circonstances, peuvent d'abord être reconnues, c'est lorsqu'elles sont endémiques ou épidémiques. Je me suis souvent trouvé dans ces circonstances ; les premières que j'avais traitées, m'avaient tellement éclairé sur le mode de l'invasion de cette maladie, que je ne m'y trompois plus ; je prévoyois même quelques jours d'avance, qu'une personne allait en être atteinte : le visage se décolorait, ou sa forme n'était plus

la même. J'appercevois quelquefois une teinte jaunâtre à la peau, ou la langue se chargeoit légèrement en blanc ou en jaune, etc. Ces signes m'éclairaient suffisamment sur le présage de certaines maladies.

Elles peuvent se présenter sous plusieurs autres aspects, dont les praticiens observateurs sauront tirer parti. Cette connoissance est certes d'autant plus importante; que dans ces moments on peut encore prévenir les plus fortes maladies, soit en faisant changer d'air à la personne qui en est menacée, soit en la tenant au régime, très-fréquemment en lui faisant prendre un vomitif, plus rarement un purgatif, suivant les indications, et d'après les préceptes que j'ai donnés, en parlant de ces remèdes; mais qu'on se persuade bien, qu'une fois que la maladie est déclarée, il n'y a plus rien à prévenir, ni à parer; il ne reste qu'à la bien diriger, pour la conduire à une bonne fin. C'est comme un coup de fusil, lorsqu'il est reçu, il ne reste plus qu'à le guérir.

Je reviens à l'invasion des autres maladies, dans le cas où aucune épidémie, ni endémie régnante, ne peut éclairer le praticien sur les premiers symptômes qui se présentent, parce qu'ils sont communs à la plupart des maladies; ces symptômes sont, en général, le mal-aise dans tout le corps,

corps, qui, peu-à-peu, se change en frissons et en sentiments de chaleur ; la transpiration irrégulière ; le mal de tête plus ou moins grand ; le vomissement plus ou moins violent, quelquefois accompagné d'une diarrhée ou d'une grande constipation ; la soif plus ou moins considérable : quelquefois la langue est chargée ; les yeux sont étincelants ; le visage beaucoup plus pâle ou plus coloré qu'à l'ordinaire ; quelquefois la respiration est très-gênée : le bas-ventre est tendu, ou le malade a des angoisses. Quand les hypocondres sont gonflés, et douleureux, c'est une marque que la maladie sera longue ou dangereuse.

Les symptômes que je viens de détailler, et quelques autres à-peu-près semblables, durent quelquefois deux ou trois jours, sans qu'il soit possible au praticien le plus expérimenté, de décider quelle sera la maladie, ni même de dire s'il y en aura une. Cependant, comme je l'ai dit, il faut agir : voici donc la règle fondamentale qu'on doit suivre. *Guidez-vous sur les symptômes, soulagez, observez, et ne pressez rien.*

Les moyens curatifs, dans ce moment, doivent être réduits à la diéte ; à la tranquillité du corps et d'esprit ; à l'eau pour boisson, aux bains de pied, si la tête est embarrassée ; et l'usage des lavements, s'il y a constipation : si même le bain

tracassait le malade, il vaudrait mieux s'en passer; car la quiétude est souvent ce qui est le plus necessaire dans ces moments, afin que la nature puisse opérer; ainsi, ce qui doit être alors prescrit de préference, c'est l'eau, la diète, et la patience (1).

Ces trois moyens suffiront très-souvent pour faire développer les symptômes caractéristiques des maladies, et chacune, sans secousses, prendra la marche qui lui est propre: le médecin pourra, sans crainte de se tromper, satisfaire à l'impatience du malade et des assistants, en prononçant sur la nature de la maladie, qui fait l'objet de leurs inquiétudes et de leurs soins. Si celui qui doit la diriger mérite vraiment le titre de médecin, il devra déjà, plus ou moins, être assuré de la guérison.

Il n'est pas hors de propos de rapporter ici un doute, qui mérite d'être examiné ultérieurement; c'est que je me persuade, que quand un homme meurt d'une maladie aiguë, s'il n'a point un vice bien décidé dans sa conformation

---

(1) Il est bon d'être prévenu, qu'en médecine, lorsqu'on parle de l'eau comme remède, il ne faut point entendre *l'eau fraîche;* mais de l'eau en forme de tisane, ou de décoction, ou de lavement, ou de lotions, ou de bains de toutes espèces; qui doivent être appropriés aux symptômes, ou à la maladie qu'on doit combattre.

ou dans la masse des humeurs, ce doit toujours être par quelques fautes commises dans le courant de la maladie par le malade, les assistants ou le médecin ; j'en excepte les convulsions des enfants, contre lesquelles j'avoue que nous n'avons pas de traité satisfaisant ; mais, de toutes les personnes que j'ai vu mourir par suite d'autres maladies aiguës, j'ai toujours observé que c'etait le résultat des fautes que je viens d'indiquer.

J'en excepte encore les peines d'esprit, de tous les maux les plus meurtriers, et qui moissonnent les hommes de tout âge et de tout état, sans que la médecine puisse leur opposer aucun moyen matériel.

Je ne parlerai pas de la peste, que je ne connais que par théorie, et qu'on nous dépeint comme un fléau presque incurable; les systêmes contradictoires que j'ai lus sur cette maladie, me prouvent qu'on n'a pas encore découvert son vrai traitement.

Je reviens à mon sujet, et je dis, que j'ai observé six symptômes particuliers, auxquels il faut toujours remédier au plutôt, quelle que soit la maladie qui se présente, et avant qu'on puisse la reconnoître. Ces syptômes sont, 1°. la douleur violente ; 2°. les convulsions ; 3°. l'oppression considérable, ou la suffocation ; 4°. la

toux violente, 5°. la constipation, et les évacuations surabondantes, et 6°. la soif et la chaleur brûlante, interne ou externe.

1°. *Les douleurs violentes* se calment, en faisant boire au malade beaucoup de tisane adoucissante; les acidulées doivent être préférées, lorsqu'il n'y a ni toux, ni altération considérable; si ces premiers moyens ne sont pas suffisants, on aura recours aux bains tièdes; quelquefois les bains d'enveloppe mériteront la préférence : la douleur ne cédant pas, il faudra administrer les narcotiques, avec les précautions et les observations que j'ai indiquées lorsque j'ai parlé de l'opium : enfin, ces remèdes ne suffisant pas, une ou deux saignées du bras ou du pied, (suivant qu'on aurait intention de produire une dérivation, ou simplement de désemplir les vaisseaux) produiront une détente dans les solides, et calmeront infailliblement la douleur. On peut voir, à l'article de la saignée, ce que j'ai dit sur ce sujet.

Mais observons bien, que je n'entends parler ici que des douleurs violentes, qui empêcheraient le cours ou le développement de la maladie : car si les douleurs étaient supportables, des boissons simples et analogues aux symptômes, de la tranquillité et de la patience seraient les seuls moyens à recommander.

2°. *Les convulsions* sont souvent très-difficiles à calmer, et j'avoue que cet accident est très-redoutable, principalement chez les enfants. Il annonce au moins de fâcheux événements, qui doivent engager le praticien à se tenir sur ses gardes: c'est ce qui devra être bien expliqué dans le traité à faire sur ce fléau de l'humanité.

Je me bornerai ici à donner des règles générales, dans le cas où les convulsions seraient les avant-coureurs d'une maladie inconnue : alors les remèdes à employer devront être tirés de la classe des calmants et des anti-spasmodiques : ainsi, il faudra prescrire des infusions faites avec ce genre de plantes, tels que les feuilles ou les fleurs d'oranger, les fleurs de tilleul, les fleurs de pavots et leurs semences, la cynoglosse, etc. On doit en même-tems recourir aux lavements, préparés avec les mêmes simples, ou avec les fleurs de camomille : ces plantes peuvent être administrées, conjointement avec les anti-spasmodiques : telles que l'eau de menthe, celle de mélisse, la liqueur anodine minérale d'Hoffman, la teinture de castoreum. Voici une potion qui dans ce cas m'a souvent réussi.

Prenez de l'eau de menthe simple,
De mélisse simple, de chacune deux onces.
Du syrop de pavot rouge, une once.

De la liqueur anodine minérale d'Hoffman, deux gros.

La dose pour une personne formée, et d'une complexion ordinaire, est d'une cuillerée à bouche, d'heure en heure, et même plus souvent, jusqu'à ce que les convulsions cessent; mais j'observe qu'il y a des tempéraments, qui ne peuvent pas supporter la liqueur anodine minérale d'Hoffman; ce remède augmente même chez eux l'irritation, et rend les convulsions plus terribles. Il faut alors substituer la teinture de castoreum, à la même dose; j'avoue, que jusqu'à présent, nous n'avons aucun signe auquel nous pourrions reconnoître cette disposition, et que nous sommes réduits d'aller à tâtons dans cette circonstance : il est inutile de dire que les doses du remède doivent être modérées, suivant l'âge et le tempérament du malade.

Après avoir éprouvé les moyens que je viens de citer, si les convulsions continuaient toujours, il faudra, sans hésiter, employer l'opium ou ses préparations, en suivant la marche que j'ai indiquée lorsque j'ai parlé de ce remède. Les frictions sèches, avec la main ou avec des linges chauds, ne devront pas être oubliées. Il ne faut enfin négliger aucun moyen pour tirer le malade de cet état critique; car, quelle que

soit la maladie dont il est menacé, n'en eût-il même d'autre que les convulsions, cet accident le mettra toujours dans un péril imminent de perdre la vie. Evitons cependant l'extrémité opposée, qui consiste à accabler le malade de toutes sortes de médicaments, sans quoi nous risquerons de l'étouffer à force de soins, comme cela arrive assez souvent. Agissons avec prudence, même en portant du secours, afin de donner le tems aux remèdes de produire leurs effets.

Les sels alcalins, dont on use sans ménagement en les faisant respirer par le nez, ont souvent, dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres, produit des accidents plus dangereux que ceux qu'on avait lieu de craindre. Ce remède est dangereux entre les mains de ceux qui en ignorent les effets violents.

3°. *L'oppression considérable et la suffocation.* Ces accidents sont toujours dangereux et vraiment insupportables; ils arrêtent la marche de la maladie qui est prête à éclore, et mettent le malade dans un danger imminent. Mais qu'on observe que je dis, l'oppression considérable, ou la suffocation, qui est le dernier dégré de l'oppression; car si cet accident était léger, il ne faudrait point s'en inquiéter: quelques boissons chaudes, adoucissantes ou pectorales, suf-

firaient pour procurer du soulagement. Il ne faut donc agir que lorsque le développement de la maladie est empêchée par la violence de ces accidents : deux causes peuvent les produire ; la première vient de spasme, et n'a lieu que chez les personnes qui ont le genre nerveux sensible, ainsi que chez les asthmatiques : des boissons chaudes, calmantes ou anti-spasmodiques, suffisent souvent pour dissiper ces syptômes ; s'ils résistent, il faut recourir à la saignée.

La seconde cause, et la plus commune, celle enfin qui exige le plus impérieusement la saignée, vient de la surabondance de sang : ce fluide alors s'engorge dans les vaisseaux des poumons, et la nature comprimée se trouve dans l'impossibilité d'agir. Je n'ai rien à ajoûter, sur ce cas particulier, à ce que j'ai dit en parlant de la saignée : je renvoie donc à cet article.

4°. *La toux considérable* annonce toujours une maladie exanthémateuse, ou une maladie de poitrine, ou un transport d'humeur sur cette partie : quoi qu'il en soit, il faut soulager la nature, et l'aider à se débarrasser de ce qui lui est contraire ; à quoi on parviendra avec le secours des tisanes pectorales, qui doivent être prises chaudes et en quantité suffisante pour produire une détente, une transpiration, ou une

expectoration, suivant la nature de la maladie qui va se déclarer. Il faudra observer avec attention s'il ne se présente pas quelques petits boutons sur la superficie du corps : cette circonstance marquerait que la maladie sera du genre des exanthémateuses, et il conviendra d'ajoûter à la tisane quelques plantes légèrement sudorifiques, telles que la fleur de sureau ou celle de bourrache, jusqu'à ce qu'on puisse connaître le caractère de la maladie : j'observe qu'avant cette époque, les lavements même ne doivent être employés qu'avec ménagement; et si le ventre était libre, il faudra s'en passer, afin de ne point s'écarter de notre axiome; *quo natura vergit, eo ducenda.* Les vomitifs pourront fréquemment être indiqués, mais *jamais* les purgatifs, ainsi que je l'ai déjà fait observer.

5°. *La constipation et les évacuations surabondantes*, sont des accidents auxquels il faut toujours remédier, dans l'état de maladie comme dans celui de santé; les lavements simples ou les lavements adoucissants, quelquefois légèrement purgatifs, rempliront cette première indication, en observant d'augmenter le nombre de ces lavements, jusqu'à ce qu'ils produisent une évacuation de matière; et si le malade ne pouvait les garder, il faudra se borner à des demi, même à des quarts de lavement, jus-

qu'à ce qu'ils aient produit l'effet que je viens de citer. Je n'ai rien de plus à ajoûter à ce que j'ai dit en parlant de ce remède, dans ma dissertation sur les remèdes généraux.

L'état opposé à la constipation, c'est *l'évacuation surabondante* des matières contenues dans l'estomac et dans les intestins, soit que cette évacuation se fasse par le haut ou par le bas ; dans le premier cas, il est important d'aider la nature avec des tisanes chaudes, souvent même avec de l'eau tiède : si ces moyens ne suffisent pas, on emploiera les calmants, et les anti-spasmodiques que je viens de recommander, pour opposer aux convulsions. Si l'excès des évacuations se faisait par le bas, il faudrait donner vingt grains d'ipécacuanha, afin d'exciter le vomissement, et suivre le traitement qui convient pour les diarrhées et les dyssenteries.

Je ne parle pas des hémorrhagies, qui doivent sûrement être considérées comme des évacuations surabondantes : on peut voir ce que j'en ai dit à l'article de la saignée ; le surplus demande à être enseigné dans un traité particulier.

6°. *La soif et la chaleur brûlante interne et externe*, sont de ces accidents auxquels il faut remédier au plutôt, sans quoi les solides, com-

primés ou desséchés, ne pourront agir; et rien n'est si dangereux que de la laisser dans cet état de souffrance, quelle que soit la maladie dont on est menacé. En remédiant à la soif, la chaleur brûlante, qui l'accompagne ordinairement, sera en même tems appaisée.

Dans notre région méridionale, ces symptômes sont très-communs lors de l'invasion de plusieurs maladies: la marche à suivre dans ce cas est simple; c'est d'observer quel est le genre de boisson que le malade désire, et vous verrez, s'il n'y a point de toux, qu'il préférera les tisanes acidulées, ou un lait d'amandes avec du sucre, ou du petit-lait, ou du lait de beurre: dans d'autres pays il désirera du cidre ou de la bière, l'un et l'autre coupés avec de l'eau; quelquefois ce sera de l'eau rougie avec du vin, d'autres fois même de l'eau simple. Aussi-tôt que le goût du malade se sera prononcé pour l'une de ces boissons, il faudra lui en laisser boire tant qu'il voudra; la soif modérée, la peau moite, annonceront la détente dans toute la nature; elle pourra alors opérer avec aisance.

Mais si la soif ou la chaleur, annonçant une maladie inconnue, sont accompagnées d'une toux consdérable, le malade ne désirera aucune des boissons que je viens d'indiquer; il demandera les tisanes chaudes, pectorales ou adoucis-

santes, qui suffiront pour faciliter le développement de la maladie.

Si la chaleur brûlante et la sécheresse de la peau ne voulaient pas céder à ces moyens, les bains tièdes devraient être ajoûtés; et, plus souvent encore, les bains d'enveloppe, qui, dans cette circonstance, produiraient un effet admirable.

En suivant la marche que je viens de tracer, qui, comme on l'a vu, ne tend qu'à soulager et seconder la nature, jusqu'à ce que les symptômes caractéristiques de la maladie soient développés, on ne commettra jamais de ces fautes grossières, qui précipitent journellement dans le tombeau, même les hommes les plus robustes : alors le vrai médecin, s'il a l'avantage de connaître le tempérament, et le genre de vie de la personne lorsqu'elle était en santé, pourra très-souvent prévoir l'issue de la maladie, parce qu'il n'aura simplement qu'une maladie à traiter, qui sera (qu'on me passe cette expression) dans toute son intégrité.

Mais si, au-lieu de cette marche prudente, et la seule qui convienne, un praticien vient armé de lancettes, de purgatifs, de vomitfs et d'autres moyens semblables; qu'il en accable, à tort et à travers, le malheureux malade; que d'efforts la nature devra faire pour

surmonter tous ces obstacles ! La maladie ne pourra se produire qu'imparfaitement, ou peut-être ce sera avec des symptômes qui lui seront étrangers; de manière que le bon médecin qui viendrait ensuite, n'y reconnaîtrait plus rien. Combien de fois ne me suis-je pas trouvé dans cette malheureuse circonstance ! Les choses prenant une mauvaise tournure, les parents, amis ou assistants, sollicitaient cependant ma décision sur la nature de la maladie. Je devais répondre qu'il m'était impossible de les satisfaire, parce qu'elle avait été dérangée dans son cours naturel.

Si vous demandez quels sont les moyens à employer pour remédier à ce désordre, je dirai qu'il faut, dans ce moment, ne donner que des boissons et des tisanes analogues aux symptômes les plus saillants, en suivant les règles que je viens de tracer; et si la maladie ne peut reprendre sa marche, il y a tout à craindre pour la vie du malade.

J'ai promis, dans le commencement de cet ouvrage, une observation sur ce sujet; elle se présente ici à propos : Un officier, à la fleur de l'âge, et de la structure la plus robuste, revenait de cette guerre où j'avais eu l'occasion de traiter ce grand nombre de personnes attaquées de la fievre putride. Arrivé dans sa famille, il fut atteint de la même maladie : avant qu'elle

fût reconnue, ses parents lui firent prendre des purgatifs, qui empirèrent son état. Impatienté par ces contrariétés, et se fiant à la force extraordinaire de son tempérament, il crut vaincre le mal, en se faisant servir des aliments comme s'il eût été en santé; l'estomac les rejeta quelque tems après les avoir pris. Le lendemain, voyant qu'il ne lui était plus possible d'avaler aucun solide, il but du vin pur; le soir il ajoûta à ce régime un verre d'eau-de-vie, qu'il vomit encore. Je le voyais journellement comme ami, mais pas comme médecin; car il m'avoit déclaré qu'il n'en voulait aucun.

J'avoue que je ne prévoyais point que ce fût une fievre putride, sans quoi je lui aurais parlé plus sérieusement. Quoique la douleur de tête fût des plus violentes, le malade ne voulait pas rester au lit. Au bout de trois jours, pendant lesquels il tint la même conduite, il me fit appeler; le délire s'empara de lui d'abord après m'avoir dit qu'il s'avouait vaincu, et qu'il se remettait entre mes mains: j'attribuai cet accident à la violence de la fievre, que je croyais elle-même être l'effet de son inconduite. J'étais encore loin de soupçonner l'espèce de maladie que j'avais à combattre, car il était impossible de la reconnaître.

Le lendemain, la fievre, la soif, le délire

avaient fort augmentés ; conformément à la marche que je viens d'indiquer, je laissai agir la nature, dans l'espoir qu'elle me ferait connaître enfin le genre de la maladie. Ce ne fut que le troisième jour, au matin, que je reconnus la fievre putride : j'annonçai à la famille mes alarmes et mes craintes, et je demandai une consultation. Mes confrères portèrent, ainsi que moi, le plus mauvais prognostic. La marche de la maladie était entièrement intervertie ; l'éruption cutanée, qui survient assez souvent le treizième jour, eut lieu le huitième ; l'urine, qui n'aurait dû déposer que le quatorzième jour, nous présenta ce phénomène le neuvième au matin ; enfin, malgré tout ce que je pus faire pour remettre la maladie dans sa marche, elle continua d'être très-irrégulière, et le malade expira dans la matinée du neuvième jour.

Voilà un fait qui peut servir de réponse à ceux qui veulent violenter la nature, lorsqu'ils se sentent indisposés : j'assure que cette conduite est extrêmement dangereuse. Cependant je n'ignore pas qu'il y a des personnes assez fortement constituées pour surmonter des indispositions, en buvant et mangeant, même avec répugnance ; mais ce sont de ces tours de force qui, s'ils ne réussissent pas, ont fréquemment des suites très-funestes. Il convient donc

de prendre un juste milieu, en évitant aussi la pusillanimité, qui engageroit une personne à se mettre au lit à la moindre indisposition ; il vaut mieux alors se dissiper, et prendre même un peu d'exercice ; mais la diète et l'eau sont toujours indispensables, quand même ce ne serait qu'une simple indisposition ; à plus forte raison, si ces premiers ressentiments étaient les avant-coureurs d'une maladie plus grave.

Dans notre région septentrionale, la plus grande partie des maladies et des indispositions légères, viennent de la transpiration supprimée ; c'est pourquoi nous voyons fréquemment la nature exciter des sueurs, qui doivent être entretenues avec grand soin, quelle que soit la maladie qui se présente ; les personnes qui suent facilement, doivent se féliciter de cette disposition ; chez elle, les crises des maladies se feront par cette évacuation : souvent, une seule suffira pour guérir des indispositions assez graves, qui auraient pu même conduire à des maladies.

Nous ne pouvons conséquemment qu'approuver l'usage généralement adopté dans ces pays, de prendre du thé médiocrement fort, aussi-tôt qu'on se sent indisposé, parce que cette boisson excite une légère transpiration ; et lorsque celle-ci est accompagnée de la diète et du repos, la nature fait facilement son opération, en se dé-

barrassant

barrassant de ce qui peut lui être contraire dans les premières, et même dans les secondes voies.

Dans les règions méridionales, les maladies, ou les simples indispositions, se présentent le plus souvent avec les indices d'une chaleur brûlante interne, accompagnée de sécheresse à la peau, et d'une grande soif; dans ce cas, les tisanes froides et acidulées, données en abondance, doivent être préférées, à moins que l'oppression ou la toux ne se mettent de la partie; car alors il faut recourir aux tisanes chaudes et pectorales, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Souvent il arrive que la nature languissante n'a ni assez de force ni assez de vigueur, pour faire éclore la maladie; c'est ce qu'on reconnoît à la pâleur du visage, au tempérament froid du malade, au pouls peu agité; enfin, à l'inertie de tous les symptômes : il convient alors de ranimer les forces vitales, par des remèdes légèrement échauffants et cordiaux. Pour remplir ces indications, il n'y a rien de mieux que les soupes au vin, ainsi que les préparations de fleurs de sureau, et de son fruit; les fleurs se donnent en forme de thé, ou de tisane : voici une potion qui me sert efficacement dans ces cas.

Prenez eau de fleurs de sureau, trois onces.
Rob de sureau, une once.

Oxymel simple, une once et demie.

Sel de nitre, un demi-gros.

Mêlez, pour prendre toutes les deux heures une cuillerée à bouche, jusqu'à ce qu'on apperçoive plus d'action dans l'économie animale, que les symptômes de la maladie soient développés, et qu'elle soit enfin dans sa marche.

Je finirai cet article, en recommandant aux jeunes praticiens de ne point se laisser intimider dans ces moments d'incertitude, par un fort accès de fievre, fût-il accompagné de délire; c'est la nature qui est en travail; craignons de la déranger par l'administration inconsidérée de quelques remèdes généraux ou particuliers; la saignée, qui n'est encore que trop souvent ordonnée dans cette circonstance, fait journellement des victimes. Les personnes enfin qui auront compris les préceptes que je viens de donner sur les remèdes généraux, marcheront d'un pas plus raffermi dans la pratique de la médecine, en se pliant aux circonstances, et en modérant, ou en excitant les symptômes les plus apparents; il leur arrivera alors; ce qui, je l'avoue avec franchise, m'est souvent arrivé, d'obtenir les succès les plus complets dans le traitement de certaines maladies considérables, sans pouvoir définir, ni leur nature, ni leur caractère, même après la guérison.

TRAITÉ DE LA FIÈVRE PUTRIDE.

Prophylactique de la fièvre putride, ou moyens de s'en préserver.

POURQUOI les auteurs, en nous enseignant la manière de guérir les maladies, ne nous ont-ils pas en même-tems indiqué les moyens de nous en préserver ; la science, qui tendrait à prévenir nos maux, serait-elle moins utile que celle dont l'objet est de nous guérir ? Non, sans doute ; mais tous les hommes ne sont pas prévoyants, et le plus souvent ils ne songent au mal, que lorsqu'il n'est plus possible de l'éviter.

Faisons mieux ; suivant ma nouvelle méthode d'écrire la médecine, tâchons de faire connaître l'utilité de la prévoyance ; avant de dire comment on guérit, donnons tous les moyens possibles pour nous dispenser de guérir. Les médecins y perdront peut-être, mais l'humanité y gagnera ; il n'y a donc pas à balancer.

Je répète d'abord, que si mon plan est plus ou moins adopté, il faudrait que chaque praticien qui voudrait concourir à la formation du code complet de médecine et de chirurgie pratique; il faudrait, dis-je, qu'il nous indiquât les meilleurs moyens de nous préserver de la maladie qu'il décrirait, et qu'il le fît avec la même attention qu'il apporterait à nous enseigner les moyens curatifs. S'il est vrai, comme on ne peut en douter, qu'en général toutes les maladies peuvent être prévenues, on sentira l'utilité de cette nouvelle méthode.

Il faudra encore ici ne proposer que des moyens, dont l'efficacité aura été reconnue par l'expérience, et par des faits plusieurs fois répétés, afin d'éloigner tout esprit de systême, qui deviendrait un obstacle de plus aux progrès de la science. D'un autre côté, ne perdons pas de vue ce que j'ai dit des maladies lors de leur invasion; aussi-tôt qu'elle aura commencé, avant même que tous les symptômes caractéristiques se soient développés, il ne doit plus être question de la prévenir : déjà la maladie existe, il ne reste que de bien la diriger, pour en obtenir une solution heureuse. Par exemple, on peut bien prendre plusieurs précautions pour préserver une personne de la petite vérole, sans l'inoculer; mais lorsque cette personne en aura

la première atteinte, il n'est plus possible de la prévenir, il faut s'occuper du traitement; il en est de même des autres maladies, et particulièrement de la fievre putride, dont la guérison est le but que je me suis proposé.

La fievre putride peut donc très-souvent être prévue, et prévenue; mon expérience me l'a démontré, je peux me citer en preuve. Lorsque cette terrible maladie régnait dans l'armée, que tous mes élèves et servants, tout ce qui m'entourait enfin, en était attaqué; je ressentis trois ou quatre fois ses avant-coureurs, tellement que j'avais mis par écrit, avec grand soin, les remèdes et le traitement qu'il fallait m'administrer, lorsque le délire, qui est inhérent à cette maladie, surviendrait, et m'empêcherait de me diriger; j'eus le bonheur de m'en préserver, en employant les moyens que je vais indiquer.

Si vous me demandez pourquoi je n'ai point préservé de même toutes les personnes qui m'entouraient? Je répondrai, que j'en ai préservé beaucoup, et autant qu'il était à mon pouvoir; mais les uns, par nécessité, les autres, par devoir, étaient obligés de donner leurs soins aux malades; d'autres enfin étaient si subitement assaillis par la maladie, qu'ils n'en ressentaient au-

cun avant-coureur. D'ailleurs, les dispositions sont quelquefois si grandes dans certains sujets, qu'en fuyant, même à cent lieues, ils emportent le germe de la maladie, sans qu'il soit possible de les en préserver ; c'est ce que nous voyons journellement arriver aux personnes qui ont voyagé dans des pays où règnent des maladies contagieuses et épidémiques.

Les moyens et les remèdes préservatifs contre la fievre putride peuvent être rangés en deux classes ; la première comprendra les moyens de prévoyance, qui doivent être mis en usage avant que de ressentir les avant-coureurs de cette maladie, et lorsqu'on a quelques raisons de la craindre. La seconde indiquera les moyens préservatifs immédiats, lorsqu'on ressent déjà les symptômes avant-coureurs de la fievre putride.

Préservatifs de prévoyance contre la fievre putride.

Je ferai observer qu'il y a des pays, surtout dans nos contrées septentrionales, où la fievre putride est presque endémique ; du moins, elle s'y reproduit dans certaines saisons de l'année ; ce qui dépend de quelques marais voisins, ou de la mauvaise qualité des eaux ; on

comprend facilement quels sont alors les moyens à employer ; c'est de saigner les marais, ou terreins marécageux, de se procurer de bonne eau ; si cela n'est pas possible, il faut abandonner le pays.

Mais l'intérêt, l'habitude ou la nonchalence, empêchent souvent de prendre ce parti ; alors les précautions consistent à se loger sainement ; à ne point coucher au rez-de-chaussée des maisons ; à tenir les portes et les fenêtres fermées du côté des marais, lorsque le vent souffle de ces endroits infectés ; à faire filtrer les eaux au travers du sable, avant que de les boire, à peu-près comme on fait à Paris pour l'eau de la Seine. Si l'on manque de vases propres à cette opération, il faudra la faire déposer, la faire bouillir, y ajoûter quelques gouttes de vinaigre ; ou ce qui est préférable, plus ou moins de vin, suivant les habitudes, les goûts, ou la faculté des personnes.

La propreté du corps et la sobriété, sont aussi deux grands préservatifs contre cette maladie ; il faudra, en conséquence, se nettoyer et se gratter la langue tous les matins ; changer souvent de linge ; se rincer la bouche, et se gargariser avec de l'eau, à laquelle on ajoûtera un peu de vinaigre : pendant l'hiver, il faudra boire, suivant ses moyens, et avec modération,

du bon vin, ou de la bière, ou du cidre clair et bien fermenté; pendant les chaleurs de l'été, les boissons froides, acidulées, ainsi que les salades avec un peu d'ail, conviendront parfaitement : il sera bien de mettre quelques gouttes de vinaigre dans son mouchoir, ou sur ses habits ; il conviendra aussi, pendant cette saison, d'éviter le serein; ceux qui s'y trouveront exposés devront se tenir convenablement vêtus.

Les officiers de santé, et autres personnes employées près des malades attaqués de la fievre putride, devront, indépendamment des préservatifs que je viens d'indiquer, ajoûter la précaution de se laver les mains et le visage, de se rincer la bouche toutes les fois qu'ils auront fini les fonctions de leur état, sur-tout si ces malades sont réunis, comme dans les hôpitaux. Je recommande la lotion du visage et des mains, parce que l'expérience nous a démontré, que les miasmes putrides de cette maladie, s'attachaient à toutes les parties du corps, qui se trouvaient découvertes. En voulez-vous une preuve? Observez les personnes qui, avec un très-beau coloris, s'exposent au mauvais air d'un hôpital, où ces maladies règnent; dès le lendemain, elles ont perdu une partie de cette couleur vermeille; quelques jours plus tard, le teint devient tout-à-fait terreux,

sur-tout si ces précautions ont été négligées ; il est enfin un préservatif qui ne doit pas être omis, c'est la promenade dans des lieux sains et élevés.

Si vous objectez qu'en suivant tous les préceptes, vous n'aurez que le tems de songer à vous, et qu'il ne vous en restera pas pour soigner les malades ; je réponds, que chacun, à son particulier, doit suivre ceux de ces préceptes qui seront à son pouvoir ; car je sais, que tel est le malheur inévitablement attaché à l'homme vivant en société, que dans plusieurs circonstances il ne peut se procurer, ni faire les choses les plus nécessaires à la conservation de sa santé.

Je ne parlerai pas du soin de bien aërer les chambres des malades, ainsi que les salles des hôpitaux ; d'y entretenir la plus grande propreté ; de répandre du vinaigre sur les planchers ; ces précautions sont de tous les tems et de toutes les circonstances : le bien-être des malades en dépend, ainsi que celui des personnes qui les approchent. C'est donc par tous ces moyens qu'on empêchera la propagation des maladies contagieuses, au nombre desquelles la fievre putride doit essentiellement être rangée.

Comme cette maladie est une des plus meurtrières qui affligent les armées, il ne sera pas

hors de propos de répéter ici les préservatifs généraux, recommandés par d'autres écrivains : ces préservatifs, je le sçais, ne pourront être mis en usage, qu'en les conciliant avec les marches militaires et les mouvements des armées.

Pendant les chaleurs de l'été, il faudra faire souvent changer la position des camps; choisir des emplacements sur des terreins élevés, et dans la proximité de quelque fontaine ou rivière, afin de se procurer de bonne eau : je sais que ces précautions sont très-souvent subordonnées à tant de circonstances, qu'il est impossible de les mettre tous en usage. Cependant ces obstacles amènent peu-à-peu des maladies plus meurtrières que les combats; c'est aux généraux instruits et prudents, à rechercher tous les moyens possibles pour préserver les hommes qui leurs sont confiés, de ces maladies dévastatrices des armées, et de diminuer les mauvais effets des contre-tems qu'ils ne pourront éviter.

Si, par exemple, les militaires doivent séjourner dans un endroit où il est impossible de se procurer de bonne eau pour la boisson; ils pourront la corriger, en y ajoûtant un peu de vinaigre; il faudra de plus, surveiller les vins et les fruits destinés aux soldats; avoir soin que les tentes soient placées à une distance convenable

des latrines ; que celles-ci soient assez profondes, et souvent renouvelées.

Quand le soldat est en marche, il serait bien de le faire changer de chemise lorsqu'elle est mouillée par la pluie, ou par la sueur : si cela était impossible, il faudrait lui recommander de se tenir en action jusqu'à ce que sa chemise fût séche. A force de recommander ces précautions, elles seront du moins suivies en partie, et par-là, les militaires pourront souvent être préservés, non-seulement de la fievre putride, mais encore des dyssenteries, des fluxions de poitrine, et de plusieurs autres maladies qui affligent les armées.

Préservatifs immédiats contre la fievre putride.

Les avant-coureurs de la fievre putride se font souvent appercevoir, sans que le médecin le plus expérimenté puisse dire quel est la maladie qui se prépare : mais quand ce terrible fléau exercera ses ravages dans un canton ou dans une armée, les premiers symptômes annonceront clairement que c'est la fievre putride qu'il faut prévenir. En parlant de l'invasion des maladies en général, j'ai tracé la marche à suivre dans le premier cas ; je vais expliquer ceux qu'il faudra employer dans le second.

Lorsqu'une personne est menacée de la fievre putride, les premiers symptômes qui se montrent, sont, comme je l'ai dit, la diminution du coloris du visage, qui, peu-à-peu, prend un fonds terreux plus ou moins marqué; les yeux deviennent un peu plus brillants que de coutume; le visage est plus ou moins tiré, ce qui dure un ou deux jours, quelquefois davantage : jusqu'à cette époque, vous n'appercevez encore aucun dérangement dans sa santé; mais bientôt de légers frissons, et un mal-aise général, accompagné de dégoûts, se font sentir; la langue devient un peu blanchâtre; le pouls est serré : finalement, un léger mal de tête se joint aux autres symptômes; celui-ci est souvent accompagné d'éblouissements, ou de vertiges, et d'une soif plus ou moins considérable. Voilà le dernier dégré des avant-coureurs de la fievre putride; en retardant les remèdes d'un demi-jour, il n'y aura plus rien à prévenir, la maladie sera établie, il ne restera plus que de la bien diriger.

Je suppose donc, que d'après les différentes circonstances que j'ai rapportées, et les symptômes que j'ai cités, quelqu'un se sente menacé de la fievre putride. Voici les moyens préservatifs qu'il devra employer sans délai, et auxquels j'ai dû trois ou quatre fois mon salut.

Il faudra s'abstenir de fréquenter aucun in-

dividu atteint de cette maladie ; employer avec exactitude, les préservatifs que j'ai indiqués ; et observer les règles diététiques que j'ai tracées en parlant de cette partie de l'art de guérir : si le ventre n'était point libre, il faudrait avoir recours aux lavements simples, ou légèrement laxatifs. Dans la supposition où la fievre putride serait très-répandue, il serait prudent que ceux qui devraient fréquenter les personnes atteintes de cette maladie, changeassent d'habits, et même de linge, en rentrant chez eux ; cette précaution convient également dans toutes les autres épidémies ; la fumigatiou des vêtements pourrait aussi être employée.

Mais je reviens à la fievre putride : dès sa première atteinte, si les circonstances le permettaient, ce serait un bien grand préservatif que de changer d'air, et de séjourner quelque tems dans un endroit sain où cette maladie ne régnât pas ; autrement il faudrait, ainsi que je l'ai dit, se promener dans des lieux élevés, pourvu que cela se pût, sans forcer la nature ; car si l'accablement était déjà trop considérable, il vaudrait mieux rester tranquille, et suivre encore plus exactement le régime que j'ai détaillé.

Si la langue se chargeait, et que la bouche devînt très-mauvaise, lors même que les envies de vomir ne seraient pas bien prononcées ; il y

aurait tout à craindre qu'on ne fût plus à tems de prévenir la fièvre putride. Cependant il ne faudrait pas tarder de recourir au tartre émétique, et le donner en lavage. En supposant qu'alors ce remède fût donné trop tard pour prévenir la maladie, il se trouverait convenablement placé pour en préparer la guérison. C'est ce que j'expliquerai plus clairement lorsque je parlerai de la cure; si ces moyens préservatifs peuvent être administrés à tems, je réponds qu'un grand nombre de personnes seront garanties de cette maladie.

Mais telle est la fatalité des circonstances, que, par état ou faute de précautions, nous sommes souvent dans l'impossibilité de les employer, lors même que quelques avant-coureurs auraient annoncé le danger dont nous sommes menacés; c'est aux officiers de santé en chef des armées, ou des établissements publics, à ordonner ces moyens préservatifs, qui peuvent contribuer plus qu'on ne pense à la conservation des hommes. Remarquez qu'entre les moyens prophylactiques contre la fievre putride, je n'ai point parlé des purgatifs; comme on pourrait croire que c'est par oubli, tant ce vieux préjugé est enraciné: j'affirme donc que, dans cette circonstance, ces remèdes sont on ne peut plus funestes, en ce qu'ils dérangent la nature

dans les efforts qu'elle fait pour se débarrasser de ce qui lui est contraire, et si la fievre putride avait lieu, je puis assurer que ces médicaments retarderaient sa marche, la feraient divaguer, et le malade courrait le plus grand risque de succomber.

Si vous me demandez le comment et le pourquoi; je dirai que l'expérience, notre unique flambeau, me l'a démontré d'une manière si évidente, qu'il serait absurde de faire aucune tentative de cette espèce; je puis, au surplus, m'appuyer ici de cinq ou six aphorismes d'Hippocrate, que je rapporterai en parlant de l'abus des purgatifs pour le traitement de la fievre putride.

DE LA FIEVRE
OU SYNOQUE PUTRIDE.

Définition et idée générale. (1).

La fievre putride doit être définie une maladie aiguë et contagieuse, souvent endémique ou épidémique, qui se caractérise par une fievre continue plus ou moins forte, dont le vrai terme est de quatorze jours, depuis le moment de son invasion; se prolongeant, lorsqu'elle est contrariée dans son cours, jusqu'au dix-septième,

(1) Si l'on veut savoir quelle est la maladie qui doit être appelée *fievre putride*, il faut abandonner totalement ce que les auteurs en ont dit jusqu'à ce jour. J'ai prouvé, dans mon discours préliminaire, que les anciens et les modernes qui sont a ma connaissance, n'étaient pas d'accord sur ce point. Je crois que Galien est le premier qui en a parlé; mais il en a fait une classe de maladie, et ne nous a donné que des mots. Ceux qui l'ont suivi ont marché sur ses traces. Quant aux modernes, nous en avons déjà examiné plusieurs; j'ajoûte que Baglivi n'en dit pas un mot : Sydenham ne parle que d'une espèce de fievre, qu'il appelle putride, et qui vient quelquefois après la petite vérole confluente. Plus récemment enfin Lazerme et Buchan traitent de cette maladie; mais leurs préceptes tueront plutôt qu'ils ne guériront. Plus récemment enfin le

plus

plus rarement jusqu'au vingt-unième, et très-rarement jusqu'au vingt-huitième.

Je ne puis mieux faire connaître cette maladie qu'en faisant son historique : et pour plus de facilité et de clarté dans les règles que j'établirai pour sa cure, je partagerai la maladie en trois périodes, qui comprendront le tems depuis son invasion jusqu'au quatorzième jour inclusivement : ce partage convient d'autant mieux, que la fièvre putride marque elle-même assez distinctement les points de séparation d'une période à l'autre.

Les symptômes caractéristiques diffèrent donc suivant les différentes époques de la maladie ; au moment de l'invasion, où commence la première, on sent un léger mal de tête : le mal-aise général l'accompagne : le même jour, souvent même après quelques heures, ce mal-aise

---

professeur Leroi avoue franchement que les auteurs qui ont écrit sur les fievres aiguës, et particulièrement sur la fievre putride, ne lui ont présenté qu'un labyrinthe.

Il a donc fallu, pour faire connaître cette maladie, chercher sa définition dans ses symptômes, et donner ensuite une marche nouvelle et certaine pour sa cure, d'après ce que j'ai vu et observé avec la plus scrupuleuse attention dans un grand nombre de malades qui en étaient affectés. Les succès constants que j'ai obtenus, persuaderont, je l'espère, que le traitement que j'indiquerai est le vrai et le seul qui convienne pour guérir cette maladie.

se change en accablement général, qui est suivi de frisson; la soif s'annonce, et l'on désire autant les boissons acidulées qu'on a d'aversion pour tous les alimens, particulièrement les bouillons et autres substances animales; peu-à-peu la langue se charge, devient ou jaunâtre ou blanchâtre; quelquefois il y a des envies de vomir; quelquefois aussi la respiration est gênée, et même oppressée. Ces accidents sont souvent accompagnés de sueurs irrégulières, tantôt chaudes, tantôt froides.

Jusqu'à ce moment le malade n'a encore éprouvé que les symptômes généraux qui appartiennent à plusieurs maladies; ce qui empêche qu'on ne puisse reconnaître la fievre putride, excepté qu'elle ne règne épidémiquement, comme je l'ai déjà fait observer. Mais le second ou le troisième jour, au plus tard, si la maladie n'a point été dérangée par une inconduite, ou par quelques remèdes donnés mal-à-propos, les signes particuliers à la fievre putride se développeront, et le médecin éclairé la reconnaîtra.

Ces signes sont le délire plus ou moins fort, le désir de prendre des boissons acidulées; le mal de tête plus ou moins violent; en même-tems le pouls s'élevera peu-à-peu, et parviendra au plus haut dégré de force et de plénitude; il

deviendra enfin ondulatoire; en le touchant, on sentira une chaleur brûlante et un peu piquante: quelquefois et irrégulièrement la fievre cédera un peu, mais sans la moindre intermission; ensuite elle reprendra toute sa force. Les urines seront crues, quelquefois un peu troubles et blanchâtres; le ventre sera libre ou resserré, et ne donnera aucun indice.

Cet état dure ordinairement jusqu'au quatrième ou cinquième jour: ici commence la seconde période. La fievre alors paraît perdre de sa force, mais le délire reste toujours à-peu-près le même; peu-à-peu la langue, ainsi que les lèvres deviennent arides, ensuite noirâtres; les dents se recouvrent d'une croûte de la même couleur; la déglutition devient plus ou moins difficile; quelquefois, à cette époque, le ventre se météorise, c'est-à-dire, qu'il devient tendu, sans cependant qu'il soit trop libre. Le malade, qui est toujours dans le délire et dans l'agitation, ne parle plus de mal de tête. Jusqu'au onzième jour, la maladie ne présente pas d'autre variation.

Alors la troisième période commence; la croûte noirâtre de la langue, des lèvres et des dents devient plus épaisse; et si le malade, dans son délire, consent à montrer la langue, ce n'est qu'avec grande peine qu'il peut la sortir de la

bouche. Les petites sueurs irrégulières, ainsi que les autres symptômes qui avaient diminué dans la seconde période de la maladie, reprennent ordinairement de la force au commencement de celle-ci, ce qui dure jusqu'au treizième jour : le plus souvent, à cette époque, une éruption, sous forme de boutons, paraît sur toute la superficie du corps, ce qui doit être considéré comme un événement heureux.

Vers la fin du treizième jour, le délire devient plus tranquille ; le pouls perd insensiblement de sa vîtesse ; enfin, le quatorzième arrive : c'est le jour critique qui décide de la vie du malade, dans la supposition qu'il ait pu parvenir jusqu'à ce terme. Le pouls reprend encore une fois de la vigueur, au commencement de cette journée, ce qui est suivi d'une légère transpiration ; le délire cependant se calme peu-à-peu, ainsi que la fievre ; le malade s'endort, et les urines se brisent, ou, pour mieux dire, se troublent deux ou trois heures après les avoir rendues ; elles déposent un sédiment blanchâtre très-épais : ces événements annoncent la solution heureuse de la maladie : le lendemain, tous les accidents disparaissent, le calme règne dans toute la machine ; et le malade est sauvé.

Voilà la vraie marche de la fievre putride, lorsqu'elle aura été dirigée de la manière que

je vais le dire; on obtiendra toujours les mêmes succès, quel que soit l'âge du malade, excepté qu'un vice antérieur bien considérable ne rende la guérison impossible : je dis bien considérable, car j'ai guéri beaucoup de personnes atteintes de cette maladie, qui étaient infectées de virus vénériens ou dartreux, ou dont l'état du sang annonçait un vice scorbutique. J'ai obtenu ces succès même dans les armées, où les malades étaient le plus souvent entassés dans des maisons particulières peu aérées, et où ils n'avaient pour lits que de la paille.

Mais si vous ne donnez pas le tems à la nature d'agir; si vous la contrariez par des saignées faites mal-à-propos; par des cantharides appliquées hors de saison; par des purgatifs, par du quinquina ou autres moyens semblables, n'allez plus chercher la fievre putride d'après l'historique que je viens d'en donner. Les personnes les plus expérimentées ne la reconnaîtront qu'avec la plus grande peine; souvent même les malades périront, comme il arrive encore dans d'autres maladies, sans qu'il soit possible de deviner quelle a été la cause de leur mort. Plusieurs praticiens usent alors du droit qu'ils se sont arrogés, de dire tout ce qui leur vient en tête, et débitent les grands mots de fievres bilieuse et maligne, ou fievres putride et ma-

ligne, etc., avec lesquels ils pallient souvent les fautes les plus grossières. Si celles qui ont été commises dans le traitement de la fievre putride n'ont point été essentielles, ou si le tempérament du malade a été assez fort pour ramener la maladie dans le bon chemin, on pourra encore espérer une solution heureuse; mais au-lieu de quatorze jours, qui auraient suffi à la nature pour faire son opération, il lui en faudra dix-sept, quelquefois vingt-un, et même vingt-huit : pendant ces prolongations, le malade, malheureusement, restera toujours entre la vie et la mort; il y aura même plus à craindre qu'à espérer.

Il est cependant possible que par leur essence, ou par un vice extraordinaire dans la constitution de quelques personnes, il y ait des fievres putrides qui se prolongent jusqu'aux termes que je viens de citer : si cette circonstance existe, elle se présentera rarement; car de toutes ces maladies que j'ai vu ainsi se prolonger, j'ai toujours reconnu, ou du moins fortement soupçonné, des fautes commises dans le commencement, ou dans le courant de la maladie : quoiqu'il en soit, à l'article de la cure, j'indiquerai le traitement qu'il conviendra de prescrire pendant ces prolongations.

Dans la crainte que certaines personnes ne

s'attachent moins à la chose qu'au mot, je ne puis me dispenser de parler de celui qu'on a adopté, pour désigner la maladie dont je parle. Les auteurs ont distingué deux espèces de synoques, ou fievres putrides; la simple, qui ne peut être que l'éphémère, prolongée jusqu'au quatrième ou cinquième jour, elle est peu dangereuse : du régime, une tisanne sudorifique pour obtenir quelques sueurs, suffisent pour la guérir.

La seconde espèce, est la synoque putride, qui fait seul l'objet de ce traité, et qui doit être considérée comme une des plus dangereuses maladies dans nos climats.

Le mot synoque vient du grec σύνοχος, qui veut dire, ou *contenir*, ou *continuel*; ce qui rend bien l'idée de la chose, parce que cette maladie n'a point d'intermission jusqu'à sa fin. Le mot putride qu'on y ajoûte n'a pas une signification aussi positive, en ce qu'on pourrait croire qu'il y a une putréfaction réelle, ou dans les solides, ou dans les liquides; ce qui n'est sûrement pas : car dans les solides, la putréfaction, ou pour mieux dire, la carie ou la gangrène d'une de ces parties, seraient visibles, et n'occasionneraient pas de pareilles maladies : dans les liquides, la putréfaction, proprement dite, tuerait la personne au premier abord.

Le mot de putride, qu'il nous faut cependant conserver pour désigner cette maladie, ne peut donc lui venir que par nos ancêtres, qui ont cru, avec raison, qu'elle était occasionnée par des particules putrides, introduites dans la masse des humeurs, au moyen de la respiration ou des aliments, ou peut-être encore par les pores inhalants de la peau. Ainsi, on peut dire que la cause prochaine des fievres putrides, est l'introduction, dans la masse du sang, de ces particules putrides, dont la nature ne peut se débarrasser que par un travail continuel de quatorze jours. La fievre n'est autre chose que ce travail ; jugeons par-là combien l'idée que plusieurs personnes ont de cette maladie est fausse, lorsqu'ils espérent la guérir en arrêtant cet effort salutaire de la nature. Cette cause originelle établie, il est aisé à concevoir comment ce venin se propage chez les personnes qui avoisinent ou fréquentent ceux qui sont attaqués de la maladie ; ce qui constitue l'épidémie.

Le mot de putride peut encore lui convenir, en ce que les malades montrent le plus souvent une grande aversion pour les bouillons et autres aliments putrescents, tandis qu'ils désirent et boivent avec avidité les liquides acidulés ; aussi long-tems que l'homme vit, il ne peut donc exister de putridité réelle ni dans les viscères, ni

dans la masse des humeurs. Nous n'appercevons même pas que les cadavres des personnes mortes de la fievre putride, ayent une plus grande tendance à la putréfaction que les autres : ceux qui meurent à la suite de quelqu'autre maladie, telle que l'hydropisie, donnent bien plutôt tous les signes de la putréfaction la plus complète.

Il ne faut donc pas confondre l'effet avec la cause : c'est pourquoi j'ai dit, dans ma définition, que c'était une maladie aiguë ; dénomination qui lui conviendroit mieux que celle de fievre aiguë, puisque la fievre, ici comme dans toute autre circonstance, est l'effet du mal, et n'en est jamais la cause.

J'ai fait observer, dans mon discours préliminaire, qu'Hippocrate ne nous avoit pas parlé de la fievre putride : le seul passage qui y ait rapport, et qui ne peut être d'aucune utilité pour la traiter, est son aphorisme XXIII, section II, qui dit : *Acuti morbi in quatuordecim diebus judicantur. Les maladies aiguës se terminent en quatorze jours* : c'est ce qui peut s'appliquer à toutes les maladies aiguës.

L'aphorisme XXIV, même section, nous enseigne les jours d'indices, qui doivent faire juger des jours suivans par le nombre de sept. J'avoue que, dans la fievre putride, je n'ai observé que le onzième jour, qui était assez

régulièrement l'indicatif du quatorzième ; de manière que, si le premier est bon, il donne toute espérance que la crise se fera le quatorzième, et que le malade sera sauvé ; s'il en est autrement, il faut redoubler d'attention, et bien surveiller le malade dès le treizième, ainsi que je l'expliquerai en parlant de la cure à cette époque de la maladie.

Causes de la fievre putride.

Suivant la nouvelle méthode que j'ai proposée pour écrire sur l'art de guérir, il faudrait, dans un article particulier, bien expliquer les causes qui peuvent produire les maladies, avant que de parler de leur cure : il conviendrait aussi de distinguer ces causes en prédisposantes et éloignées ; en immédiates et prochaines ; ne présenter que les résultats de l'observation et de l'expérience ; écarter toutes conjectures, ou ne s'y livrer qu'avec une extrême prudence, jusqu'à ce qu'enfin le tems nous ait éclairés, nous ou nos successeurs, sur les faits qui peuvent servir à prévenir les maladies, ou concourir à leur guérison.

Les causes prédisposantes et éloignées de la fievre putride tiennent souvent à la localité d'un pays ; s'il y a quelques marais ou terres maré-

cageuses dans ses environs, cette maladie sera endémique. Les personnes qui couchent sur la terre, ou dans des rez-de-chaussées humides; celles qui s'exposent aux brouillards sans être convenablement vêtues; celles qui sont souvent dans le cas d'éprouver des suppressions de transpiration, ou de respirer dans un atmosphère vicié; celles qui boiront de mauvaises eaux; celles qui, pendant les chaleurs de l'été principalement, ne pourront se procurer des boissons acidulées, fermentées ou non fermentées; celles enfin qui seront privées de vin, (qui doit être estimé comme l'anti-putride par excellence pour ceux qui en ont l'habitude), seront exposées à la fievre putride. Voilà les causes éloignées et prédisposantes de cette maladie : sa cause immédiate et présente est l'introduction, dans la masse des humeurs, d'une quantité plus ou moins considérable de particules putrides, par la voie de la respiration ou par celle de la déglutition, ou peut-être aussi par celle des pores inhalents de la peau; mais cette cause ne pourra produire son effet que lorsqu'une ou plusieurs des prédisposantes auront agi; et il est aisé de juger qu'il se trouve des personnes plus disposées que d'autres à admettre ou à résister à ces particules putrides, qui doivent être considérées comme le vrai germe de la maladie. Ne

disputons plus sur le mot de *putride*; j'ai déjà dit qu'il fallait le conserver, sans quoi nous risquerions de ne plus nous entendre.

Cure de la fievre putride.

La fievre putride n'ayant pu être ni prévue ni prévenue, il ne reste d'autre moyen, lorsqu'une personne en est atteinte, que de la bien diriger, pour en obtenir une solution favorable, de manière que la maladie elle-même devienne un instrument heureux, qui purifie et fortifie le physique de celui qui vient de l'essuyer; il ne manquera pas d'éprouver cet effet, si le traitement a été d'accord avec la manière dont la nature opère généralement, et particulièrement dans cette maladie.

Pour bien expliquer la cure qui convient à celle-ci, et pour me rendre plus intelligible, il est nécessaire de suivre la division que j'en ai faite en trois périodes. Nous avons vu que la première comprenoit les cinq premiers jours depuis le moment de l'invasion; que la seconde s'étendait jusqu'au onzième; que la troisième finissoit au quatorzième; que ce jour était celui de la grande crise qui décidait de la vie du malade. Les prolongations, qui s'étendent quelquefois jusqu'au vingt-huitième jour, peuvent

être considérées comme une quatrième période, mais qui ne tient qu'accidentellement à la maladie, ainsi que je l'ai fait connaître dans la définition que j'en ai donnée.

D'après l'idée que vous devez avoir des dangers de la synoque putride, vous vous attendez peut-être que je vais donner une grande nomenclature de drogues, pour arranger un traitement bien compliqué contre cette terrible maladie. Vous verrez, au contraire, que celui que je vais indiquer sera fort simple, mais il sera conforme à la manière dont la nature opère dans cette maladie; et il suffira pour obtenir la guérison, toutes les fois qu'il aura été suivi avec exactitude.

Cure pendant la première période de la fievre putride, depuis le moment de son invasion jusqu'au cinquième jour.

Il n'est pas inutile de répéter ici qu'aussi-tôt que cette maladie a commencé sa première période, on ne doit plus songer à la prévenir, mais seulement à la diriger suivant la marche qui lui est naturelle, afin de parvenir, de concert avec la nature, à préparer, détremper et évacuer l'humeur morbifique: c'est ce qui constitue la crise; celle-ci ne doit même se faire que dans

le terme qui est propre à la maladie : si elle se fait plutôt, le malade est perdu; si elle se fait plus tard, il pourra se sauver, au travers de plusieurs dangers, et sa convalescence sera longue et pénible.

Dans la supposition que la fievre putride ne puisse être reconnue au premier abord, on suivra la marche que j'ai tracée en parlant de l'invasion des maladies en général; mais aussi-tôt qu'elle pourra être reconnue, on devra suivre le traitement que je vais donner, en observant à la lettre ses périodes; car ce qui convient dans une, peut devenir très-nuisible dans les autres.

En indiquant les remèdes préservatifs, je me suis arrêté au moment où la personne ressentait le mal de tête, quelquefois accompagné de vertiges et d'éblouissement, et j'ai dit que c'était le dernier dégré des avant-coureurs. Les premiers symptômes de cette maladie ne tardent pas à se manifester; ce sont des frissons accompagnés de plusieurs petites sueurs irrégulières, pendant lesquelles le mal de tête augmente considérablement. Il faudra aussi-tôt recommander la plus grande tranquillité au malade, lui faire prendre quelques tasses de thé ordinaire sans lait, ou une légère infusion de fleurs de sureau : si la soif était considé-

rable, on donnerait une de nos boissons acidulées non spiritueuses; les acides végétaux qui entrent dans leur composition sont les vrais anti-putrides et les vrais spécifiques, qui devront être continués, sous différentes formes, pendant tout le courant de cette maladie, en observant de ne donner la préférence au petit-lait qu'autant que la chaleur du corps serait excessive; et de revenir aux autres tisanes acidulées non spiritueuses, aussi-tôt que l'excès de ce symptôme aurait disparu. Mais, pour ne pas anticiper sur les événements, je reprends la suite du traitement.

Il s'agit, dans cette première période de la maladie, de décider si la saignée, l'émétique, les purgatifs ou les lavements seront nécessaires; ce qui mérite la plus grande et la plus sérieuse attention.

Les règles à suivre sur ces quatre remèdes généraux, sont exactement les mêmes que celles que j'ai données, et auxquelles je renvoie : j'ajoûte seulement que la saignée est rarement nécessaire dans cette maladie, et même, si elle était faite mal-à-propos, elle tuerait le malade. La boussole que j'ai donnée doit ici être suivie avec la plus scrupuleuse attention : cette boussole, comme on a vu, c'est la respiration; si elle est gênée et évidemment comprimée, il n'y a

pas à balancer, il faut saigner du bras, afin de désemplir les vaisseaux et faciliter leur action : l'effet salutaire en est très-prompt; car, pendant que le sang coule, le malade se sent soulagé, et respire avec plus d'aisance; il n'y aurait qu'un tempérament extraordinairement sanguin qui pourrait exiger une seconde saignée; dans tous les cas, c'est la respiration seule qui en indiquera la nécessité.

L'émétique est plus souvent nécessaire à cette époque de la fievre putride; et, pour peu que les indices que j'ai fait connaître se présentent, il faudra l'administrer avec assurance : s'il ne s'en présente aucun, il ne faudra point employer ce remède : s'il a été négligé, il sera difficile de le placer convenablement dans les autres moments de la maladie.

Les purgatifs, quelques légers qu'ils soient, sont de vrais poisons dans tout le courant de cette maladie, et sur-tout dans son commencement.

Quant aux lavements, il ne faudra y avoir recours qu'avec circonspection, même pendant toute la maladie : il suffira d'en donner un simple toutes les vingt-quatre heures, et seulement dans la supposition qu'il n'y ait pas eu de garde-robe.

Mais je reviens à la première période. Si la

saignée

saignée ou l'émétique doivent avoir lieu, c'est toujours dans les trois ou quatre premiers jours de la maladie; si l'on a tardé, il faut s'en passer, ou du moins n'y recourir qu'avec beaucoup plus de circonspection, et dans le cas seulement où la nature ferait paraître des signes très-évidents qu'elle a besoin de ces secours : j'ajoute qu'après cette première époque cela n'arrive presque jamais.

Si les frissons, les petites sueurs irrégulières, accompagnées d'un pouls faible et concentré, se propageaient jusqu'au troisième jour; ou si la fievre n'était pas forte, le malade se plaignant d'un accablement général, ce serait une marque que la nature languirait, et qu'elle ne pourrait point se développer; ou, pour mieux dire, qu'elle ne pourrait point faire éclore la maladie : dans ce cas, il faudra avoir recours à la potion que j'ai déjà prescrite en pareille circonstance, lorsque j'ai parlé de l'invasion des maladies : je la répète ici.

Prenez oxymel simple, une once et demie.
Eau de fleur de sureau, trois onces.
Rob de sureau, une once.
Sel de nitre, demi-gros.

On doit en donner une cuillerée à bouche toutes les heures ou toutes les deux heures, suivant que les frissons sont plus ou moins forts, et

suivant le plus ou le moins de langueur de la nature. Je dois prévenir ici, une fois pour toutes, qu'en donnant les doses des remèdes, on doit toujours entendre l'homme adulte et d'une constitution ordinaire : c'est aux praticiens à savoir augmenter ou modérer ces doses, suivant l'âge, le tempérament, ou la force du malade.

A l'époque du troisième au quatrième jour, par la seule action de la nature, ou aidé par cette potion, le pouls prendra peu-à-peu de la vigueur : il se développera, deviendra très-fort et plein : les pulsations seront, malgré cela, peu distinctes : le pouls sera enfin ce qu'on appelle ondulatoire. Le médecin, en le touchant, sentira à l'extrémité de ses doigts une chaleur pour ainsi dire brûlante, et un peu piquante. Ces deux symptômes appartiennent uniquement à la synoque putride : et, si jusqu'à ce moment, elle n'avait pas été reconnue, sa présence ne serait plus équivoque.

Il ne faudra pas attendre que le pouls soit ainsi développé pour retrancher la potion ci-dessus : le malade, dans son délire, prendra des boissons acidulées avec avidité ; il faudra lui en donner avec abondance. Si le ventre était tendu, ce qui arrive rarement, on prescrirait deux ou trois lavements simples dans le courant de la journée : et l'on se bornerait à

un, dans le cas où il n'y aurait pas eu de garde-robe depuis vingt-quatre à trente heures.

Le commencement de cette maladie, chez les enfants, est quelquefois accompagné de convulsions; pour parer à cet incident redoutable, il faut, sans differer, suivre le traitement que j'ai donné, en parlant de l'invasion des maladies en général, et ne s'occuper de la synoque putride, que lorsque les convulsions seront passées; ils empêcheraient le developpement de la maladie, et mettraient le malade dans un péril imminent.

Je préviens encore que cette période est presque toujours accompagnée de délire; s'il est modéré, il ne faut point s'en inquiéter, c'est un symptôme inhérent à la maladie; si, en même-tems, le pouls est fort et bien développé, la respiration libre, et que le malade parvienne en cet état à la fin du cinquième jour de la maladie, elle sera dans sa vraie marche, et vous pourrez donner espérance d'une solution heureuse.

Seconde période de la fievre putride depuis le cinquième jour jusqu'au onzième.

En faisant l'historique de cette maladie, j'ai dit que la seconde période commençait du cin-

quième au sixième jour; ce moment est marqué par une petite diminution dans les symptômes. Le pouls alors, sans cesser d'être fievreux, diminue un peu de force et de vîtesse; le délire cependant se soutient presqu'au même degré, quelquefois même il augmente; les sueurs irrégulières que nous avons vues, dans la première période, cessent ordinairement dans celle-ci.

Pendant cette seconde période de la maladie, les boissons acidulées devront être continuées comme dans la précédente, et il faudra revenir à la potion indiquée, aussi-tôt que le délire sera modéré, et que la fievre aura diminuée; il conviendra même d'augmenter la dose de ce remède dans le cas où la fievre n'aurait point le degré de force nécessaire pour faire avancer la maladie vers sa maturité; car, ne perdons pas de vue que cette fievre est l'instrument de la nature pour opérer la guérison; et que tous les remèdes de l'univers ne pourraient produire les mêmes effets; c'est ce qui prouve encore que cette maladie serait mieux nommée synoque putride, et encore mieux maladie putride: car ici, comme dans toutes les autres circonstances, la fievre, je le répète, n'est point la cause, mais l'effet du mal; cependant, l'usage ayant admis cette dénomi-

nation, il faudra la conserver, dans la crainte de ne plus s'entendre.

Je reviens au traitement pendant cette seconde période : si le délire et l'agitation, au-lieu de diminuer augmentaient, comme cela arrive quelquefois, il faudra prescrire la potion suivante :

Prenez eau de fleurs d'orange, une once.
de pavots rouge, deux onces.
Syrop de pavots blanc, une once.

Comme cette potion est calmante, il est essentiel de n'y avoir recours que dans la supposition que je viens de faire ; la dose est d'une cuillerée toutes les trois ou quatre heures, jusqu'à ce que le délire et l'agitation soient ramenés à un point plus modéré.

Alors seulement on pourra prescrire les pilules camphrées, qui sont de la plus grande efficacité dans les maladies putrides ; le grand point est de connaître le moment de les administrer à propos : voici les règles à suivre, afin de ne point se tromper à ce sujet.

Lorsque du cinquième au huitième jour de la maladie, les premiers symptômes auront perdu de leur violence, que le pouls sur-tout n'aura plus cette force, et ces battemens ondulatoires qui auront été plus ou moins observés pendant la première période, ce sera le mo-

ment favorable de prescrire ce remède de la manière suivante :

Prenez camphre, demi-gros.

Faites dissoudre avec quelques gouttes d'esprit-de-vin. Ajoutez :

Racine de contrayerva en poudre, un gros.

Syrop de guimauve,

Suffisante quantité pour faire des pilules du poids de quatre grains.

La dose est d'une pilule, toutes les trois, quatre ou cinq heures, ce qui doit être réglé sur la diminution des symptômes, et sur l'affaissement du malade ; si vous donnez le camphre lorsque la fievre est violente, il deviendra irritant, il augmentera la chaleur, et ajoutera à l'agacement des nerfs ; il fera l'effet opposé, et contribuera infiniment à la guérison de la fievre putride, lorsqu'il sera prescrit dans le moment que je viens d'indiquer.

C'est avec ces seuls moyens que la maladie devra être conduite jusqu'à la fin de sa seconde période, ayant soin de continuer les tisanes acidulées, dont la quantité devra être augmentée ou diminuée suivant la violence des symptômes et la soif du malade Quant aux lavements, il faudra suivre la même marche qu'auparavant.

Troisième période de la fievre putride, depuis le onzième jour jusqu'à la fin du quatorzième.

Les symptômes inséparables et caractéristiques de la fievre putride, qui s'étaient modérés dans le courant de la seconde période, reprennent une nouvelle vigueur dans le commencement de celle-ci. Cette époque se trouve par-là plus marquée que les précédentes. Ces variations prouvent la justesse du partage que j'ai fait de cette maladie en trois périodes; dans la première, la fièvre putride se developpe; dans la seconde, elle se soutient avec plus de modération; dans la troisième, elle se détermine. Mais j'observe que si le malade a pu parvenir jusqu'à cette troisième période, il est presqu'assuré qu'il atteindra le jour critique du quatorzième. Des fautes majeures commises dans le régime ou dans le traitement l'auraient fait succomber avant cette troisième époque; et si le tempérament du malade a été assez fort pour résister à des fautes moins graves; s'il survit au quatorzième, il pourra être sauvé, ou les prolongations de la maladie auront lieu, et, pendant ce tems, le malade sera toujours en danger.

J'ai déjà dit que le onzième jour devait être bien observé par le médecin, parce qu'il était le jour indicatif du quatorzième; de manière que se passant sans aucune secousse violente, il y a tout à espérer que la crise se fera bien dans celui-ci. Si, au contraire, le délire et l'agitation augmentaient considérablement, si ces accidents étaient accompagnés de sueurs fortes et irrégulières, il faudrait se tenir sur ses gardes dès le commencement du treizième jour; et suivre ponctuellement la marche que je vais tracer.

Le onzième jour se fera connaître par une augmentation plus ou moins considérable de tous les accidents que nous avons observés dans le courant de la seconde période. Le traitement, malgré cela, doit être à-peu-près le même, c'est-à-dire qu'il faudra continuer les boissons acidulées, et modérer l'excès des symptômes par quelques cuillerées de la potion calmante; il est bon d'être prévenu que le plus grand nombre des malades attaqués de fievre putride, pourront être guéris sans avoir besoin de ce remède, tandis que les pilules camphrées, ainsi que la potion avec le sureau, seront indiquées dans toutes ces maladies; mais n'administrez ni l'un ni l'autre que quand vous appercevrez que la nature affaiblie a besoin d'être échauffée

et même stimulée par l'effet de ces remèdes, et lorsque le delire, l'agitation et la fievre ne seront pas trop violents; c'est ce qui exige un tact de la part du praticien, qu'il ne manquera pas de saisir, pour peu qu'il ait été dans le cas de traiter, avec un esprit observateur, quelques-unes de ces maladies, et qu'il ait en même-tems prescrit le vrai et seul traitement qui leur convient; car, si un médecin, quelque éclairé qu'il soit, ne voyoit que de ces maladies mal dirigées, dont la marche régulière aurait été troublée par un mauvais traitement, il en observerait mille en six mois, qu'il n'en saurait malheureusement pas plus pour entreprendre leur guérison. Voilà ce que j'ai vu arriver trop souvent, pour le malheur de l'humanité, et ce qui m'a fait sentir la nécessité de donner le présent traité.

Pour revenir à mon sujet, je dirai que si le premier jour de cette troisième époque est marqué par une augmentation plus ou moins sensible des symptômes, ils diminuent ordinairement le lendemain, qui est le douzième jour de la maladie; alors, il faut revenir alternativement à la potion faite avec le sureau et aux pilules camphrées; de manière que le malade prenne, dans les vingt-quatre heures, trois ou quatre de celles-ci, et autant de cuil-

lerées de la potion, les boissons devant toujours être continuées à l'ordinaire.

Dans plusieurs de ces maladies l'augmentation des symptômes, pendant le onzième jour, est peu marqué; il arrive même que le malade tombe quelques moments après dans un affaissement plus ou moins considérable; dans ces cas, outre les remèdes que je viens d'indiquer, il en est un qui produira le meilleur effet, c'est le bon vin, préparé en forme de rôtie au vin, qui se fait avec moitié eau bouillante, moitié bon vin rouge, un peu de pain grillé, un morceau de sucre, et une pincée de canelle; cette préparation est très-cordiale, et ranime les forces abattues; elle se donne à la dose de deux ou trois cuillerées, trois, quatre ou cinq fois par jour, suivant que la nature sera languissante; et ayant soin de suspendre ce remède si le pouls prenait trop de vigueur; vous pouvez même en faire souvent usage dans le courant de la seconde période, mais toujours en suivant la règle que je viens de citer.

Dans plusieurs fievres putrides, le corps se couvre de petits boutons de couleur pourpre foncé; ce qui est d'un bon augure, lorsque cet événement a lieu du douzième au treizième jour; plutôt, il annonce la mort pour le lendemain.

Nous voilà donc arrivé au treizième jour, qui demande à être bien observé. C'est le moment bien important pour se décider sur l'emploi des vésicatoires; s'ils sont appliqués à propos, ils rappeleront le malade à la vie; dans le cas contraire, ils pourront le précipiter dans le tombeau; le médecin doit donc redoubler de vigilance pendant ce jour, sur-tout si le onzième a été orageux; mais si la maladie suit sa marche ordinaire, les symptômes diminueront dès le commencement du treizième jour; s'ils augmentaient, ils annonceraient la mort pour le lendemain : dans la première supposition, il faut que le praticien juge, par l'état du pouls, si les vésicatoires sont nécessaires, et dans quel instant de cette journée ils doivent être appliqués; l'expérience peut seule servir de guide pour bien juger jusqu'à quel point on peut laisser baisser le pouls sans danger.

Cependant pour rassurer les jeunes praticiens sur l'application des vésicatoires dans ce moment critique, je leur dirai que le pouls et l'agitation étant beaucoup calmés, s'ils apperçoivent que le malade faiblisse, ils n'auront rien à craindre de l'application des vésicatoires, tandis qu'il y aurait beaucoup à craindre s'ils tardaient trop de recourir à ce moyen énergique.

Mais qu'ils observent que je suppose de la diminution dans les symptômes ; car, si ce remède était administré lorsque la fievre et l'agitation sont considérables, ou lorsque les forces de la nature sont plus que suffisantes pour opérer la crise du quatorzième jour, on pourrait tuer le malade. Au reste, je renvoie aux préceptes généraux que j'ai donnés à l'article des vésicatoires.

Si leur application a lieu, il faudra augmenter la dose des pilules camphrées pour empêcher que l'effet des cantharides ne se porte sur les voies urinaires; si cet accident arrivait, il faudrait encore suivre la marche que j'ai indiquée à l'article des vésicatoires.

Mais si ce remède a été prescrit à propos, ses effets salutaires se feront sentir trois ou quatre heures après son application ; le pouls reprendra peu-à-peu de la vigueur sans déranger le calme dont le malade jouissait depuis un jour ou deux ; une douce transpiration se fera appercevoir ; et si le malade passe ainsi le quatorzième jour, il lui surviendra un sommeil tranquille; à son réveil, il ouvrira les yeux en regardant avec un air d'étonnement tout ce qui l'environne ; les urines, trois ou quatre heures après avoir été rendues, se troubleront totalement; un sédiment blanchâtre et épais se pré-

cipitera au fonds du verre. Annoncez alors, avec assurance, que la crise est faite, et que le malade est sauvé.

La répugnance contre toute espèce d'alimens, qu'il avait montrée dans le cours de la maladie, cessera; il demandera une soupe, ou quelqu'autre aliment léger, qu'il faut bien se garder de lui refuser; le bon vin sera son meilleur restaurant; et il faudra suivre, pour son régime, la règle que j'ai donnée en parlant de la diététique.

Si la crise a été bien faite le quatorzième jour, gardez-vous bien de donner le moindre remède après cette époque, sous prétexte de purifier ou de fortifier; la nature achèvera sa purification ou dépuration par les urines, et les meilleurs fortifiants seront les bons aliments que le convalescent saura bien discerner. Ce n'est qu'après six ou sept jours de convalescence, quelquefois plus, lorsque la langue, après s'être bien nettoyée, redeviendra un peu blanchâtre, qu'il sera permis de donner un purgatif : celui que je préfère est composé de la manière suivante :

Prenez follicules de séné, deux gros.

Sel de sedlitz, trois gros.

Manne, une once et demie.

Faites bouillir dans six onces d'eau pour

laisser réduire à quatre; passez au travers d'un linge, pour une dose le matin à jeun; une heure et demie après, on prend ou du thé léger, ou du bouillon coupé, etc. Si le convalescent avait de la répugnance pour cette potion purgative, on pourrait y ajoûter le jus exprimé de la moitié d'un citron.

Dans le cas où le convalescent serait d'un tempérament humoral, on pourrait réitérer la même potion deux ou trois jours après la première : l'exercice en bon air, la dissipation, et les bons alimens suffiront pour faire disparaitre jusqu'au moindre vestige de la maladie; le tempérament de la personne acquerra même un degré de force qu'il n'avait point auparavant; si la fievre putride enfin a été bien dirigée, elle refondra, pour ainsi dire, toute la masse des humeurs, et elle servira de préservatif contre sa propre contagion; c'est ce que j'ai eu occasion d'observer dans les hôpitaux et dans les armées; ceux qui avaient essuyé cette maladie avaient cet avantage sur les autres personnes, qu'ils pouvaient s'exposer impunément au mauvais air sans en éprouver ultérieurement de mauvais effets.

Veut-on savoir, avec certitude, si c'est une fievre putride que l'on vient de guérir; la chûte totale des cheveux le prouvera, ce phénomène

en est une suite inévitable ; s'il n'a pas lieu, assurez que ce n'était point une fievre putride que l'on a traitée.

Voilà la vraie marche de la fievre ou synoque putride, et l'heureuse issue qu'on en obtiendra presque toujours, quand elle n'aura pas été contrariée dans son cours, par quelques remèdes, ou par des fautes commises dans le régime ; j'ai dit qu'alors cette maladie n'était plus reconnaissable, même pour le praticien le plus expérimenté ; le malade, dans ce cas, succombe ordinairement le neuvième ou le onzième jour, rarement il parvient jusqu'au quatorzième ; et s'il survit à cette époque, la maladie se prolonge ainsi que je vais le détailler.

De la prolongation de la fievre putride, jusqu'au dix-septième, vingt-unième ou vingt-huitième jour.

Dans la définition ou plutôt dans l'historique que j'ai donné de cette maladie, j'ai dit qu'elle se prolongeait quelquefois jusqu'au vingt-huitième jour, mais qu'alors il y avait, toujours eu quelques fautes de commises, qui avaient dérangé le cours naturel de la synoque putride, dont le terme est de quatorze

jours. Celui qui voudrait la guérir plutôt la prolongerait au contraire, ou tuerait le malade. J'ai dit de plus qu'il était possible que, par leur nature ou par la disposition des sujets, certaines de ces maladies pourraient durer au-delà du terme ordinaire ; cependant, toutes les fois que j'ai été appelé à tems, et qu'on a suivi exactement ce que je prescrivais, j'ai toujours prédit toute la marche de la maladie, qui n'a jamais duré au-delà du quatorzième ; celles que j'ai vu se prolonger au-delà de ce terme avaient été dérangées le plus souvent par des purgatifs ; si j'ai eu le bonheur de les guérir, je ne répondrais pas d'avoir toujours le même succès ; quoi qu'il en soit des causes qui occasionnent les prolongations de cette maladie, je vais indiquer la marche à suivre lorsqu'elles auront lieu.

Pour cela, il faut que je reprenne l'historique et le traitement de la fievre putride à la fin de la dernière période. Nous avons vu qu'en lui laissant suivre sa marche ordinaire, tous les symptômes se calmaient vers le treizième jour, ce qui annonçait une solution heureuse pour le quatorzième. Mais si le douzième et le treizième jour, la fievre, l'agitation et le délire se soutiennent dans toute leur force, le malade succombera

combera le quatorzième ou que la maladie entrera dans les prolongations. Il y a même des symptômes qui annonceront l'un ou l'autre de ces événements. Si dans l'accroissement de ces symptômes on sent des soubresauts dans les tendons du poignet en touchant le pouls; si le malade éprouve un tremblement universel, ou si son visage prend une teinte bleuâtre, c'est signe qu'il mourra dans les vingt-quatre heures; l'absence de ces derniers signes, l'agitation et la fievre se soutenant dans leur vigueur, annonceront que la maladie se prolongera au-delà du quatorzième.

Soit que cette prolongation s'étende jusqu'au dix-septième, au vingt-unième, ou jusqu'à l'époque la plus éloignée, qui est le vingt-huitième jour, il ne faudra rien changer au traitement que j'ai indiqué, dans le cas où la maladie suit sa marche ordinaire; c'est-à-dire, que les boissons acidulées, non fermentées, seront toujours nécessaires, ayant soin de modérer l'excès de l'agitation et du délire, avec quelques doses de la potion calmante; de ranimer la nature, par quelques doses de la potion faite avec le sureau; et sur-tout par quelques cuillerées de la rôtie au vin, lorsque les symptômes n'auront pas un dégré de force suffisant. Il faudra aussi continuer les pilules camphrées

lorsque l'on appercevra que les symptômes seront modérés.

Pendant tout le tems de la prolongation, il ne faudra pas oublier l'application des vésicatoires, lorsque la nature paraîtra faiblir au point de craindre qu'elle ne succombe; mais j'observe qu'ordinairement ce sera la veille des jours critiques que le moment sera favorable pour cette application; c'est-à-dire, le seizième, le vingt-unième et le vingt-septième jour de la maladie.

Je citerai un fait de pratique, qui pourra mieux guider dans cette circonstance, que toute explication ultérieure.

Un jeune officier, quelques années avant d'avoir la fievre putride, avait reçu un coup d'épée qui traversa une des cavités de la poitrine, ce qui donna lieu à une complication, d'où résultèrent de fréquentes douleurs dans la poitrine : indépendamment de cette blessure, il avait pris des purgatifs de plusieurs espèces, avant que je fusse appelé pour diriger le traitement de sa fievre putride, ce qui fut cause qu'elle ne suivit pas la marche régulière qui lui est propre; au treizième jour, tous les symptômes augmentèrent considérablement, ce qui me fit craindre qu'il ne succombât le quatorzième, ou qu'il n'y eût

des prolongations. Ces dernières eurent lieu; mais le quatorzième jour fut très-orageux, et la crise ne se fit pas; la fievre, et tous les accidents, se soutinrent à-peu-près dans le même état jusqu'au quinzième, alors ils diminuèrent considérablement; la faiblesse du pouls m'annonça que la nature avait besoin d'être ranimée. Je fis donc appliquer les vésicatoires le seizième jour, qui donnèrent une nouvelle action à toute l'économie animale; le pouls reprit de la vigueur, et j'espérai que la crise se ferait le lendemain, dix-septième.

Je fus trompé dans mon attente; la présence de la fievre, sans aucune diminution dans les symptômes, me donna la conviction que la maladie se prolongerait encore. Je continuai mon traitement à l'ordinaire jusqu'au vingtième jour; alors le même affaiblissement que j'avais apperçu le seizième, me détermina à une nouvelle application des vésicatoires, et je restai entre l'espérance de voir la crise s'effectuer le lendemain, et la crainte de perdre le malade ce même jour. Ni l'un ni l'autre n'arriva, et la maladie se prolongea encore; je crus le malade perdu sans ressources; ses forces étaient épuisées, sa voix était devenue rauque par les cris qu'il n'avait cessé de faire pendant tout le cours de la maladie. Je n'osais plus recourir

à la potion calmante, vu que le délire et les autres symptômes n'étaient plus assez considérables : je me bornai aux boissons acidulées et aux rôties de vin prises par cuillerées. Il prenait encore trois ou quatre pilules camphrées par jour ; je dirigai ainsi mon malade jusqu'au vingt-septième. Tous les symptômes subsistaient encore, mais avec une très-grande diminution, et le malade était si faible, que je crus la mort inévitable pour le lendemain ; j'eus donc recours à ma ressource ordinaire, et je fis appliquer les vésicatoires pour la troisième fois. Ils ranimerent enfin les forces vitales ; le malade devint en même-tems plus calme ; une légère moiteur m'annonça du relâche, ce qui fut suivi d'un sommeil tranquille ; ce sommeil me fit espérer que la crise se ferait le lendemain vingt-huitième jour de la maladie ; c'est ce qui arriva, et le malade fut sauvé.

Cette observation, jointe à ce que j'ai dit au commencement de cet article, suffira pour guider les praticiens dans ces prolongations ; qu'on ne doit cependant considérer que comme tenantes accidentellement à cette maladie, dont le terme vrai est de quatorze jours, ainsi que je l'ai démontré. Cette durée, ainsi que cette marche, lui étant propres, il serait très-dangereux

de vouloir la guérir plutôt ; il est certain, au contraire, que si l'on parvenait à interrompre son cours, en l'engourdissant par quelques remèdes, la maladie serait forcée de prendre une marche qui ne lui est pas propre ; et, par cette mauvaise manœuvre, les prolongations, avec ses dangers et ses mauvaises suites, auraient lieu ; celles-ci laissent, pendant bien long-tems, au malade une existence très-désagréable et très-précaire, et qui souvent le conduisent au tombeau.

Plusieurs personnes seront peut-être surprises de la simplicité du traitement que je viens d'indiquer pour la guérison de la fievre ou synoque putride ; mais il faut espérer que nous approchons enfin du moment où la médecine, dégagée de ses préjugés et de ses entraves, écartera toutes ces compositions monstrueuses et très-meurtrières.

C'est dans cette intention que j'ai proposé un Code de médecine et de chirurgie-pratiques, dont l'utilité sera nécessairement circonscrite aux habitans des pays qui vivent dans la même température, et qui ont à-peu-près le même genre de vie ; ce Code doit finalement avoir pour but de ramener l'art de guérir à l'observation et à l'expérience, seuls guides pour ceux qui se

proposent de parcourir cette longue et pénible carrière; ces sciences deviendront, par ce moyen, plus intelligibles, plus cohérentes, plus uniformes, et ceux qui les exerceront pourront mériter le titre glorieux de bienfaiteurs et conservateurs de l'humanité.

Réfutation des remèdes vantés ou administrés mal-à-propos pour le traitement de la fievre putride.

D'après la règle établie dans mon plan pour former un Code de médecine et de chirurgie-pratiques, afin d'éviter que les erreurs enracinées jusqu'aujourd'hui, ne se répètent à l'avenir, il convient de diriger l'opinion sur des remèdes que l'ignorance, le hasard ou la charlatanerie ont mis en vogue comme des spécifiques assurés; sans cette précaution, il serait à craindre que les mêmes raisons ramenassent les mêmes inconvénients, au grand détriment de l'espèce humaine.

Les remèdes contraires, ou ceux administrés à contre-tems, qui sont en usage aujourd'hui pour le traitement de la fievre putride, sont les saignées, principalement celle du pied; les purgatifs, les vésicatoires dans d'autres ins-

tants de la maladie que ceux que j'ai indiqués; les bouillons, et le quinquina; voilà, autant que je peux m'en souvenir, les instrumens meurtriers que j'ai vu être adoptés par l'ignorance et par un abus de la médecine vraiment révoltant. Je vais expliquer les effets funestes qu'ils ont produits, et qu'ils produiront toujours, afin que les praticiens, une fois pour toutes, ne soient plus tentés de les essayer.

La saignée du bras est quelquefois nécessaire dans le commencement de la fievre putride; mais jamais celle du pied ne convient dans cette maladie; en suivant, avec attention, ce que j'ai dit sur cette évacuation, on ne se trompera pas sur la nécessité et sur le moment d'ordonner celle du bras, je ne dois réfuter ici que la méthode funeste, trop généralement établie, de faire des saignées du pied dans l'intention de calmer le délire, et de détourner l'humeur ou le sang de la tête ou de la poitrine. L'expérience a démontré évidemment que ces saignées étaient très-meurtrières, c'est bien alors qu'on ôté toutes les forces à la nature au moment où elle en a le plus de besoin; et, comme je l'ai dit, si après cette évacuation il ne lui en reste pas dans un degré suffisant, elle doit suc-

comber, et ce sera une victime de plus. Il ne faut donc pas s'effrayer de ce délire, puisque c'est un des symptômes inhérens à la maladie; il n'y a que lorsqu'il devient trop violent qu'il est permis de le calmer par les moyens que j'ai indiqués, mais jamais par les saignées; ce moyen pourrait, sans doute, diminuer le délire, mais ce serait en affaiblissant l'action vitale; et le moindre mal qui pourrait en résulter, lorsqu'elle ne tue pas d'abord, serait de retarder la marche de la maladie, et de la faire prolonger au-delà de son terme ordinaire.

Les purgatifs ont été bien souvent employés mal-à-propos dans le courant de la synoque putride; et je crains que cette habitude ne soit bien difficile à déraciner chez plusieurs anciens praticiens; ils ne pourront pas se persuader qu'une maladie, dont le nom seul, à ce qu'ils pensent, annonce de mauvais levains, et des foyers de putréfaction dans les premières voies, que cette maladie puisse être guérie sans donner au moinsquelques purgatifs légers. En parlant à des personnes qui ne sont point médecins, je leur dirai qu'elles doivent se tenir strictement au traitement que j'ai indiqué pour la fievre putride, et se rassurer sur ces mauvais foyers des premières voies; que dans l'art médical, comme

dans les autres sciences, lorsqu'un fait est démontré par l'expérience, les conjectures et les raisonnements doivent cesser.

Ce n'est donc qu'après avoir observé, dans ma pratique, plusieurs de ces faits, que j'ai été à même de me convaincre que les purgatifs étaient meurtriers lorsqu'ils sont administrés, soit dans le commencement, soit dans le courant de cette maladie : et si les nausées, ou les envies de vomir se manifestent, ce sera un vomitif qui devra être prescrit, pourvu que ce soit au moment de l'invasion de la maladie.

En parlant à des médecins, je citerai, à l'appui de mes observations, les sentences de notre maître Hippocrate; elles sont claires, précises, et conviennent vraisemblablement dans les maladies de tous les climats; il est, en conséquence, bien surprenant que plusieurs praticiens, en se vantant d'être partisans de la médecine hippocratique, n'aient pu se garantir de la manie de donner des purgatifs dans le courant des maladies aiguës: pour les convaincre de leur tort; je citerai l'aphorisme XX de la premiere section. *Quœ judicantur, et judicata sunt integre, neque movere oportet, neque novare, neque medicamentis, neque aliis irritamentis, sed sinere.* Ensuite, même section, l'aphorisme XXII, *Concocta medicamentis ag-*

gredi oportet, et movere, non cruda, neque in principiis si non turgeant. Plurima vero non turgent. C'est bien-là le cas de la fievre putride, dans laquelle il n'y a aucune apparence de coction avant le quatorzieme jour; et lorsque ces humeurs abondent; *turgent*, c'est dans le commencement qu'il faut évacuer : c'est ce que dit l'aphorisme XXIV, *in acutis affectionibus raro etiam in principiis medicamentis uti oportet, atque hoc facere, diligenti prius estimatione facta.*

Je citerai encore l'aphorisme suivant. *Si qualia oportet purgari, purgentur confert, et facile ferunt. Contraria vero difficulter.* Ensuite, l'aphorisme IX, de la section II, *corpora quocumque quis purgare voluerit, fluida facere oportet.*

S'il se trouve, malgré ces décisions, quelques praticiens qui veuillent persister dans la routine, trop généralement adoptée de purger dans le courant des maladies aiguës, et particulièrement dans la fievre putride, qu'ils ne citent point Hippocrate, mais leur caprice; les malades qui surmonteront les mauvais effets de cette méthode, auront cette obligation à leur bon tempérament, assez fort pour surmonter la maladie, et le traitement meurtrier du prétendu médecin.

LES VÉSICATOIRES appliqués dans le moment convenable, ramènent le malade à la vie. Mais un très-mauvais préjugé, sur les effets de ce remède, a prévalu dans tous les pays où j'ai vu exercer la médecine. Aussi-tôt qu'il survient du délire, soit dans la fievre putride, soit dans toute autre maladie aiguë, sans égard au tems de la maladie, à l'érétisme général, à la violence de la fievre; on se hâte de faire appliquer les vésicatoires dans l'espoir de détourner l'humeur morbifique de la tête et de l'attirer aux plaies faites par ce topique. C'est bien alors que la stupide ignorance poignarde de sang-froid les individus trop confiants, qui se livrent en elle. Car les symptômes qu'on espérait calmer augmentent de la manière la plus terrible, par l'introduction inconsidérée des cantharides dans la masse des humeurs, et le malade meurt le plus souvent dans les convulsions, en poussant des hurlements affreux. S'il restait encore quelques doutes sur les effets cruels de ce remède, dans la circonstance que je viens de citer, je rapporterais un fait de pratique propre à convaincre les plus incrédules.

J'étais chargé du service de l'hôpital dans une ville où la fievre putride moissonnait les hommes les plus robustes à la fleur de leur

âge : quelques praticiens apprirent que j'avais eu le bonheur de guérir tous ceux que j'avais traité de cette maladie, et que très-souvent je devais ce succès à l'application des vésicatoires. Sans s'informer du moment où je les faisais appliquer, ils les mirent en usage dès les premiers jours de la maladie, ayant soin d'en augmenter les dimensions à proportion de l'intérêt qu'ils prenaient au malade, et à raison de la force de son tempérament : qu'arrivait-il alors ? C'est que le délire, les spasmes et les convulsions étaient portés au dernier période, et le malade, avant le neuvième jour, mourait dans une agitation affreuse.

Aussi-tôt que je fus informé de ces événements sinistres, je m'empressai de communiquer, à ces praticiens, mes observations et mes réflexions sur l'effet des cantharides, et sur l'instant favorable où il convenait de les appliquer ; ils suivirent mes conseils, et ils obtinrent, comme moi, les succès les plus satisfaisants.

Persuadons-nous donc que si les vésicatoires produisent des effets admirables dans les fièvres putrides, lorsqu'ils sont appliqués à propos, ils en produisent aussi de bien funestes, lorsqu'ils sont appliqués dans un mauvais moment ; c'est par cette raison que j'ai détaillé, avec le plus

grand soin, les signes qui pourront faire connaître cet instant opportun qu'il faut saisir. Soyons aussi convaincus que jamais l'humeur morbifique ne pourra être détournée de la tête ni de la poitrine par l'effet de ce remède tant que la maladie sera dans sa vigueur, et que les plaies qu'il produit ne fourniront jamais de suppuration dans cette circonstance. Ne disons donc plus que la maladie était incurable, parce que les vésicatoires n'ont pas fait d'effet; et si le malade meurt, ne voyez-vous pas que c'est l'ignorance qui l'a précipité dans le tombeau. Je n'ajoûte plus rien à ce que j'ai dit sur l'effet des cantharides, dans ma dissertation sur les remèdes généraux.

Les bouillons ne conviennent point dans les fievres putrides, la nature nous l'indique assez, puisque le malade les repousse avec horreur, ce qui est même un symptôme caractéristique de cette maladie. Cependant l'habitude a tellement prévalu qu'on sollicite souvent le malade pour lui en faire prendre, on saisit même le moment de son délire pour lui en faire avaler malgré lui; cette méthode est très-mauvaise, l'expérience nous ayant démontré que cette maladie se guérissait beaucoup mieux lorsque le malade ne prend point de bouillon,

J'avoue cependant qu'il arrivera, mais très-rarement, que ces malades ne montreront pas toujours la même répugnance contre cet aliment lorsqu'il est bien dégraissé, et si vous lui donnez un petit goût acidule avec des légumes ou avec le jus de citron; alors il n'y aura nul inconvénient d'en laisser prendre, toujours en consultant son goût, suivant la règle que j'ai établie en parlant de la diététique.

LE QUINQUINA a été annoncé comme ayant une vertu anti-putride; on est parti de ce principe mal-interprêté pour le donner même à forte dose, et à la première apparition de la fievre putride; les maux qui en sont résultés sont incalculables. Si quelqu'un, après avoir lu ce que j'ai dit, et les faits que j'ai rapportés à l'article du quinquina, l'administrait encore dans cette maladie, il serait plus coupable et plus dangereux que l'assassin dans les forêts.

CEUX qui liront mon Traité sur la *fievre putride*, sans avoir dessein de s'instruire, trouveront peut-être que je me suis trop étendu sur des objets qu'ils croiront de peu d'importance; je leur observerai qu'il me suffit d'avoir été utile aux praticiens qui, de bonne-foi,

recherchent le vrai ; les longueurs de détail, les répétitions mêmes ne leur paraîtront pas fastidieuses, lorsqu'ils auront, principalement dans le commencement de leur carrière médicinale, une fievre putride à diriger : s'il est permis d'entrer jusques dans les moindres détails pour faire connaître, par exemple, un ouvrage d'architecture ; à plus forte raison, quelques longueurs peuvent être permises lorsqu'il est question de la santé et de la vie des hommes.

Finalement mon Traité de la *fievre putride* étant destiné à faire partie du Code de médecine et de chirurgie-pratiques que j'ai proposés, qui, s'il a lieu, devra servir de point de ralliment et de guide à tous ceux qui se destinent à l'art de guérir ; il a fallu ne rien omettre de ce qu'on sera dans l'obligation de savoir : et si mon plan pouvait être exécuté, j'engagerais ceux qui voudraient y concourir, dût-on nous accuser de prolixité, à entrer dans les plus grands détails sur le diagnostic des maladies, à ne pas craindre quelques longueurs pour faire bien connaître, non-seulement les remèdes et moyens curatifs qui conviennent à chacune d'elles ; mais encore, ce qui est très-essentiel, l'instant favorable pour les administrer. Je les inviterais enfin à ne pas mettre moins d'exacti-

tude pour nous enseigner la manière de nous préserver des maladies, et pour nous procurer du soulagement, lorsque la cure radicale serait impossible.

Quant à mon style, je l'abandonne, sans peine, à la critique ; mon intention n'ayant pas été de faire des fleurs de rhétorique, mais d'être vrai, utile et intelligible : je suis persuadé d'avoir rempli ces deux premiers objets ; mes lecteurs jugeront si j'ai réussi dans le dernier.

F I N.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans cet Ouvrage.

Fin de la Table.

ERRATA.

PAGE 83, ligne 16, lors même que les signes ci-dessus indiqués se seraient manifesté ; *lisez* lorsque les signes ci-dessus indiqués se seront manifestés.

P. 123, l. 22, l'oignon de seille ; *l.* l'oignon de scille.

P. 127, l. 5, une vérité ; *l.* cette vérité.

P. 147, l. 7, *vitâ* ; l. *vitæ*.

P. 193, l. 28, se guérir ; *l.* suffirait pour guider.

P. 207, l. 2., c'est lorsqu'ils ; *l.* c'est qu'ils.

P. 208, l. 28, des autres maladies ; *effacez* autres.

P. 209, l. 27, et l'usage ; *l.* à l'usage.

P. 215, l. 12, alcalins ; *l.* alkalis.

P. 233, l. 5, les préceptes ; *l.* ces préceptes.

P. 240, l. 19, plus récemment enfin lazerme ; *effacez* plus récemment enfin.

DES CARACTÈRES, DU TRAITEMENT ET DE LA CURE DE DIFFÉRENTES MALADIES.

DES CARACTÈRES, DU TRAITEMENT ET DE LA CURE

Des DARTRES et de la PARALYSIE des extrémités inférieures;

Des CONVULSIONS, de la COQUELUCHE, de l'EPILEPSIE et du TÉTANOS;

De la VOMIQUE et de la PHTHISIE TUBERCULEUSE, etc., etc.

Par l'usage du RHUS-RADICANS, du NARCISSE DES PRÉS, des CHAMPIGNONS MEURTRIERS, etc.

Avec des observations pratiques sur les propriétés découvertes dans ces plantes, et l'emploi de plusieurs autres remèdes connus dans ces diverses maladies, et dans quelques autres, regardées, pour la plupart, comme incurables.

PAR ANDRÉ DUFRESNOY,

Médecin et Professeur de Botanique à Valenciennes, des Sociétés de Médecine de Paris, Bruxelles, etc., Associé correspondant de la Société Philotechnique de Paris, etc.

Non nisi eximiarum observationum præsidio instructa mens sagax, potissimam curandi methodum assequitur.

BAGLIVIUS.

A PARIS,

Chez MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue de l'Ecole de Santé, ci-devant dite des Cordeliers.

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE, RUE DE LA HARPE.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE.

AVERTISSEMENT.

J'ai fait imprimer, en 1788, quelques observations sur les propriétés que j'avois découvertes dans le Rhus-radicans et le Narcisse des prés.

Je ne pouvois offrir que des essais. Cependant je me regardai comme comptable du retard que j'apporterois à procurer le soulagement de mes semblables, et je pensai qu'il étoit du devoir d'un Médecin de publier jusqu'à ses conjectures, quand elles pouvoient, étant réalisées par d'autres, tourner au profit de l'humanité.

Je cédai donc, sans beaucoup d'efforts, aux instances de mes collégues, qui, témoins des heureux effets que j'avois obtenus des plantes que je viens de nommer, me pressoient de les rendre publics.

L'édition du petit nombre de faits que

j'avois pu recueillir est épuisée. L'on verra, dans le cours de cet ouvrage, que je n'ai pas été trompé dans l'espoir que j'avois conçu, que ces faits détermineroient quelques personnes de l'art à les multiplier. Je ne crains pas néanmoins de le dire, le RHUS-RADICANS et le NARCISSE DES PRÉS, ne sont point encore aussi généralement connus et cultivés qu'ils mériteroient de l'être. Puissent les merveilles que je vais rapporter de ces plantes, leur procurer enfin la considération qu'elles méritent !

Depuis 1788, j'ai saisi toutes les occasions de suivre une foule d'indications que mes premiers succès m'avoient mis dans le cas de rassembler sur ces plantes. De mes nouvelles expériences, et de celles d'un grand nombre de mes collégues, sont resultées de nouvelles découvertes.

Je les dois au public, et je m'empresse de l'en instruire.

Les soins particuliers que je me suis donnés pour étudier l'effet des remèdes que j'annonce, sur les maladies dont ils ont opéré constamment la guérison sous mes yeux, m'ont inspiré l'idée de donner le présent traité sur *les Caractères, le Traitement et la Cure* de ces maladies, regardées jusqu'à présent comme incurables pour la plupart.

On retrouvera dans cet ouvrage, avec mes premières observations imprimées en 1788, les différentes compositions de chacun des remèdes dont je me suis servi; la description du RHUS-RADICANS, du NARCISSE DES PRÉS, des CHAMPIGNONS MEURTRIERS, etc.; l'analyse de la première de ces plantes, et les précautions à prendre pour la cueillir et la préparer; les maladies dans lesquelles on peut employer ces plantes, avec l'espoir certain d'en obtenir la guérison; les diverses indications de ces maladies, desquelles dé-

pendent le plus ou le moins d'efficacité de ces mêmes plantes, données comme remède; enfin, la composition de quelques autres médicamens connus, telle que j'en ai fait usage, soit en les alliant avec ceux que j'annonce, et pour les maladies que j'ai désignées, soit en les donnant seuls dans plusieurs autres maladies, qui n'ont pu résister à leur effet.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

LORSQUE je me crois obligé, par principes et par état, de publier des observations utiles à mes Concitoyens; je n'oserois pas même espérer d'atteindre le but d'utilité que j'avois en vue en les rédigeant, si je ne comptois pour le débit de mon ouvrage, que sur l'intérêt qu'il semble propre à inspirer, quand on examine combien sont communes les maladies auxquelles je me suis proposé d'apporter du soulagement.

Tous les esprits sont maintenant tournés vers la politique, l'agiotage et l'intrigue. Détruire, pour édifier; acquérir, ou conserver; voilà maintenant tout ce qui nous occupe. Un intérêt personnel mal entendu, ne nous isole que trop souvent les uns des autres, et paroît à beaucoup d'entre nous une excuse légitime, pour devenir indifférens à la chose publique, à tout ce qui peut intéresser l'humanité entière.

On ne lit plus que les nouvelles, et l'égoïsme est devenu le *Mètre* universel de la part que l'on y prend. Les pamphlets du jour, aliment perpétuel des factions et de la malignité; quelques écrits corrupteurs du goût et des mœurs; voilà ce qui forme en France, pour ainsi dire, toute la littérature de la fin du dix-huitième siècle, dont on a tant exalté les lumières.

Les sciences et les arts, même les plus utiles, sont négligés, ou totalement abandonnés.

Tout le monde regarde la santé comme le plus grand des biens : mais celui qui la possède, presque toujours en abuse, sans prévoir les suites de ses excès et jamais il ne pense à s'occuper des moyens de remédier à tous les maux qui en sont les suites aussi funestes que nécessaires.

Ceux mêmes qui semblent ne point croire à la Divinité, se conduisent comme s'ils s'en rapportoient à elle, du soin de conserver son ouvrage, à la destruction duquel ils travaillent sans relâche : comme s'ils agissoient d'après un dessein formé de mettre, à cet égard, des bornes à sa puissance, ou de lasser sa bonté.

D'autres placent leur confiance dans les Médecins, que le seul amour de leurs semblables peut engager à se vouer à cet état pénible, qui ne leur permet pas de détourner un seul instant les yeux de l'affligeant tableau des misères et des infirmités humaines; à cet état dans lequel ceux qui le professent avec le plus de succès, seroient trop souvent bien mal payés de leurs travaux, de leurs veilles, de leurs privations et du sacrifice perpétuel qu'ils font de leur santé, pour la conservation de celle des autres, si la récompense du bien que l'on fait, ne se trouvoit pas dans le plaisir de l'avoir fait.

Mais combien d'ignorans et d'empyriques n'usurpèrent-ils pas, dans tous les temps, le nom de

Médecins ? A combien d'entre eux le Public, toujours facile à tromper, et prenant pour du savoir l'assurance éhontée de celui qui n'a pas même appris à douter, n'accorda-t-il pas une célébrité, qui devient scandaleuse, quand elle cesse d'être le prix des connoissances acquises par un long travail, accompagnées de l'expérience et d'une pratique sûre et couronnée par des succès ?

La Médecine, que ses détracteurs réduisent à une science purement conjecturale, est un art basé, comme tous les autres arts, sur des principes certains, dont l'objet est de conduire à des connoissances, qui tendent toutes vers l'utilité.

Ses principes servent à connoître et distinguer les différentes espèces de maladies et les causes dont elles procèdent. Sans eux, on ne peut entreprendre, ni se flatter d'obtenir de guérison : IGNOTI NULLA EST CURATIO MORBI.

L'*Anatomie*, ou la connoissance du corps humain ; la *Chimie*, ou l'art d'analyser les corps, par le moyen du feu, ou des dissolvans ; la *Pharmacie*, ou la science de la composition des divers médicamens; la *Botanique*, enseignant à distinguer les plantes et la manière de les classer, pour éviter de les confondre.... toutes ces sciences, et beaucoup d'autres encore, sont du ressort de la médecine.

Le peuple, a dit un auteur célèbre, et les demi-savans, ne veulent pas croire que la médecine soit un art qui, par une méthode certaine et prise dans

la nature, fasse une étude particulière des causes, des effets, des affections des corps, des temps, des âges et des remèdes. *Vulgus quidem et litteratores equidem semi-docti, non credunt medicinam esse artem, quæ causarum, effectuum, affectuum, temporum, ætatum, remediorum diversitatem methodo certâ et naturali consideret.* BRUNO Seidelius, lib. de morb. incurab., pag. 94.

C'est cependant la réunion du savoir à la pratique constante des principes, qui distingue le médecin du charlatan, qui, s'écartant, à chaque pas, du droit chemin, se prétend en état de l'indiquer aux autres;

Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam. (*ENNIUS*).

Si des réflexions continuelles et des observations suivies, sont nécessaires pour conduire à sa perfection quelque art que ce soit, c'est surtout lorsqu'on veut faire des progrès dans la médecine, dont la matière soumise aux observations est occulte, qu'il devient indispensable de suivre ces observations, avec une attention sévère à ne point s'écarter des principes, et de les multiplier avec une persévérance, qui ne peut être inspirée que par l'amour du devoir, et soutenue par le désir de se rendre utile. *Non nisi eximiarum observationum præsidio, etc. BAGLIVIUS,* au passage que j'ai pris pour épigraphe.

C'est à cette habitude de réfléchir sur les causes et d'étudier soigneusement les effets, que je suis re-

devable de la découverte des propriétés du RHUS-RADICANS, du NARCISSE des PRÉS et des CHAMPIGNONS MEURTRIERS. C'est après avoir saisi toutes les occasions de multiplier mes observations; après avoir, en les faisant, suivi les principes de l'art et les diverses indications qu'ils apprennent à distinguer; enfin, après avoir recueilli les observations de quelques-uns de mes collégues, connus par leur habileté dans l'art de guérir, que je me vois en état de tirer les plantes que je viens de nommer, de la classe des plantes ordinaires, pour les élever à celle des *simples*, et de les présenter comme des remèdes efficaces et sûrs, contre les maladies que je vais indiquer.

Avant que de passer à la désignation de ces maladies, je dois faire ici ma profession de foi sur les vertus des plantes et des médicamens en général.

L'homme le plus ignorant et le plus stupide, étant journellement témoin des prodiges qu'opèrent tous les médicamens, *simples* ou *composés*, dans la guérison des maux qui l'assiégent de toutes parts, ne peut révoquer en doute cette vérité, que le Très-Haut a créé de la terre des médicamens, dont le sage ne doit point répugner à se servir : *Altissimus creavit de terrâ medicamenta, et vir prudens non abhorrebit ab illa.* Ecclesiastic., Cap. 28.

Mais si l'idée que j'ai de la sagesse infinie du Créateur, me persuade qu'il n'a rien fait d'inutile; si je

ne puis douter des vertus qu'il a données aux plantes, et si l'opinion que j'ai de sa bonté, me porte à croire qu'il a placé le remède à côté du mal; d'où je tire la conséquence, qu'un grand nombre de plantes indigènes, que nous méprisons comme inutiles, ou redoutons comme dangereuses, ne nous paroissent telles, que parce que les occasions d'en découvrir les propriétés nous ont manqué jusqu'à présent; je n'en suis pas moins éloigné de croire à la vertu spécifique en général, de quelque remède, et pour quelque maladie que ce puisse être.

La même maladie éprouve dans ses caractères, ses causes, ses effets et ses suites, tant de variations, qui procèdent de la différence du tempérament, de l'âge, de la constitution, etc. du malade, qu'un remède spécifique, suivant telles ou telles indications, cesse de l'être, et même peut devenir dangereux ou nuisible, d'après telles ou telles autres.

En annonçant les propriétés que j'ai découvertes dans le RHUS-RADICANS, le NARCISSE DES PRÉS, etc., je n'ai donc jamais prétendu présenter au Public, encore moins à mes collégues, ces plantes comme des spécifiques infaillibles pour toutes les diverses maladies, dans lesquelles j'en ai fait usage, avec des succès aussi constans que multipliés. J'ai même pris le soin d'instruire de ma façon de penser à cet égard, tous ceux des Médecins, avec lesquels

ce que j'ai publié de ces plantes en 1788, m'a mis en correspondance. Après avoir apporté la plus scrupuleuse attention dans l'examen des circonstances de chacune des maladies que j'ai traitées avec ces plantes, j'ai mis la plus grande exactitude à les consigner dans mes observations, ainsi que la progression des effets des remèdes.

Plus je suis convaincu par l'expérience de l'utilité de ces remèdes, et plus je désire d'en voir propager les effets salutaires : mais je ne cesserai de former aussi des vœux, pour qu'ils ne soient jamais administrés que par des personnes en état de distinguer les diverses espèces de maladies que j'ai guéries par leur usage, les nuances variées de ces maladies et les causes dont elles procèdent.

Ces maladies sont : (pour le RHUS-RADICANS), les *Dartres* et *affections dartreuses*, et *la Paralysie des extrémités inférieures*; (pour LE NARCISSE DES PRÉS), les *Convulsions*, la *Coqueluche*, l'*Epilepsie* et la *Tétanos*; (pour les CHAMPIGNONS MEURTRIERS), la *Vomique* et la *Phthisie-tuberculeuse*.

Je ne puis m'étendre ici sur chacune de ces maladies en particulier ; mais je vais en donner une idée générale. Si les personnes de l'art la jugent inutile, quelques autres pourront m'en savoir gré.

DES DARTRES.

Une Dartre est un amas de boutons, une efflorescence, composée de petites tumeurs rouges

et prurigineuses, qui tombent par écailles, ou par croûtes. SAUVAGE.

Les Dartres attaquent toutes les parties du corps. LIEUTAUD les divise en quatre espèces: *volantes, milliaires farineuses*, et *rongeantes*. ASTRUC en distingue huit espèces, et cet habile Médecin a fait sur cette maladie, un traité qui ne laisse rien à désirer.

Les Dartres ont leur siége dans la membrane réticulaire, ou muqueuse.

Cette maladie découvre les vices de la surpeau, dans les Dartres farineuses; ou de l'humeur muqueuse, dans les Dartres humides, croûteuses et rongeantes. Elle procède d'un grand nombre de causes, qu'il seroit trop long de rapporter ici.

L'on ne peut pas prendre trop de précautions pour se prémunir contre cette maladie, qui se communique par le simple contact.

J'ai connu dans Valenciennes, une femme très-jeune, qui, pour avoir, en descendant de la comédie, accepté la main d'un officier, affecté de Dartres vives, eût le malheur de gagner cette maladie, et ne pût s'en guérir que par des fumigations mercurielles, après avoir pris, pendant deux ans, différens remèdes prescrits par un des plus habiles chirurgiens de cette ville.

L'humeur qui cause les Dartres, est plus ou moins âcre, ou rongeante.

Les Dartres sont, en général, plus incommodes

que

que dangereuses. Souvent elles reparoissent, quand on les croyoit guéries.

Les farineuses et croûteuses cèdent facilement aux remèdes. Les humides et rongeantes, sont très-opiniâtres, par l'âcreté de l'humeur qui les cause. Celles qui proviennent de causes internes, sont les plus difficiles à guérir.

L'objet qu'on doit se proposer dans le traitement des Dartres, est de corriger les vices du sang, qui les entretiennent. Les moyens que l'on emploie à cet effet, sont: la *Saignée*, les *Purgatifs*, les *Sucs* des *Plantes chicoracées* et *amères*, (comme *la Fumeterre mariée avec l'eau de veau, ou le petit lait*) et *les Bains*.

Lorsque je soupçonnois des embarras dans les premières voies, et surtout au foie, j'ai toujours prescrit, avec un succès qui s'est rarement démenti, la *Conserve, composée avec la racine récente de Ciguë*, ou le *Suc dépuré de cette racine*, en commençant par dix gouttes, que l'on augmente jusqu'à deux gros et plus, et la Cconserve depuis dix grains jusqu'à trois gros. Il en faut moins pour les enfans, ainsi que pour les tempéramens moins propres à supporter l'usage de *la Ciguë*.

J'ai presque toujours guéri les Dartres, qui n'avoient d'autre cause que l'âcreté de l'humeur, par l'infusion des feuilles fraîches ou séchées, et pendant l'hiver, des tiges du RHUS-RADICANS.

Quand les Dartres sont causées par un virus vénérien, ou scrophuleux, elles ne cèdent, les pre-

mières qu'au *Mercure*, et les secondes, qu'à *la Ciguë* mariée avec différentes préparations mercurielles.

DE LA PARALYSIE.

La *Paralysie* est la perte du pouvoir d'exercer quelques-uns des mouvemens volontaires.

On la distingue en *primitive* et *secondaire*; en *particulière* et *universelle*.

Il y a deux sortes de Paralysie particulière. La *Paraplexie* est celle qui prive *la moitié transversale* du corps de tout mouvement. Elle cède au RHUS-RADICANS avec une promptitude qui tient du prodige. *L'Hémiplégie* est celle qui prive de mouvement *la moitié latérale* du corps. Les succès du RHUS-RADICANS sur cette espèce de paralysie, sont moins actifs et moins décidés que sur la *paraplexie*.

La *Paralysie parfaite*, est celle où le mouvement et le sentiment sont entièrement perdus; l'*imparfaite*, est celle où l'un des deux seulement est perdu, mais où l'autre subsiste.

Il y a différentes autres espèces de *Paralysies particulières*, comme celle des lèvres, des paupières, de la langue, des yeux, de la vessie, etc.

La cause prochaine de la Paralysie, est la suspension ou l'arrêt des esprits animaux, ou du fluide nerveux, et l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de se porter aux parties privées de mouvement.

Les causes éloignées sont celles qui agissent sur le principe des nerfs, ou sur les troncs.

Les premières sont, les engorgemens, compression du cerveau, tumeurs, exostoses, dépôt entre le crâne et la dure-mère, enfoncement des os du crâne, les vices écrouelleux, scorbutiques et vénériens.

Le RHUS-RADICANS n'agit que sur les Paralysies causées par la suspension du fluide nerveux vers les parties paralysées, et nullement sur celles causées par les causes secondaires.

Quand il y a diminution et abolition de mouvement et de sentiment dans la partie, la chaleur diminue et le froid succède. Quand la chaleur se soutient, la partie reste grasse et maigrit moins.

Chaque Paralysie particulière a ses symptômes particuliers. Quelquefois les poils tombent par défaut de nourriture.

On distingue facilement la Paralysie parfaite de l'imparfaite, et la Paralysie générale de la Paralysie particulière. Il n'est pas aussi facile d'en distinguer les causes, même après s'être informé de ce qui a précédé.

La Paralysie est une maladie longue, rebelle, opiniâtre, et fâcheuse, quand la partie paralysée est froide et quand le pouls est petit.

La Paralysie accompagnée de chaleur, est moins fâcheuse. La fièvre et quelques excrétions critiques, sont fort avantageuses.

La cure est différente, suivant la cause de la maladie. On doit se proposer de ranimer le ton des fibres par des stimulans.

La saignée n'est pas un remède curatif, à moins que la Paralysie ne soit récente, accompagnée, ou causée par quelque chose qui indique la saignée; ce qui forme une exception à la règle, qui défend de saigner dans la Paralysie.

Les émétiques sont très-bons, excepté dans les cas qui demandent la saignée. L'on doit préférer les émétiques antimoniaux.

L'on a plusieurs fois observé, que les Paralysies se guérissent par l'usage des cathartiques; après eux, des diurétiques; ensuite des diaphorétiques les plus forts et qui raréfient le plus.

On doit attendre de grands effets des vésicatoires : mais, comme leur effet est suivi de grandes chaleurs et inflammations, on ne peut pas en continuer l'effet autant qu'on le souhaiteroit. A la place des vésicatoires, on applique des cautères, qui font bien, surtout aux vieillards, en y joignant un régime et la diète.

Les bains sont nuisibles. On a même remarqué que les Paralytiques mouroient souvent après en avoir fait usage. L'eau prédomine toujours dans les bains, même les plus aromatiques : or, cette eau procure un relâchement nuisible dans les parties paralysées.

Les stimulans externes sont : les frictions chaudes, faites sur la partie, jusqu'à ce que la peau rougisse. On applique aussi des remèdes capables d'exciter l'inflammation dans la partie.

Les douches chaudes sont fort bonnes, faites de

haut. Les douches froides sont même quelquefois employées avec succès.

Les stimulans internes sont : les martiaux, le savon, les huiles essentielles, les eaux thermales, surtout si les malades sont d'un tempérament pituiteux. Tous les alimens aqueux sont très-pernicieux. Les viandes rôties et grillées, ainsi que le vin, conviennent.

Le RHUS-RADICANS, comme je l'ai déjà dit, et comme je le démontre par mes observations, opère sur la *Paraplexie*, avec un succès qui surprend les malades, les témoins, et souvent les Médecins mêmes.

Il est difficile, et peut-être même impossible, d'expliquer comment une plante aussi dangereuse par son seul contact, agit sur une maladie, regardée, pour ainsi dire, comme incurable, avant que j'eusse fait connoître les propriétés du RHUS.

Je ne me permettrai point de conjectures à cet égard, et n'entreprendrai pas non plus de donner la raison pour laquelle les extrémités inférieures paralysées reprennent beaucoup plus promptement le mouvement et le sentiment, que les extrémités supérieures, qui restent presque toujours paralysées, et résistent aux remèdes les mieux indiqués qu'on puisse employer.

La cure de M. Doisy, qui fait le sujet de la 10me. observation sur les propriétés du RHUS-RADICANS contre la Paralysie, donne lieu d'espérer que cette

plante administrée en extrait, ou en infusion, immédiatement après l'invasion de *l'hémiplégie*, opérera des effets plus prompts, que si l'on attend que la maladie ait fait des progrès.

DES CONVULSIONS.

Toute convulsion est une contraction subite, involontaire et violente du corps, ou de quelques-unes de ses parties.

Dans la convulsion, les malades conservent souvent la connoissance, qu'ils perdent presque toujours dans les mouvemens convulsifs.

Sauvage distingue 17 espèces de convulsions, qui ont laplupart des causes très-différentes, et que l'on doit chercher à discerner, avant que d'employer les remèdes qui conviennent à ces différentes espèces de maladies.

Un pouls serré, tendre et vif, des agitations subites, irrégulières et involontaires dans le corps; la distortion des membres, le grincement des dents, le renversement des yeux, l'écume qui sort de la bouche avec abondance, et une langueur incroyable qui se fait sentir dans tout le corps, sont les symptômes qui caractérisent cette maladie, et qui cependant ne se trouvent pas tous réunis à la fois.

Les enfans sont communément plus exposés aux convulsions que les adultes, et les femmes que les hommes.

L'irritation des nerfs est la cause immédiate des

convulsions. Comme cette maladie demande très-promptement des secours, je crois que l'on ne doit pas négliger d'administrer, même pendant le paroxisme, les remèdes indiqués dans cette maladie; (comme la saignée, les bains, les lavemens, les calmans et quelquefois les narcotiques), quoique des auteurs respectables prétendent qu'il y ait peu de remèdes à faire pendant le paroxisme, et regardent la pratique, dans ce moment, comme infructueuse et meurtrière.

Avant que j'eusse fait la découverte des vertus du NARCISSE DES PRÉS, j'avois souvent prescrit, avec succès, pendant le paroxisme, les fleurs de *Zinc*, que recommande GAUBIUS dans ses *adversaria varii argumenti;* et quand les malades ne pouvoient rien avaler, je faisois délayer des fleurs de *Zinc* depuis deux gros, jusqu'à une demi-once, dans un quart de lavement, que je faisois donner aux malades.

Depuis la découverte que j'ai faite des vertus du NARCISSE DES PRÉS, j'ai très-souvent prescrit avec succès, pour enchaîner les convulsions, l'infusion des fleurs de cette plante, ou l'extrait de ces mêmes fleurs délayé dans de l'eau sucrée; j'ai aussi donné plusieurs fois, avec succès, le NARCISSE, marié avec les fleurs de *Zinc* dans des convulsions qui menaçoient les jours du malade.

Quoique le NARCISSE se soit rarement démenti dans le traitement des maladies convulsives, je ne crois pas que ce remède soit un spécifique contre

toutes les convulsions. C'est à l'expérience à faire connoître celles auxquelles est propre cette plante anti-convulsive, trop peu employée.

DE LA COQUELUCHE.

La *Coqueluche* est une *toux convulsive*, souvent épidémique, qui provient de miasmes répandus dans l'atmosphère avec sabure et flegmes dans l'estomac.

Elle attaque les enfans par des accès violens, qui les étouffent pendant quelques secondes. Elle est accompagnée de vomissemens et d'une agitation violente par tout le corps.

Le visage des enfans devient rouge et quelquefois bleu, pendant les accès de toux.

Les yeux pleurent, le mal de tête survient, parce que tout est dans l'état d'exp ration. Le poumon se trouve comprimé, et gênant, à son tour, le tronc de l'aorte, le sang est déterminé à se porter à la tête.

Les enfans, que l'on gorge de trop d'alimens, ou d'alimens de mauvaise qualité, sont plus exposés à prendre cette maladie que les autres.

Cette maladie, que l'on regarde communément comme particulière aux enfans, est fâcheuse quand la toux est considérable et dure long-temps à cause de l'érétisme et des congestions qu'elle produit dans les poumons.

L'infusion des fleurs de NARCISSE DES PRÉS et le

le syrop de cette plante, m'ont toujours bien réussi dans la guérison de cette maladie.

DE L'ÉPILEPSIE.

« L'*Epilepsie* est une maladie convulsive, dont » chaque accès fait perdre sur le champ le senti» ment et la connoissance, et est accompagné de « mouvemens convulsifs, plus ou moins violens, et » dans un plus, ou moins grand nombre de parties. TISSOT, *traité de l'Epilepsie, pag.* 1.

Cette maladie a pris dans tous les temps différens noms. L'excellent traité de M. Tissot, dont nous venons de parler, ne nous laisse rien de neuf à dire sur elle, et nous ne pouvons trop en recommander la méditation.

» Les malades, dit ce célèbre médecin, per» dent connoissance, au moment où ils tombent, » et la plupart poussent involontairement un cri » violent dont ils ne conservent jamais aucune » idée. Ils sont en même temps attaqués de convul» sions très-variées et très-singulières, dans les dif» férentes parties musculeuses.

» Le front et la peau sont extrêmement agités. » Les cheveux se hérissent, les sourcils sont en mou» vement, les yeux sont saillans, fixes et tendus ».

La durée des accès n'est point fixe, ils durent plus ou moins.

Une des causes la plus commune de l'Epilepsie, est la peur, qui la renouvelle le plus ordinairement. il y a cependant différentes espèces

d'Epilepsies, dont les causes sont différentes. SAUVAGE en nomme 14, qui demandent toutes des traitemens divers.

Quand j'ai donné le NARCISSE DES PRÉS pour une plante que j'avois prescrite avec succès pour combattre une maladie qui reconnoît tant de causes différentes, on doit donc présumer que je n'ai jamais eu l'intention de présenter ce remède comme un spécifique universel contre toutes les sortes d'Epilepsies. Je suis bien éloigné de cette prétention, de laquelle tous les ouvrages des médecins, qui ont écrit sur cette maladie, prouveroient d'ailleurs le ridicule.

J'ai vu des soldats attaqués d'Epilepsie, et de maladie vénérienne tout à la fois. Je les ai fait passer dans la salle de l'hôpital de Valenciennes, destinée au traitement de la dernière de ces maladies. On les y a guéri parfaitement de la première en les faisant passer par les remèdes.

J'ai fait la même observation, tant au dépôt de mendicité, qu'à l'hôpital des enfans-trouvés, confiés à mes soins.

Si la plupart des Epileptiques ne guérissent point, c'est parce qu'ils ne sont point assez préparés pour que les plantes anti-épileptiques puissent opérer sur eux leurs effets salutaires.

Je pourrois rapporter un grand nombre de faits à l'appui de cette assertion; je me borne au suivant.

Le nommé R..., mulquinier de profession, (tis-

serand de toiles, appelées Batistes), avoit épousé une jeune femme, qu'il aimoit avec passion. Après quelque temps de mariage, il fut attaqué d'une épilepsie, qui reparoissoit toutes les fois qu'il sacrifioit à l'amour, sous les auspices de l'hymen.

Les médecins qu'il avoit consultés pendant plusieurs années, lui avoient à cet égard donné des conseils, qu'il n'avoit pas eu la force de suivre.

Sa femme étant morte des suites des frayeurs réitérées que lui avoit occasionnées son mari, celui-ci tom a dans une mélancolie noire, qui lui donna le plus grand dégoût pour sa maison.

Il vint un jour qu'il étoit dévoré d'ennui, au Jardin des Plantes, où je démontrois ce même jour les *Valérianes:* j'y joignis l'historique des Epilepsies. Après ma leçon, il me pria de l'écouter, et finit par me demander de prendre soin de sa santé.

Je le soumis pendant plus de trois mois à un régime analogue à son état. Je lui fis ensuite faire usage de l'extrait du NARCISSE DES PRÉS, matin et soir.

En moins de deux mois, il fut débarrassé de son épilepsie, qui n'a plus reparu depuis.

Je luis conseillai de rester 18 mois sans se remarier. Comme pendant tout ce temps, il n'avoit pas éprouvé le plus léger retour de sa maladie, il convola en secondes noces, et, depuis huit ans qu'il est remarié, il n'a pas eu de ressentiment de son Epilepsie.

Il m'est arrivé de marier avec succès le NARCISSE DES PRÉS avec la *Valériane*, lorsque ces deux plantes, données séparément, n'avoient produit aucun effet.

DU TÉTANOS.

« Le Tétanos est une contraction spasmodique, pendant laquelle les muscles sont dans » une rigidité extrême. Il attaque, une ou plusieurs » parties du corps, ou enfin, le corps entier ». HEURTELOUP, *Précis sur le Tétanos*, ouvrage qui mérite d'être médité par les gens de l'art. On peut aussi consulter SAUVAGE et CULLEN. Ces auteurs ne laissent rien à désirer sur les différentes espèces de Tétanos.

La cause de cette maladie est très- difficile à expliquer. On pourroit peut-être l'attribuer au reflux du fluide nerveux, empêché dans la partie attaquée pendant que le flux continue. Cependant, pour que cela soit, il faut que la circulation du fluide nerveux se fasse par des vaisseaux, dont les uns le portent aux parties et les autres le rapportent. C'est ce qui paroît démontré par de savans anatomistes.

Le même nerf, renfermant le tuyau qui apporte le fluide et celui qui le rapporte, et les vaisseaux rapporteurs se trouvant comprimés, ou en éréthisme, il est indispensable que le fluide, toujours apporté dans une partie, s'y fixe, et la tienne dans une contraction constante.

Ces vaisseaux peuvent être aussi comprimés par une trop grande plénitude des vaisseaux sanguins.

Enfin, si les plus petits vaisseaux lymphatiques, qui approchent le plus des nerveux, sont en éréthisme, ils peuvent, par leur proximité, presser les tuyaux nerveux, qui rapportent le fluide au cerveau.

Je ne parlerai pas des causes éloignées, qui peuvent produire le *Tétanos*. L'ouvrage de M. HEURTELOUP, que j'ai cité, n'est pas moins complet à cet égard, que sur les détails qu'il donne des effets de cette maladie.

La plupart des auteurs s'accordent à dire que le Tétanos ordinaire, que CULLEN appelle *Tonique*, survient de préférence aux personnes d'un tempérament sanguin, atrabilaire, sec, vaporeux, histérique ou hipocondriaque. Cette maladie est chez eux la suite de fièvres quartes rebelles, ou de certaines fièvres aiguës, d'un jeûne trop long-temps continué, de travaux forcés, ou de passions violentes. Les personnes d'un tempérament phlegmatique, y sont, en général, moins sujettes.

CULLEN, tome I, pag. 319, dit que « les causes » qui produisent communément le Tétanos, sont » le froid et l'humidité, appliqués sur le corps, lors- » qu'il est échauffé, et principalement les vicissi- » tudes du chaud et du froid.

» La maladie peut être aussi produite, ajoute » cet auteur, par les piqûres, les déchirures, ou » d'autres lésions de nerfs, dans une partie quel-

» conque du corps. Il y a probablement quelques » autres causes capables de produire cette maladie ; mais elles ne sont ni distinctement connues, » ni bien déterminées. Ces causes agissent plus » fréquemment sur les personnes d'un moyen âge, » que sur les jeunes gens ou les vieillards. Elles » agissent plus communément aussi sur les hommes que sur les femmes, sur ceux qui sont forts » et robustes, que sur ceux qui sont foibles.

» Si le Tétanos est l'effet de la piqûre, ou d'une » autre lésion d'un nerf, il ne paroît ordinairement que plusieurs jours après cette lésion ; » très-souvent, que lorsqu'il ne reste plus ni douleur, ni mal-aise dans l'endroit où est la plaie, » ou la contusion, et très-fréquemment lorsque la » plaie est entièrement guérie.

» La maladie ordinairement s'annonce par un » sentiment de roideur vers la nuque du col, qui » augmente par degrés, rend le mouvement de la » tête difficile et douloureux : à mesure que la rigidité du col prend de l'accroissement, le malade » éprouve un sentiment de mal-aise vers la base de » la langue, qui, par degrés, se change en difficulté d'avaler, et enfin, en interruption de la déglutition. Les muscles releveurs de la mâchoire » inférieure sont attaqués d'un spasme si violent, et » qui rapproche tellement les dents l'une de l'autre, » qu'elles ne permettent pas la moindre ouverture ».

Le Cen. Laurent, ancien Médecin de l'Université de Strasbourg, vient de publier un ouvrage, ayant pour titre : *Mémoire clinique surle Tétanos chez les blessés.*

Cet auteur, après avoir démontré que le Tétanos est toujours produit par l'irritation, indique les vers, comme une cause très-fréquente et souvent méconnue de cette maladie.

« Mais une cause, dit-il, sur laquelle les au-
» teurs n'ont point insisté, comme ils l'eussent fait,
» s'ils s'étoient livrés à l'observation, plutôt qu'à
» l'éclat des systèmes, ou à d'interminables répé-
» titions, ce sont les vers contenus çà et là dans
» le canal alimentaire des blessés, depuis l'esto-
» mac, jusqu'à l'anus ». *Mém. ci-dessus cité, sect.* 2, *pag.* 20.

Il appuie son opinion sur des expériences, et finit par indiquer les remèdes vermifuges, comme devant être la base de la curation du Tétanos. *Ibid., sect.* 5, *pag.* 118.

De quelque cause que provienne cette maladie, elle est généralement regardée comme une des plus dangereuses, et même comme incurable, ainsi qu'on le verra dans le cours de mes observations.

Pour ne parler ici que d'après mon expérience personnelle, je ne crains pas de dire que, pendant les guerres d'Allemagne, depuis 1757, jusqu'à la paix de 1763, et depuis 34 ans que je suis chargé du service de l'hôpital militaire de Valenciennes, j'ai

vu plusieurs soldats attaqués du Tétanos, survenu à la suite de blessures qu'ils avoient attrapées dans les combats, ou que pendant la paix ils s'étoient faites dans les *petites guerres*, avec des armes défectueuses, ou trop chargées. Je n'avois pas encore vu de ces malades guérir, avant que j'eusse essayé l'extrait du NARCISSE DES PRÉS contre le Tétanos de la Cne. *Saint-Quentin*, et celui du capitaine *Jacques*.

DE LA VOMIQUE.

La Vomique est un abcès du poumon, renfermé dans une poche, qui reste quelquefois long-temps dans cet état, sans que le pus s'épanche.

Les signes de cette maladie sont très-difficiles à saisir. Il est facile de s'y tromper.

La Vomique survient ordinairement après l'inflammation de poitrine. M. DE LA CHASSAGNE distingue deux Vomiques, l'une ichoreuse, et l'autre purulente.

« Lorsqu'après une inflammation de poitrine, la
» fièvre est tombée; que l'inflammation est cal-
» mée; que les accidens ont disparu, et que les
» malades sentent une oppression, une difficulté
» de respirer et des douleurs vagues à la poitrine;
» qu'il survient des frissons, surtout la nuit, et des
» mouvemens de fièvre; que le malade maigrit;
» que l'appétit et les forces ne reviennent point;
» il y a tout lieu de soupçonner quelque dépôt de
» cette nature.

» Au

» Au reste, on ne peut être pleinement convaincu de l'existence de la Vonique, que par la sortie du pus, quand l'abcès s'ouvre. *Dict. de Mé.*, *tom.* I, *pag.* 555 ».

Quoique cette maladie soit dangereuse, il arrive souvent qu'elle ne procure d'autre incommodité que celle d'être obligé de vider la poche de temps en temps.

On peut consulter ce que tous les médecins ont écrit sur les symptômes de cette maladie et les indications qu'ils proposent à remplir, pour sa guérison.

Je rends compte, dans la troisième partie de mes observations, de la manière dont j'ai découvert dans l'AGARICUS-DELICIOSUS de *Linnée*, des propriétés contre cette maladie.

Très-réservé, comme je pense que doit l'être tout médecin, sur la liberté de faire des essais, quoique je me fusse assuré, par moi-même, que l'*Agaricus-deliciosus* perd par la dessication toutes ses qualités nuisibles; je ne l'ai pendant long-temps employé que comme auxiliaire, en le mariant avec l'opiat anti-tuberculeux de Lepecq, dont j'avois obtenu jusqu'alors les plus étonnans succès: ce n'est que depuis deux mois que j'ai osé prescrire à quelques malades, attaqués de Vomiques et de Tubercules aux poumons, l'*Agaricus*, marié avec les seules fleurs de roses. Si, comme je l'espère, ces

deux plantes sont couronnées de succès, je donnerai l'*Agaricus* seul.

Les *Pilules* d'*Ætius* et l'Opium muqueux servent, dans ces sortes de maladies, à calmer la toux; et les *Pilules* de *Morton*, à déterger l'ulcère tuberculeux.

DE LA PHTHISIE-TUBERCULEUSE.

La Phthisie-Tuberculeuse est une maladie qui, sans être accompagnée d'un crachement considérable de pus, maigrit insensiblement le malade et l'exténue par des sueurs.

Rien n'est plus difficile que de s'assurer de l'existence des Tubercules dans les poumons. Les Tubercules que l'on rend avec les crachats, sont même les seuls indices certains de cette maladie.

Elle s'annonce par une toux chronique, qui dure plusieurs mois, et qui augmente tous les jours d'intensité, par le ton grêle de la voix et plus ou moins d'oppression.

Elle se manifeste par une fièvre accompagnée de soif, d'inappétence, de chaleur dans les paumes des mains et les plantes des pieds, et d'un redoublement de la fièvre tous les jours. La maigreur est toujours proportionnée à l'acrimonie du sang; elle est cependant peu sensible dans les personnes grasses.

La lymphe s'amassant dans les glandes branchiales, engendre des Tubercules.

L'indication curative consiste à rendre à la

lymphe sa première fluidité, et à désobstruer sans violence les vaisseaux lymphatiques. Voilà où gît la difficulté, dit SAUVAGE, d'où j'ai tiré ce que je viens d'écrire sur cette maladie, tom. IX, pag. 60.

Fondre les Tubercules, inciser les humeurs, en adoucir l'acrimonie, sont les indications à remplir dans cette maladie.

L'opiat anti-tuberculeux, que le médecin LEPECQ dit, avec raison, n'être pas assez connu des autres médecins, remplit ces indications.

Je suis parvenu à donner à cet opiat un grand degré d'activité, par son alliance avec l'AGARICUS-DELICIOSUS. Quand je manquois de cette plante, infiniment rare dans les environs de Valenciennes, je lui substituois l'*Agaricus-piperatus* de *Linnée*, qui, sans avoir des vertus aussi prononcées, donne cependant à l'opiat une plus grande activité que celle qu'il a, suivant la simple formule décrite dans l'ouvrage de LEPECQ.

J'ajoute quelquefois à cet opiat, le *Quinquina*, les *pilules de Morton* et les préparations d'*opium*, suivant les indications que je trouve à remplir.

Les *pilules* d'*Ætius* calment la toux opiniâtre des malades, en rendant l'expectoration moins laborieuse.

Les observations que j'ai données sur cette maladie, avec les lettres des officiers de santé en chef de l'hôpital militaire, du chirurgien-major du régiment de Suède et d'un médecin de Valenciennes,

tous témoins des effets surprenans de ce champignon, ne laissent aucun doute sur les propriétés de cette plante.

Administré dans les autres espèces de Phthisies, ce remède est nul.

J'ai depuis peu prescrit à deux malades, l'*Agaricus-deliciosus*, avec partie égale de fleurs de roses de Provins et le miel blanc. Le mieux qu'ils éprouvent, me donne lieu d'espérer que ces deux plantes suffiront pour les délivrer de la Phthisie-tuberculeuse dont ils sont attaqués.

Si je suis assez heureux pour opérer leur guérison, je ferai l'essai de ce remède en grand.

PREMIÈRE PARTIE.

PROPRIÉTÉS DU RHUS-RADICANS.

Rhus-radicans foliis ternatis, foliis petiolatis, ovatis, nudis, integerrimis, caule radicante. LINN. Spec. Plant., 381.

Toxicodendron, triphillum, glabrum. TOURNEF. Institut. pag. 611.

Toxicodendron vulgare, foliis ternatis, foliis obcordatis, glabris integerrimis, caule radicante. MILLER.

Toxicodendron à feuilles rondes, en forme de cœur, unies, entières et à trois lobes, dont la tige pousse des racines. MILLER, Dict. des Jardiniers, tome VII, page 395.

POUR achever de faire connoître le RHUS-RADICANS, je crois devoir en placer ici la description suivante, tirée du même ouvrage de Miller.

« Cette plante croît naturellement dans plusieurs » parties de l'Amérique Septentrionale. Sa tige, qui » a la forme de celle d'un arbriseau, s'élève rarement » à plus de trois pieds de hauteur, et pousse, vers » le bas, des branches qui traînent sur la terre et » prennent racine à chaque nœud; ce qui les multi- » plie considérablement quand elles ne sont pas » gênées, et lorsqu'elles sont soutenues par des sup- » ports. Elles s'élèvent rarement en hauteur. Si on les » dresse contre un mur, elles poussent des racines » dans les crevasses et les fentes, et subsistent en-

» core, quoiqu'elles soient séparées des principales » racines. On a remarqué aussi que de pareilles tiges » devenoient plus ligneuses et s'élevoient davantage » que si elles tiroient leur substance de la terre. Les » pétioles des feuilles ont près d'un pied de longueur : » les feuilles sont composées de trois lobes ovales, » en forme de cœur, unis, entiers, portés chacun » sur un court pétiol de cinq pouces de longueur sur » trois et demi de large. Les deux lobes de côté sont » obliques au pétiol ; celui du milieu est égal. Ces » lobes ont plusieurs veines transversales, qui partent » de la principale, et s'étendent jusqu'aux bords. Les » fleurs, qui sont disposées en panicules claires, sont » petites, de couleur herbacée et de peu d'apparence. » Certaines plantes n'ont que des fleurs mâles à cinq » étamines, qui ne produisent point de fruits, et » d'autres ont des fleurs femelles, avec un germe et » trois styles fort courts, auxquels succèdent des » baies rondes, cannelées, unies et de couleur grise, » qui renferment deux ou trois semences stériles, si » les fleurs mâles ne sont point dans le voisinage. » Ces plantes, qui profitent dans presque tous les sols » et à toutes les expositions, fleurissent en juillet, » et leurs semences mûrissent en automne ».

C'est au feu maréchal de Croy que la ville de Valenciennes et moi furent redevables du *Rhus-radicans* ou *Toxicodendron*. Cette plante avoit toujours passé pour inutile et même dangereuse en médecine.

Un jeune Fleuriste étant venu dans le jardin botanique de Valenciennes, un jour de leçon publique, pour y voir des plantes exotiques et étrangères que j'avois récemment reçues de Hollande; il me fit, après la leçon, plusieurs questions sur le RHUS-RADICANS dont je venois de faire la démonstration.

Je n'avois pas omis, dans ma démonstration, de parler des précautions à prendre même pour cueillir cette plante et se préserver de ses effets nuisibles : mais un élève très-instruit et qui broye impunément cette même plante avec ses mains, n'eut pas de peine à persuader au jeune Fleuriste, que le RHUS-RADICANS n'avoit point en France les mauvaises qualités que je venois de lui attribuer. Pour prouver son assertion, il en prit une poignée de feuilles, les brisa, s'en frotta même les mains et les poignets, comme il avoit déjà fait plusieurs fois, sans en ressentir la plus légère incommodité.

Le Fleuriste, convaincu que j'avois voulu l'amuser, renchérit sur mon élève, en affectant de broyer cette plante plus long-temps dans ses mains, et ne tarda point à se repentir de son imprudence.

Le lendemain il se plaignit d'une démangeaison incommode aux mains et aux poignets. Mon élève, qu'il consulta, prit cette démangeaison pour l'indice de la galle, qu'il avoit, lui dit-il, sans doute prise dans le voyage qu'il venoit de faire. Il lui conseilla, pour arrêter les progrès de cette maladie, de se frotter, le même jour, les mains et les poignets, avec une demi-once d'onguent citrin, et de se purger le lendemain avec des pilules mercurielles.

Ces conseils furent suivis ; mais le jour de la purgation, les démangeaisons augmentèrent, et les poignets ainsi que les mains, commencèrent à gonfler et se couvrir d'un grand nombre de petits boutons, qui lui firent croire que c'étoit réellement la galle. L'élève, consulté de nouveau, s'applaudit d'avoir bien deviné, lui fit frotter les mêmes parties, comme étant le siége de la maladie, avec le double d'onguent, afin d'aller plus vîte.

Le lendemain de la deuxième friction, les mains

plus incrédules, du contraste frappant et très-commun, que présentent les effets nuisibles et connus des plantes, avec leurs propriétés occultes, et confirmer cette vérité incontestable, surtout en médecine, que la nature a placé le remède à côté du mal, et que toute plante vénéneuse renferme en elle-même une vertu curative, ou déjà connue, ou qui reste à découvrir; d'où il résulte, qu'en formant un recueil de toutes les plantes rangées dans la classe des morbifères, on pourroit mettre en tête de ce recueil, et pour épigraphe : A MORTE VITA.

En présentant mes découvertes à mes confrères, animés comme moi, du désir de travailler pour le bien de l'humanité souffrante, je les assurai que je regarderois leurs efforts pour les perfectionner, comme une récompense bien supérieure aux avantages réels qu'auroit pu me procurer le silence que m'invitoient à garder, sur ces découvertes, plusieurs témoins des guérisons qu'elles m'avoient mis à même d'opérer.

Ces conseils intéressés me parurent toujours indignes d'un médecin, dont les découvertes appartiennent à tous les hommes en général, qui ne peut leur en faire un secret, sans se rendre coupable envers la société entière, et dont les seules jouissances qu'il lui soit permis d'ambitionner, sont de se rendre utile à ses semblables, de les soulager, d'adoucir leurs maux, ou de les en délivrer (1).

---

(1) J'avois mis, en 1788, au nombre des motifs de mon empressement à publier mes découvertes sur les propriétés du RHUS-RADICANS, la satisfaction de les faire connoître pendant l'administration de Sénac-Meilhan, alors Intendant de la ci-devant province du Hainault, où je les avois faites.

Il est si rare de voir des hommes en place, n'employer leur autorité que pour le bonheur de la portion du peuple confiée à leurs soins, que j'espère qu'on me pardonnera de répéter ici, que c'est

La publication de mes premières observations sur le RHUS-RADICANS, n'a pas produit tout le bien que j'en avois espéré. Des médecins qui, non-seulement n'avoient jamais employé cette plante, mais qui vraisemblablement n'en avoient jamais entendu parler, ou qui ne la connoissoient que de nom, avant que j'en eusse annoncé les vertus, se déchaînèrent avec aussi peu de raison que ceux qui se récrièrent pendant si long-temps contre la CIGUE, et sur le danger de l'employer en médecine.

à lui que l'on doit la fondation, aux eaux de Saint-Amand, d'un hôpital pour les pauvres; à Valenciennes, celle d'un hôpital pour les enfans trouvés; l'établissement des réverbères pour éclairer la ville pendant la nuit, etc.

Je crois devoir aussi consigner ici de nouveau l'anecdote affreuse qui détermina l'établissement d'un hôpital des enfans trouvés à Valenciennes. Elle est bien propre à exciter la surveillance la plus active des Magistrats du peuple, en faveur des malheureuses victimes du libertinage ou de l'indifférence barbare et dénaturée de leurs parens.

Une femme recevoit à Valenciennes, pour la somme la plus modique, les enfans que leurs pères et mères n'osoient ou ne vouloient avouer. Elle en faisoit périr un grand nombre, faute de soins, de linge et de vêtemens, et par les bouillies indigestes dont elle les nourrissoit. Elle faisoit enterrer secrétement, par le fossoyeur de la ville, avec lequel elle étoit abonnée, ceux de ces petits êtres infortunés qui ne pouvoient résister à ses mauvais traitemens, jusqu'à ce qu'elle en eut complété le nombre de six. Quand elle en avoit six, elle les faisoit conduire aux enfans trouvés de Paris, dans une petite charrette, tirée par des chiens. Il en périssoit presque toujours au moins le tiers en route : mais il arriva que, pendant que le conducteur s'enivroit un jour dans un cabaret, les chiens, altérés par la chaleur et les fatigues de la route, se trouvant auprès d'un abreuvoir, s'y précipitèrent avec la charrette. Les enfans furent tous noyés.

Ce fut pour arrêter le cours de ces assassinats, contre lesquels toute la sévérité des lois avoit été jusqu'alors impuissante, que Sénac fonda l'hôpital des enfans trouvés dont j'ai parlé.

Je n'entreprendrai point de réfuter leurs écrits : je me contente d'observer que ce n'est point avec des systèmes, qui se succèdent les uns aux autres, que l'on parvient à guérir les infirmités humaines ; mais avec la médecine d'Hippocrate, fondée sur l'observation.

Je remets sous les yeux du public mes premières observations sur les propriétés du RHUS-RADICANS. Je les diviserai, comme en 1788, en deux sections ; j'y ajouterai celles que j'ai pu rassembler depuis, et quelques-unes faites par plusieurs médecins étrangers et publiées par eux. Je ne prononcerai point sur le RHUS-RADICANS, avec le ton affirmatif de M. TISSOT, dans son AVIS AU PEUPLE SUR SA SANTÉ, quand il décide que la CIGUE, dans les maladies auxquelles elle est propre, *ne peut être remplacée par aucun autre remède* ; mais je laisserai juger si la plante, à laquelle un grand nombre d'individus sont redevables de leur soulagement et de leur guérison, mérite ou non d'être plus connue, plus cultivée, plus employée.

§ I.

Effets produits sur les DARTRES ET LES AFFECTIONS DARTREUSES, *par le* RHUS-RADICANS.

PREMIÈRE OBSERVATION.

La première application que je fis, de l'infusion des feuilles du RHUS-RADICANS, à la guérison des dartres, d'après mes conjectures sur la guérison de celle du jeune fleuriste dont j'ai parlé, fut sur une femme de la campagne. Elle vint, à la fin du mois d'août 1779, pour me consulter sur une *dartre farineuse*, qui lui couvroit tout le nez depuis quatre ans.

Je lui fis prendre l'infusion des feuilles du RHUS-RADICANS ; en moins de deux mois, ce remède fit dis-

paroître les trois quarts de la maladie. La plante m'ayant manqué, je me trouvai dans l'impossibilité d'achever la guérison.

IIe. OBSERVATION.

Une autre femme du village d'Herin, vint en juillet 1780, me consulter pour plusieurs dartres farineuses, qui lui couvroient le visage depuis plus d'une année. Je lui fis prendre l'infusion des feuilles de la même plante qui, dans l'espace de moins de six semaines, dissipa cette maladie entièrement.

La malade ne s'est aperçu de rien depuis la guérison. Elle m'a dit, qu'étant d'un caractère enclin à la tristesse, elle se trouvoit gaie et toujours mieux disposée au travail, aussitôt qu'elle avoit avalé son infusion de RHUS-RADICANS. Les autres malades, qui en ont fait usage depuis, m'ont fait le même aveu.

En juillet 1781, n'ayant point de dartreux à traiter, et quoique j'eusse eu le soin de multiplier la plante, je pris le parti de la faire distiller. Je fis mettre deux livres de feuilles bien pilées (c'étoit tout ce que j'en avois pu ramasser) dans un alambic, verser douze livres d'eau de pluie, et distiller un peu plus des deux tiers de la liqueur, que je conservai, pour m'en servir, quand l'occasion s'en présenteroit.

IIIe. OBSERVATION.

Deux jeunes pensionnaires des dames Semériennes de Valenciennes, portoient au visage des dartres farineuses. Après les avoir purgées, je leur fis prendre le premier jour, une cuillerée à café de l'eau distillée des feuilles du RHUS-RADICANS, quatre fois le jour, dans une tasse d'eau sucrée. Le deuxième jour, deux cuillerées à café, en augmentant chaque jour d'une cuillerée, jusqu'au nombre de quatre cuillerées, quatre fois le jour.

En moins de deux mois les dartres se sont dissipées et n'ont plus reparu.

IVe. OBSERVATION.

Une fille de vingt-quatre ans, avoit fait disparoître des dartres vives qu'elle portoit aux mains, avec une préparation de litarge, qu'on lui avoit donnée. Quelque temps après la répercussion de l'humeur dartreuse, elle se plaignit d'une légère oppression qui fut toujours en augmentant, ainsi qu'une toux qui la fatiguoit beaucoup, surtout la nuit. Un jour quelqu'un s'étant aperçu qu'il y avoit un peu de sang dans ses crachats, on lui conseilla de venir me consulter. Comme on avoit inutilement employé la saignée, les béchiques de toute espèce, les demi-bains et autres remèdes, je crus devoir lui faire faire usage de l'eau distillée de RHUS-RADICANS, quatre fois le jour, à dose d'une cuillerée à bouche dans une légère infusion de feuilles de laurier-cerise. Le succès de ces remèdes surpassa nos espérances. Les symptômes ne tardèrent point à disparoître, et la malade à reprendre son embonpoint avec la santé.

Ve. OBSERVATION.

Mde. de St. R..., âgée de 72 ans, portoit depuis plusieurs années aux doigts des pieds, une dartre humide, qui rendoit une matière ichoreuse, qui lui donnoit des démangeaisons et des cuissons très-vives. Une portion de cette humeur dartreuse s'étoit aussi jetée sur les doigts des mains, et les avoit tellement ulcérés, qu'elle étoit obligée de les tenir enveloppés séparément les uns des autres.

La douce-amère, les sucs dépurés de cresson, l'extrait de fumeterre, les bouillons altérans et les pilules de Beloste avoient été donnés sans succès. Il n'y avoit que les bains continués très-long-temps, qui faisoient enfin disparoître les dartres pour reparoître dix ou douze jours après leur cessation.

Au commencement de décembre 1786, je conseillai l'usage de l'eau distillée des feuilles du RHUS-RADICANS, mêlée le matin avec du lait, et le soir avec un peu d'eau sucrée.

La dame de S. R... prit deux onces de cette eau, avec autant de lait ou d'eau sucrée, trois fois le jour; le matin à jeun, à onze heures et à six heures du soir. L'usage de ce remède et l'observance exacte du régime que je lui prescrivis, dissipèrent les dartres, quoiqu'elle eût cessé les bains en commençant ce traitement.

VIe. OBSERVATION.

M. J. V., âgé de 36 ans, portoit, depuis plusieurs années, une dartre milliaire sur tout son corps, à l'exception du visage et des mains.

Cette dartre sembloit s'éteindre aux premiers froids, pour reparoître au printemps. Il avoit employé tous les remèdes qu'on lui avoit prescrits, pour se délivrer d'une maladie qui empoisonnoit son existence.

Les bains et les frictions mercurielles employées à plusieurs reprises; la solution du sublimé corrosif; les pilules de Keizer; le suc épuré de fumeterre et la douce-amère, n'avoient apporté dans son état aucun adoucissement,

L'usage de l'eau distillée des feuilles du RHUS-RADICANS, prise quatre fois le jour, à la dose de quatre onces pendant dix mois, ont suffi, avec quelques purgatifs, pour le débarrasser entièrement de cette dartre. Deux ans après la fin de son traitement il n'avoit pas éprouvé le retour de la plus légère éruption dartreuse.

VIIe. OBSERVATION.

Mde. R..., âgée de 32 ans, avoit ses règles, quand sa fille unique vint à mourir de la petite vérole noire.

La révolution que lui causa le chagrin de cette perte, supprima les règles.

Peu de temps après cette suppression, il lui vint sur les bras, les cuisses et la tête, des dartres croûteuses très-épaisses, depuis la largeur d'une lentille, jusqu'à celle d'un écu de trois livres.

Ces dartres avoient résisté, pendant neuf années, à tous les remèdes employés contre elles. Au mois de mai 1786, Mde. R... me pria de lui donner mes soins, et d'essayer de la guérir d'une maladie aussi désagréable.

Je lui fis faire usage de l'eau de RHUS-RADICANS, à la dose de quatre onces, quatre fois par jour. Plus de quatre mois après avoir cessé ce remède, elle ne s'étoit point aperçue du retour de ses dartres.

Je ne me suis point trouvé dans le cas de recueillir par moi-même un plus grand nombre d'observations sur les propriétés du RHUS-RADICANS pour la guérison des dartres : mais parmi le petit nombre de lettres que j'ai pu sauver du bombardement de Valenciennes, j'en vais citer deux datées de Bruxelles et qui confirment mes expériences.

La première, du 10 février 1789, et insérée dans la gazette de santé, N°. 9, année 1789, s'exprime en ces termes :

« J'ai employé, ainsi que plusieurs grand médecins » de cette ville, les feuilles et l'extrait du RHUS-RADI-» CANS, que mon ami, le savant apothicaire VAN-MONS, » tenoit de M. DU FRESNOY. Les succès en ont été éton-» nans. *Les dartres les plus hideuses et les plus rébelles, » ont cédé constament à son usage* ».... Signé RUMPEL, ancien lecteur de chimie et de botanique, etc.

La seconde me fut adressée par ledit Cen. VAN-MONS, le 10 juillet 1790.... « M. le Professeur Ma-» thei, (m'écrivoit-il) me mande d'Anvers : J'ai fait usage

» usage de l'extrait du RHUS-RADICANS, pour combattre
» *une dartre humide, qui occupoit toute la face du malade.* J'ai poussé la dose jusqu'à cent grains par jour.
» *Le succès m'a couronné d'une façon bien étonnante*. .
» Le témoignage et l'autorité de ce grand praticien,
» (ajoutoit M. Van-Mons) sont bien propres à convertir les plus incrédules ».

§ II.

Propriétés du RHUS-RADICANS *pour la guérison de la* PARALYSIE.

Dans les premiers jours de décembre de l'année 1782, un jeune homme, âgé de 14 à 15 ans, perruquier de son métier, essuya chez son maître à Valenciennes, une attaque d'APOPLEXIE, dont il sortit avec le côté droit perclus.

Le maître appela, pour le traiter, un médecin instruit: mais, voyant au bout de quinze jours, que ce jeune homme, malgré tous ses soins et malgré des remèdes sagement administrés, ne pouvoit faire aucun usage de son bras, ni de sa jambe, il le fit transporter à l'Hôtel-Dieu de la ville. Son médecin m'ayant dit qu'il avoit rempli toutes les indications prescrites en pareil cas, il ne me resta plus d'autre moyen de consoler ce malheureux, qu'en lui faisant espérer que les eaux et boues de Saint-Amand pourroient le soulager.

Je me proposois, en effet, quand la saison seroit revenue, de solliciter en sa faveur auprès de M. Sénac, un lit à l'hôpital, que sa bienfaisance venoit d'établir à Saint-Amand, et dans lequel 36 pauvres des deux sexes étoient nourris, soignés et médicamentés.

Le premier jour de l'année 1783, le malade, en versant un torrent de larmes, me fit les plus vives instances, pour m'engager à prendre pitié de son état, en consi-

dération de sa jeunesse, et me promit de se soumettre à tout ce que je lui dirois, si je voulois lui donner des remèdes pour le guérir.

Touché de son sort, je l'interrogeai sur les maladies qui avoient précédé son hémiplégie. Je ne pus rien découvrir de positif, et, à l'entendre, il avoit eu toutes les maladies dont je lui parlois.

L'expérience que j'avois du pouvoir du RHUS-RADICANS sur l'humeur dartreuse, et l'idée qui me vint que cette humeur répercutée pouvoit occasionner la PARALYSIE, me portèrent à demander au malade s'il avoit été sujet aux éruptions dartreuses. Il me répondit, comme s'il eût deviné le motif de ma question, qu'il avoit eu des dartres au front, et qu'on les avoit fait passer en y appliquant du beurre noirci au feu (1).

C'étoit un mensonge qu'il me faisoit, et depuis sa guérison il m'en fit l'aveu. Ce mensonge avoit pour objet de m'engager à ne point l'abandonner; à chercher des moyens de le guérir, ou du moins à le retenir le plus long-temps possible à l'Hôtel-Dieu, dont il craignoit de se voir arraché, pour être transféré à l'hôpital général, qu'il regardoit comme sa dernière demeure.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Soupçonnant donc que l'humeur dartreuse pouvoit être la cause de sa PARALYSIE, je crus devoir saisir cette occasion d'essayer l'extrait du RHUS-RADICANS que j'avois préparé l'été précédent, en faisant réduire à consistance d'extrait, le résidu de la dernière distillation des feuilles de cette plante, passé par un fin

(1) Ce jeune homme avoit vu souvent employer ce remède pour dessécher les croûtes laiteuses des petits enfans, dont plusieurs sont tous les ans victimes de cette méthode meurtrière.

tamis de crin, pour en faire l'analyse, quand le temps me le permettroit.

Avant de lui prescrire cet extrait, j'en fis l'essai sur moi-même (1), avec la prudence que demandoit une plante qui me paroissoit ne pouvoir être employée qu'avec beaucoup de circonspection.

Je pris un grain d'extrait de RHUS-RADICANS, que je broyai dans un mortier de marbre blanc, avec une demi-once de sucre blanc, et divisai cette poudre en douze prises.

J'en pris d'abord une, quatre fois le jour; le lendemain, je doublai les prises, et j'augmentai successivement jusqu'à quatre à quatre heures différentes du jour.

Ce remède ne m'incommodant point, et ne produisant aucun effet sensible sur moi, je devins plus hardi. Je pris un grain, sous forme de bol, et j'augmentai depuis jusqu'à dix par prise.

Le 7 janvier, je fis prendre au malade deux grains d'extrait en bol, quatre fois le jour, à sept et à dix heures du matin, à quatre et neuf heures du soir.

Le 8, six grains, quatre fois le jour.

Le 9, dix grains.

Le 10, seize grains.

Le 20, vers le soir, le malade remua très-légèrement les doigts du pied : j'augmentai progressivement les prises d'extrait de six grains par jour, jusqu'à ce que je usse parvenu à la dose d'un gros par prise (2) ; dose à laquelle je me suis tenu pour ce malade, jusqu'à parfaite guérison.

---

(1) C'étoit ainsi que j'avois commencé par éprouver l'effet de l'infusion des feuilles, avant que de m'en servir dans les affections dartreuses.

(2) Le gros, de 72 grains à Paris, n'est, en Flandres, composé que de 60 grains.

Le 14, il leva sa jambe.

Le 16, il remua les doigts de sa main, et se tint sur les deux jambes, étant soutenu par les bras.

Le 24, il marcha, soutenu par la main.

Le 27, il ôtoit son bonnet de la main malade.

Le 2 fevrier, il marchoit à l'aide d'une canne.

Il continua d'aller de mieux en mieux et quand il sortit de l'Hôtel-Dieu, (le 14 mars) il mettoit des papillotes, accommodoit les cheveux, et rasoit à peu près aussi librement qu'avant son accident. Il paroissoit ne lui rester d'une maladie aussi grave, qu'une légère difficulté dans les mouvemens du bras malade, qu'il n'avoit point avant son HÉMIPLÉGIE.

Ce jeune homme, qui n'étoit point de Valenciennes, mourut cinq mois après sa guérison, dans un accès d'épilepsie, dont il fut attaqué à cinq heures du matin, en sortant d'un cabaret, dans lequel il avoit fait excès de bierre et d'eau de vie.

Je fis inutilement toutes les informations possibles, pour m'assurer s'il avoit été précédemment attaqué de cette maladie. Ses parens refusèrent de répondre à ma demande, qu'ils regardèrent comme indiscrète, et moi, je pris leur silence pour un aveu.

Il y a lieu de croire que l'apoplexie dont ils l'avoient cru frappé sur la fin de l'année 1782, n'étoit qu'un violent accès d'épilepsie. Le premier médecin qui l'avoit traité, n'avoit pas été appelé assez promptement pour s'assurer par lui-même de la vérité du fait.

On a vu dans l'observation précédente, que ce fut à la connoissance que j'avois de l'efficacité du RHUS-RADICANS contre les affections dartreuses, que je dus celle de sa vertu contre la PARALYSIE, et que l'aveu mensonger, de la part du garçon perruquier, me conduisit à tenter contre son HEMIPLEGIE l'usage de l'extrait du RHUS-RADICANS, par suite de l'opinion dans laquelle

j'étois que cette maladie pouvoit avoir été causée par la répercussion de l'humeur dartreuse.

Lorsqu'après sa guérison, il m'apprit que jamais il n'avoit eu de dartres, je dus naturellement conclure de cette même guérison que, puisque le remède n'avoit pu agir sur l'humeur dartreuse, qui n'avoit jamais existé dans le malade, il falloit qu'il eût en lui-même une propriété contre la PARALYSIE.

Je crus donc pouvoir l'essayer sur d'autres paralytiques abandonnés.

IIe. OBSERVATION.

J'avois été consulté dans le mois de mai 1782, pour la fille d'un marchand boucher. Cette fille, nommée Marie Foucard, étoit, depuis plus de deux ans et demi, attaquée d'une PARALYSIE aux extrémités inférieures, ou PARAPLEXIE. J'avois été prié de lui faire donner un lit à l'hôpital des eaux de Saint-Amand.

Je me rendis chez elle au commencement de 1783, pour lui offrir les remèdes que je venois d'employer avec tant de succès.

Elle me dit qu'avant de devenir paralytique, elle avoit eu pendant six mois, dans les jambes et les cuisses, des engourdissemens, suivis de mouvemens convulsifs, et qui se terminèrent par la PARALYSIE des extrémités inférieures. Elle étoit percluse de manière qu'elle gardoit le lit depuis plus de deux ans et demi, et qu'on ne la levoit que pour la mettre dans un fauteuil, où elle restoit quelquefois huit ou dix heures.

Quand on essayoit de la soutenir sur les jambes, elles fléchissoient aussitôt sous elle. Il falloit la chausser, l'habiller et la faire soulever par deux personnes, quand elle avoit besoin d'être mise sur le pot de nuit. Les règles n'avoient jamais été retardées; l'appétit avoit

toujours été bon, ainsi que le sommeil; enfin toutes les fonctions naturelles s'étoient toujours bien faites.

Cette fille, naturellement gaie, n'avoit jamais eu de chagrin. Elle étoit contente de son état, et ne connoissoit point les maux de nerfs. Ce fléau des gens riches, n'est point connu dans la classe laborieuse du peuple, du moins dans nos climats septentrionaux.

Les médecins et les chirurgiens que l'on avoit appelés pour elle, lui avoient prescrit, suivant leurs différentes façons de voir la cause de cette maladie, des saignées du bras, ou du pied, des frictions sèches, et des frictions mercurielles; des ventouses, des bains, des linimens de toute espèce, des purgatifs répétés coup sur coup, et des bols fondans. Enfin les boues, les douches et les eaux de Saint-Amand, qu'elle avoit prises pendant une saison, n'avoient pas produit plus d'effets que tous les remèdes précédens.

Le 4 février 1783, je lui fis prendre quatre fois dans la journée deux grains d'extrait de RHUS-RADICANS, en forme de bol.

Le 5, quatre grains, également quatre fois dans la journée.

Le 6, six grains. J'ai dans la suite augmenté chaque jour, de six grains chaque prise, jusqu'à ce que je fusse parvenu à deux gros par prise.

Le 9, elle commença par remuer les doigts des pieds.

Le 11, elle remua les pieds.

Le 14, elle les leva du plancher, pour les poser sur un tabouret.

Le 17, elle se tint debout sur ses jambes, qui avoient jusque-là toujours fléchi sous elle, comme je l'ai dit plus haut.

Le 22, en se soutenant l'espace d'une minute sur deux béquilles, dont elle n'avoit jamais auparavant pu faire usage, elle fit quelques pas.

Le 24, elle se chaussa, sans aucun secours.

Le 26, elle marcha avec ses béquilles et cessa d'avoir besoin d'un tabouret, pour appuyer ses pieds.

Le 28, elle marcha dans sa chambre, soutenue par un bras, et s'appuyant elle-même d'un bras sur des chaises, placées à dessein, de distance en distance.

Le 2 mars, elle fit le tour de sa chambre, appuyée de la main droite sur un bâton, et de l'autre sur un bras de sa sœur.

Le 10, elle se coucha sans le secours de personne. Il en falloit deux auparavant, pour la déshabiller et la mettre au lit.

Le 14, elle sortit de chez elle, à l'aide de ses béquilles, pour se promener dans la rue.

Le 20, elle marchoit avec beaucoup plus d'aisance.

Le 16 avril, elle se rendit de pied à sa paroisse éloignée de sa maison de plus de 100 toises, et pour y faire ses pâques : elle étoit aidée dans sa marche, des bras de deux amies.

Le 28, elle monta, aidée du bras de sa sœur seulement, les neuf marches de l'Eglise des Carmes déchaussés, dans laquelle elle entendit la messe.

Le 24 mai, elle marcha seule et sans appui, dans la maison et dans les rues, aidée d'une canne dans chaque main.

Depuis elle continua d'aller de mieux en mieux, jusqu'au mois de juin de l'année 1784, qu'elle eût une jaunisse compliquée d'une fièvre double tierce, qui cédèrent aux remèdes ordinaires, que je lui prescrivis.

IIIe. OBSERVATION.

Je ne pouvois, dans les deux cures précédentes, établir le triomphe du RHUS-RADICANS, que sur les PARALYSIES occasionnées par des mouvemens convulsifs, et je cherchois l'occasion d'employer l'extrait de cette plante

dans la paralysie qui survient à la suite de l'apoplexie, afin de m'assurer s'il seroit couronné du même succès.

La paroisse de Présaux est éloignée d'une lieue de Valenciennes. Le curé de cette paroisse, âgé de 57 ans, et d'un tempérament robuste, fut frappé d'apoplexie le 27 avril 1783, vers les deux heures du matin.

Le chirurgien du lieu lui fit prendre l'émétique, après plusieurs saignées. Arrivé chez lui, vers les dix heures du matin, je le trouvai perclus du côté droit, au point qu'il lui étoit impossible de s'appuyer sur sa jambe, qu'il la traînoit, et qu'elle fléchissoit toutes les fois qu'on vouloit le soutenir dessus. Le bras étoit tout à fait immobile, et le malade parloit avec beaucoup de difficulté.

Les saignées du bras et du pied, l'émétique, les purgatifs, les vésicatoires, le régime le plus austère; tout fut mis en usage et ne produisit aucun effet.

Pénétré de douleur de se voir, à son âge, paralysé de la moitié du corps, il me pria de consulter sur son état, et de tâcher de le mettre à même de pouvoir au moins remplir les fonctions de son ministère.

Je lui répondis que les boues de Saint-Amand avoient soulagé, même guéri quelquefois des paralytiques, qu'il pourroit peut-être en obtenir quelque soulagement. En attendant la saison des boues, je lui conseillai de faire usage de l'extrait du RHUS-RADICANS, il accepta sans hésiter l'offre que je lui fis de le lui administrer.

Le 21 avril, il prit, trois fois le jour, six grains d'extrait, que j'augmentai, par gradation, de six grains chaque jour jusqu'à un gros. J'aurois porté la dose à un poids plus fort, si j'avois eu de cet extrait en plus grande quantité.

Le 26, il remua, leva et porta le pied droit en avant.

Le

Le 4 mai, il marcha, soutenu sous les bras et portant en avant le pied paralysé.

Le 12, il marchoit beaucoup mieux; mais il n'avoit pas encore éprouvé le plus léger changement sur l'état de son bras malade.

Le 24, il célébra, pour la première fois, la messe; fut obligé de lever l'hostie de la main gauche et communia six personnes : mais un capucin tenoit le ciboire.

Le 30, il commença de porter en avant et en arrière, le bras malade, qui lui paroissoit moins pesant.

Depuis quelques jours, il s'appuyoit sur le coude, pour se retourner dans son lit; ce qu'il n'avoit pas pu faire jusqu'alors. Il marchoit assez bien, pour ne mettre qu'une demi-heure pour faire un quart de lieue de chemin.

Le 5 juillet, la jambe alloit de mieux en mieux et la parole devenoit beaucoup plus libre.

Le 10, le malade crut devoir cesser ce remède, dont l'effet ne lui parut pas assez promptement efficace, pour mériter d'être continué.

La conséquence à tirer de ces détails, me paroît être, que le RHUS-RADICANS a opéré d'une manière assez sensible sur les extrémités inférieures du malade; mais si foiblement sur les extrémités supérieures, qu'on peut en regarder à leur égard l'effet comme presque nul.

Il me resta néanmoins l'incertitude de savoir si l'extrait du RHUS-RADICANS étoit le remède propre à combattre l'espèce de paralysie dont le curé de Présaux avoit été atteint, ou si la lenteur de ce remède et son peu d'action sur les parties supérieures de ce malade, provinrent de ce qu'il ne m'avoit pas été possible de porter l'extrait du RHUS-RADICANS à une plus forte dose, attendu la petite quantité qu'il m'en restoit (1).

---

(1) Valmont de Bomare, dans son dictionnaire d'histoire naturelle, article *Mancenillier*, dit que cet arbre, connu sous le nom

IVe. OBSERVATION.

Le 7 juillet 1785, M. Dubois, Contrôleur de la douane à Valenciennes, âgé de 72 ans, fut frappé d'une HÉMIPLÉGIE au côté droit. Cinq jours après, malgré tous les secours qu'on lui avoit administrés, il se joignit à sa maladie une fièvre putride, qui dura vingt-un jours, avec délire sourd, grand abattement, soif ardente, langue sèche, ventre météorisé, et un hoquet qui dura neuf jours.

Tous ces accidens n'ayant opéré aucun changement sur le côté droit paralysé, je crus devoir attendre que le malade eût repris une partie de ses forces, pour lui prescrire l'extrait du RHUS-RADICANS.

Vers la fin du mois de septembre, je lui fis prendre vingt grains dudit extrait, quatre fois le jour; savoir: le matin à jeun, à onze heures, à cinq heures et à neuf heures du soir. Je portai la dose de ce remède

---

d'*Hippomane mancinella*, *foliis ovatis*, *serratis*, (Linn. spec. plant. t. II, p. 1431) jette un suc laiteux, qui est un poison âcre, brûlant et mortel. « Il ajoute, d'après Lemery, que si le voyageur, excédé » de fatigue, est assez hardi pour se reposer à l'ombre de cet ar- » bre, à son réveil, il a lieu de s'en repentir; car ses yeux ne tar- » dent pas à s'enflammer, et le corps devient enflé. La rosée et la » pluie qui ont coulé sur les feuilles, en tombant sur la peau, y » font des vésicatoires ».

Les effets dangereux de cet arbre m'invitent à croire qu'il a quelque rapport avec le RHUS-RADICANS. Personne, que je sache, n'avoit tenté jusqu'à présent d'ôter à cette dernière plante son poison âcre et brûlant. Si l'on parvenoit à dépouiller aussi du sien l'*Hippomane mancinella*, peut-être fourniroit-il un remède supérieur à tout ce que nous connoissons pour guérir la PARALYSIE qui survient à la suite des *Apoplexies*: peut-être auroit-il cette double puissance d'agir sur les extrémités supérieures, comme sur les inférieures, que je ne suis pas certain de trouver dans le RHUS-RADICANS à un égal degré.

jusqu'à cinq gros par prise, en augmentant chaque jour de vingt grains.

La PARALYSIE occupoit la moitié du corps du malade, et le privoit de toute espèce de mouvement. Toutes les fois qu'il vouloit essayer de se soutenir sur sa jambe droite, elle fléchissoit. Il lui étoit également impossible de faire usage de son bras droit ; il ne pouvoit pas même signer son nom.

En moins de deux mois, le RHUS-RADICANS produisit des effets si marqués sur lui, qu'il marchoit dans la maison, et dans la cour de la douane, sans secours, et dans la ville, à l'aide d'une canne, sans traîner sa jambe.

Il ne lui resta de sa *paralysie*, que la joue et l'oreille droites privées de sensibilité. Lorsqu'il écrivoit, il avoit un peu moins de souplesse et d'activité dans les doigts, qu'auparavant sa maladie.

Il mourut vers la fin de juillet de l'année suivante; mais d'une indigestion, suite d'un excès qu'il avoit fait en soupant chez un de ses amis (1).

---

(1) Il y a des paralytiques qui ont eu le courage de prendre de l'extrait de RHUS-RADICANS jusqu'à la dose d'une once, trois fois le jour, sans en ressentir le plus léger effet.

Il est également certain qu'il y a des personnes qui touchent, broyent, et se frottent les bras, les mains, même le visage, avec les feuilles vertes de cette plante, sans éprouver le moindre accident.

Il seroit curieux d'observer si les personnes sur lesquelles ce remède, pris intérieurement, est impuissant, seroient à l'abri des effets du tact de cette plante, et *vice versâ*. Ce sont des essais que je me propose de faire, quand je trouverai des malades qui voudront bien s'y prêter.

Il ne seroit pas moins intéressant d'examiner quelles sont les sortes de PARALYSIES qui cèdent au RHUS-RADICANS, et celles qui lui résistent, et par quelle raison il est sur ces dernières, pour ainsi dire, sans efficacité. Je n'ai pas cessé de me livrer à cette étude,

Ve. OBSERVATION.

Je donnerai plus de développement à cette observation qu'aux précédentes; parce que la maladie qui m'en a fourni la matière, est plus caractérisée; parce qu'elle étoit plus invétérée; parce que les accidens en ont été plus multipliés; parce qu'enfin cette observation seule suffiroit pour me faire regarder le RHUS-RADICANS comme le remède le plus propre à guérir la PARAPLEXIE, ou *Paralysie des extrémités inférieures*, survenue à la suite de convulsions.

La demoiselle Rose Saint-Quentin, âgée de 36 ans, fut, à l'âge de six ans, attaquée d'une petite vérole confluente, à laquelle succédèrent des maux d'yeux opiniâtres, qui durèrent plusieurs années. Lorsque ces maux d'yeux cessèrent, elle ressentit un point de côté, dont elle fut incommodée jusqu'à l'âge de dix-huit ans: alors elle resta sujette à des coliques violentes; preuve sensible de la métastase de l'humeur des yeux sur le côté et le bas ventre.

Son médecin la fit saigner, en dix mois de temps, douze fois du bras et dix fois du pied, pour calmer les coliques.

Après la dernière saignée, il lui prit des vapeurs et de violentes crispations de nerfs, qui durèrent douze heures. Elles devinrent si violentes et si fréquentes dans la suite, que la mort lui paroissoit un remède désirable, pour être délivrée d'une existence aussi cruelle.

Désolée de son état, elle se rendit à Condé, pour se mettre entre les mains de M. Eustache, médecin, jouissant de la réputation la mieux méritée.

---

depuis les premiers succès que j'ai obtenus avec le secours de cette plante, et les observations suivantes pourront fournir quelques lumières à ce sujet.

Au moyen d'un régime, des bains froids et quelquefois frappés de glace, de l'exercice du cheval, etc., il parvint à dissiper presqu'entièrement les convulsions dont elle étoit tous les jours atteinte. Elle avoit même peu à peu repris son embonpoint et son appétit.

Dans le mois d'octobre 1774, elle fut, après une grande frayeur, attaquée de nouveaux mouvemens convulsifs, si violens, qu'elle resta plusieurs jours sans parole et sans connoissance. Enfin revenue de cet état, les convulsions ne la quittèrent plus pendant dix-huit mois, et la rendirent tellement percluse des extrémités inférieures, qu'il lui fut impossible de quitter le lit, pendant près de neuf ans consécutifs.

Toutes les fois qu'on la levoit, pour la changer de linge, ou raccommoder son lit, il lui prenoit des convulsions, qui lui faisoient perdre connoissance.

Elle eut recours à moi dans l'année 1778, parce qu'elle avoit connoisance de quelques succès que j'avois obtenus, dans une maladie épidémique, dont les habitans d'Aubry avoient été affligés (1).

Je me transportai chez elle, et m'étant fait rendre compte, par l'apothicaire de la maison, des remèdes qu'elle avoit pris, par les conseils de plusieurs médeçins de Paris, de Versailles et de ceux qui étoient le plus en réputation dans la province, je ne trouvai rien à pouvoir ajouter aux moyens curatifs indiqués par les gens de l'art consultés. Tout avoit été mis en usage, même les cautères; la maladie, en conséquence, me parut incurable, et je ne prescrivis rien.

Je ne connoissois pas encore les effets de l'extrait du RHUS-RADICANS : mais, plusieurs années après, la curo

(1) Ces habitans avoient fait ériger, dans leur église, un monument de leur reconnoissance, pour transmettre à la postérité le souvenir des secours qu'ils avoient reçus de l'Intendant Senac-Meilhan. Ils y avoient fait aussi mention des soins que je leur avois donnés.

du jeune perruquier et celle de la fille Foucart, ayant fait trop de bruit pour être ignorées de la demoiselle Saint-Quentin, elle me fit prier, le 30 octobre 1783, de la venir voir, et d'examiner attentivement si les remèdes que j'avois donnés au perruquier et à la fille du boucher, ne pourroient point la tirer de l'état déplorable où elle étoit depuis si long-temps.

Je me rappellai :

1°. Qu'elle n'étoit sortie de son lit, depuis près de neuf années, que pour donner le temps de le refaire, et qu'elle avoit des convulsions toutes les fois qu'on l'en tiroit, pour la placer sur une chaise longue.

2°. Que depuis plusieurs années elle ne mangeoit plus de pain, et ne vivoit que d'une légère infusion de café, ce qui l'avoit extrêmement affoiblie.

3°. Que le sommeil étoit perdu pour elle depuis long-temps.

4°. Que son estomac étoit si délabré, que depuis quatre ans, il ne pouvoit plus digérer d'alimens solides.

5°. Que les convulsions étoient si violentes et si fréquemment répétées, que l'on craignoit depuis quelque temps d'y voir succomber la malade, au moment où l'on s'y attendroit le moins.

6°. Qu'elle étoit obligée, depuis plusieurs années, de rester continuellement couchée sur le dos, seule position qu'elle fût en état de supporter, ne pouvant rester un seul moment sur l'un ou l'autre des côtés.

Plus je réfléchissois sur l'état de la malade, plus j'avois de peine à me prêter à ses instantes prières. Je n'avois plus que du second extrait du RHUS-RADICANS, dont je donnerai ci-après la composition. La préparation du premier extrait avoit été brûlée par la négligence de mon domestique, chargé par moi d'y veiller. Je n'eus cependant pas la dureté de refuser la demoiselle Saint-Quentin.

Dans la journée du 31 octobre 1783, je lui fis prendre quatre grains du second extrait dont je viens de parler, et j'augmentai, chacun des jours suivans, d'un grain, jusqu'à six grains par prise.

Le 6 novembre, je commençai d'augmenter chaque jour les prises de six grains, jusqu'à ce que je fusse parvenu à trois gros par prise, dose à laquelle je me suis invariablement tenu.

Le 16 décembre, elle commença de remuer les pieds.

Le 24, les jambes.

Le 30, à se coucher indistinctement sur les deux côtés; ce qu'elle n'avoit jamais pu faire depuis plusieurs années.

Enfin, le 13 janvier 1784, elle marcha de son lit à la cheminée, soutenue sous les bras. Elle et sa famille ne m'avoient demandé que de la mettre en état d'aller du lit au feu pour y être assise dans un fauteuil.

Au mois de mars, malgré les convulsions, moins violentes, à la vérité, qu'elle éprouvoit tous les jours, elle marcha dans sa chambre, avec le seul secours du bras de sa garde.

Au mois d'avril, elle se promenoit dans le jardin et dans les appartemens du rez-de-chaussée.

Au mois de mai, elle alla faire ses pâques à sa paroisse. Elle avoit refusé de les faire chez elle, comme infirme, dans l'espoir qu'elle ne tarderoit point de les faire à l'église.

Vers la fin du même mois, elle descendoit et montoit les escaliers sans le secours de personne.

Au mois d'août, elle se promenoit dans la ville et les promenades du faubourg de Notre-Dame.

Le 9 de septembre, s'étant rendue dans une maison de la place de Valenciennes, pour y jouir du spectacle de l'ascension d'un ballon aréostatique, que les fermiers des octrois faisoient lancer, plusieurs personnes

lui demandèrent ce qu'elle pensoit d'une découverte aussi importante. Elle leur répondit : « Rien de plus » majestueux que de voir voyager dans les airs : mais » aussi rien n'est plus utile pour l'humanité, que la » découverte de faire marcher les paralytiques. Pour » sentir tout le prix d'une pareille découverte, il faut » avoir été, comme moi, couchée dans un lit pendant » près de neuf années, sans pouvoir s'y remuer ».

On voit par ces paroles de mademoiselle Saint-Quentin, combien elle étoit satisfaite de l'espèce de régénération que le RHUS-RADICANS avoit opérée en elle. Malheureusement sa joie fut bientôt interrompue.

Elle avoit toujours beaucoup aimé la raie. Le 12 novembre suivant, elle s'en fit servir pour son dîner, et, se livrant avec d'autant plus de plaisir à son appétit, qu'il y avoit plus de douze ans qu'elle n'avoit mangé de ce poisson, elle ne fut pas long-temps à regretter son peu de retenue. Vers les quatre heures du soir, elle eut une indigestion, accompagnée de convulsions, qui durèrent près de quatre heures, et si violentes que l'on crut qu'elle en périroit.

Revenue de cet état, elle se trouva percluse des extrémités inférieures, comme elle l'étoit avant l'usage du RHUS-RADICANS.

Dans cette position critique, je demandai des conseils. Après l'avoir purgée avec des minoratifs, on lui fit prendre du musc, des fleurs de zinc; la racine de valériane, le suc dépuré de la racine de cette même plante, la poudre de guttète, les extraits de la jusquiame, d'aconis, de pomme épineuse, le quinquina sous plusieurs formes : enfin on essaya de tout.

Ces différens remèdes, employés alternativement pendant quatre mois, ne procurèrent aucun effet. C'étoit par les conseils de mes confrères que j'en avois fait usage; mais, convaincu par l'expérience de leur inefficacité,

inefficacité, je me déterminai à revenir à l'extrait de Rhus-radicans, de la première préparation dont je parlerai plus bas.

Le 12 mars 1785, j'en prescrivis à la malade douze grains trois fois le jour, à sept heures du matin, à onze, et à quatre heures du soir. J'augmentai chaque jour les prises de six grains, jusqu'à trois gros par prise.

Le 20, elle commença de remuer les pieds.

Le 26, elle alla, soutenue sous les bras, de son lit à sa cheminée.

Le 4 avril, elle se promena dans sa chambre.

Le 26, elle se promena dans les rues, à l'aide d'une canne et du bras de sa garde.

La rapidité des effets de l'extrait du Rhus-radicans sur la rechute de mademoiselle Saint-Quentin, prouve bien évidemment que, sans ce remède, elle seroit encore percluse et dans son lit, traînant la vie la plus misérable.

L'extrait du Rhus-radicans a diminué la violence des convulsions, les a même suspendu pendant plusieurs jours : mais elles devenoient plus fréquentes et plus fortes dans les variations de l'atmosphère, et surtout pendant les six mois que l'hiver dure complétement à Valenciennes.

Telles étoient ces convulsions, que les extrémités supérieures et inférieures de la malade étoient si roides pendant leur durée, que l'on auroit pu la prendre par les jambes et la soulever comme une pièce de bois.

Convaincu de l'inutilité des remèdes que je leur avois opposé, j'étois prêt de renoncer à les combattre, quand un heureux hasard me conduisît à découvrir le remède propre à les vaincre.

J'indiquerai ce remède, comment j'en ai fait la découverte et ses propriétés, dans la seconde partie.

VIe. OBSERVATION.

La femme du receveur général des domaines à Valenciennes, âgée de 73 ans, maigre et d'un tempérament bilieux, s'étoit couchée le 28 février 1788, à onze heures du soir, ne se plaignant de rien.

Vers les deux heures du matin, des pesanteurs d'estomac et des nausées la réveillèrent.

Persuadée qu'elle avoit une indigestion, elle se fit faire du thé. Comme elle couchoit dans une chambre qui communiquoit avec celle de son mari, âgé de 92 ans, elle ne voulut point, dans la crainte de troubler le repos de ce vieillard, que l'on vînt m'avertir de me rendre chez elle, avant cinq heures.

A mon arrivée, je vis qu'elle avoit rendu beaucoup d'alimens; qu'elle vomissoit toutes les fois qu'elle buvoit; qu'elle avoit la bouche tournée, l'œil gauche fermé, le même côté paralysé. La déglutition et la prononciation étoient si difficiles, qu'elle avoit de la peine à se faire entendre. Le pouls étoit sans fièvre et petit.

La trouvant trop fatiguée par les vomissemens, je fus obligé de différer jusqu'au lendemain pour la purger.

Elle fut donc purgée le premier mars. Le même jour, elle s'aperçut vers le midi, qu'elle trouvoit, du côté paralysé, froid ce qui étoit chaud, et chaud ce qui étoit froid. Telle étoit la force de cette sensation extraordinaire, qu'ayant un jour plongé sa main paralysée dans l'eau de lessive presque bouillante, elle ressentit, après l'en avoir retirée, une douleur qu'elle crut pouvoir comparer à celle qu'on éprouve dans l'onglée la plus vive.

Quand elle se couchoit dans un lit bien bassiné et brûlant, elle le trouvoit froid du côté paralysé; quand

elle se couchoit sans que la bassinoire eût passé dans le lit, il lui sembloit chaud du même côté, et froid du côté non paralysé. La poudre que sa femme de chambre lui jetoit sur les cheveux, lui paroissoit également chaude sur la partie paralysée.

J'ai consulté plusieurs médecins sur cette sensation inverse et contre nature; ils m'ont tous répondu qu'ils ne pouvoient pas rendre raison de la cause de ces effets, qu'ils n'avoient jamais été à portée d'observer.

Le 2 mars, je lui prescrivis, matin et soir, un scrupule d'extrait de RHUS-RADICANS et un exutoire à la jambe.

Le 3, je lui donnai, deux fois par jour, deux scrupules de cet extrait.

Le lendemain, trois; et le sur-lendemain, quatre; je m'en suis tenu à cette dose, que j'ai continuée pendant sept semaines.

Cet extrait a produit des effets marqués dans cette maladie. Le 16 mars, la malade marchoit traînant la jambe. Elle faisoit usage du bras paralysé. La paupière droite qui couvroit l'œil, reprenoit son état naturel. Elle parloit, travailloit avec plus de facilité.

Tous les accidens se dissipèrent; la malade continuoit cependant de trouver chaud ce qui étoit froid, et froid ce qui étoit chaud; mais dans un degré beaucoup moins sensible. Elle étoit obligée de manger très-lentement, et d'avaler une gorgée de bouillon à chaque bouchée d'alimens solides.

VIIe. OBSERVATION.

M. Duhan ayant appris, de M. Wigniacourt, les effets salutaires que j'avois obtenus du RHUS-RADICANS, m'écrivit le 30 janvier 1789, pour me demander si cette plante ne pourroit pas être utile pour combattre

une *paralysie des extrémités inférieures* dont sa sœur, âgée de 27 ans, étoit alors attaquée depuis seize mois.

M. Pierre, médecin de l'hôpital de Mézières, qui avoit été consulté pour la malade, me manda que la *paralysie* étoit survenue à la suite d'une fièvre putride qui, traitée méthodiquement par son médecin ordinaire, ne s'étoit cependant pas terminée par les signes de coction, annonçant la véritable fin de ces sortes de maladies.

Les parties inférieures étoient tellement *paralysées*, que mademoiselle Duhan, quoique soutenue sous les bras, ne pouvoit plus s'appuyer sur ses jambes, qui fléchissoient sous elle.

Elle éprouvoit des spasmes très-violens, et son estomac étoit si dérangé, que, ne pouvant digérer, même les alimens les plus légers, elle les vomissoit aussitôt après les avoir avalés.

Une légère infusion de café, coupée avec du lait, faisoit une grande partie de sa nourriture.

Sa maladie avoit éludé non-seulement tous les remèdes prescrits par les plus habiles praticiens de Paris et des environs de chez elle, mais encore l'usage des eaux et bains de Bourbonne.

Le 16 février 1789, elle commença l'usage de l'extrait du RHUS-RADICANS, à la dose de 20 grains par prise et deux prises par jour; savoir: le matin à jeun, et le soir à quatre heures.

Le 17 et les jours suivans, la dose de chacune des deux prises de chaque jour, fut augmentée de dix grains, et successivement jusqu'à 60 grains, pris deux fois le jour.

On s'en tint à cette dose jusqu'au 10 de mars, que l'estomac ne pouvant plus supporter ce remède, on fit, le 11, prendre à la malade une infusion de tiges fraîches du RHUS-RADICANS, à la dose de vingt grains

écrasés et infusés dans une livre d'eau bouillante. On partageoit cette infusion, coupée avec du lait, en deux parties égales, dont l'une pour le matin, et l'autre pour l'après-midi. La dose fut pareillement augmentée de dix grains par jour, jusqu'à celle de quatre-vingts grains, à laquelle la fatigue de l'estomac contraignit encore de se fixer.

Le 20 mars, la demoiselle Duhan commença à se tenir sur les jambes, et faire en plusieurs fois le tour de sa chambre, avec l'aide de deux femmes, et sans éprouver de spasmes; ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis le mois de septembre 1788.

Le 6 avril, elle cessa ses remèdes pour se reposer d'une démangeaison qui l'avoit fort incommodée depuis le 15 du mois précédent. Le 13, elle reprit l'usage de l'extrait du RHUS-RADICANS, à la dose de vingt grains, portée par gradation à celle de cinquante-trois grains; son estomac ne pouvant plus en supporter une dose plus forte qu'elle vomissoit même très-souvent.

A partir de ce jour, 13 avril, M. Pierre lui fit prendre, indépendamment de l'extrait, trente grains de tiges de la même plante, écrasés et infusés dans une livre d'eau bouillante, augmentant la dose des tiges de cinq grains tous les trois jours, jusqu'à celle de soixante-dix grains.

Le 24 du même mois, cette décoction fatiguant trop la malade après-dîner, à cause des vomissemens qui subsistoient toujours pendant et après les repas, (ce qui l'affoiblissant, rendoit sa marche beaucoup plus pesante) M. Pierre lui fit prendre la totalité de la chopine, coupée avec un quart de lait, dans la matinée, à trois heures d'intervalle entre chaque demi-chopine. Il ne lui donna plus dans l'après-midi que la seconde prise d'extrait, deux heures avant le souper, ce qui la fatiguoit moins.

Le 12 mai suivant, on aperçut dans son état un mieux sensible. Le 21, elle marcha même seule : mais ce mieux ne dura pas long-temps.

Le même jour, 21, elle eût une violente crise de spasme dans l'estomac. Cette crise ne s'appaisa qu'après le vomissement d'une très-grande quantité de glaires, et ses jambes se trouvèrent très-affoiblies par cette secousse. Le médecin qui la traitoit habituellement, jugeant que les glaires pouvoient être l'obstacle qui s'opposoit à l'effet des remèdes et la prompte guérison de la malade, lui fit donner, le 26 mai, vingt-quatre grains d'ipécacuanha, qui ne produisirent point l'effet qu'il en attendoit.

Le 27, M. Pierre fit cesser l'usage de l'extrait et de la décoction des tiges du RHUS-RADICANS, et lui substitua l'extrait de NARCISSE DES PRÉS, dans l'intention d'appaiser les spasmes, devenus très-fréquens.

On divisa d'abord en trois pilules une dose de cet extrait de NARCISSE DES PRÉS, composé d'un grain, préparé avec du sucre. La demoiselle Duhan prenoit une de ces pilules à six heures du matin, la seconde à onze heures, et la troisième à six heures du soir. Elle continua pendant vingt-un jours, augmentant la dose d'un grain seulement par jour pour les trois prises.

Les nausées et le dégoût qui avoient toujours subsisté depuis qu'elle avoit commencé l'usage de ce remède, ayant toujours augmenté, son médecin ordinaire le lui fit cesser, s'étant d'ailleurs aperçu qu'il la faisoit maigrir et lui ôtoit l'appétit.

Malgré ces inconvéniens, l'extrait de Narcisse opéra très-avantageusement. Les spasmes diminuèrent beaucoup, et les jambes se raffermirent de jour en jour.

Le 18 juin, mademoiselle Duhan, qui ne marchoit toujours qu'à l'aide de deux personnes, se remit à

l'usage de l'extrait du RHUS-RADICANS, à la dose de trente grains chaque jour, augmentée progressivement jusqu'à celle de cinquante-trois grains, qu'elle n'excéda point à cause de son vomissement.

Le 5 juillet, elle marcha seule, et continua ce remède à la même dose de 53 grains, jusqu'au 10 septembre, que ses jambes étant assez rafermies pour soutenir l'exercice qu'exige l'usage des eaux de Spa, son médecin le lui prescrivit pour rétablir son estomac et faire cesser les vomissemens qui continuoient d'avoir lieu, pendant et après les repas. Elle prit 20 bouteilles de ces eaux en 30 jours, sans éprouver de mieux. Alors elle cessa toute espèce de remèdes, jusqu'au 8 novembre

A cette époque, elle essaya de remédier aux spasmes, devenus plus fréquens par l'usage des eaux, et reprit à cet effet, de l'extrait de NARCISSE DES PRÉS, à la dose d'un grain, en trois pilules par jour, qu'elle continua jusqu'à la fin de novembre.

Le NARCISSE DES PRÉS dissipa les affections spasmodiques. Cependant lorsque la malade entendoit un bruit extraordinaire, elle éprouvoit toujours des convulsions violentes, que faisoient cesser deux ou trois grains d'extrait de NARCISSE, délayés dans trois onces d'eau sucrée, et pris par cuillerées, de deux heures en deux heures.

Elle resta jusqu'au mois d'août 1791, dans cet état; c'est-à-dire, entièrement guérie de sa PARALYSIE, par l'usage du RHUS-RADICANS; mais sujette au spasme, que l'extrait de NARCISSE DES PRÉS dissipa totalement.

Elle m'écrivit, il y a deux ans, que depuis le mois de septembre 1791, elle jouissoit de la santé la plus parfaite. Voici les expressions de sa lettre :

« Grâce, M., au RHUS-RADICANS, au NARCISSE DES » PRÉS, à vos conseils et aux soins de M. Pierre, je

» jouis d'une santé si parfaite, qu'il ne paroît pas que « j'aie été aussi cruellement et aussi long temps ma- » lade. Recevez, s'il vous plaît, M., l'assurance de ma » reconnoissance des peines que vous vous êtes données » pour me procurer le retour de ma santé, etc. »

Signé DUHAN MANIMONT.

VIIIe. OBSERVATION.

M. de Blangy vint en 1790 à Valenciennes, pour y partager la tranquillité dont on y jouissoit : mais il reçut, 14 mois après son arrivée, l'ordre d'en sortir ainsi que sa famille.

L'Auteur de la nature, qui veille à la conservation de tous les êtres sortis de ses mains, permit que M. de Blangy se retirât dans la Commune de Croix, située dans les environs de Maubeuge.

Il y appris peu de jours après son arrivée, qu'un jeune habitant d'un hameau voisin étoit, depuis six mois, attaqué d'une PARALYSIE, *depuis les reins jusqu'au bout des pieds*, qui ne lui permettoit pas de sortir de son lit, ou de son fauteuil.

M. de Blangy, dont toute la vie est consacrée au soulagement des malheureux, avec lesquels il partage son revenu, crut devoir saisir cette occasion pour faire l'essai du RHUS-RADICANS, que je lui avois donné peu de jours avant son départ de Valenciennes, où cet homme, sensible aux maux de ses semblables, avoit été témoin des effets de cette plante.

Comme c'est à lui que je suis redevable de cette observation, je ne puis mieux faire que de le laisser parler lui-même, en transcrivant ici ses lettres.

De Croix le 10 juillet 1791.

Première Lettre.

« Je me suis, hier, rendu chez le paralytique, dont

» dont je vous ai parlé il y a quelques jours.

» Ce jeune homme est âgé de 25 ans, tisserand de » profession. Il jouissoit de la plus parfaite santé, » quand il épousa sa femme. Il ne fit aucun excès, » le jour et la nuit de ses noces.

» Il se trouva, en s'éveillant le lendemain de ce jour » désiré, si paralysé des extrémités inférieures, depuis » les reins jusqu'au bout des pieds, qu'il lui fut im- » possible de sortir du lit nuptial. On fut obligé de l'ha- » biller et de le mettre dans un fauteuil.

» Il y a plus de six mois qu'il est dans cet état. Les » remèdes que les médecins des environs lui ont pres- » crits, ont été inutiles. Il a dépensé la petite dot que » sa femme lui avoit apportée; il étoit au moment de » manquer du nécessaire.

» J'ai trouvé ce paralytique avec le visage aussi » pâle et décharné, que lorsqu'on relève d'une grande » maladie.

» Il est triste et dévoré d'ennui. Il n'y a que la religion » qui puisse lui faire supporter une existence aussi pé- » nible. Je lui ai proposé l'usage du RHUS-RADICANS; » je vous rendrai compte des effets que j'aurai obtenus » de ce remède ».

Signé, DE BLANGY.

Ce vertueux consolateur fit, par ses charités, succéder la joie au désespoir qui s'étoit emparé du bon et trop infortuné ménage, dont les malheurs avoient si vivement affecté son ame.

Le 29 juillet 1791.

Seconde Lettre.

« Le 12 de ce mois, j'ai fait prendre à mon paraly- » tique 30 grains d'extrait du RHUS-RADICANS, le ma- » tin à jeun, et autant le soir.

» J'ai augmenté, le 13 et jours suivans, de dix grains
» chaque jour, jusqu'au nombre de 120 grains, matin
» et soir.

» Son estomac s'accommode assez bien de ce remède.
» Il commence d'agir sur les pieds et les jambes, qu'il
» remue depuis quelques jours ».

Le 20 août 1791.

Troisième Lettre.

« Au train, Monsieur, que prend la guérison de
» notre paralytique, je crois que la dose d'extrait de
» RHUS-RADICANS que vous venez de m'envoyer, suf-
» fira pour son entière guérison; car il marche tout seul
» présentement. Il remue ses jambes en tous sens. Il
» fait agir à volonté les doigts des pieds. La douleur
» des reins s'efface tous les jours. Le visage du malade
» est présentement bon; il a repris la fraîcheur de son
» âge, son embonpoint, son sommeil, son appétit;
» enfin toutes ses fonctions naturelles se font régulière-
» ment.

» Il semble que ce remède se charge, à lui seul, de
» remplir toutes les indications pour guérir cette re-
» doutable maladie. Je n'ai prescrit d'autre régime que
» de lui défendre l'usage des alimens salés ou fumés
» et du lait. Il vit de viandes fraîches, bouillies, gril-
» lées ou rôties; et, pour boisson, du bon vin coupé
» avec de l'eau.

» Je suis, M., si émerveillé du succès et des effets
» rapides de ce remède; je m'intéresse si fort au bon-
» heur de l'humanité, et je trouverois si étrange que
» ceux qui doivent, par état, veiller à sa conservation,
» ayent ici assez peu de zèle et de courage pour ne pas
» chercher tous les moyens de propager un remède
» aussi salutaire, par des expériences réitérées, que
» je vous prie d'insérer dans vos observations, le dé-
» tail que j'ai le plaisir de vous mander.

» Les habitans de la paroisse sont, ainsi que nous, » étonnés des effets aussi prompts et aussi inattendus, » d'un remède aussi simple. Sa paroisse est témoin de » sa résurrection, et regarde cette guérison comme un » miracle.

» Le curé et les principaux du village certifieront la » guérison de ce jeune homme. Il ne cesse de faire » éclater sa joie, sa reconnoissance et son bonheur, » qu'il raconte à tout le monde ».

Signé, DE BLANGY.

Le 9 septembre 1791.

Quatrième Lettre.

« Je me rendis, M., hier chez mon paralytique. Il » avoit été le matin à un quart de lieue de sa maison, » à une petite chapelle dédiée à la Sainte Vierge, qui » est au haut d'une montagne fort roide et fort rabo- » teuse, pour y rendre grâces à Dieu du recouvrement » de sa santé.

» Ce RHUS est admirable. Nous sommes tous ici dans » l'étonnement des effets de cette plante.

» Le visage de ce malade est revenu à vue d'œil. A la » place d'une pâleur mortelle et d'une maigreur ex- » trême, il a repris des couleurs et des chairs. La joie, » ainsi que la gaîté de ce jeune homme, d'envisager » une guérison parfaite dans peu de temps, ne peut » que contribuer à accélérer son parfait rétablissement ».

Signé, DE BLANGY.

Le premier octobre 1791.

Cinquième Lettre.

« J'ai reçu, M., l'extrait du RHUS que vous m'avez » envoyé pour mon paralytique, qui ne l'est plus. Il

» suivra les précautions que vous m'indiquez pour le
» garantir du froid et de l'humidité.

» La guérison de cet homme est presque parfaite. Il
» ne lui reste plus qu'un peu de foiblesse dans les
» reins ; il se porte à merveille ; il monte et descend
» facilement ; il fait fort bien une lieue de pied ; en-
» fin , il ne me reste plus qu'à le fortifier contre la
» mauvaise saison qui s'approche.

» Je vais prendre des précautions pour qu'il ne man-
» que de rien pendant tout l'hiver prochain ».

Signé, DE BLANGY.

Je ne me permettrai de rien ajouter aux lettres que je viens de rapporter. Dans ce siècle d'égoïsme, on ne sera peut-être pas fâché d'apprendre que les habitans de la commune où demeuroit le jeune paralytique, firent à son bienfaiteur une députation pour lui témoigner leur reconnoissance des soins et secours qu'il avoit donnés à leur concitoyen.

IXe. OBSERVATION.

M. Mathieu (1), directeur général des mines d'Auzin, et l'un des intéressés dans cette grande et utile entreprise, m'invita, le 11 mars 1793, à me rendre à Beuvrages, village éloigné d'une demi-lieue de Valenciennes, pour y donner mes soins à un pauvre paralytique.

---

(1) C'est au génie du père de M. Mathieu, qu'Auzin doit la découverte de ses mines de charbon, sa grande population et l'aisance de ses habitans. La Grèce auroit élevé des statues à cet homme de génie. Les charbonniers jonchèrent de fleurs et baignèrent de leurs larmes, le tombeau de ce mortel vertueux. Son fils lui a succédé dans la direction des mines, qu'il fait exploiter avec une intelligence aussi rare qu'utile à la République.

J'ai trouvé le nommé Zabeau, pour lors âgé de 27 ans, paralysé des extrémités inférieures, au point de ne pouvoir remuer les pieds et les jambes. Il y avoit trois ans qu'il étoit dans cet état.

Cette maladie avoit commencé par un peu de foiblesse dans les jambes. Cette foiblesse ayant augmenté de jour en jour, au bout de six mois le malade ne pût faire aucun usage de ses jambes. Il fallut le porter quand on voulut le changer de place.

M. Mathieu lui fit procurer pendant le traitement, tous les secours nécessaires.

Le 12 mars, je le purgeai avec un minoratif. Le 13, je lui fis prendre un scrupule d'extrait de RHUS-RADICANS, dont je donnerai la composition à la fin de cette observation. J'augmentai chaque jour d'un scrupule, jusqu'à la dose de deux gros, matin et soir.

Le 4 avril, il remua, pour la première fois, les pieds et les jambes.

Le 28, il se soutint sur les jambes, aidé de deux personnes.

Le 18 mai, il marcha dans la maison avec le secours du bras d'une seule personne.

Le 20 du même mois, dans la persuasion où j'étois, que l'armée française, dont j'étois premier médecin, ne tarderoit pas à quitter le camp de Famars, je remis une livre et demie d'extrait de RHUS, au malheureux Zabeau, que je fus obligé d'abandonner à lui-même, pour suivre la marche de l'armée.

Je partis le 23 mai, à 10 heures, avec le quartier général.

Peu de jours après la reprise de Valenciennes, je me rendis à Beuvrages, avec le citoyen Armet mon collégue, jeune homme d'un grand mérite, pour voir ma maison de campagne que nos braves volontaires avoient brûlée en se défendant courageusement contre les Autrichiens.

Arrivé devant la maison de Zabeau, je ne fus pas moins surpris que satisfait, de le voir venir à nous pour me témoigner sa reconnoissance de la santé que je lui avois rendue, et de sa guérison parfaite.

COMPOSITION *de l'extrait de* RHUS-RADICANS, *dont je me suis servi pour* ZABEAU.

Réfléchissant un jour sur les succès que m'avoit procuré, contre plusieurs affections dartreuses, l'infusion des feuilles récentes du RHUS-RADICANS, je crus devoir essayer si je ne pourrois pas parvenir à donner à l'extrait de cette plante, une plus grande activité.

« Je fis donc piler, sur la fin de juin 1792, huit liv. » de feuilles récentes de RHUS-RADICANS; et quand elles » furent bien écrasées, je les fis mêler avec autant » d'extrait de RHUS, cuit à consistance de syrop.

» Je fis mettre ce mélange dans un vase de grès, que » l'on déposa pendant dix jours dans une cave humide.

» L'en ayant fait retirer, je fis mettre sous la presse » le mélange contenu dans ce vase, et recueillir dans » des plats de terre, l'extrait liquéfié sorti de la presse » et que je fis exposer au soleil pour le dessécher à con- » sistance d'extrait ».

C'est la seule fois que j'aye pu me servir de cet extrait. L'expérience décidera s'il est plus actif que celui dont je donnerai la composition à la fin de cette première partie, et telle que je la fis imprimer en 1788, dans une brochure de 48 pages *in*-8°., sur les propriétés du RHUS-RADICANS (1).

J'en aurois refait préparer de l'extrait à mon retour, si je n'avois pas trouvé toutes les plantes et les RHUS-

(1) Cette brochure se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

RADICANS, que je cultivois depuis 30 ans, dans le jardin public des plantes de Valenciennes, détruites et même arrachées (1).

Xe. OBSERVATION.

Le 27 mars 1795, on vint me demander vers les quatre heures du matin, pour M. André Doisy, demeurant à Valenciennes, rue des Jardins.

Il étoit âgé de 68 ans, et venoit d'être frappé d'APOPLEXIE. Le côté droit étoit tellement PARALYSÉ, que la jambe de ce côté fléchissoit quand on essayoit de faire soutenir le malade. Le bras droit étoit également immobile, et le malade n'articuloit qu'avec peine.

Retiré du commerce depuis plusieurs années, il menoit, depuis le bombardement de Valenciennes, la vie la plus retirée. Il ne s'occupoit que de cultiver les fleurs rares de son jardin, et du plaisir de la pêche dans l'Escaut, qui baigne les murs de son habitation.

Je commençai par lui prescrire deux saignées, les

(2) Le major Autrichien Quinart avoit sacrifié le jardin botanique au plus vil intérêt, en le louant, avec les bâtimens en dépendans, au Noiretier Germain, pour *deux livres de beurre par semaine, et un demi-pot de lait par jour.*

Depuis, l'emplacement de cet établissement a été vendu par soumission, comme PROPRIÉTÉ NATIONALE, pour la modique somme de 1800 livres *en mandats.* Ce jardin avoit été repeuplé depuis peu. Le Gouvernement continue de payer une *rente annuelle de 240 livres pour l'acquisition de son terrein*, faite par Louis XIV, et M. de Blair, Intendant de la ci-devant province du Hainault, y avoit fait construire un amphithéâtre, qui *a coûté 2400 livres à la province.*

On y démontroit gratuitement l'anatomie, les opérations chirurgicales, la manière de faire et d'appliquer les bandages, l'art des accouchemens, la botanique, et l'histoire des maladies des habitans des campagnes. Il est à craindre que l'utilité que les élèves retiroient de ces leçons, ne soit pour long-temps perdue pour eux, et pour le département entier du Nord.

vésicatoires au cou et aux jambes, et l'émétique une heure après la dernière saignée.

Vers les quatre heures du soir, je lui fis prendre un gros d'extrait de RHUS-RADICANS, préparé avec le résidu de la distillation des feuilles de cette plante.

Le 8, il prit 4 scrupules de cet extrait, matin et soir. J'augmentai chaque jour la dose d'un scrupule, jusqu'à celle de deux gros, pris deux fois le jour, et qu'il a continuée jusqu'à parfaite guérison.

Le 13, il s'appuya sur la jambe paralysée.

Le 19, il porta sa main à sa tête.

Le 22 d'avril, je lui prescrivis de, mettre, deux fois par jour, le bras paralysé dans une couche de terre, remplie de feuilles fraîches de sureau, placée sur un réchaud plein de cendres chaudes et de braise allumée.

Trois jours après avoir fait usage de cette espèce de bain de vapeurs, il plia les doigts avec plus de facilité.

Depuis le 17 mai 1793, il marche sans canne, cultive son jardin, use de la pêche, écrit comme s'il n'avoit jamais été paralysé, jouit enfin de la santé la plus parfaite.

XIe. OBSERVATION.

Quoique cette observation soit insérée dans le journal des Neuf Classes, je crois devoir la rapporter au nombre de celles qui démontrent et les propriétés et l'utilité du RHUS-RADICANS.

Elle prouve que l'on peut employer cette plante avec succès pour la guérison des HÉMIPLÉGIES, qui surviennent à la suite d'une transpiration supprimée, comme nous l'avons observé plusieurs fois sur des travailleurs occupés à curer et creuser les canaux de nos prairies marécageuses.

Le nommé Pierre-Joseph Vasseur, habitant de Valenciennes,

lenciennes, blanchisseur de toiles, âgé de 24 ans, d'un tempérament vif et sec, et de haute stature, fut frappé, le 13 août 1788, d'APOPLEXIE, avec *le côté droit paralysé;* perte totale de la parole, sans pouvoir articuler une syllabe; la bouche tournée, la plus grande difficulté d'avaler les liquides, pendant que les alimens solides passoient avec assez d'aisance.

Il fut saigné; le même jour on lui fit prendre l'émétique; on lui mit au cou un vésicatoire qui ne produisit aucun effet.

Le lendemain 14, on lui fit prendre un verre d'apozème purgatif, qui lui procura quelques selles.

Le 15, il fut purgé.

Le 16, il prit un gros d'extrait de RHUS-RADICANS, trois fois le jour: le matin, à midi, à quatre heures du soir.

Le 17, il en prit un gros et demi, trois fois le jour.

Le 18, deux gros aussi trois fois le jour.

Le 19, il n'apparoissoit encore aucun changement à l'état du malade. Comme il manquoit chez lui du nécessaire, on le fit transporter à l'Hôtel-Dieu, où la sœur Rose Montfort, directrice, lui avoit fait préparer un lit.

Il prit, ce jour-là, deux gros et demi d'extrait de RHUS-RADICANS, trois fois dans la journée. C'est à cette dose que je me suis tenu jusqu'à sa guérison.

Le 21, il s'appuya sur les jambes, et remua son bras paralysé.

Le 24, il marcha, mais en traînant sa jambe droite. Il leva son bras droit, et commença d'avaler avec plus de facilité les liquides.

Le 28, il articuloit quelques mots, ôtoit et remettoit son chapeau de la main paralysée, et marchoit à l'aide d'une canne.

Le 6, il mangeoit et buvoit seul, et marchoit sans canne.

Le 22 du même mois, il sortit de l'Hôtel-Dieu, pour retourner chez lui, se trouvant parfaitement guéri (1).

XIIe. OBSERVATION.

Alexandre Christian, âgé de 40 ans, d'un tempérament robuste, livré depuis long-temps à l'intempérance qui semble attachée au service des brasseries, perdit, en moins de deux minutes, au commencement de mai 1797, le mouvement volontaire et le sentiment des extrémités inférieures et supérieures, sans cependant avoir été privé des facultés intellectuelles et de la parole, sans avoir même éprouvé de penchant au sommeil.

Il tiroit l'eau pour brasser, quand il fut frappé de cette PARAPLEXIE.

Il se trouva tellement perclus des extrémités, que l'on fut obligé de le transporter chez lui sur un brancart, et de lui porter les alimens à la bouche.

Après avoir resté trois semaines dans cet état, sans faire aucun remède, il fit usage d'une tisane, composée avec de la racine de houblon, le séné et la réglisse, pour se débarrasser de ce qu'il appeloit son rhumatisme universel (2).

---

(1) Ce brave soldat avoit servi douze ans dans la première compagnie des grenadiers du régiment Dauphin, infanterie.

Après la déroute de Quevrain, du 30 avril 1792, il reprit du service dans les grenadiers de Béarne, infanterie.

En 1794, il reçut un coup de feu dans la région ombilicale gauche. La plaie étant devenue fistuleuse, les chirurgiens le firent renvoyer dans le sein de sa famille, pour y achever sa guérison.

Le prix excessif du pain, la perte de ses meubles et de sa maison, écrasée par le bombardement de Valenciennes, le nécessitèrent d'entrer à l'hôpital militaire, où on lui rendit la santé.

(2) Les rhumatismes affligent assez souvent ceux qui travaillent

Affligé de l'insuffisance des remèdes qu'il prenoit, et manquant du nécessaire (les ouvriers en Flandres comme dans beaucoup d'autres pays, s'occupent rarement du lendemain), il demanda, vers la fin de mai, d'entrer à l'Hôtel-Dieu. Les hospitalières l'y reçurent avec cette charité qui leur a, dans tous les temps, mérité ce respect qu'on ne peut refuser à la vertu.

Le premier juin, lendemain de son entrée à l'hospice, je fis prier les citoyens Duchesne et Bisset, tous deux chirurgiens en chef, d'examiner avec moi ce malade.

Après nous être assurés qu'il étoit attaqué de la PARAPLEXIE la plus complète, et que les extrémités étoient privées de mouvement et de sensibilité, nous convînmes d'employer l'extrait de RHUS-RADICANS. M. Bertend, apothicaire de l'Hôtel-Dieu, s'étoit défait, en faveur de M. J.-B. de Roover, maître apothicaire à Bruxelles, d'une livre d'extrait qui lui restoit.

Je proposai donc de suppléer à l'extrait par l'infusion des feuilles du RHUS-RADICANS, que j'avois échappées du jardin des Plantes.

L'intelligente et infatigable hospitalière, Françoise Grenet, connue par son zèle et les soins assidus qu'elle donne aux malades, se chargea de préparer tous les jours cette infusion.

Le premier jour, 2 juin, je prescrivis pour le malade, trois folioles récentes de RHUS-RADICANS, infusées, pendant la nuit, dans une livre d'eau bouillante.

Le malade prenoit quatre onces de cette infusion, quatre fois le jour; le matin à jeun, une heure avant

---

dans les brasseries, et l'on ne doit pas s'en étonner, si l'on réfléchit qu'ils passent, sans précaution, des fourneaux de la brasserie au puisard, où ils sont exposés à toutes les injures du temps. Les transpirations supprimées leur causent ces rhumatismes, qu'ils négligent ordinairement.

les deux distributions des alimens, et vers les huit heures du soir.

Le 10 de juin, à son grand étonnement, il avoit recouvré le sentiment : j'augmentai d'une foliole.

Le 12, il remua les mains.

Le 16, il faisoit mouvoir ses jambes : je prescrivis cinq folioles.

Le 24, il se tint debout sur ses jambes, soutenu sous les bras par deux infirmiers.

Le 4 juillet, il se soutenoit, aidé de deux béquilles.

Le 10, il se promena dans la salle avec ses béquilles.

Le 12, il se promena dans la cour de l'Hôtel-Dieu.

Le 13, il quitta l'une de ses béquilles pour prendre une canne.

Je lui prescrivis six folioles ; mais je fus obligé, le 17, de les réduire à quatre, attendu les maux d'estomac que lui avoient occasionné les six.

Le 18, il marchoit dans les rues.

Le 30, il marchoit avec une telle aisance, qu'il se proposoit de quitter sa canne.

Le 5 août, il marcha librement et sans aucun appui.

Quand je fis imprimer mes cinq premières observations sur les propriétés du RHUS-RADICANS, contre la PARALYSIE, je ne me crus point en état d'assurer qu'il dût produire les mêmes effets sur celle *des parties supérieures, à la suite de l'apoplexie*, et sur celle *des extrémités inférieures, à la suite des mouvemens convulsifs*.

Depuis que ces premières observations ont été publiées, la neuvième de ce recueil, celle relative à M. Doisy, jointe à la troisième, sur le curé de Présaux, m'a prouvé que le RHUS-RADICANS n'est pas dépourvu de toute efficacité contre la paralysie des parties supérieures à la suite de l'apoplexie ; mais ces deux observations m'ont en même temps démontré

que l'extrait de cette plante n'agit pas aussi promptement sur les parties supérieures, que sur les extrémités inférieures, ou sur les PARAPLEXIES, de quelque cause qu'elles proviennent.

Je n'ai pas eu d'occasion de multiplier davantage mes observations.

Je regrette infiniment de ne pouvoir pas y joindre toutes celles de plusieurs médecins étrangers qui m'avoient été communiquées par leurs auteurs. J'ai perdu leurs lettres lors du bombardement de Valenciennes, et n'en ai sauvé qu'un très-petit nombre, mêlées dans ma correspondance avec M. de Blangy.

Ces lettres qui me restent, sont de MM. Kok, professeur de médecine en l'université de Louvain; Van-Mons, secrétaire perpétuel de la société de médecine de Bruxelles, et Rumpel, professeur de médecine en la même ville.

Mon unique intention, en les transcrivant, est de fixer l'attention de ceux qui les liront, sur la plante qui forme le sujet de ces lettres; de les engager à cultiver cette plante, à l'étudier dans ses effets, avec assez d'application et de constance, pour qu'il résulte de cette étude, de nouvelles découvertes, ou plus utiles encore, ou plus perfectionnées que les miennes.

XIIIe. OBSERVATION.

Extrait d'une lettre de M. Rumpel, *insérée dans la Gazette de Santé, n°.* 9, *année* 1789 (1).

Bruxelles, 10 février 1789.

. . . .

« Une PARALYSIE *des extrémités inférieures, des plus*

---

(1) J'ai extrait de cette lettre, ce que ce médecin dit sur les propriétés du RHUS-RADICANS, contre les affections dartreuses. Voyez à la fin de la première section de cette première partie.

» *complétes*, a été parfaitement guérie et plusieurs au-» tres, ainsi que quelques HÉMIPLÉGIES, sont au point » de l'être de même, etc. ».

Signé, RUMPEL, ancien lecteur de Chimie et de Botanique, etc.

Le 17 juillet 1795.

« Les effets du RHUS sont, M., si étonnans, » que je regarde cette découverte comme un bienfait » de la divinité. Je publierai bientôt les effets que » j'ai obtenus de ce remède, etc. ».

Signé, RUMPEL.

M. Rumpel m'a communiqué deux observations sur sur deux PARAPLECTIQUES, guéris sous ses yeux par le RHUS-RADICANS. Je ne les insère point ici, parce que je suis persuadé qu'elles trouveront leur place dans l'ouvrage qu'il se propose de mettre incessamment au jour.

XIVe. OBSERVATION.

Lettres de M. Van-Mons, de Bruxelles.

10 germinal, an 3.

« L'effet le plus éclatant que nous avons obtenu du » RHUS-RADICANS, a été sur un cultivateur, nommé » COOSEMANS, *paralytique des extrémités inférieures*, » *depuis* 22 *ans*.

» Les vésicatoires, le moxa, ou tout autre irritant, » ne produisirent sur les parties paralysées aucun sen-» timent de douleur, et il avoit épuisé, sans le » moindre succès, tous les moyens curatifs connus.

» Six jours après que le Rhus lu fut administré,

» il sentit l'impression d'une main froide, appuyée » sur sa cuisse. On augmenta progressivement la dose » du remède jusqu'à trois gros par jour. A cette dose, » la guérison marcha à vue d'œil, et six semaines, » jour pour jour, après le commencement de sa cure, » il marcha assez bien pour me venir voir à pied » d'une lieue et demie de la ville. Depuis ce temps, il » marche comme avant sa guérison.

» M. le professeur KOK, mon beau-frère, a publié » en hollandais une dissertation sur les vertus du » RHUS-RADICANS, suivie de deux cures de PARALY- » SIES, opérées par l'usage de cette plante. Le pro- » fesseur RUMPEL a aussi obtenu quelques nouveaux » succès du RHUS, dans la même maladie ».

Signé, VAN-MONS.

XVe. OBSERVATION.

De Bruxelles, le 9 thermidor, an 3.

« J'ai l'honneur, M., de vous faire part des » effets heureux du RHUS, que nous venons d'em- » ployer sur un homme *paralysé depuis huit ans des* » *extrémités inférieures*. Quoiqu'il n'eût encore pris » que neuf gros de ce remède, le mouvement des » jambes revint. C'est le premier malade sur lequel » nous ayons observé un effet aussi prompt du RHUS ».

Signé, VAN-MONS.

XVIe. OBSERVATION.

Bruxelles, le 10 décembre 1792.

Lettre de M. KOK.

« Madame ***, âgée de 36 ans, d'un tempérament

» pituiteux, fut attaquée, le 4 septembre 1780, d'une » fièvre très-forte, qui commença par des frissons, » et cessa par des sueurs abondantes.

» Le 6, la fièvre commença, et finit par des sueurs » incomplètes.

» Le 8, la malade voulut se lever, mais le mou- » vement et le sentiment n'existoient plus dans le dos » et les selles, ainsi que les urines, s'écouloient in- » volontairement. Ce ne fut qu'un mois après qu'elle » regagna la faculté de les retenir.

» Au commencement de l'année 1781, elle fut as- » saillie de contractions involontaires des muscles flé- » chisseurs, et quelquefois des releveurs des extré- » mités inférieures.

» Ces mouvemens, qui étoient de la plus grande » violence, se renouveloient plusieurs fois, et por- » toient une jambe en haut et l'autre en bas.

» Il n'est point de remèdes indiqués par les plus » habiles gens de l'art, qui n'aient été employés pen- » dant dix ans, pour soulager cette malade, sans pou- » voir y parvenir.

» Le 29 janvier 1792, je me déterminai à lui prescrire » l'extrait de RHUS RADICANS, à la dose de vingt » grains, trois fois le jour.

» Ayant continué cette dose pendant douze jours, » je lui en fis prendre trente grains, trois fois dans la » journée.

» Le 20 février, j'aperçus la transpiration s'établir » dans les parties malades.

» Le 26, je fis prendre à la malade quarante grains, » trois fois par jour. Bientôt la transpiration devint » plus considérable, et la chaleur se rétablit dans les » parties affectées.

» Les contractions involontaires devinrent moins

» fortes et moins fréquentes ; les muscles plus souples » et les tendons moins roides.

» Le 10 mars, la malade distingua le froid du chaud. » Toutes les sensations s'exécutèrent dans le meilleur » ordre. L'évacuation rentra dans l'ordre naturel : mais » je me trouvai dans l'impossibilité de suivre cet état » d'amélioration, en continuant l'usage du RHUS-RA- » DICANS, attendu que M. Van-Mons, à Bruxelles, se » trouva hors d'état de m'en fournir avant le 25 mai.

» Ce fut à cette époque que la malade recommença » d'en prendre. Dès-lors, le sentiment et le mouve- » ment revinrent au point que la malade marcha dans » sa chambre le 14 juin, soutenue, à la vérité, par » deux personnes.

» A la fin du même mois, elle marcha à l'aide d'une » seule personne et d'une canne.

» Le 20 juillet, elle marcha seule d'une manière » ferme, et le mouvement, ainsi que le sentiment, » furent entièrement rétablis.

» Je pourrois faire une observation raisonnée de cette » cure prodigieuse, que cette plante vient d'opérer » sous ma direction. J'en pourrois tirer de grandes » conséquences en faveur de sa réputation : mais je » laisse à vos soins d'en instruire le public.

» Je me réfère avec d'autant plus de plaisir à cette » invitation, qu'elle me procure l'occasion de vous » renouveler les sentimens d'attachement et de con- » sidération que je vous ai voués ».

Signé, KOK.

Bruxelles, 7 décembre 1796.

« Cher confrère, j'ai le plaisir de vous envoyer ma » traduction de ma brochure, écrite en langue hollan-

» daise... Vous trouverez à la fin de cette traduction » encore d'autres faits, ainsi qu'une lettre qu'un mé-» decin de cette ville m'a écrite. Vous pouvez faire » usage de l'un et de l'autre, ainsi que de l'observa-» tion que je vous ai envoyée ci-devant. Elle a beau-» coup d'analogie avec celle que vous lirez dans la » traduction. Si ce n'étoit l'âge de la malade et la date, » on pourroit croire que ce seroit la même observation.

» Rien ne me fera plus de plaisir que de voir l'ou-» vrage auquel vous travaillez.

» Je vous remercie beaucoup de la lettre que je viens » de recevoir par M. de Rover. Je vous fais mes com-» plimens. Continuez ainsi, mon cher confrère! et » vous rendrez beaucoup de services à l'humanité souf-» frante; d'autant plus que les blessés dans la précé-» dente guerre entre les Hollandais et les Anglais, » sont tous morts par le TESTANOS ORIS, à la suite de » leurs blessures.

» En revanche, je vous offre une dissertation, qui, » quoique de notre art, traite d'une autre matière. » Je vous ferai un détail sur *les bons effets de l'extrait* » *de* NARCISSE DES PRÉS *dans la toux convulsive, qui* » *auroit probablement enlevé* deux enfans confiés à » mes soins, sans ce remède efficace ».

Signé, Pierre-Etienne KOK.

Mon intention n'étant pas de faire un livre, mais uniquement de forcer, pour ainsi dire, la conviction de mes lecteurs, sur l'efficacité des remèdes que je leur ai déjà depuis long-temps indiqués, sans que l'usage en soit aussi général qu'il seroit à désirer qu'il le devint; je ne donnerai point la dissertation savante du docteur KOK en entier. J'en extrairai seulement les

faits qui viennent à l'appui de ceux que j'ai présentés jusqu'à ce jour.

« Après avoir lu et médité avec attention, dit M. KOK, tout ce qui avoit été écrit pour et contre les vertus du RHUS RADICANS, nouvellement recommandé, j'en ai voulu juger impartialement par moi-même... Personne plus ennemi que moi des remèdes spécifiques et empyriques : je niois, comme feroient tous les gens de l'art instruits, que le RHUS-RADICANS eût le pouvoir de guérir indistinctement toutes les paralysies des extrémités inférieures, et j'étois persuadé que l'on chercheroit inutilement dans cette plante, comme dans tout autre remède, toutes les propriétés exigées contre chaque cause de l'immobilité et l'insensibilité. C'est même une remarque adressée par M. Dufresnoy aux médecins, dans une lettre qu'il m'écrivit le 12 décembre dernier, en réponse à une observation sur le RHUS-RADICANS, que je lui avois communiquée ».

XVIIe. OBSERVATION.

« Une paralysie compléte des lombes et des extrémités inférieures, me présenta, pour la seconde fois, l'occasion de renouveler l'essai de cette plante ».

« Une femme, âgée d'environ trente ans, d'une constitution foible et flegmatique, mère de deux enfans, fut attaquée, le 8 décembre 1788, d'une fièvre violente, qui commença par le froid et frisson, qui se changèrent en chaleur et en sueurs. Cette fièvre avoit totalement cessé le 10 du même mois. On lui avoit, suivant son rapport, administré quelques remèdes rafraîchissans et laxatifs. Le 11, la fièvre reprit avec frisson, comme la première fois, mais s'arrêta le 13 au matin dans des sueurs moins considérables

que celles des premiers accès. La malade ignoroit ce qu'on lui avoit prescrit : son médecin étant mort, on ne put le découvrir ; mais elle se souvient de n'avoir pas eu la fièvre depuis ».

« Le 15 décembre, elle voulut se lever le matin : mais la sensibilité et le mouvement des lombes et des extrémités inférieures étoient fort diminués, et furent totalement perdus avant la fin du jour. Les urines et excrémens sortoient involontairement. A peu près un mois après, ce relâchement cessa : mais il reprit au commencement de l'année 1789 ».

« La malade fut alors tourmentée de convulsions des muscles fléchisseurs et extenseurs, et ces convulsions étoient souvent si violentes, que l'homme le plus fort ne pouvoit en arrêter l'effet. Ces mouvemens violens, irréguliers et involontaires, recommençoient plusieurs fois dans la journée ».

« Cette malheureuse femme passa dans cet état déplorable, quatre années, pendant lesquelles elle fit un usage infructueux de tous les remèdes, tant internes qu'externes, que les hommes de l'art lui prescrivirent ».

M. Kok fut appelé, le 25 décembre 1792, à son secours. Il rend un compte très-érudit et très-détaillé de ses observations profondes sur les causes de la maladie et des divers remèdes qu'il mit en usage pour la guérir, d'après les indications qu'il crut avoir découvertes, et les principes consacrés dans les ouvrages des auteurs, tant anciens que modernes, les plus célèbres. Il ne laisse rien à désirer sur les divers états par lesquels sa malade passa, et sur les accidens qui survinrent sous ses yeux, dans l'espace de plus d'une année.

« Après que je jugeai, continue-t-il, que j'avois mis tout en usage, et que je vis que tous les secours administrés n'avoient produit aucun avancement, je crus que

c'étoit le cas d'éprouver le remède nouvellement recommandé, tout aussitôt que la malade auroit recouvré ses forces.

» Pour que dans le cas où je retirerois du RHUS-RADICANS quelque succès, on ne put lui contester le mérite de la cure ; et pour m'assurer que les moyens employés par moi précédemment, n'auroient aucune part au rétablissement de la malade, j'attendis quinze jours, pendant lesquels elle recouvrit ses forces ; mais continua de rester dans son déplorable état.

» Le 5 mai 1793, je luis fis administrer le matin, à midi et le soir, 20 grains chaque fois de l'extrait du RHUS-RADICANS, qu'elle prit pendant huit jours, sans aucun inconvénient ou dérangement.

» Le 12, je lui fis prendre 30 grains du même extrait et de la même manière ; dose qu'elle continua jusqu'au 20 du même mois, sans que l'on s'aperçut d'aucun effet, et sans que l'appétit et la digestion fussent dérangés.

» Le 21, la malade en prit deux scrupules chaque fois, trois fois le jour, et ce ne fut que le dix-huitième jour après l'usage du RHUS-RADICANS, pris à cette dose, que l'on s'aperçut d'un peu de transpiration, qui augmenta considérablement les jours suivans.

» Le premier juin, je lui fis prendre un gros, trois fois par jour, et le 3, nous aperçûmes, la malade et moi, plus de chaleur dans les parties malades. Le 6, les muscles des parties paralysées étoient plus relâchés, les tendons moins tendus, et les mouvemens convulsifs moins forts et moins fréquens.

» Le 10, elle prit quatre scrupules, ou 80 grains chaque fois, et trois fois le jour. Le 12 elle distingua le froid du chaud, dans les parties affectées ; toutes les fonctions de l'économie animale se firent de la manière la plus ré-

gulière ; l'évacuation menstruelle se fit en son temps, mais avec plus d'abondance que de coutume dans l'état de pleine santé.

» Le 20, les mouvemens convulsifs des parties affectées cessèrent totalement ; la sensibilité, la force des mouvemens volontaires augmentèrent sensiblement.

» Le 24, je portai la dose d'extrait du RHUS-RADICANS à deux gros par prise, et trois prises par jour. L'appétit et les autres fonctions n'éprouvèrent aucun dérangement. La malade ressentit seulement une plus grande chaleur dans l'estomac.

» Le 30, elle marcha dans sa chambre, soutenue par deux personnes.

» Le 8 juillet, comme elle marchoit avec frayeur et en vacillant, elle se servoit seulement d'un bâton pour la soutenir dans sa marche.

» Le 15, sa marche étoit ferme; elle n'avoit plus besoin d'aucune espèce de soutien ; la sensibilité même étoit entièrement rétablie.

» Voici une guérison sur laquelle je pourrois m'étendre davantage en faveur du RHUS-RADICANS, j'en pourrois tirer bien des conséquences contre la prévention de quelques auteurs, pour lesquels j'ai d'ailleurs beaucoup d'estime, et qui tâchent de mettre ce remède en discrédit : mais je les invite seulement à tenter des essais, à suspendre leur jugement, jusqu'après l'expérience. Je dois à la vérité de dire que le RHUS-RADICANS m'a déjà réussi pour la guérison de deux paralysies des extrémités inférieures produites par la même cause. Une seule fois, il m'a laissé dans l'embarras : mais peut-être le mal étoit-il trop invétéré, ou la constitution du malade trop cacochyme. Je n'en suis pas moins résolu de tenter de nouveaux essais, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, pour voir si les résultats que j'en ai

obtenus, se soutiendront : *Non nisi eximiarum observationum præsidio instructa, mens sagax potissimam curandi methodum assequitur.* BAGLIVIUS ».

A la suite de l'observation précédente, traduite, comme je l'ai dit, de l'imprimé en langue hollandaise, M. Kok a joint la note et la lettre que je vais transcrire.

« Depuis que cette dissertation a été imprimée, j'ai fait encore deux observations sur les bons effets de l'extrait du RHUS-RADICANS. L'une me vint d'un paysan, âgé de 50 ans, qui avoit été, pendant deux ans, *paralytique* dans ses extrémités inférieures; il a été guéri dans l'espace de sept semaines, en prenant à la fin de ce temps, jusqu'à une once d'extrait par jour. L'autre observation est relative à une fille de 23 ans, qui avoit gagné la *paralysie* des extrémités inférieures, lentement, et dont les règles étoient supprimées. Six semaines d'une mixture qu'elle prenoit chaque jour, et dans laquelle il entroit une once d'extrait de RHUS-RADICANS, l'a parfaitement guéri ».

XVIII ET XIXe. OBSERVATIONS.

« Je traite actuellement une femme de 30 ans, mère de quatre enfans, paralytique dans ses extrémités inférieures, depuis 12 ans, bien portante d'ailleurs. Je lui ai donné le nouvel extrait que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et pour lequel je vous répète ma reconnoissance infinie; mais la cure n'est pas assez avancée, pour vous en dire quelque chose de certain.

» Voici copie d'une lettre imprimée qu'un médecin de cette ville m'a écrite dans les *annonces et avis divers des Pays-Bas*, N°. 58, *mardi* 21 *juillet* 1795, *vieux style*, *page* 232.

Lettre à M. Kok, Docteur en médecine, Professeur en l'Université de Louvain, membre de l'Académie des sciences d'Harlem et de plusieurs autres Académies, etc.

« Monsieur, animé par le désir que vous témoignez, » ainsi que M. *Dufresnoy*, d'accumuler des observa- » tions sur l'efficacité de la plante nommée RHUS-RA- » DICANS, ou TOXICODENDRON TRIPHYLLUM GLABRUM, » j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de vous communi- » quer l'observation suivante, sur le même remède.

XXe. OBSERVATION.

» Une demoiselle de 29 ans, ayant eu, il y a cinq » ans, plusieurs *hémophtisies*, occasionnées par des » échauffemens, fut traitée par plusieurs médecins qui » la guérirent de *l'hémophtisie*; mais la laissèrent dans » un état de santé très-vacillante. Les symptômes dont » elle fut depuis particulièrement attaquée, étoient des » engorgemens considérables des viscères du bas ven- » tre, des obstructions et de dyspepsie, jusqu'à ce » qu'une maladie plus grave vint l'accabler, il y a vingt » mois aux environs, mais dont je ne fus pas témoin. » Suivant son rapport, des saburres des premières » voies, avec obstructions et dyspepsie, en faisoient » le principal objet. Ayant pris, pour vaincre ce redou- » table ennemi, tout ce que la pharmacie contient de » plus drastique et de plus résineux, pendant sept mois » consécutifs, elle tomba dans *Scylla* en voulant éviter » *Caribde*; car insensiblement elle perdit la faculté de » marcher, et même de rester debout; de façon qu'elle » fut atteinte d'une *PARALYSIE des extrémités infé-* » *rieures*. Cette paralysie étoit cependant imparfaite; car

» car, étant assise, elle conserva la faculté de mouvoir » ses jambes; mais dans l'impossibilité absolue de se » lever ou de marcher.

» C'est dans ce pitoyable état qu'elle s'offrit à mes » soins, il y a 13 à 14 mois aux environs. J'employai » au commencement, les remèdes résolvans et en même » temps toniques, pour ôter premièrement les obstruc- » tions et engorgemens des viscères du bas ventre (la » poitrine ne me donnant aucun indice de maladie, » quoiqu'elle eût eu antérieurement plusieurs *hémophti-* » *sies*). Insensiblement j'ai réussi par ces moyens: » mais la *paralysie* restoit invincible. Les frictions de » toute espèce, les vésicatoires, les ventouses et tous » les remèdes nervins et corroborans connus, furent em- » ployés sans succès. Son estomac foible ne souffrit » point l'usage de l'*Arnica*, ni en substance, ni en ex- » trait, ni en infusion. Enfin, étant sur le point d'em- » ployer l'électricité, votre livre et les observations du » médecin *Dufresnoy*, m'engagèrent, d'accord avec un » autre médecin de cette ville, (M. Rumpel), à faire » un essai de l'extrait de RHUS-RADICANS, au mois de » mars dernier.

» Je prescrivis ce remède, à la dose de deux dra- » chmes, dans un véhicule de 5 onces, à prendre toutes » les deux heures une cuillerée; ce qui fut augmenté » jusqu'à une demi-once. Après un mois, à peu près, de » son usage, on appliqua en même temps, par l'avis » du médecin consultant, les sinapismes aux jambes, » qui furent continués pendant quelques jours; mais » lesquels j'aurois voulu ne pas avoir appliqués, au » moins aussitôt, pour que l'observation eut été plus » convaincante; car après quelques jours d'application » continuelle de ce remède, elle gagna des tremble- » mens très-considérables parmi tout le corps et sur- » tout dans les extrémités affectées, où il y avoit même

» des mouvemens convulsifs, ce qui me donna quelque » espoir de guérison prochaine, appuyé sur l'aphorisme de *Boerhaave* et sur ces paroles de son commentateur : *Trevor convulsimus partis paralyticæ, bonus est, ùt causa et ùt signum.* Voyez Aph. 1064.

» Par ces moyens, la malade récupéra l'usage de ses » membres, au point de pouvoir marcher dans sa cham- » bre, avec difficulté de descendre et de monter les » escaliers.

» Il est à observer qu'elle supportoit sans le moindre » inconvénient, l'usage de ce remède.

» Je pourrois plus long-temps vous entretenir, mon- » sieur, en vous détaillant plus au long cette observa- » tion, et faisant plusieurs réflexions qui s'ensuivent » naturellement; mais je crois avoir atteint mon but » par ce petit récit; c'est de nous communiquer les ré- » sultats de nos observations, unique moyen d'enri- » chir la médecine; science qui n'a pour objet que l'é- » tude des maladies et l'application des remèdes déter- » minés par l'expérience.

» Je vous donnerai des détails ultérieurs, lorsque la » cure sera parfaite .... »

Signé, J.-V. VAN-BAERLEM, *Médecin.*

Datée de Bruxelles, le 18 juillet 1795.

D'après la foule d'observations qui précèdent, il est impossible de nier les vertus du RHUS-RADICANS. Tous ceux que cette plante a guéris, et qui sont encore existans; tous les médecins célèbres, que j'ai nommés et beaucoup d'autres qui l'ont employée, qui cherchent même, encouragés par leurs premiers succès, les occasions de les étendre et de les publier, sont autant de témoins qui

déposent en faveur des avantages qu'on peut en retirer.

Le septicisme opiniâtre, non moins dangereux que la sotte crédulité, pourra-t-il donc résister à tant de preuves accumulées?... Non sans doute, et j'aime à croire que les élans publics de la reconnoissance des uns et les suffrages imposans des autres, triompheront de l'incrédulité de quelques médecins, et fermeront la bouche aux détracteurs d'une plante, trop long-temps méconnue, négligée ou confondue dans la classe de celles réputées dangereuses.

Le savant médecin KOK, dont j'ai donné par extrait la traduction d'une dissertation imprimée en hollandais, rappelle dans cette dissertation que le *quinquina*, l'*émétique* et plusieurs autres remèdes, *exposés jadis à de chaudes critiques, ont ensuite été jugés, non-seulement utiles, mais même indispensables. Quel sort aura, s'écrie-t-il, le* RHUS-RADICANS?... *le temps et l'expérience en décideront.*

C'est au temps seul, on ne sauroit en disconvenir, qu'il appartient de consolider l'expérience; mais sa marche est si lente! ne pourroit-on pas l'accélérer par le concours et le zèle de tous les gens de l'art, à multiplier les observations qui sont, en médecine principalement, les seules bases solides de l'expérience?

Déjà les succès étonnans et multipliés que je dois au RHUS-RADICANS, m'ont amplement payé des soins que j'ai donnés à cette plante et des dangers (1) auxquels ils

---

(1) Mon zèle pour la découverte des propriétés et la propagation des effets salutaires du RHUS-RADICANS, m'a fait courir plus d'une espèce de dangers. Il m'a exposé à perdre la vie sur un échafaud, comme on va le voir par l'anecdote suivante. Je la rapporte comme une preuve nouvelle de l'ignorance crasse, naturelle ou simulée, de la scélératesse des prétextes, et de la légéreté barbare avec les-

m'ont exposé. Quand j'invite mes collégues à partager mes travaux, il m'est impossible d'imaginer qu'ils dédaignent de prendre part à mes récompenses.

Je désirerois pouvoir expliquer comment le RHUS-RADICANS agit pour rétablir, dans la partie paralysée, la circulation du fluide nerveux : mais savons-nous pourquoi le mercure agit sur les glandes salivaires plutôt que sur les autres glandes, et le savon sur le foie, plutôt que sur tout autre viscère; pourquoi l'opium fait dormir, pourquoi le persil que nous mangeons sans péril, tue le perroquet? etc.

J'ai donné dans la huitième observation de la seconde section de cette première partie, la composition de l'extrait du RHUS-RADICANS dont je me suis servi,

---

quelles Joseph LEBON se jouoit de la vie des malheureux habitans du Nord de la France.

Quelques mois après que cet odieux représentant du peuple Français eut fait assassiner le vertueux et charitable de BESSELARD, Madame D..., que j'avois vue malade, pendant mon séjour à Cambrai, m'écrivit que l'on alloit vendre les plantes des serres chaudes de cette vertueuse victime; que je fisse mon choix dans le catalogue manuscrit de ces plantes que ce respectable vieillard m'avoit donné, qu'elle me les acheteroit et me les feroit conserver.

J'écrivis aussitôt au médecin COURTIN, pour le prier de me mander *si les* RHUS, *que j'avois vus avec lui, étoient en bon état.*

Mon infortuné collégue venoit malheureusement d'être jeté dans les prisons de Cambrai, par ordre de LEBON. Il devoit sa détention à sa célébrité.

Ma lettre fut interceptée et portée au Proconsul sanguinaire, qui, sur l'exposé qu'on lui fit de son contenu, prononça, sans en avoir pris lecture, que je m'informois *si les* RUSSES, dont les papiers publics annonçoient l'arrivée dans les Pays-Bas, *étoient en bon état*; que je méritois la hache, et qu'il nous feroit trancher la tête, à mon collégue et à moi, sur le même échafaud.

Il auroit indubitablement exécuté sa menace, s'il n'avoit lui-même reçu, quelque temps après, le juste salaire de ses crimes.

pour la guérison du nommé ZABEAU. Pour mettre les gens de l'art en état de choisir entre mes divers procédés pour la composition des divers extraits employés par moi, jusqu'à ce jour, et de les perfectionner, je vais remettre sous les yeux du lecteur, ceux que j'ai fait imprimer en 1788, et je terminerai cette partie par l'analyse du RHUS-RADICANS, et les précautions à employer, pour se garantir de ses effets nuisibles.

Composition de l'extrait de RHUS-RADICANS, *que j'ai employé pour guérir le perruquier, la fille Foucart et le curé de Présaux.*

« Après avoir distillé l'eau des feuilles, je fis passer » par un tamis de crin serré, la décoction qui restoit » dans l'alambic; je la fis épaissir à consistance d'ex- » trait.

Composition du premier extrait, dont je me suis servi, pour la rechute de mademoiselle Saint-Quentin.

» Je fais ramasser, avec les précautions que j'indique- » rai, vers le 15 de juin, les feuilles du RHUS-RADI- » CANS. On les coupe avec des ciseaux, ou un couteau, » laissant les petites feuilles qui fournissent une se- » conde récolte vers le 10 août, et une troisième vers » la fin d'octobre, si l'on a eu soin, dans le mois de » mars, de jeter du terreau sur les parcs.

» Je fais mettre les feuilles dans un cuvier et verser » dessus assez d'eau, pour les mettre en digestion, pen- » dant quarante-huit heures.

» Je les fais ensuite bouillir, pendant quatre heures, » dans une petite chaudière, et tirer delà, avec une » fourche de fer, à trois dents, pour les mettre dans » un panier d'osier, afin de les laisser égoutter. Je les

» fais presser avec les mêmes précautions que lors-
» qu'on les coupe, pour éviter les érysipèles, moins
» violens à la vérité, qu'elles ont occasionnés aux mains
» et aux bras de mon domestique, qui n'avoit pas voulu
» se précautionner. Je passe par le blanchet la décoc-
» tion qu'elles ont donnée, en les pressant; je la mêle
» avec l'autre, que je fais évaporer jusqu'à consis-
» tance d'extrait d'un beau noir, propre à faire des pi-
» lules, en y ajoutant de la poudre, dont je parlerai
» plus bas.

Composition du second extrait que j'ai employé pour la demoiselle Saint-Quentin.

» Après que les feuilles de RHUS-RADICANS ont été
» pressées, pour en tirer la décoction dont elles étoient
» imbibées et qui sert pour former le premier extrait,
» je les fais piler dans un mortier de marbre, et bouillir
» de nouveau pendant deux heures : ensuite mettre à
» la presse, passer la liqueur par le tamis et épaissir
» comme ci-dessus.

» Quand ces feuilles ont été bouillies deux fois, je
» les fais sécher au soleil, ou sur le four, ensuite ré-
» duire en poudre fine, qui sert à former les pilules.

» Le second extrait n'a pas, à beaucoup près, autant
» de vertu que le premier. L'exemple de mademoiselle
» Saint-Quentin prouve cependant qu'on peut l'em-
» ployer à défaut de l'autre ».

ANALYSE DU RHUS-RADICANS.

J'ai fait distiller quatre livres de feuilles de RHUS-RADICANS, avec trente-deux livres d'eau : j'ai obtenu une eau distillée, chargée d'un peu d'odeur, quoique cette plante n'en ait point.

L'eau distillée piquoit et enflammoit la bouche, quand on en mettoit sur la langue.

La décoction qui étoit restée dans l'alambic, étoit d'une couleur brune, surchargée d'une légère pellicule grasse et d'un brun foncé. Cette décoction, passée par un tamis de crin et mise à évaporer, a donné un extrait lisse et d'un beau noir. Les feuilles tirées de l'alambic avec les mains, les ont rougies et gonflées, ainsi que les bras, et ont donné des démangeaisons, qui ont duré plusieurs jours.

Quarante livres de feuilles ont donné vingt onces d'extrait, d'une consistance propre à faire des pilules.

J'ai mis dans une petite bouteille à large goulot, une once d'extrait : j'ai versé dessus quatre onces d'esprit de vin rectifié; j'ai laissé le tout en digestion pendant quarante-huit heures, et l'esprit de vin, que j'ai soutiré, ne s'est pas trouvé plus coloré qu'une légère infusion de thé.

Après avoir fait réduire la décoction au quart de son volume, je l'ai laissé refroidir, pour en tirer le sel qu'elle auroit déposé : n'en ayant pas trouvé, je n'ai point poussé plus loin mes recherches.

Du temps où l'on doit cueillir le RHUS-RADICANS, *et des précautions à prendre pour se garantir des effets nuisibles de cette plante.*

Quand les feuilles du RHUS-RADICANS sont parvenues dans leur plus grande vigueur (ordinairement c'est, en Flandres, vers le 10 ou le 20 de juin), je les fais couper, avec les précautions suivantes :

Ceux dont je me sers pour cette opération, portent des gants de peau, qui leur montent jusqu'au milieu de

l'avant-bras. Ils les ferment, au moyen d'un cordon, et les fixent de manière qu'ils ne descendent pas.

Avec cette précaution, la plante ne les a jamais incommodés, à l'exception d'un seul, dont les paupières ont été enflammées par la vapeur de la plante, toutes les fois qu'il a voulu essayer de la couper, tandis que d'autres la cueillent sans gants et sans en ressentir la plus légère incommodité.

Fin de la première Partie.

SECONDE PARTIE.

PROPRIETÉS
DU
NARCISSE DES PRÉS.

Pseudo Narcissus, spata uniflora, nectario campanulato. LINN. Spec. Plant., 414.

Narcissus silvestris pallidus, calice luteo. TOURNEF. pag. 356.

J'AI obtenu les plus grands succès par l'extrait du NARCISSE DES PRÉS contre les CONVULSIONS *les plus fortes et les plus invétérées* ; L'EPILEPSIE et le TÉTANOS. Je n'ai pas été à même de multiplier beaucoup mes observations par le traitement de ces maladies ; mais j'y joindrai, comme sur les propriétés du RHUS-RADICANS, les témoignages favorables contenus dans quelques lettres que j'ai conservées.

Je diviserai cette seconde partie en trois sections, et je répéterai dans la première ce que je fis imprimer en 1788, sur le hasard heureux qui m'a découvert la vertu d'une plante, dont je n'ai pas lieu de douter qu'on ne puisse retirer les plus grands avantages.

§ I.

Des propriétés du NARCISSE DES PRÉS, *contre les* CONVULSIONS.

Il n'y avoit peut-être pas de ville, même en Flan-

dres, où l'on fit, avant la révolution, plus de processions qu'à Valenciennes. Tous les habitans se faisoient un devoir de joncher les rues, par lesquelles ces processions passoient, de verdure et des fleurs que la saison leur fournissoit.

Les fleurs qu'ils employoient à cet usage, dans le mois d'avril, étoient celles de NARCISSE DES PRÈS, que les jeunes gens de la campagne venoient vendre à la ville.

Indépendamment de ce goût qu'avoient les habitans de Valenciennes et tous les flamands en général, ils étoient dans l'usage d'orner de fleurs les statues des saints et saintes qu'ils plaçoient dans leurs maisons.

PREMIÈRE OBSERVATION.

En 1786, deux des trois processions qui se faisoient dans le mois d'avril, n'ayant pu sortir à cause du mauvais temps, une fille, depuis long-temps vaporeuse, et souvent attaquée de légères *convulsions*, avoit fait mettre dans sa chambre les NARCISSES destinées pour être éparpillées dans sa rue, devant sa porte, au passage d'une de ces processions.

Le lendemain, elle me dit qu'elle éprouvoit dans son état un grand changement; qu'elle n'avoit pas eu de *convulsions*, et qu'elle avoit mieux dormi, ce qu'elle ne pouvoit attribuer, ajouta-t-elle, qu'aux prières qu'elle ne cessoit d'adresser depuis long-temps à *Notre-Dame du Saint-Cordon.*

En réfléchissant sur ce changement, je crus ne pouvoir en attribuer la cause qu'aux fleurs, dont sa chambre étoit remplie.

Pour m'en assurer, je lui conseillai de les faire renouveler. Elle le fit, et la nuit suivante fut bonne et sans convulsions; ce qui n'étoit pas arrivé depuis bien du temps.

Le lendemain, je fis balayer et jeter les fleurs, et ouvrir les fenêtres pendant la journée. Les convulsions reparurent dans la nuit et les deux jours suivans.

Je fis de nouveau garnir sa chambre de fleurs, et elle n'eut pas de convulsions ce jour-là.

Ne doutant plus alors qu'elle ne fut redevable du soulagement qu'elle éprouvoit, à l'esprit recteur qui s'échappoit des fleurs, je crus pouvoir en essayer l'extrait, pour calmer les mouvemens convulsifs de mademoiselle Saint-Quentin, dont j'ai parlé dans la cinquième observation des effets du RHUS-RADICANS sur la *paralysie*.

L'effet a surpassé mes espérances.

IIe. OBSERVATION.

J'ai fait broyer six grains d'extrait, avec une demi-once de sucre blanc, et diviser le tout en douze parties égales.

Mademoiselle Saint-Quentin prenoit quatre paquets par jour; savoir: un, le matin à jeun; le second, à onze heures; le troisième, à cinq heures du soir, et le quatrième, à neuf heures.

Ces paquets ont diminué les *convulsions*, et fatigué la malade par des vomissemens.

Je voulus connoître l'effet de ce remède, administré en plus forte dose. En conséquence, je fis préparer des pilules d'un grain de cet extrait. Ce remède enchaîna les *convulsions*, au point que depuis que la malade en eût fait usage à pareille dose, elle en fut presque entièrement délivrée.

Elle fut quelquefois trois semaines, un mois, et même plus long temps, à n'en ressentir aucune atteinte, et les convulsions ne reparoissoient que lorsqu'elle oublioit de prendre des pilules, qui lui donnoient presque toujours envie de vomir.

Pendant dix ans, elle n'avoit point entendu gronder le tonnerre. Au moins quatre heures avant le commencement d'un orage, elle tomboit dans des *convulsions* qui lui faisoient perdre l'usage de ses sens, et ne cessoient que quatre ou cinq heures après l'orage passé. Dans le mois de juin 1786, elle entendit gronder le tonnerre, pour la première fois, depuis dix ans (1).

---

(1) Les mêmes motifs qui m'ont déterminé, malgré ma répugnance, (fondée sur ce qu'un médecin n'a pas besoin de témoignages sur un fait qu'il avance) à faire imprimer, en 1788, les deux certificats suivans, m'engagent à les replacer ici.

Certificat de la famille de mademoiselle de Saint-Quentin.

« Nous soussignés, certifions que l'observation ci-dessus est con-
» forme à la plus exacte vérité, et que la description de la maladie
» de ma fille est encore bien éloignée de peindre tout ce qu'elle a
» souffert : les expressions ne pourront jamais représenter, que très-
» imparfaitement, les douleurs énormes qu'elle a endurées pendant
» si long temps ».

A Valenciennes, le 2 septembre 1787. *Signé*, FARINEAU, *veuve* SAINT-QUENTIN, *mère de la malade.* ROSE SAINT-QUENTIN. SAINT-QUENTIN, *secrétaire de l'intendant, frère de la malade.* MARIE-URSULE-JOSEPH JAQUIES, *garde de la malade pendant* 17 *ans.*

Certificat du curé de la paroisse de mademoiselle Saint-Quentin.

« Je soussigné, curé de la paroisse de St.-Vaast en la ville de
» Valenciennes, certifie que l'exposé historique de la maladie de la
» demoiselle Saint-Quentin, décrit dans les mémoires de M. Du-
» fresnoy, médecin de cette ville, est conforme à la plus exacte
» vérité. J'ai suivi cette maladie, depuis passé neuf ans que je suis
» attaché à cette paroisse, et j'ai été témoin que la demoiselle Saint-
» Quentin, qui, depuis près de neuf ans, étoit gissante dans son
» lit, a recouvré l'usage de ses membres, d'après le traitement de
» M. Dufresnoy, au point qu'elle vient à la messe, et qu'elle mar-
» che dans les rues. A Valenciennes, le 2 de septembre 1787.

Signé, P.-F.-J. VAIRET, *curé de Saint-Vaast.*

IIIe. OBSERVATION.

J'ai dit, en note sur l'introduction à la première partie de cet ouvrage, que la ville de Valenciennes étoit redevable à M. Sénac de Meilhan, Intendant de la ci-devant province du Hainault, de la fondation d'un hôpital pour les enfans trouvés.

On y reçoit aussi les pauvres filles, qui viennent y déposer les fruits de leur libertinage ou de leurs foiblesses.

Dans le mois de juin de l'année 1786, je fus appelé dans cet hôpital, pour venir au secours d'une de ces infortunées qui éprouvoit, au moment d'accoucher, des *convulsions* si violentes, que trois personnes avoient peine à la tenir.

Je fis préparer six paquets, composés chacun d'un grain d'extrait de NARCISSE, broyé avec un demi-gros de sucre blanc. On donna le premier sur les sept heures du matin, délayé dans une cuillerée d'eau tiède; on continua de demi-heure en demi-heure. Le quatrième paquet a fait cesser les convulsions. La fille est accouchée vers les deux heures de l'après-midi du même jour, et douze jours après, elle est sortie de l'hôpital pour s'en retourner chez elle.

On peut encore, sur les propriétés de NARCISSE DES PRÉS, contre les affections spasmodiques, cause fréquente des *convulsions*, relire la 7e. observation du § II de la première partie.

IVe. OBSERVATION.

M. de Hennequart m'écrivit de Paris, le 6 avril 1789:
« M. et Mde. Gratien me mandent, des eaux de Bour-
» bonne, qu'ils ont, avec succès, donné l'extrait de
» NARCISSE à plusieurs personnes *attaquées de mala-*

» *dies convulsives.* Ils vous prient de leur envoyer le » plus qu'il vous sera possible de cet extrait ».

Ve. OBSERVATION.

Bordeaux, le 19 mars 1791.

Lettre de M. DELACROIX.

« Depuis, M., que ma fille fait usage de l'*extrait* » *de Narcisse* que vous lui avez envoyé, *les convul-* » *sions ont cessé.* Par reconnoissance, elle continuera » encore quelque temps ce remède ».

VIe. OBSERVATION.

Montbazon, premier avril 1792.

« J'ai employé, mon cher confrère, avec succès, » l'*extrait de Narcisse*, pour guérir plusieurs per- » sonnes *attaquées de maladies convulsives* ».

Signé, COILLOT père, médecin.

§ II.

Des propriétés du NARCISSE DES PRÉS, *contre la* COQUELUCHE.

J'ai prescrit, dans le traitement de cette maladie, avec un succès difficile à exprimer, une infusion de fleurs de NARCISSE DES PRÉS.

Trois fleurs pour une livre d'eau suffisent. J'en ai rarement mis davantage. On édulcoroit l'infusion avec du sucre, et l'aromatisoit avec de l'eau de fleurs d'orange; les petits malades refusoient rarement cette boisson.

Pour les faire vomir, je leur faisois prendre une demi-once de *syrop de Narcisse*, préparé avec les fleurs dessechées de cette plante. Je donnois ce syrop

depuis un demi-gros jusqu'à une demi-once, et même une once; mais presque toujour par un gros chaque fois, et de quart-d'heure en quart-d'heure. J'ai renoncé à faire préparer le *syrop de Narcisse* avec les fleurs *récentes*, parce qu'il est trop sujet à fermenter et à se décomposer, par la trop grande quantité de mucilage qu'il renferme.

Ce syrop se compose avec quatre onces de fleurs de *Narcisse* séchées. On les fait bouillir pendant cinq ou six minutes dans une livre d'eau, avec une livre de sucre blanc. On clarifie avec un blanc d'œuf. On passe la liqueur par le blanchet, et l'on fait cuire ensuite à consistance de syrop.

Ce même syrop fait vomir les malades sans les fatiguer, et calme de plus les quintes de toux qu'ils éprouvent dans cette cruelle maladie.

J'ai souvent purgé les malades avec quelques grains de poudre de jalap, délayés dans une cuillérée d'émulsion sucrée.

J'ai plusieurs fois été forcé de recourir à la saignée.

L'infusion des fleurs de Narcisse faisoit la base de leurs boissons. Je leur donnois aussi de l'eau de navets, préparée avec un collet de mouton, ou du petit lait clarifié; des bavaroises à l'eau m'aidoient à varier leurs boissons, en consultant leurs goûts.

On nourrissoit les malades avec des soupes maigres, ou à la viande, ou des pannades. Je leur permettois aussi des fruits cuits et même cruds, quand on en trouvoit de fondans.

Quand la maladie tire à sa fin, je leur donne des alimens plus nourrissans, du blanc de poulet, bouilli ou roti, etc. etc.

C'est avec ce traitement que j'ai guéri quarante-deux enfans d'une *toux convulsive ou coqueluche*, qui régnoit à Valenciennes vers la fin de l'année 1786.

On peut relire en outre, dans l'extrait que j'ai transcrit à la fin de la première partie d'une lettre de M. KOK, en date du 7 décembre 1796, ce que ce professeur célèbre dit des bons effets du NARCISSE DES PRÉS, dans une *toux convulsive* qui a régné à Bruxelles. *Sans ce remède efficace, j'aurois probablement*, ajoute-t-il, *perdu deux enfans bien chers, confiés à mes soins.*

Copie d'une lettre de M. JOHN-RUMPEL, *professeur en médecine, adressée au rédacteur des annonces des Pays-Bas Autrichiens, insérée dans le numéro* 89, *du mardi* 6 *octobre* 1782.

« J'ai vû, monsieur, avec intérêt dans le dernier nu-
» méro de votre journal, que vous recommandez à vos
» lecteurs, l'usage des fleurs de NARCISSE DES PRÉS,
» pour combattre *la toux convulsive*, qui désole en ce
» moment notre ville, et que vous citez comme pou-
» vant constater l'efficacité de ce remède. J'ai de la
» peine à concevoir comment depuis plus de quatre ans
» que le professeur Dufresnoy a fait connoître les ver-
» tus de l'extrait de cette plante, et après surtout que
» Clossius a établi, par les meilleures observations, la
» spécifité des émétiques dans la *coqueluche*, les mé-
» decins ont jusqu'ici négligé l'usage d'un remède aussi
» excellent, et se sont tenus constamment à je ne sais
» quelle ancienne méthode, qui traîne en danger cette
» déplorable maladie. J'ai administré le NARCISSE DES
» PRÉS, dans tous les cas où les vomitifs et les anti-
» spasmodiques étoient indiqués; dans la *coqueluche*,
» dans les *convulsions* des enfans, dans les *épilep-
» sies*, etc., j'en ai toujours obtenu les succès les plus
» heureux. Enfin, partout où il s'agit d'exciter des
» nausées ou de légers vomissemens, ce remède peut

» être

» être employé avec une entière confiance. Il possède » toutes les propriétés efficaces de la racine d'Ipécacuhana, de celle de Sicile, du tartre antimonié, du » kermès minéral, etc. sans avoir en partage les propriétés accessoires, plus ou moins délétères de ces » remèdes. Il a de plus l'avantage peu ordinaire aux » médicamens, d'être pris par les enfans, sans le moindre dégoût.

» Que M. Dufresnoy reçoive à cette occasion le juste » tribut de ma reconnoissance; pour le présent qu'il a » fait par son remède, à l'art de guérir. Je me sens » une satisfaction de pouvoir l'assurer que sa découverte échappera au sort d'un grand nombre des derniers nouveaux spécifiques, qui n'ont pû résister à la » dure épreuve de l'expérience; sort qui détourne, avec » raison, un grand nombre de pharmaciens, d'accumuler dans leurs magasins, des médicamens qui sont » bientôt condamnés à servir de nourriture aux vers, » ou de matière au principe corrompant ».

Signé, JOHN-RUMPEL, M. D. etc.

J'espère qu'on ne m'accusera point de vanité, pour avoir publié cette lettre et toutes celles que je n'ai raportées que pour appuyer mes observations par celles de quelques autres gens de l'art, bien connus. Je mets sans doute beaucoup d'importance à la découverte que M. Rumpel préconise avec tant de chaleur; mais je suis bien éloigné de m'en faire un mérite aux yeux de mes collégues et du public. Si je m'estime heureux d'avoir trouvé quelques moyens nouveaux de soulager mes semblables, je n'attache de prix à toutes mes découvertes en général, qu'autant que je les crois utiles; et toute mon ambition est d'en voir étendre l'utilité et de parvenir à faire naître la confiance d'en multiplier et d'en perfectionner les expériences.

Composition de l'extrait fait avec les fleurs de NARCISSE DES PRÉS.

« J'ai fait mettre dans un chaudron, à moitié rem-
» pli d'eau de rivière, des fleurs de NARCISSE DES PRÉS,
» avec leurs pénoncules. J'ai fait bouillir et ensuite pas-
» ser la décoction par un tamis, et épaissir à consis-
» tance d'extrait ».

§ III.

Des propriétés du NARCISSE DES PRÉS *contre* L'EPILEPSIE.

Je ne donne pas le NARCISSE DES PRÉS comme un spécifique pour guérir toutes les différentes espèces d'EPILEPSIE; mais pour un remède qui souvent a obtenu des succès sur des malades, préparés par un régime de plusieurs mois, et qui n'avoient éprouvé aucun effet de la valériane et autres remèdes anti-épileptiques.

Les faits que j'ai cités, pour prouver son efficacité dans les maladies convulsives en général, et ceux que je vais rapporter, mettront à portée de juger de ce que l'on peut s'en promettre dans le traitement de la maladie, pour la guérison de laquelle je n'hésite point à lui attribuer ici des propriétés.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Le citoyen B. D..., habitant de Valenciennes, âgé de 44 ans, avoit éprouvé dès l'âge de 16 ans, après s'être livré à la masturbation la plus fréquente, le premier accès de l'*épilepsie*.

Son père, qui vivoit dans l'aisance, n'avoit rien négligé pour lui rendre la santé. Les médecins de la province, jouissans de la plus grande réputation, avoient été consultés.

Le malade avoit inutilement fait usage pendant 16 ans, de la valériane, administrée sous différentes formes, en poudre, en extrait, en conserve, en syrop et même en suc dépuré de sa racine, à la dose de deux onces, trois fois le jour, et enfin de beaucoup d'autres remèdes qu'on lui avoit vantés pour spécifiques.

Dégoûté des médicamens, ennuyé du régime auquel il étoit assujéti depuis si long-temps, il prit la résolution de ne plus rien faire pour combattre une maladie qu'il regardoit comme supérieure aux remèdes.

M. Demorlaix, commissaire ordonnateur, attaché à Valenciennes, auquel j'avois communiqué les lettres de M. Arthaud, sur les effets que ce médecin avoit observé du NARCISSE DES PRÉS, sur les négrillons épileptiques de Saint-Domingue, m'écrivit de Paris, au commencement de 1789, pour me prier de lui envoyer quatre onces d'extrait de *Narcisse*.

Un ci-devant grand seigneur de la cour, chez lequel il dînoit, avoit, en sa présence, été frappé d'un violent accès d'épilepsie, maladie qui avoit, à ce qu'il m'écrivoit, résisté à tous les remèdes prescrits par les plus habiles praticiens.

Il lui avoit conseillé d'essayer l'extrait de NARCISSE DES PRÉS, couronné des plus grands succès à Saint-Domingue.

Le malade, touché de l'intérêt qu'il prenoit à la situation pénible dans laquelle il se trouvoit depuis long-temps, consentit à suivre son conseil; et dans une lettre qu'il écrivit à M. Demorlaix en mars 1791, il lui manda que depuis qu'il avoit fait usage de l'extrait de NARCISSE, il n'avoit pas éprouvé le plus léger ressentiment de cette cruelle maladie, à l'exception de deux accès dont il lui avoit parlé dans une de ses précédentes lettres.

Je fis part, vers la fin du même mois de mars 1792,

au malade qui fait le sujet de cette observation, des succès que M. Demorlaix avoit récemment obtenu par le NARCISSE DES PRÉS.

Ce malade venoit d'essuyer en plein jour, et dans une rue très-fréquentée, un violent accès de sa maladie, qui l'avoit affecté vivement. Il se détermina de tenter le nouvel essai que je lui proposai.

Lorsqu'il le commença, nous étions dans la saison où les enfans des villages voisins de Valenciennes viennent y vendre les fleurs de Narcisse, dont le peuple, avant la suppression de l'exercice public du culte de la religion catholique, étoit dans l'usage de joncher les rues par lesquelles devoit passer la procession de la fête-dieu.

Le malade ayant une répugnance invincible pour toute espèce de pilules, je lui conseillai de substituer au thé qu'il prenoit tous les jours, une infusion de fleurs de Narcisse; mais comme ces fleurs ont l'inconvénient de donner souvent des nausées, il n'en fit infuser le premier jour que trois, dans une livre d'eau. Chaque jour il augmenta d'une fleur, jusqu'au nombre de seize, auquel il s'en est tenu.

Tous les ans, il avoit quatre ou cinq accès, jamais plus ni moins... Il n'a ressenti la première année qu'il a fait usage du NARCISSE DES PRÉS, que deux accès moins violens et moins longs que les précédens.

Depuis 1791, jusqu'au 24 juillet de l'année suivante, il n'avoit pas éprouvé le plus léger ressentiment de son *épilepsie*.

Le 26 juillet 1793, veille de la capitulation de Valenciennes, il en eût un accès plus long et plus violent que ses deux précédens; mais moins pénibles cependant que ceux qu'il avoit éprouvés avant de faire usage du NARCISSE DES PRÉS.

Il attribua le retour de cet accès aux peines, aux fa-

tigues, et surtout au régime incendiaire qu'il avoit été forcé dé suivre pendant le bombardement de la ville.

Depuis la capitulation, jusqu'au 10 octobre 1794, il n'eut pas le plus léger souvenir de sa maladie.

Les remboursemens en papier, que des débiteurs peu délicats lui firent de sommes qui composoient la presque totalité de sa fortune, lui causèrent des chagrins si violens, qu'ils lui occasionnèrent trois accès, à la suite desquels il conçut un tel dégoût de la vie, que s'il n'eût pas été retenu par la religion, il auroit abrégé son existence, pour le soutien de laquelle il se voyoit, pour ainsi dire, dénué de toute ressource.

Depuis le mois de mai 1795, jusqu'au 6 juillet 1797, il n'éprouva pas un seul accès; aussi par reconnoissance pour le NARCISSE DES PRÉS, continue-t-il l'infusion de ses fleurs, au lieu de celle du *thé*, qu'il prenoit, comme je l'ai dit, tous les jours.

Il a fait part à mon confrère ARMET, médecin de l'armée du nord, chargé d'une partie du service de l'hôpital militaire de cette ville, des avantages qu'il avoit retirés de ce remède.

IIe. OBSERVATION.

Un berger de la paroisse de Prouwy, éloigné de cinq quillométres de Valenciennes, passoit pour sorcier; à l'en croire tous les rats du village étoient à ses ordres.

Il menaçoit depuis long-temps Guislain Del'haye, jeune homme de 17 ans, qui le plaisantoit sur sa prétention au titre de sorcier, de lui envoyer les rats et même de faire pis.

En 1792, le père de Guislain Del'haye, craignant de se voir enlever par les troupes légères, cantonnées dans ses environs, des tas de paille qu'il avoit dans son verger, les vendit,

Son fils et le berger étant occupés à charger ces pailles sur des voitures, le dernier y trouva deux rats, s'en saisit, et les jeta sur le corps de ce jeune homme, en le menaçant de lui faire sentir tout le pouvoir de ses sortilèges.

Guislain Del'haye fils fut tellement effrayé, qu'il se précipita sur le champ du tas de paille, et fut au même instant frappé d'un accès d'épilepsie, qui dura trois quarts d'heure, avec tant de violence, que sa famille et ses voisins en désespérèrent. Il eut dans la même journée plusieurs accès plus forts les uns que les autres.

On fit appeler le chirurgien d'un village voisin, qui saigna, émétisa et purgea plusieurs fois le malade sans pouvoir éloigner les accès. On manda d'autres chirurgiens; ils ne furent pas plus heureux. Enfin, l'inefficacité des remèdes, favorisant la superstition, on crut le malade ensorcelé. Le prêtre que l'on avoit fait venir pour l'exorciser, se renferma dans les bornes de son ministère; et sans se prêter à la foiblesse de ceux qui l'avoient appelé, leur conseilla de continuer de recourir aux secours de la médecine, pour guérir une maladie purement de son ressort, et de me consulter.

Le père du malade me l'amena le 10 mai 1793, et me fit le récit que l'on vient de lire, de l'historique de sa maladie.

J'étois attaché au quartier-général de l'armée du nord, et toujours au moment de quitter Valenciennes, pour marcher avec lui. Je ne pus que prescrire au jeune homme l'usage de l'infusion des *fleurs de Narcisse des prés*, et je lui remis celles que j'avois fait ramasser.

Le 11 mai, pour le préparer, il prit un minoratif; le 12, il commença *l'usage des fleurs de Narcisse*. Il en fit infuser trois dans une livre d'eau, divisée ensuite en quatre prises, dont il prenoit la première en se levant:

la seconde à dix heures, la troisième à cinq heures de l'après-midi, la quatrième et dernière en se couchant.

Il augmenta chaque jour d'une fleur jusqu'au nombre de 20, dépouillées de leurs *pédicules*. Il continua ce nombre sans l'augmenter.

Son père le soumit au régime que je lui avois prescrit.

Les accès s'éloignèrent, et devinrent insensiblement moins violens. Cinq mois après avoir fait usage de ces fleurs, il s'est trouvé parfaitement guéri.

Depuis la fin d'octobre 1793, jusqu'au 24 juin 1797, il n'avoit pas encore éprouvé le plus léger ressentiment de cette maladie, quoiqu'elle lui eût été causée *par la peur*, qui, suivant M. Tissot, la rend *la plus difficile à guérir*.

IIIe. OBSERVATION.

François Masson, âgé de 38 ans, porte-faix, pour témoigner à ses frères, après la reprise de Valenciennes, le plaisir qu'il avoit de les revoir, les conduisit au cabaret, qu'ils ne quittèrent pas pendant neuf jours. Le dernier jour de cette orgie (le 11 septembre 1794), sa femme le fit conduire chez elle. Une demi-heure après son arrivée, il fut frappé d'un violent accès d'*épilepsie*, qui dura près d'une heure, et le même jour il eut trois accès aussi forts les uns que les autres.

Depuis l'invasion de la maladie, jusqu'au jour de l'entrée du malade à l'Hôtel-Dieu, les accès se sont répétés tous les jours sans exception, et depuis trois jusqu'à six fois par jour.

Le médecin qu'on avoit fait appeler, après l'avoir inutilement traité pendant dix-huit mois, s'étoit retiré, regardant cette maladie comme supérieure aux remèdes, ce qui n'est point rare.

Il étoit dans cet état depuis deux ans; et depuis six mois il avoit perdu la vue, lorsque sa femme, après

avoir épuisé toutes ses foibles ressources pour alimenter son mari, pendant l'espèce de famine qui désoloit pour lors la France, le fit conduire à l'Hôtel-Dieu.

Le lendemain de son entrée, le premier des jours complémentaires de l'an 4, le citoyen Bisset, l'un des deux chirurgiens en chef de cet hospice, me fit l'historique ci-dessus, dont il étoit instruit pour avoir soigné le malade pour sa partie, et dont tous les faits me furent confirmés par la femme de ce dernier.

On délibéra dans la consultation de ne point s'arrêter à la *cécité;* de ne s'occuper que de l'*épilepsie;* d'entretenir les exutoires; de purger de suite le malade, et dès le soir, de le faire passer à l'usage de l'extrait de NARCISSE DES PRÉS : ce qui fut exécuté.

Ledit jour, 1er des complémentaires au soir, je lui fis prendre quatre grains d'extrait de NARCISSE, deux heures avant la distribution des alimens.

Le second jour, j'augmentai l'extrait de deux grains; matin et soir, ce que je continuai de faire jusqu'à ce que le malade fut parvenu à la dose de quarante grains deux fois le jour, que je lui fis continuer sans plus augmenter jusqu'à sa guérison.

Le 19 vendémiaire, le malade s'aperçut que les accès étoient moins longs et moins violents, quoiqu'aussi fréquents.

Le 29 du même mois, il n'eut qu'un accès dans les 24 heures.

Du 10 au 30 brumaire, il n'éprouva que sept accès; beaucoup moins longs que les précédens.

Du 1 au 20 frimaire, il n'eut que deux accès; et du 20 frimaire au 11 nivôse, il n'en eut qu'un fort léger.

Le douze nivôse, je proposai aux citoyens Bisset et Duchesnes, chirurgiens en chef de l'Hôtel-Dieu, de

nous

nous occuper des moyens de lui rendre la vue s'il étoit possible.

Après nous être assurés, avec une bonne loupe, qu'il n'y avoit pas d'autre vice apparent que *la dilatation de la pupille*, nous pensâmes que la cécité du malade provenoit de la paralysie des nerfs optiques, occasionnées par les secousses qu'avoit reçu son cerveau pendant les accès répétés de l'épilepsie.

Je proposai d'essayer l'extrait du *Rhus-radicans*, marié avec celui de *la cicutaire aquatique* (1); ma proposition fut adoptée.

---

(1) *Cicutaria aquatica.*

Sium palustre alterum foliis serratis. TOURNEFORT, pag. 308.

Cicuta virosa, umbellis, oppositi foliis petiolis marginatis obtusis. LINN. Spec. Plant., t. I, p. 366.

J'avois employé cette plante avec succès pour rendre la vue à madame Lemaire, femme d'un Brasseur de Valenciennes.

Elle allaitoit son fils. Un imprudent, échappé de Douay, vint, le 26 messidor an 4, lui dire que le représentant Joseph Lebon venoit de faire guillotiner son mari. Cette nouvelle, inattendue et fausse, lui causa des foiblesses fréquentes. On la mit au lit, et le lendemain elle se réveilla privée de la vue.

Le médecin que l'on avoit fait appeler, après lui avoir inutilement prescrit les remèdes qu'il avoit cru les mieux indiqués, pour guérir cette cécité, se retira.

Le premier vendémiaire an cinq, la malade me fit prier de passer chez elle.

Le 2 je la purgeai. Le soir je lui prescrivis deux grains d'extrait de *Cicutaire aquatique* avec dix grains d'extrait de RHUS-RADICANS. M. Duchesne eut soin d'entretenir la suppuration des exutoires et vésicatoires des oreilles.

Le 3 elle prit quatre grains d'extrait de *Cicutaire* et vingt grains d'extrait de RHUS. J'augmentai tous les jours, de deux grains, l'extrait de *Cicutaire*, jusqu'à trente grains, deux fois le jour, et de deux grains aussi chaque jour l'extrait du RHUS, jusqu'à cent grains deux fois le jour.

Le 19 elle entrevit. Le 25 elle distingua confusément les objets.

Je fis purger le malade, le treize nivôse an cinq.

Le 14, je lui prescrivis, matin et soir, deux grains d'extrait de *Cicutaire*, avec vingt grains d'extrait de *Rhus*.

Le 15, je doublai cette dose, et chaque jour je continuai d'augmenter de deux grains l'extrait de la *Cicutaire* jusqu'à 40 grains, et l'extrait du *Rhus*, de 20 grains, jusqu'à deux gros (1), matin et soir, sans plus augmenter.

Le 3 pluvisôe, il vit le jour et la lumière artificielle, ce qu'il n'avoit pas fait depuis 7 mois.

Le 18, il voyoit les objets, sans pouvoir les distinguer.

Le 6 ventôse, il les distingua confusément.

Le 21, il sortit de l'Hôtel-Dieu, pour retourner chez lui, quoique sa vue ne fut pas encore assez bien rétablie, pour qu'il pût recommencer à travailler.

Mes représentations, pour le retenir à l'Hôtel-Dieu, furent inutiles : mais j'ai tout lieu de penser que s'il m'avoit été possible de l'y déterminer, il auroit continué d'aller de mieux en mieux.

Ce malade, qui tient à une classe d'hommes aussi difficile à soumettre aux remèdes, qu'au régime, est ve-

---

Le 3 brumaire elle nomma les couleurs des habits des personnes qui l'approchèrent.

Elle continua d'aller de mieux en mieux, et vers le commencement de nivôse elle tenoit les registres de son commerce, et vaquoit à ses affaires, ainsi qu'auparavant sa maladie.

M. Duchesne, témoin des effets de la *Cicutaire* aquatique, mariée avec le RHUS-RADICANS, sur madame Lemaire, fut, ainsi que M. Bisset son collègue, d'avis d'employer ces remèdes pour Masson, qui n'avoit retiré aucun avantage de tous ceux qu'il avoit pris jusqu'alors.

(1) Le gros est de 60 grains comme je l'ai déjà dit.

nu, le 20 messidor, nous voir à l'Hôtel-Dieu. Nous lui avons trouvé la pupille droite plus dilatée que la gauche. Elle étoit cependant à peu près dans l'état naturel, et sa vue étoit plus forte que lors de sa sortie de l'hôpital.

Avant de terminer cette observation, je vais rendre compte de ce qui m'a excité dans mes recherches sur les propriétés de la CICUTAIRE AQUATIQUE.

Le citoyen Bullot, marchand apothicaire de cette ville, fit venir de chez le cit. Cadet de Paris, pour la supérieure des ci-devant Semériennes, attaquée d'un cancer ouvert au sein, de l'extrait connu sous le nom de GAMET.

Les vertiges que ce remède causoit à la malade, ne lui permirent pas d'en continuer l'usage. Elle prit le parti de se faire opérer.

Je voulus essayer ce remède sur deux autres religieuses qui portoient des glandes gorgées et dures au sein. Elles furent obligées également d'y renoncer, par les éblouissemens qu'il leur fit éprouver.

En examinant cet extrait, je remarquai qu'il n'avoit pas plus de consistance que les extraits des plantes aquatiques, ce qui me fit croire qu'il pouvoit être composé avec la *Cicutaire aquatique*, ou l'œnanthe safranée : *œnanthe crocacâ*, LINN.

J'ai fait prendre une légère infusion de feuilles de la *Cicutaire aquatique*, à une pauvre femme, qui portoit, depuis 4 ans, un cancer ouvert à la cuisse, causé par l'activité du charbon allumé dans sa chaufrette, dont les femmes du peuple abusent dans tout le département du Nord.

Ce remède, sans guérir la malade, établit une suppuration aussi louable, qu'elle étoit ichoreuse, avan l'usage de cette plante.

J'ai répété cette expérience sur plusieurs femmes

attaquées de la même maladie, plus ou moins invétérée; elle a toujours produit les mêmes effets.

L'extrait de la *Cicutaire aquatique*, donné seul, ou marié avec l'extrait dépuré de ciguë; *conium maculatum*, Linn., a constament changé les suppurations ichoreuses en suppurations très-louables, et produit les mêmes effets que l'extrait de Gamet. Il est à présumer que cet extrait est composé avec *la Cicutaire aquatique* ou toute autre plante douée des mêmes vertus; puisqu'il produit les mêmes effets que la *Cicutaire d'eau*, donnée sous forme d'extrait, d'infusion ou de conserve.

IVe. Observation.

Jacques Toulotte, âgé de 27 ans, natif de Paris, charretier dans les charrois militaires, étoit depuis huit ans attaqué d'une épilepsie, dont les accès se renouvelloient tous les mois, ou quelquefois tous les deux mois.

Il avoit pendant trois jours de suite, trois accès par jour, après quoi, il restoit un mois ou deux au plus sans éprouver de ressentiment de cette maladie.

Les administrateurs des charrois, touchés de son état, lui donnèrent un congé illimité pour aller se faire traiter à Paris, où cette maladie avoit déjà cependant éludé, comme dans les hôpitaux de l'armée, les remèdes qu'on lui avoit administrés.

Fatigué par la route et la violence des accès qu'il venoit d'essuyer, il entra à l'hôpital de Valenciennes le 26 frimaire an 4, pour s'y reposer.

Les infirmiers, témoins des effets du Narcisse que j'avois employé sur plusieurs soldats attaqués de sa maladie, lui conseillèrent d'essayer de ce remède, et le peu de succès de tous ceux dont il avoit fait usage jusqu'alors, acheva de le déterminer à rester à l'hôpital,

Je le purgeai le 20 du même mois de frimaire.

Le 1 nivôse, je lui fis prendre deux grains d'extrait de narcisse, deux fois le jour. J'ai chaque jour augmenté de deux grains, jusqu'à deux gros deux fois le jour. Il a continué, pendant plus de 4 mois qu'il est resté à l'hôpital, cette dose d'extrait, la plus forte que j'eusse encore administrée.

Le 23, les accès ont été moins violens ; mais aussi nombreux.

Dans le mois de pluviôse, il n'éprouva que de légers ressentimens de cette maladie.

Dans les mois de ventôse et germinal, il n'en eut pas le plus léger accès.

Il sortit de l'hôpital dans les premiers jours de floréal, pour aller passer quelques jours dans le sein de sa famille, en me promettant de m'écrire, si sa maladie reparoissoit. Comme depuis je n'ai pas reçu de ses nouvelles, je le présume guéri.

Des motifs de délicatesse et la discrétion qu'a droit d'exiger d'un médecin toute personne qui place en lui sa confiance, m'empêchent de rapporter un grand nombre d'autres observations, faites avec le *Narcisse des prés*, sur des épileptiques qui m'ont témoigné leurs craintes que la publicité donnée à leur guérison d'une maladie redoutée par tout, ne nuisît à leur établissement, ou celui de leur famille.

§ IV.

Propriété du NARCISSE DES PRÉS *contre le* TETANOS.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Le maréchal de Castres, ministre de la marine, désirant arrêter les ravages que le tétanos exerçoit en Amérique, sur les négrillons de St.-Domingue, écrivit en 1788

aux Intendans de toutes les généralités de la France, pour les engager à s'informer s'il y avoit dans leurs départemens des gens de l'art qui pussent indiquer des remèdes efficaces contre cette maladie, qui désole fréquemment cette colonie.

Sénac dè Meilhan, Intendant de la ci-devant province du Hainault, avoit été, pour ainsi dire, témoin oculaire de la guérison de la citoyenne Saint-Quentin, sœur d'un de ses secrétaires. Il me fit part de la demande du ministre, et je lui remis trois livres d'extrait de NARCISSE DES PRÉS, préparé sous mes yeux.

Je joignis à l'extrait, un mémoire sur la manière de l'administrer. L'Intendant adressa le tout au Ministre, et le Ministre le fit expédier, pour l'académie, ou cercle du Cap-Français.

En 1788, le médecin Arthaud, secrétaire perpétuel de cette compagnie savante, m'écrivit (1), pour m'informer des bons effets *opérés par* l'EXTRAIT de NARCISSE DES PRÉS, *dans le traitement du* TÉTANOS *et de l'*EPILEPSIE des *négrillons*, et pour me redemander quelques boîtes de cet extrait.

IIe. OBSERVATION.

Les anciennes hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Valenciennes se souvenoient encore du TÉTANOS, qui avoit tué tous les blessés de la bataille de Fontenoy, lorsque le brave Jean-Pierre JACQUES, capitaine des chasseurs

---

(1) Au Cap, le 14 novembre 1788.

« J'ai l'honneur, M., de vous envoyer quelques objets de la part » du Cercle. J'ai éprouvé de très-bons effets de l'extrait de Narcisse » des prés, dans le traitement du Tétanos et de l'Epilepsie des » négrillons. Je vous invite à nous en envoyer quelques boites.... »

Signé, ARTHAUD.

du bataillon des Quatre Nations, fut attaqué de cette maladie le 30 mars 1793.

Cet officier avoit reçu le 13 du même mois, dans l'affaire de Basselinche, un coup de feu à la main droite.

Le cit. Hego, chirurgien-major de l'hôpital militaire, très-habile, et très-heureux praticien, voulut conserver la main de ce brave homme, dont on avoit voulu faire l'amputation, après le combat.

Instruit par une expérience de 58 ans, et nourri dans les principes de Bilguer et des plus habiles chirurgiens, le citoyen Hégo saisissoit toutes les occasions de prouver à ses jeunes confrères, que l'on amputoit avec trop de précipitation des membres que souvent on auroit pu conserver.

Il ne cessoit de leur rappeler ce qui étoit arrivé à l'armée du Canada, que commandoit en 1756, M. de Montcamp. On avoit oublié d'embarquer avec l'armée les caisses d'instrumens. Les chirurgiens ne purent opérer, et furent nécessités de conserver les membres les plus maltraités. Ils les conservèrent presque tous, au plus grand avantage des blessés.

Le capitaine Jacques entra, le 25 mars 1793, à l'Hôtel-Dieu. Le citoyen Hego se chargea du pansement de ce blessé, conjointement avec son aide.

Le 30 mars, le blessé fut attaqué d'un TÉTANOS des plus violens. Il avoit les mâchoires si serrées, qu'il n'étoit pas possible de lui faire passer entre les dents une pièce de six liards.

Le cit. Hego, voyant que le malade ne pouvoit rien avaler, employa en lavemens le musc, l'éther, le laudanum liquide, les fleurs de zinc, délayées dans une infusion de racines de valériane sauvage; rien de tout cela ne réussit à faire cesser une contraction aussi forte. Ce chirurgien ne pouvoit pas ordonner les bains froids,

parce que le malade avoit la poitrine ulcérée, à la suite d'un rhume négligé.

Cette complication de maux porta le citoyen Hego à me prier de voir avec lui le capitaine Jacques. Je le vis en effet, le 3 avril, et je proposai le NARCISSE DES PRÉS, en lavement, à la dose d'un demi-gros, et d'appliquer du même extrait, sous la mâchoire inférieure.

Ce fut vers les quatre heures du soir, que ces remèdes furent administrés, et le lendemain matin, la mâchoire se trouva assez relâchée, pour faire passer entre les dents une pièce de six liards et quelques cuillerées de liquide. Le soir ce relâchement m'ayant paru faire quelques progrès, nous ordonnâmes deux grains d'*extrait* de NARCISSE dans un peu d'eau sucrée, trois fois le jour.

Le 5, le malade ouvrit assez la bouche, pour y faire passer une pièce de douze sous. Nous lui prescrivîmes ce jour-là, trois fois le jour, quatre grains d'extrait de NARCISSE, dissous dans une demi-once d'eau sucrée.

Le 6, la bouche s'ouvrit assez pour que l'on pût y introduire un écu de trois livres. Nous augmentâmes tous les jours la dose d'extrait de deux grains, jusqu'à celle de vingt, trois fois le jour : le matin à jeun, à quatre et à neuf heures du soir.

Le 7, le malade ouvrit assez la mâchoire, pour avaler une panade.

Le 10, il dîna, avec un œuf frais.

Le 23, il se trouva parfaitement guéri de cette maladie.

Il nous répéta plusieurs fois, que la soif qu'il avoit soufferte, lui avoit souvent fait désirer la mort, pour faire cesser un supplice que les expressions les plus fortes ne pouvoient pas dépeindre.

A peu près dans le même temps, le citoyen Heurteloup, inspecteur général des hôpitaux, touché de la perte de ceux des défenseurs de la patrie, que le *Tétanos* avoit

conduits au tombeau, fit, au nom de l'humanité, l'invitation à tous les officiers de santé des armées et des hôpitaux militaires, de fournir au conseil de santé les observations qu'ils auroient faites et celles qu'ils pouroient faire sur cette maladie, sur laquelle il s'exprimoit en ces termes : « J'ai eu occasion de traiter le » tétanos. Je n'ai vu, dans ma pratique particulière, « comme dans celles que j'ai pu suivre, *aucun blessé en* » *guérir, tous sont morts* ».

MM. André, Bancel et Kok, officiers de santé, m'écrivirent particulièrement, à peu près dans les mêmes termes (1).

---

(1) Saint-Omer, le 11 pluviôse, an 2 de la République.

Copie de la lettre du citoyen André, chirurgien en chef de l'hôpital militaire sédentaire à Saint-Omer.

« De toutes les plaies d'armes à feu que nous avons eues, citoyen, » à traiter, à la suite de la bataille d'Houssecotte, il n'y en a pas » eu de plus malheureuses que celles qui ont été accompagnées du » TETANOS, et tous ceux qui en ont été attaqués sont morts, malgré » le *Laudanum*, la *liqueur huileuse aromatique de Silvius*, données à » grandes doses, etc.

» Mes confrères, avec lesquels je conférai sur cette maladie, me » dirent avoir employé les mêmes moyens, et que malgré tous leurs » soins, ils n'avoient pu jusqu'alors en sauver aucun.

» Si le *Narcisse des prés* jouit de la vertu de guérir le Tétanos, » quel service . . . . . .

» Nous espérons que la bienfaisance du ministre Bouchotte fera » procurer ce remède aux chirurgiens, pour s'en servir au besoin ».

Signé, ANDRÉ.

Saint-Omer, le 18 nivôse, 2 année de la République.

Copie de la lettre du citoyen Magloire Bancel, chirurgien en chef de l'hôpital des Sans-Culotes de Saint-Omer, au médecin Dufresnoy.

« J'ai lu avec intérêt la lettre que tu viens de publier sur les effets » obtenus du NARCISSE DES PRÉS, contre le *Tétanos*.

» Je n'avois pas encore vu, avant vendémiaire dernier, cette ma-

D'après ce que le cercle du Cap-Français m'avoit appris, par son secrétaire perpétuel, des heureux effets du NARCISSE DES PRÉS sur le *Tétanos* des négrillons de Saint-Domingue, et ce que j'en avois obtenu de succès sur celui du capitaine JACQUES, guéri dans l'espace de moins de vingt jours, à l'hôpital civil et militaire de Valenciennes, en présence des malades, des religieuses hospitalières et d'un grand nombre d'officiers de santé, je n'avois pas lieu de douter, qu'on ne pût espérer de trouver dans les NARCISSES DES PRÉS, pour triompher

---

» ladie dans le climat que nous habitons; mais depuis l'affaire » d'*Houssecotte*, j'ai observé et traité dix de nos frères d'armes, attaqués du *Tetanos*, parmi les 400 que j'ai reçus à l'hôpital.

» Un d'eux étoit presque guéri de ses blessures, quand il a été » attaqué de cette maladie.

» Je leur ai administré à tous le *Laudanum*, *à grandes doses*, » comme le conseille CULLEN, *le Camphre*, *le Musc*, etc.

» Je n'ai pas été assez heureux pour obtenir le moindre succès » de ces remèdes. Ils sont morts tous dix.

» Je me suis un peu consolé de mon malheur, en réfléchissant » que pendant les quatre années que j'ai habité les Indes, avec la » flotte du ci-devant commandeur de Suffren, j'ai vu cette maladie » plus de mille fois, et que tous les blessés, attaqués du *Tetanos* » sont morts, nul excepté, malgré tous les moyens préconisés par » les auteurs, que mes collègues et moi avons employés.

» Si ce remède (le NARCISSE DES PRÉS) est couronné du succès, » tu pourras te flatter d'avoir bien mérité de la patrie et de l'huma- » nité..... » *Signé*, MAGLOIRE BANCEL.

Bruxelles, le 7 décembre 1796.

Lettre de M. KOK.

« J'ai lu avec plaisir, mon cher confrère, les effets du *Narcisse* » *des prés* sur le Tetanos du capitaine Jacques. Si cette plante a la » propriété de guérir cette maladie, vous avez rendu un service » inappréciable aux militaires.

» Tous les blessés, attaqués du Tetanos pendant la précédente » guerre entre les Hollandais et les Anglais, sont morts. On n'en » a pu sauver un seul ».

du TETANOS, les mêmes ressources que celles que l'on a trouvées dans le *quinquina*, pour guérir les *fièvres* intermittentes.

J'écrivis donc au citoyen *Heurteloup*, le premier frimaire de l'an 2 de la république, et lui demandai si, d'après des effets aussi prononcés du NARCISSE, il ne pensoit pas qu'il fût convenable de le faire connoître au ministre Bouchotte, par le conseil de santé, pour qu'il pût inviter les officiers de santé en chef des armées de la république à faire usage de cette plante, dans les TETANOS qu'ils auroient à traiter.

J'offris directement à ce ministre, cinq livres d'extrait de cette même plante. Je les offris gratuitement, et ne demandai pas même le remboursement des frais que m'avoit coûtés la composition de cet extrait, ajoutant que je me trouverois bien payé par la satisfaction d'avoir pu diminuer le nombre des dangers qui environnent nos braves frères d'armes.

Je joignis enfin à mon offre, celle de faire imprimer le procédé que l'on doit employer à la composition de cet extrait.

Le ministre, pour toute réponse, me relégua, par un effet signalé de sa clémence, dans un des hôpitaux de Saint-Omer (1).

---

(1) Qu'il me soit permis de placer ici, sur la conduite du ministre Bouchotte, à mon égard, quelques réflexions amères que m'arrache le souvenir des maux que j'ai soufferts.

La découverte des propriétés du NARCISSE DES PRÉS et de ses effets salutaires contre le *Tétanos*, éprouvés sur les Négrillons de Saint-Domingue, m'avoient valu des témoignages de la satisfaction d'un ancien Ministre de la Marine. Ce Ministre avoit chargé l'Intendant de ma province, de me donner tous les encouragemens nécessaires pour porter cette découverte à son plus haut degré de perfection, et de m'assurer que je pouvois demander toutes les grâces dont mon état étoit susceptible .... Quel contraste avec

La guérison du TETANOS du capitaine Jacques, par le NARCISSE DES PRÉS, et les heureux effets de ce remède sur celui des négrillons de Saint-Domingue, me paroissent suffisans pour encourager à multiplier les essais, et ne me permettent pas de douter que le gouvernement ne se détermine enfin à recommander, surtout

---

la manière dont Bouchotte accueillit les preuves de mon zèle et de mon désintéressement !

L'un de ces ministres, disoit avec Térence : je suis homme, et rien de ce qui peut être utile à l'humanité ne m'est étranger; *homo sum, nihil humani à me alienum puto.* L'autre, porté dans sa place par le flot révolutionnaire, ne cherchoit qu'à s'y maintenir, en secondant les passions de ceux auxquels il en étoit redevable.

Je m'étois attendri publiquement sur le sort de l'officier de santé MENURET, que j'avois remplacé à l'armée du Nord, et que l'on m'avoit assuré faussement avoir la tête aliénée depuis la vente de son bien, qui avoit jeté sa famille dans la plus extrême indigence. Il n'en fallut pas davantage pour me rendre suspect, et j'ai su par un de mes amis, ayant des relations avec un des chefs des bureaux du ministre Bouchotte, que sans l'énergie du conseil de santé, j'aurois été jeté dans une des prisons de Paris, et traduit devant le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire, conduit à l'échafaud.

Ce fut à l'espion que *Roberspierre* avoit placé dans le Conseil de santé, que je dus les craintes continuelles qui empoissonnèrent mon existence pendant près d'un an, depuis le 10 août 1793 jusqu'au 12 thermidor de l'an 2 de la République.

Si je rappelle ici ces temps calamiteux, que je voudrois avoir oubliés, c'est moins par l'effet d'aucun ressentiment que j'aie gardé contre l'auteur de mes inquiétudes, que pour me ménager une occasion d'exprimer publiquement ma reconnoissance envers les citoyens DAIGNAN, COSTEL, HEURTELOUP, DESOTEUX et PARMENTIER, auxquels je dois le restant de ma vie, qui sera tout entier consacré à former des vœux pour la conservation et la prospérité constante de la leur, qu'ils ont rendue si utile par leurs talens, si précieuse par leurs vertus et leur amour de l'humanité.

Ces hommes généreux eurent le courage, bien rare dans les temps désastreux dont je parle, de m'arracher, pour ainsi dire, des mains de mon persécuteur, qui parvint à les faire destituer eux-mêmes, et remplacer au Conseil de santé.

aux officiers de santé des armées et des hôpitaux militaires sédentaires, de ne pas négliger de chercher dans ce remède, une ressource contre une maladie jusqu'alors regardée comme incurable; contre une maladie qui enlève à la patrie tant de ses défenseurs; à laquelle tous les soldats blessés qui en ont été frappés, ont jusqu'à présent succombé, *sans que l'on en ait pu sauver un seul.*

Je crois inutile de rien ajouter sur le NARCISSR DES PRÉS, aux définitions que j'en ai données d'après TOURNEFORT et LINNÉ. Cette plante est connue de tout le monde. Elle est du nombre de ces plantes *indigènes*, que l'on foule journellement aux pieds, sans qu'elles paroissent dignes de fixer l'attention; que l'on arrache avec mépris comme inutiles, ou qui périssent sous la faux du moissonneur, quoiqu'elles aient, peut-être, des vertus égales, ou même supérieures, à celles que nous faisons venir à grands frais, de l'Amérique, des deux Indes et des continens les plus éloignés du nôtre, et que l'on distingue sous le nom de plantes *exotiques.*

Fin de la seconde Partie.

TROISIÈME PARTIE.

EFFETS DE L'AGARICUS PIPERATUS.

Agaricus piperatus, stipatus, pileo planiusculo lactescente, margine deflexo, lamallis incarnato pallidis. LINN. Spec. Plant. tom. II, p. 1641.

Et de *l'Agaricus deliciosus stipatus, pileo testaceo, etc., etc.* LINN. *ibid.*

Employés dans la PHTHISIE TUBERCULEUSE *et la* VOMIQUE.

En 1785, un élève en botanique vint me dire qu'il avoit la bouche en feu, pour avoir, en herborisant dans de jeunes taillis des bois de Raimes, Commune éloignée de cinq kilomètres de celle de Valenciennes, mâché un morceau d'un champignon qu'il me présenta.

J'examinai cette plante, et la reconnus pour *l'Agaricus piperatus* de Linnée. Je mis sur ma langue du suc de cette plante, qui me parut moins âcre que celui de *l'Arum maculatum*, plante que deux anciens médecins de cette ville avoient employée avec succès, dans des toux invétérées, pendant le cours d'une pratique heureuse de cinquante et quelques années.

Je fis ramasser, laver, sécher sur le four, et réduire en poudre de ces champignons. J'en goûtai la poudre, et lui trouvai une amertume dont je ne m'é-

tois point aperçu lorsque j'avois mâché du champignon fraîchement cueilli.

Le changement qu'avoit opéré la dessication, me fit naître le désir de l'essayer sur moi-même, pour connoître l'effet que cette poudre produiroit sur mon estomac. Cet effet fut absolument nul, et je n'éprouvai aucun dérangement.

J'essayai de marier ensuite cette même poudre avec l'esprit anti-tuberculeux, recommandé par *Lepecq de la Cloture*, dans son traité, portant pour titre: *Observations sur les maladies épidémiques*, imprimé en 1786, page 307.

Les effets que j'ai obtenus de l'*Agaricus piperatus*, ainsi réduit en poudre et mêlé, surpassèrent mes espérances, et me déterminèrent à employer le même procédé, (c'est-à-dire la réduction en poudre) sur les différentes autres espèces de champignons, dont les sucs sont plus ou moins âcres et brûlans.

L'*Agaricus deliciosus* qui croît dans les environs de cette ville, donne un suc blanc. Il ne diffère de celui décrit dans Linnée que par la couleur du suc de ce dernier, qui est jaune. Il diffère aussi, par la couleur de son suc, de celui décrit dans la Flore française du citoyen de la Mark, qui donne sur la rougeâtre.

L'*Agaricus deliciosus*, à suc blanc, a son chapeau enfoncé dans son milieu. Il est d'une couleur de brique mal cuite. Ses bords sont un peu roulés en dessons et ciliés : quand il est sur la fin de sa maturité, il se décompose; il ne prend plus son allongement que d'un côté. Le pédicule, qui est fort court, ferme et épais, est de la même couleur que le chapeau et les larmes. Son suc est blanc de lait et fort âcre.

Malgré les recherches que j'ai faites et fait faire dans le pays que j'habite, je n'ai pas encore pu trouver les

Agaricus deliciosus à suc jaune et suc rouge, non plus que l'*Agaricus necator* du citoyen Bulliard, colorié comme il le dépeint dans son quatrième cahier de l'Herbier de la France.

Il y a lieu de croire que ces champignons doivent les différentes couleurs de leurs sucs aux sols divers qui les produisent.

L'opiat anti-tuberculeux de *Lepecq de la Cloture*, est composé d'une demi-once de conserve de roses, deux gros de blanc de baleine, autant d'yeux d'écrevisses, et de soufre lessivé, le tout incorporé avec le miel de Narbonne.

Je joins à cet opiat trois gros de la poudre d'*Agaricus piperatus*; mais je substitue au miel de Narbonne, le syrop composé avec le suc de mille feuilles et le sucre blanc.

Il est certain que cet opiat seul est un remède qui produit de très-bons effets dans la Phthisie tuberculeuse et la Vomique; mais je puis assurer, par l'expérience que j'en ai faite, qu'en joignant à cet opiat de la poudre d'Agaricus piperatus, il devient beaucoup plus puissant et plus actif.

Je ne dois pas dissimuler que les propriétés de l'*Agaricus deliciosus* à suc blanc, que j'ai employé dans les phthisies tuberculeuses et les vomiques, sont supérieures à celles de l'*Agaricus piperatus*; mais malheureusement le premier est aussi rare aux environs de Valenciennes, que le second est commun.

Je ne dirai rien des propriétés de l'*Agaricus necator* du citoyen Bulliard. Je n'ai pas pu faire d'expérience sur cette plante, que je n'ai pas trouvée, que le citoyen Bulliard prétend avoir été confondue, par Linnée, avec *l'Agaricus deliciosus*.

Le cit. Bulliard assure qu'il n'a jamais vu l'*Agaricus*

necator

necator mangé de vers. L'*Agaricus deliciosus*, à suc blanc, jouit du même avantage.

La poudre de cette dernière plante, exposée pendant quatre mois au soleil du midi, n'a été attaquée d'aucun insecte, tandis que celle de *l'Agaricus piperatus*, renfermée et exposée au soleil, comme la précédente, s'est trouvée remplie d'une grande quantité de vers.

§ I.

DE LA VOMIQUE.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Hippolyte Crandal, âgé de six ans, fils aîné du subdélégué adjoint de l'Intendant de Valenciennes, s'étoit, dans l'absence de sa gouvernante, amusé, dans le commencement du mois de février 1788, à piétiner sans souliers dans le ruisseau de la cour de la maison de son père, ensuite à courir dans des appartemens, où des menuisiers travailloient.

Cet enfant se heurta contre un établi de ces menuisiers avec tant de violence, que depuis cet accident il se plaignit d'oppressions, accompagnées d'une toux sèche et fort incommode.

Treize ou quatorze jours après, il éprouva des frissons dans différens intervalles de la journée; et lorsqu'il toussoit, il sentoit une douleur plus ou moins vive, qui s'étendoit jusqu'à l'endroit de la poitrine heurté contre l'établi. Sa bouche étoit mauvaise, et son haleine un peu forte.

Le 24 du même mois, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine qui, après avoir parcouru toutes ses périodes, se termina le 7 mars suivant.

Quoique cette maladie parut terminée, le malade continua de se plaindre des mêmes incommodités qu'il

éprouvoit avant sa maladie, et qui même ne tardèrent pas à devenir plus graves.

La respiration étoit de jour en jour plus difficile; la toux plus fatigante; la fièvre étoit chaque soir plus sensible; les rougeurs des joues étoient plus fortes: les sueurs du matin affoiblissoient l'enfant, et le maigrissoient sensiblement.

Le 21 mars, il rendit beaucoup de pus, par la rupture d'une vomique. L'expectoration fut toujours très-abondante, malgré l'usage des vulnéraires et autres remèdes. Elle jeta le malade dans un tel degré de marasme, que, vers la fin d'avril, il ne pouvoit, ni rester debout, ni tenir sa tête levée, tant il étoit affoibli par la grande quantité de pus qu'il rendoit tous les jours, et par une diarrhée colliquative qui avoit épuisé ses forces, au point que l'on craignoit qu'il ne pérît, d'un instant à l'autre, dans les bras de sa garde.

Les remèdes tentés pour guérir la vomique et la diarrhée, avoient été inutiles. En réfléchissant sur les effets que j'avois obtenus, dans le traitement de la phthisie tuberculeuse, de l'opiat de Lepecq, marié avec *l'Agaricus deliciosus* à suc blanc, je crus devoir essayer de ce remède contre la vomique d'Hippolyte. Je le fis aussi mettre dans des bains tièdes, préparés avec dix têtes de pavots blancs, que l'on y avoit fait bouillir. Ces bains dissipèrent insensiblement la dyssenterie, et rétablirent le sommeil.

L'effet de ces remèdes surpassa nos espérances. Il fut si prompt, qu'en moins de dix jours on s'aperçut d'un mieux, qui s'accrut de jour à autre, jusqu'à parfaite guérison.

La dyssenterie arrêtée, je prescrivis l'opiat anti-tuberculeux de Lepecq, marié avec la poudre de l'*Agaricus deliciosus*, à suc blanc, et le quinquina.

Composition de l'opiat qui termina cette maladie.

« *Conserve de roses* une demi-once.
» *Blanc de baleine*
» *Soufre lessivé* } de chaque, deux gros.
» *Yeux d'écrevisse*
» *Agaricus deliciosus*, à suc blanc, en poudre, un gros et demi.
» *Quinquina* en poudre, un gros.
» *Extrait muqueux d'opium*, quatre grains.
» Formez un opiat avec du syrop de mille-feuilles ».

Le malade prit, trois fois le jour, deux scrupules de cet opiat délayé dans un peu d'eau de mille-feuilles, sucrée.

Je lui faisois en outre donner pour boisson, une légère infusion de mille-feuilles, édulcorée avec du sucre blanc, et aromatisée avec l'eau de fleurs d'orange.

Ces remèdes firent cesser, par degré, l'expectoration purulente, rendirent au malade l'appétit et le sommeil, dissipèrent sa fièvre, et rétablirent ses forces, à tel point, que depuis le mois de juillet de la même année 1788, il a constamment joui de la santé la plus parfaite.

Ses crachats commencèrent à paroître vitrés, environ six semaines avant sa guérison. Ils devinrent orangés, quatorze ou quinze jours avant son parfait rétablissement, dernier signe que j'ai toujours observé comme l'annonce d'une guérison certaine.

IIe. OBSERVATION.

La mère de l'enfant dont je viens de parler, étoit enceinte de six mois, lorsqu'il tomba malade. Malgré sa situation, elle se fit un devoir de ne point le

quitter tout le temps de sa maladie, et de lui donner ses soins elle-même.

Elle ne tarda point à devenir la victime de l'amour maternel. L'excès de ses fatigues occasionna une fluxion de poitrine inflammatoire, qui, dans les trois premiers jours, exigea cinq saignées.

Le quatrième jour elle accoucha : son nouveau né ne vécut que vingt-quatre heures.

Les lochies qui s'établirent abondamment, supprimèrent l'expectoration qui étoit fort abondante. Il survint, quelques jours après la suppression de cette expectoration, des frissons dans la nuit, de la fièvre les soirs, de l'oppression et de la rougeur aux joues, avec l'haleine forte.

Le 2 avril 1788, elle rendit douze onces de pus. La grande suppuration que fournissoit tous les jours la vomique, jointe aux sueurs colliquatives, la jetèrent dans le marasme le plus complet, et firent craindre pour ses jours.

La seconde eau de chaux, prise matin et soir, avec un tiers de lait de vache, l'infusion de mille-feuilles et de scolopandre, l'opiat de Lepecq, marié avec le quinquina, la poudre d'*Agaricus deliciosus* à suc blanc, et l'extrait muqueux d'opium (quand il falloit calmer la toux), rétablirent peu à peu le sommeil, l'appétit et les forces.

Enfin, au mois de juillet de la même année, cette mère tendre se trouva guérie parfaitement, et depuis ce temps elle n'a point cessé de jouir de la santé la plus parfaite.

IIIe. OBSERVATION.

Le nommé Cuvreux, grenadier au régiment d'Orléans, infanterie, compagnie de Vauban, fut trans-

porté, le 4 janvier 1789, à l'infirmerie du régiment, pour une fluxion de poitrine dont il étoit attaqué.

Le chirurgien du régiment lui prescrivit quatre grains d'émétique. L'état du malade se trouva tellement empiré par ce remède, que ses camarades, qui craignoient de le perdre, le transportèrent à l'hôpital militaire de Valenciennes le sept du même mois.

A son arrivée, je lui trouvai le pouls tendu, plein et dur, et la respiration très-laborieuse. Il avoit un point de côté violent, et rendoit des crachats plus que sanguinolens. Depuis que ses poumons avoient été travaillés par l'émétique, il étoit dans un tel accablement, qu'il avoit peine à répondre aux questions qu'on lui faisoit.

Dès ce premier jour de son entrée à l'hôpital, je le fis saigner cinq fois. La violence de la maladie s'arrêta, et se termina par la rupture d'une vomique.

La fièvre lente, les sueurs colliquatives et l'expectoration furent si considérables, qu'elles le firent tomber dans le marasme.

La seconde eau de chaux, préparée avec l'infusion de feuilles de mille-feuilles, coupée avec le lait; l'infusion de mille-feuilles pour tisanne, et l'opiat de Lepecq, marié avec l'*Agaricus deliciosus*, les pilules de Morton, et l'extrait muqueux d'opium, quand la toux l'exigeoit, rétablirent peu à peu le malade, au grand étonnement des officiers du régiment, des religieuses hospitalières, et des officiers de santé.

Depuis il a constamment joui de la meilleure santé.

IVe. OBSERVATION.

Mde. Cambier du Grand-Wargnie, quoiqu'âgée de 94 ans, jouissoit d'une trop bonne santé pour que l'on pût croire qu'un rhume dût l'occuper.

Depuis quelque temps elle étoit oppressée. Quelquefois elle avoit de légers frissons et des accès de fièvre avec une toux fatigante.

Le 10 décembre 1790, il lui prit un point de côté, avec une fièvre violente et beaucoup d'altération. Ses crachats étoient sanieux et purulens.

La malade rendit, le cinquième jour de sa maladie, un verre de pus, qui fit cesser la fièvre continue, pour reparoître cependant tous les soirs.

Je lui prescrivis l'infusion de mille-feuilles, l'opiat dont j'ai parlé dans la première observation de cette troisième partie, et une demi-once de quinquina, deux fois le jour.

Ce remède a détergé la vomique, et fait cesser tous les accidens. Elle a joui de sa première santé, malgré son très-grand âge, jusqu'après le bombardement de Valenciennes, qui l'a conduite au tombeau.

Ve. OBSERVATION.

M. Delannoy, maître couvreur, âgé de 34 ans, d'un tempérament sanguin, puissant et robuste, me fit appeler le 22 décembre 1788, pour le traiter d'une vomique, ouverte depuis quelques jours.

Cette maladie étoit survenue à la suite d'un rhume qu'il avoit gagné après s'être échauffé par un voyage à pied, dans un temps froid et pluvieux, et qu'il avoit négligé.

Le pus qu'il rendoit étoit sanieux, et si fétide, qu'il n'étoit pas possible de rester trois minutes de suite dans l'alcove où il couchoit.

Il avoit tous les soirs de la fièvre et de l'oppression. Il manquoit de sommeil et d'appétit.

Je lui prescrivis une infusion de mille-feuilles,

miellée avec l'opiat ci-dessus décrit, et j'ai calmé la toux qui le fatiguoit avec les pilules d'ŒTIUS (1).

Sa maladie s'est terminée en six semaines, et depuis, sa santé n'a plus souffert d'altération.

VIe. OBSERVATION.

M. Carrez père, négociant, âgé de 62 ans, et d'un

---

(1) Voici la recette des pilules de ce médecin, et ses réflexions sur ce remède.

« Styracis flavi
» Piperis albi
» Myrrhæ trogloditicæ
» Castor
» Galbani puri
« Opii Achaici aut Asiani

» Omnium æquales partes cum Gabbano et styrac subige ac ca-
» tapotia, in formâ ervi magnitudine, quorum tres, aut quinque
» ante summum exhibe devoranda, callidâ aquâ insuper absorben-
» dum data, et admirandam vim videbis.

» AEtii tetrabili secundus sermo catapotion ptisicis valdè commo-
» dum et bonum ceu nullum comparari potest : faciens ad omnem
» tussim inveteratam et purulentas dejectiones, quod in tribus die-
» bus utilitatem suam demonstrat.

AETII, medici Basileæ, 1542.

Lorsque je fais composer de ces pilules, je fais prendre :

Du styrax jaune
Du poivre blanc en poudre
De la mirrhe choisie
Du castor
Du galbanum choisi
De l'opium
} de chacun 20 grains.

Mêler le tout avec le styrax et le galbanum, pour en former, selon l'art, des pilules de la grosseur d'une lentille. Je forme ordinairement 60 *pilules*. Je fais donner aux malades, depuis trois jusqu'à cinq de ces pilules, en les mettant au lit sur les huit ou neuf heures, et par-dessus, une tasse de tisanne chaude.

tempérament sanguin, me fit appeler le 28 juin 1790, pour le traiter d'une fluxion de poitrine, survenue à la suite d'un rhume trop long-temps négligé.

Cette maladie s'est terminée par les saignées, les infusions pectorales, etc., indiquées en pareil cas.

Quatre jours après la terminaison de la maladie, il s'ouvrit une vomique, et le malade rendit beaucoup de pus. Il avoit tous les jours de la fièvre, une toux fatigante, peu de sommeil, point d'appétit et beaucoup de foiblesse.

Je lui prescrivis l'infusion de mille-feuilles, édulcorée avec le sucre blanc (il n'aimoit pas le miel) et l'opiat, à la dose d'un gros et demi, trois fois le jour.

Ces remèdes, avec quelques minoratifs et du régime, sans lequel on ne guérit pas, ont terminé cette maladie dans les premiers jours de septembre, sans qu'il en ait eu depuis le plus léger ressentiment.

VIIe. Observation.

Pierre Poteau, charpentier des mines de charbon d'Anzin, âgé de 19 ans, me fit prier, le 9 juillet 1790, de le traiter d'une fièvre putride dont il étoit attaqué, et qui régnoit épidémiquement dans la paroisse d'Anzin, qu'il habite.

Quelques jours après sa convalescence, il eut l'imprudence de vouloir essayer ses forces. Il courut dans les champs, en revint tout suant; et pour être plus promptement rafraîchi, se plaça entre deux airs dans une chambre exposée au nord, dont le vent souffloit alors.

La transpiration supprimée lui causa une véritable pleurésie, avec un point de côté fort aigu.

Dans la crainte qu'on ne le fit saigner, il ne voulut

voir personne, et cette seconde maladie se termina le dix-septième jour de son invasion, par la rupture d'une vomique, qui lui fit rendre beaucoup de pus, et le mit dans les plus grands dangers, par les foiblesses qui suivirent l'évacuation du pus.

Tel étoit l'état de cette foiblesse, qu'elle faisoit craindre à chaque instant qu'il n'expirât dans les mains de ses sœurs, qui le gardoient.

Je le mis au régime restaurant, et lui prescrivis pour remède l'infusion de mille-feuilles et quatre scrupules de l'opiat ci-dessus, sans quinquina, et sans extrait muqueux d'opium, que j'ai remplacés par les pilules d'Ætius.

J'ai dissipé les sueurs colliquatives, qui l'affoiblissoient à un point étonnant, avec la seconde eau de chaux, préparée avec l'infusion de mille-feuilles.

Ces remèdes firent cesser la fièvre lente, et la toux qui le fatiguoit jour et nuit, et rétablirent le sommeil, l'appétit et les forces.

Enfin, ce jeune homme retourna le 10 décembre à son atelier, où M. Mathieu, directeur général des mines, dont l'humanité est passée en proverbe, avoit ordonné de ne le charger que des ouvrages les moins pénibles.

Depuis, il a repris sa santé avec ses forces, et vient de se marier.

§ II.

De la PHTHISIE TUBERCULEUSE.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Un maître cordonnier, nommé Lemaire, âgé de 64 ans, me fit appeler le 8 octobre 1787. Il avoit la poi-

trine malade depuis plus de deux ans, pour avoir négligé les différens rhumes qu'il avoit pris, en sortant, dans les froids les plus rigoureux et sans précaution, de sa chambre de travail, toujours trop échauffée par un poële allumé dès le matin.

Il se trouvoit dans un état continuel de moiteur, qui cessoit toutes les fois qu'il sortoit pour vaquer à ses affaires. L'humeur de la transpiration, en se supprimant, se portoit sur les poumons où elle avoit formé des tubercules, qui, par leur fréquente suppuration, avoient jeté le malade dans la fièvre lente et le marasme. Les crachats qu'il rendoit, étoient si fétides, qu'il falloit tenir la porte de la chambre dans laquelle il couchoit, ouverte toute la nuit.

Son état me parut si désespéré que je ne le jugeai pas d'abord susceptible de guérison. Cependant je lui prescrivis, pour le lendemain de ma première visite, un minoratif. Le surlendemain, je lui ordonnai l'opiat ci-dessus, à la dose de deux gros pa rprise, trois fois le jour, avec trois pilules d'Ætius, tous les soirs en se couchant.

Je faisois infuser deux pincées de mille-feuilles et autant de feuilles de sauge dans une livre de seconde eau de chaux, qu'il coupoit avec deux onces de lait, et divisoit en deux prises, une pour le matin, et l'autre pour le soir.

Le 17 janvier suivant, les crachats commencèrent à devenir vitrés. Ce changement me parut l'avant-coureur d'une guérison prochaine. Le 10 février, les crachats devinrent de couleur d'orange, marque d'une guérison certaine, ainsi que je l'ai remarqué sur plus de soixante personnes que j'ai traitées de la même maladie.

Le malade, en trois mois de temps, s'est trouvé guéri parfaitement. Il n'a point éprouvé de rechute,

parce qu'il a cessé de se tenir dans sa chambre de travail.

IIe. OBSERVATION.

La demoiselle Lefebvre, âgée de 48 ans, et d'un embonpoint considérable, avoit des vapeurs qui l'obligeoient de quitter souvent son appartement échauffé par le feu ardent du charbon de terre, pour aller respirer l'air froid de la cour.

Ce passage fréquent du chaud au froid lui causa des rhumes qui, par son insouciance, dégénérèrent en tubercules aux poumons, et qui la jetoient toutes les fois qu'ils s'ouvroient, dans la plus sombre mélancolie.

Il y avoit près de deux ans qu'elle étoit dans cet état, quand elle prit le parti de s'occuper sérieusement de sa santé.

Le 12 mai 1788, elle me pria d'examiner les crachats qu'elle expectoroit depuis quelque temps. Ils étoient sanieux; elle avoit de la fièvre tous les soirs, des sueurs vers les quatre heures du matin, et des accès de toux qui la fatiguoient considérablement. Elle étoit presqu'entièrement privée de sommeil et d'appétit.

Après l'évacuation des premières voies, je lui prescrivis l'opiat. Elle fit usage aussi des pilules d'Ætius, quatre fois le jour; savoir: une pilule le matin, une entre onze heures et midi, une à quatre heures après midi et la dernière en se couchant, vers les neuf heures du soir.

Avec ces remèdes, elle recouvra son embonpoint et sa santé.

IIIe. OBSERVATION.

La Cne. Augustin, religieuse bergitine de Valenciennes, âgée de 36 ans, et d'une complexion très-foible, remplissoit les devoirs de son état avec une exactitude si scrupuleuse, que, quelque fortement enrhumée qu'elle fût, elle ne manquoit jamais de se lever, à trois heures du matin, pour aller chanter les matines.

Ses amies, et les personnes qui s'intéressoient à elle, lui représentèrent en vain, que l'état de sa santé la dispensoit de ce devoir. Elle s'aperçut bientôt, qu'elle avoit eu tort de ne pas écouter leurs avis.

Le 24 mai 1788, son abbesse me pria de lui donner des soins.

Elle crachoit depuis quelque temps du pus sanieux, provenant de quelques tubercules ouvertes.

Tous les soirs, elle avoit la fièvre, qui duroit une partie de la nuit, et se terminoit vers les quatre heures du matin, par des sueurs plus ou moins abondantes, qui la jetèrent dans le marasme avec perte de l'appétit.

Je lui prescrivis un minoratif, et le 26, elle commença l'usage de l'opiat de Lepecq, avec l'*agaricus deliciosus*, et l'extrait muqueux d'opium.

Ces remèdes terminèrent heureusement sa maladie dans l'espace de moins de trois mois.

Au mois de mars 1790, cette religieuse eut un rhume qu'elle négligea, et qui se termina par l'ouverture d'un tubercule. Je lui fis prendre les mêmes remèdes, qui lui rendirent, pour la seconde fois, la santé.

IVe. OBSERVATION.

La Cne. Brochon mère, marchande de toiles à Valenciennes, étoit obligée par la nature de son com-

merce, de se tenir dans son magasin, sans feu, même pendant l'hiver, parce que l'on prétend que la chaleur nuit à l'apprêt des toiles nommées batistes et linons.

Tous les hivers elle gagnoit des rhumes qu'elle négligeoit, pour ne pas dérober à son commerce les instans qu'elle auroit été dans le cas de consacrer au soin de sa santé.

Ces rhumes négligés dégénérèrent en tubercules aux poumons.

Pendant l'espace de six ans, elle avoit souvent été sujette à des oppressions, à des mouvemens de fièvre, qui disparoissoient après l'ouverture des tubercules.

Un régime sévère, qu'elle s'imposoit toujours, quand elle étoit indisposée; des infusions vulnéraires et des minoratifs, étoient les seuls remèdes qu'elle employoit toutes les fois que les tubercules reparoissoient.

Au commencement de mars, elle fut attaquée d'une fluxion de poitrine qui, par mes soins, se termina le 17 du même mois; mais le 26, elle rendit par l'ouverture de nouveaux tubercules, deux cuillerées de pus, d'une fétidité insupportable, qui lui causèrent d'autant plus d'inquiétude, qu'elle avoit tous les soirs une fièvre lente, de la toux et des sueurs abondantes tous les matins, qui la jetoient dans le marasme.

En réfléchissant sur ces symptômes affligeans, je crus devoir prescrire à la malade, la seconde eau de chaux, préparée avec la mille-feuille et la sauge, et coupée avec le lait, pour arrêter les sueurs. Ce remède réussit parfaitement.

Ensuite, je lui prescrivis les pilules qu'Ætius recommande dans les toux invétérées, et l'opiat, suivant la formule décrite dans l'ouvrage de Lepecq.

L'usage non interrompu de ces remèdes jusqu'au 4 mai suivant, a entièrement rétabli la santé de la Cne. Brohon.

Ve. OBSERVATION.

Madame M..., née de parens sages, sains et robustes, jouissoit d'une santé brillante, qu'elle croyoit à toute épreuve.

Peu sensible au froid, elle étoit toujours vêtue d'étoffes légères, même pendant l'hiver.

Elle sortoit de son appartement, dans lequel il y avoit le plus souvent grand feu, pour passer dans des pièces froides. Elle attrapoit de violens rhumes et ne s'en occupoit pas.

L'humeur de la transpiration insensible, trop souvent supprimée, se porta sur ses poumons, y forma des tubercules qui, par leur suppuration, la forcèrent enfin de soigner sa santé, totalement délabrée.

Cette dame, âgée de 29 ans, me fit demander le 25 mai 1789, de lui donner mes soins.

Elle rendoit depuis plusieurs mois, des crachats purulents et quelquefois légèrement sanguinolents. Elle avoit une toux qui la fatiguoit beaucoup.

Après lui avoir représenté le danger dont elle étoit menacée, et la nécessité d'y pourvoir promptement, je lui prescrivis deux fois le jour un gros de l'opiat de Lepecq, marié avec l'*agaricus deliciosus*, et quatre pilules d'Ætius, le soir en se couchant.

Vers la fin de juillet elle se trouva parfaitement guérie.

Le 28 octobre 1790, sur les trois heures de l'après-midi, pendant que ses domestiques dînoient, et qu'elle étoit seule dans son appartement, le feu prit à la robe de linon qu'elle portoit. Elle eut le corps brûlé, depuis le nombril jusqu'au dessous du menton; et si le visage fut préservé, ce fut aux dépens de ses mains et de ses bras.

J'arrivai chez elle, vingt minutes après cet accident; et, comme elle sortoit de table, je différai de la saigner.

Je fis aussitôt couvrir toutes les parties maltraitées par la flamme, de compresses trempées dans l'esprit de vin, que l'on arrosoit aussitôt qu'elles paroissoient commencer à se sécher.

Ce remède, continué toute la nuit, a enlevé la douleur comme par enchantement.

Le lendemain je la fis panser avec du cérat de Saturne, étendu sur du papier brouillard.

Ce traitement simple dissipa toutes les traces de brûlure avec une rapidité, qui surprit les amis de cette dame, et son chirurgien même.

On la pansoit dans son appartement, dans lequel elle ne vouloit plus que très-peu de feu. Le pansement s'étendoit, comme je l'ai dit, sur tout le buste, les seins et les bras, parties très-sensibles à l'impression de l'air, et pendant ces pansemens, elle ne toussa pas une seule fois; ce que je crois pouvoir remarquer comme une preuve de la guérison complète de ses tubercules.

VIe. OBSERVATION.

Dom Gérard Gadelin, religieux de l'abbaye de Saint-Saulve, éloignée d'une demi-lieue de Valenciennes, ne manquoit jamais, quelque temps qu'il fit, de venir tous les jours à Valenciennes pour assister, à la place de son abbé, chanoine né de la collégiale de Saint-Géry, aux offices de cette église.

Ce zèle pour son devoir, lui procuroit souvent des rhumes qu'il négligeoit, et lui causèrent aux poumons des tubercules qui se manifestèrent par des crachats fétides.

Inquiet de ces crachats, il me fit prier le 7 avril 1786, de l'aller voir.

Je trouvai ses crachats sanieux, purulens, et fétides. Tous les soirs il avoit un peu de fièvre; sa toux l'em-

pêchoit de dormir; il n'avoit presque point d'appétit, et maigrissoit depuis quelque temps.

Je lui prescrivis pour le lendemain un minoratif, et le surlendemain, l'opiat avec l'*agaricus deliciosus* et l'extrait muqueux d'opium.

Ces remèdes, continués jusqu'au 29 mai, lui rendirent la santé.

Je crois ce nombre d'observations suffisant. Les mêmes motifs de délicatesse qui m'ont forcé de m'arrêter, aux quatre que j'ai rapportées pour prouver les propriétés du *Narcisse des prés*, contre l'épilepsie, m'empêchent de multiplier davantage celles relatives à la phthisie tuberculeuse et la vomique. J'engage les gens de l'art qui voudront s'assurer de l'effet des remèdes dont j'ai parlé dans cette troisième partie, à les employer dans ces deux maladies, malheureusement trop communes.

Fin de la troisième et dernière Partie.

SUPPLEMENT

SUPPLÉMENT.

PROPRIÉTÉS DU RHUS-RADICANS CONTRE LA PARALYSIE.

PREMIÈRE OBSERVATION.

FRANÇOIS Capron, âgé de soixante-huit ans, savetier de profession, domicilié à Valenciennes, rue Verte, est entré à l'Hôtel-Dieu le 15 prairial an six de la République.

Il étoit attaqué d'une paralysie qui le privoit, depuis dix-sept mois, de l'usage de la main gauche. Cette maladie lui étoit survenue pendant la nuit. A son réveil il se trouva dans l'impuissance absolue de mouvoir sa main gauche, complétement paralysée.

Cette paralysie ayant éludé tous les remèdes, et absorbé tout le fruit de ses épargnes, il fut contraint de venir à l'Hôtel-Dieu, plutôt pour y chercher pendant quelque temps les alimens qu'il ne pouvoit plus se procurer par le travail, que dans l'espoir d'y trouver sa guérison, de laquelle il désespéroit, regardant son mal comme supérieur à tous les remèdes.

Le 16, je le purgeai avec un minoratif.

Le 17, je lui prescrivis une livre d'infusion de feuilles de *Rhus-radicans*, qu'il partageoit en quatre prises égales. Il prenoit la première à jeun, à sept heures du matin ; la seconde, une heure avant de dîner ; la troisième une heure avant de souper, et la dernière en se couchant.

On fait infuser, pendant une heure, trois folioles de *Rhus-radicans* avec deux gros de racine de réglisse, dans une livre d'eau bouillante. On passe l'infusion par un linge; on la partage en quatre ou plusieurs prises, suivant la mobilité des nerfs de l'estomac. On peut édulcorer aussi cette infusion avec du sucre, et l'aromatiser avec de l'eau de fleur d'orange.

Il faut avoir l'attention de ne pas avaler de parcelles de ces feuilles, afin d'éviter les accidens qu'elles pourroient occasionner.

Je faisois faire au malade, matin et soir, pendant un quart d'heure, des frictions sur la main et le bras paralysés, avec de l'huile de *Rhus-radicans*.

Le 19 il commença de remuer les doigts.

Le 21, d'ouvrir et fermer les doigts, et de tenir ce qu'il prenoit de sa main gauche; ce qu'il n'avoit pas encore pu faire depuis l'invasion de sa maladie.

Le 25, il fut parfaitement guéri.

Depuis cette époque, il fait usage de son bras et de sa main comme auparavant sa paralysie.

IIe. OBSERVATION.

Simone Sersoys, âgée de trente-six ans, femme de Marin Jacquemont, courtier de batistes et linons, domiciliée à Valenciennes, rue de Cambrai, avoit, depuis le second jour complémentaire de l'an IV de la République, la main gauche tellement paralysée, qu'elle laissoit échapper tout ce qu'on mettoit dans cette main.

On lui avoit prescrit des saignées, des purgatifs, des cataplasmes de toutes espèces, et le sel duobus à grandes doses, parce que l'on croyoit sa paralysie causée par un lait dévoyé sur la partie paralysée.

Elle étoit malade depuis près de dix-huit mois, quand elle me fit prier, le douze ventôse de l'an VI, de rétablir sa santé délabrée par le chagrin qu'elle éprouvoit depuis le commencement de sa paralysie.

Le 13, je lui fis prendre un minoratif.

Le 14, je lui prescrivis l'usage de l'infusion des feuilles du *Rhus-radicans*, et lui fis faire des frictions sur la main, avec l'huile de la même plante.

Le 22, elle commença à rapprocher les doigts vers la paume de la main.

Le 4 germinal, elle tenoit une fourchette dans la main paralysée, pour diviser ses alimens.

Le 18, elle cousoit et racommodoit son linge.

Enfin, depuis le mois de germinal dernier, elle fait tout le travail de son ménage, et tout ce qu'elle avoit accoutumé de faire avant son accident.

IIIe. OBSERVATION.

Charles Maccarty, prisonnier Anglais, âgé de cinquante-six ans, natif de Liverpool, est entré le 28 messidor dernier, an six de la République, à l'hôpital militaire de Valenciennes. Témoin des effets prononcés du *Narcisse des prés*, marié avec la racine de Valériane sauvage, que je prescrivois journellement depuis le 12 fructidor à Jean Wison, invalide Anglais, épileptique depuis quatorze ans; il me pria de le guérir d'une paralysie de l'extrémité inférieure droite, qui lui étoit survenue à la suite de frictions mercurielles qu'on lui avoit faites il y a onze ans, à l'hôpital de Newiorck.

Il avoit cette extrémité du corps tellement insensible, que la personne la plus forte, en le pinçant, ne lui causoit aucune douleur.

Comme cette maladie avoit éludé tous les remèdes qu'on lui avoit administrés, pendant quatre mois, dans l'hôpital de Saint-Thomas de Londres et dans les autres villes où il avoit été depuis, je proposai à M. Hevetson, un des chirurgiens généraux des armées navales d'Angleterre, et commissaire chargé de tout ce qui a rapport aux prisonniers Anglais, détenus dans la citadelle de Valenciennes, de faire faire à ce malade usage du *Rhus-radicans*.

Le 20 fructidor, nous lui prescrivîmes, matin et soir, une infusion de feuilles de cette plante, avec des frictions d'huile de la même plante, sur toute la partie paralysée.

Le 30, ce paralytique pria M. Hevetson de me dire qu'à son grand étonnement, il éprouvoit de la sensibilité dans toute l'étendue de cette partie paralysée, qu'il sentoit même, en appuyant le pied, le corps solide sur lequel il l'appuyoit, ce qu'il n'avoit point encore éprouvé avant l'usage de mes remèdes.

Aujourd'hui, quatrième jour complémentaire de l'an six, il fait usage du pied, de la jambe et de la cuisse, comme s'il n'avoit pas été paralysé. Je vais cependant continuer, pendant encore une décade, à lui faire faire usage des mêmes remèdes.

Je fais infuser quatre folioles de *Rhus-radicans* dans une livre d'eau bouillante, pendant une heure, et je fais prendre au malade six onces de cette infusion, matin et soir.

PROPRIÉTÉS DU NARCISSE DES PRÉS CONTRE LE TÉTANOS.

OBSERVATION RÉCENTE.

Jacques Mercier, de la commune d'Onin près Valenciennes, âgé de cinquante-huit ans, voiturier de profession, est entré, le seize thermidor an VI de la République Française, à l'hospice civil, pour une fracture compliquée à la partie moyenne de la jambe gauche, causée par les deux roues de sa voiture, chargée de plusieurs milliers de charbon de terre. Les deux roues, en passant obliquement sur la partie moyenne de la jambe gauche, brisèrent, en plusieurs pièces, les *Tibia* et *Péroné*, déchirèrent les muscles jumeaux et solaires.

Les chirurgiens en chef de l'hospice appliquèrent, avec tant d'intelligence, les bandages nécessaires pour contenir cette fracture, que la plaie n'a pas même souffert du *Tétanos* survenu le deux fructidor.

Ce blessé se plaignit quelques jours avant d'avoir les mâchoires totalement fermées, d'une légère difficulté dans les mouvemens de la mâchoire inférieure. Les deux chirurgiens en chef avoient inutilement employé l'opium et autres remèdes indiqués par les plus habiles praticiens, pour enchaîner cette terrible maladie, qu'ils avoient tant de raison de redouter.

Le deux fructidor au matin, ils trouvèrent les mâchoires si serrées l'une contre l'autre, que le blessé ne pouvoit plus articuler un mot, et qu'il ne leur fût

pas possible de lui faire passer entre les dents une carte à jouer.

Les citoyens Duchesne et Bissez m'appelèrent en consultation, pour me demander si le *Narcisse des prés*, qu'ils m'avoient vu employer avec succès dans un cas pareil, ne conviendroit pas pour combattre le *Tétanos* de Jacques Mercier. Nous convînmes d'en faire un nouvel essai sur ce blessé.

Nous priâmes les citoyennes Grenet et Guinet, hospitalières, toujours animées de ce zèle et de cet esprit de charité qui leur font un devoir de braver tous les dégoûts et les dangers attachés à cet état, aussi respectable qu'utile, d'injecter, toutes les deux heures, par l'ouverture que laisse la chute d'une dent, *six grains d'extrait de* NARCISSE DES PRÉS, délayés dans une demi-cuillerée d'eau sucrée, et d'envelopper la mâchoire inférieure et le col de compresses trempées dans une forte décoction de fleurs de *Narcisse des prés*, que l'on renouveloit toutes les quatre heures.

Le 3, le malade s'aperçut d'un peu de relâchement dans la mâchoire inférieure.

Le 4, cette mâchoire inférieure se trouva suffisamment relâchée, pour que l'on pût faire passer entre les dents une pièce de six liards.

Le 6, on y passoit une pièce de douze sous.

Le 8, on y passoit le bout du doigt; il mangea une panade.

Le 12, il mâcha un peu de mie de pain trempée dans un œuf à la coque.

Aujourd'hui, 25 fructidor, il mange du pain et du poisson blanc. Il ne lui reste, de cette dangereuse maladie, qu'une légère difficulté dans les mouvemens de la mâchoire inférieure, qui ne tardera point à se dissiper.

M. Devatson, un des chirurgiens généraux des armées navales d'Angleterre, et commissaire pour tout ce qui a rapport au service des prisonniers Anglais, malades ou jouissants de la santé, renfermés dans la citadelle de Valenciennes, a suivi ce *Tétanos*, aussi rare dans les pays septentrionaux de l'Europe, qu'il est commun dans les Indes Orientales, où il a séjourné quelque temps. Il a désiré s'assurer, par lui-même, des effets du *Narcisse des prés* dans le traitement du terrible *Tétanos*, qui ne pardonne pas.

Il se propose, à son retour à Londres, de faire mettre de l'extrait de Narcisse des prés sur les vaisseaux que l'on expédiera pour les Indes Orientales, afin de l'y faire essayer en grand dans le traitement du *Tétanos* de ces régions brûlantes, où il fait tant de ravages.

Afin de ne laisser aucun doute sur les effets que je viens d'obtenir du Narcisse des prés dans le traitement du *Tétanos* de Jacques Mercier, je joins ici la copie de l'attestation des deux chirurgiens en chef de l'hospice de Valenciennes, qui ont suivi ce traitement.

« Nous soussignés, chirurgiens en chef de l'hospice » civil de la commune de Valenciennes, certifions » que les deux observations insérées dans le manuscrit du citoyen Dufresnoy, médecin dudit hospice; » la première, *sur la paralysie de la main et du* » *bras du savetier François Capron*; et la seconde, » *sur le Tétanos du voiturier Jacques Mercier*, tous » deux guéris sous nos yeux, sont conformes à la plus » exacte vérité ».

Ce n'est pas la première fois que ce médecin a employé avec succès, dans cet hôpital confié à nos soins, le *Rhus-radicans* et le *Narcisse des prés*, contre ces deux maladies.

« Nous n'oublierons jamais la cure du *Capitaine*
» *Jacques*, ainsi que celles de quelques autres mala-
» dies de cette espèce, opérées sous nos yeux, par
» différentes préparations de *Narcisse des prés*, lors-
» que nous étions employés au service de l'hôpital
» militaire de cette ville.

Signés, DUCHESNE (1) et BISSEZ.

IIe. OBSERVATION.

Jean Wison, âgé de 58 ans, natif de Liverpool, invalide et prisonnier Anglais, est entré, le 10 fructidor de l'an six, à l'hôpital militaire de Valenciennes, attaqué d'un délire, sans fièvre, si furieux, que les infirmiers furent obligés de le garder à vue pendant la nuit, pour l'empêcher de se précipiter par les fenêtres.

Le 11, vers les quatre heures du matin, il lui survint un accès si violent d'épilepsie, qu'il fallut cinq hommes pour le contenir dans son lit. Il eut, vers

---

(1) Le citoyen Duchesne avoit trente ans de service dans l'hôpital militaire de Valenciennes, quand on refusa de lui rendre sa place de sous-aide, après la reprise de la ville sur les Autrichiens. Il n'avoit pu, lors de la prise de la ville, se résoudre d'abandonner sa mère infirme, âgée de 80 ans, et qu'il auroit laissée dans la misère en retournant en France, d'où, n'ayant d'autre ressource pour vivre que le produit de son état, il n'auroit pu lui faire passer aucun secours.

Depuis la reprise de Valenciennes, la Municipalité et les Administrateurs des hospices, touchés de la position de cet honnête citoyen, et de son amour paternel et filial, convaincus de son patriotisme, et reconnoissans de son zèle et des secours qu'il n'a jamais négligé d'administrer aux pauvres, lui ont donné la place de chirurgien en chef de l'hospice civil.

les six heures du matin, un second accès aussi violent que le premier.

Le 12, sa raison étant rétablie, je priai l'interprète de l'interroger sur l'historique de sa maladie, en présence de M. Hevetson.

Voici ce que l'interprète nous répèta, faisant parler le malade.

« Il y a près de quatorze ans que j'ai eu la moitié du pied droit emporté par un boulet de canon, » par un des vaisseaux que commandoit l'amiral » Destain. J'ai éprouvé, six mois après ma guérison, » un délire furieux qui a duré près de deux jours. » Il s'est terminé par des accès si violens d'épilepsie, que l'on fut obligé de me faire tenir dans mon » lit par plusieurs de mes camarades des plus robustes. Cet état dura quatre jours de suite, pendant lesquels j'avois, chaque jour, depuis deux jusqu'à cinq accès ».

« Les remèdes qu'on m'avoit fait prendre en Amérique, ne m'ayant pas procuré le plus léger soulagement, je ne voulus plus rien prendre, quoique » le délire et les accès épileptiques eussent constamment reparu deux fois par mois, les cinq derniers » jours des premier et dernier quartier de chaque lune ».

« Fait prisonnier, l'on me débarqua à Brest, où je » ne tardai pas d'éprouver les mêmes symptômes. » On me conduisit à l'hôpital de cette ville. Après » quatre mois de séjour dans cet hôpital, où je n'éprouvai pas plus de soulagement que dans celui » d'Amérique, j'en demandai ma sortie ».

D'après cet exposé du malade, je proposai à M. Hevetson de le mettre à l'usage de la *valériane sauvage*, mariée avec le *narcisse des prés*, que j'avois employés plusieurs fois avec succès. M. Hevetson y consentit.

Nous lui prescrivîmes donc, matin et soir, un gros de racine de *valériane sauvage*, avec quatre grains de *narcisse des prés* par prise.

Le 12, nous lui fîmes donner la même dose de *valériane;* mais avec huit grains *d'extrait de narcisse* par prise.

Nous avons continué d'augmenter chaque jour *l'extrait de narcisse*, de quatre grains, jusqu'au nombre de seize grains deux fois le jour.

Le 19, le délire a reparu si foiblement, que l'infirmier de garde a suffi pour garder le malade.

Le 20, il n'eût que trois accès d'épilepsie, moins violens et moins longs que tous ceux qu'il avoit éprouvés depuis l'invasion de sa maladie.

Le délire devoit, suivant son calcul, reparoître le cinquième jour complémentaire; le premier vendémiaire, an 7, à quatre heures de l'après-midi, il n'avoit encore rien éprouvé, pas même le mal-aise qui précédoit ordinairement le délire.

M. Hevetson et moi, nous proposons de le garder encore un mois dans l'hôpital, à l'usage des remèdes, qui semblent, par les heureux effets qu'ils ont produits, assurer sa parfaite guérison.

Fin du Supplément.

TABLE
DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIÈME

TROISIEME PARTIE.

SUPPLEMENT.

Fin de la Table des matières.

OUVRAGES NOUVEAUX,

Qui paroissent chez MÉQUIGNON l'aîné père, *Libraire de la Faculté de Médecine et des Hospices de Paris, rue de l'École de Médecine.*

NOUVEAU VOYAGE

DANS L'EMPIRE DE FLORE,

Ou Principes élémentaires de Botanique, suivant la méthode du JARDIN DU ROI;

PAR J.-L.-A. LOISELEUR DESLONGCHAMPS,

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Membre de plusieurs Sociétés nationales et étrangères.

Deux parties en un fort volume *in*-8°. br.	7 fr. 50 c.
Et port franc par la poste.	9 fr. 50 c.

DE toutes les branches de l'Histoire naturelle, la Botanique est sans contredit celle qui présente le plus d'utilité et le plus d'agrémens. On rencontre à chaque instant les occasions de faire des applications de cette science aimable, dans la Médecine, la Pharmacie, les Arts, l'Economie domestique et l'Agriculture.

La Médecine ne fut dans son enfance que l'art de guérir les maladies par l'administration de quelques plantes dont on avait observé les utiles propriétés; mais, quoiqu'elle soit aujourd'hui fort loin de ce simple empirisme, et malgré les vastes connaissances qu'elle a acquises dans l'Anatomie, la Physiologie, la Nosologie, la Physique, la Chimie, c'est encore à la Botanique que le médecin praticien est le plus souvent redevable des moyens sans lesquels tout son savoir ne serait qu'illusoire. En effet, ne sont-ce pas les végétaux qui fournissent à la Médecine les médicamens les plus précieux? et sans eux comment le malade parviendrait-il à recouvrer la santé?

Ces mêmes végétaux servent journellement à nos besoins les plus ordinaires; ce sont eux qui font la base de

notre nourriture ; ce sont eux qui nous fournissent ces fruits savoureux, ces liqueurs agréables qui charment notre palais ; ce sont eux qui contribuent à nous vêtir ; et lorsque, pendant la saison rigoureuse, le soleil ne laisse plus tomber sur nous que quelques rayons obliques, c'est par eux que nous retrouvons dans nos foyers, une nouvelle chaleur ; c'est par eux que nous édifions nos maisons, que nous faisons tous ces meubles qui nous paraissent si commodes ; c'est avec eux que l'homme, construisant ces superbes machines qui le portent sur les flots, est parvenu à parcourir toutes les partie du globe, et à les soumettre à sa domination ; enfin les végétaux nous donnent ces fleurs charmantes qui embellissent tout dans la nature, qui font la parure de nos bois, de nos champs, de nos jardins, dont les vives couleurs réjouissent nos yeux, dont les odeurs délicieuses produisent de si douces sensations sur notre odorat, et dont la beauté se plaît à orner ses charmes.

On a publié de vastes ouvrages sur la Botanique ; on en a composé des traités très-savans ; mais les livres élémentaires manquent en général, ou bien, de ceux qui existent sous ce nom, les uns sont trop étendus et peu à la portée des personnes qui n'ont besoin que d'apprendre les principes et les choses essentielles aux simples amateurs, les autres sont trop imparfaits et trop au-dessous des connaissances actuelles. Tel est l'ouvrage qui parut, il y a dix-huit ans, sous le titre de *Voyage dans l'Empire de Flore*. Il fut accueilli du public avec tant d'empressement, que plusieurs éditions se succédèrent rapidement ; mais ce livre ayant toujours été réimprimé sans additions ni corrections, était resté tout-à-fait étranger aux grands progrès que la Botanique avait faits depuis l'époque à laquelle il parut pour la première fois, et il était devenu par cela même trop incomplet pour continuer à être utile aux personnes qui auraient voulu y puiser les principes élémentaires de la science. C'était donc une chose nécessaire que d'en publier une nouvelle édition avec de nombreuses additions et beaucoup de changemens, ou de le refaire en entier. C'est ce dernier parti que nous avons choisi, en conservant toutefois sa division en deux parties : la première comprenant, à proprement

parler, les élémens de la science; et la seconde, donnant l'exposition des caractères des familles et des genres de plantes cultivées dans les principaux jardins de la capitale.

Dans l'ancien *Voyage dans l'Empire de Flore*, les élémens de Botanique, formant la première partie, comprenaient sans distinction, et confondues les unes avec les autres, l'Anatomie et la Physiologie végétales, la Terminologie et la Classification. Nous avons pensé qu'il serait plus commode pour les personnes qui se livrent à l'étude de la Botanique, de trouver toutes ces parties séparées, et nous les avons distribuées dans trois Livres.

La seconde Partie, qui comprend, comme dans les anciennes éditions, l'exposition des familles et des genres, a reçu un accroissement beaucoup plus considérable que la première. D'abord, le nombre des genres décrits est bien plus grand: il s'élève à 1340, sans compter 212 genres de plantes acotylédones contenus dans des tableaux particuliers, tandis que cette même partie n'en renfermait d'abord dans sa totalité que 986. Secondement, nous avons cru devoir donner un peu plus d'étendue à l'exposition des caractères, qui étaient souvent trop abrégés. La description de chaque genre a été refaite en entier, ou d'après l'examen des plantes vivantes, ou d'après celui d'échantillons conservés dans les herbiers; et toutes les fois que nous n'avons pu nous procurer les plantes d'une manière ou de l'autre, nous avons consulté sur leurs caractères, les meilleures descriptions et les meilleures figures. Nous avons ajouté à la fin de l'article de chaque genre, l'indication du nombre des espèces connues qu'il renferme, avec celle des parties du monde où elles se trouvent en général, en faisant toujours la note particulière des espèces qui croissent en France, quand le genre est indigène. Enfin, nous avons terminé chaque acticle par un aperçu des propriétés des plantes qui sont en usage en Médecine, dans les Arts ou dans l'Economie domestique. Nous n'avons pu sans doute donner sur ce sujet que des notions très-superficielles, qui ne doivent pas dispenser les élèves qui se destinent à la Médecine, d'avoir recours aux ouvrages de matière médicale; mais nous avons eu pour but d'indiquer par là l'utilité qu'on peut retirer de la

Botanique, et de prouver aux gens du monde que l'étude de cette science n'est pas une chose de pur agrément, comme beaucoup de personnes le pensent, mais qu'on peut en faire, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les applications les plus importantes pour l'avantage de la société.

COURS ÉLÉMENTAIRE
DE MATIÈRE MÉDICALE,
SUIVI D'UN PRÉCIS DE L'ART DE FORMULER,
DE DESBOIS DE ROCHEFORT;

NOUVELLE ÉDITION, avec augmentations, corrections et les changemens qu'exige l'état actuel des Sciences physiques et médicales.

PAR A.-L.-M. LULLIER-WINSLOW,

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

Deux vol. *in*-8. broché. 13 fr.
Et port franc par la poste. 16 fr. 50 c.

Indépendamment de la réunion de toutes les circonstances favorables pour l'observation des vertus des médicamens, il est encore pour les découvrir une qualité nécessaire dans l'observateur lui-même ; c'est cette sagacité, ce tact heureux, fruit d'études approfondies, que sait appliquer à propos un génie que la nature semble avoir formé pour la Médecine. Comment, en effet, sans cette disposition précieuse, pouvoir bien saisir le moment de l'indication du remède dont on veut apercevoir l'effet? ou comment distinguer dans le cours de la maladie, les symptômes qui lui sont propres, d'avec l'action que produit le médicament même? Faut-il être surpris ensuite, quand on entrevoit l'obscurité et l'incertitude dont la nature s'enveloppe dans le travail des maladies, si nous trouvons tant de contradictions dans les ouvrages faits pour nous instruire de la vertu des remèdes, tant d'infidélité dans l'action qu'on leur suppose ?

Le Traité qu'on présente aujourd'hui, est pour le jeune médecin qui veut se livrer à la guérison des malades, celui

de tous ceux qui existent, qui peut le guider le plus sûrement dans sa pratique.

L'auteur n'a jamais perdu de vue le but vers lequel il a constamment dirigé son travail. Il fallait éviter tous les défauts dans lesquels avaient donné ceux qui, avant lui, avaient traité cette partie, et il a fait sagement : il fallait insister spécialement sur ce que les autres n'avaient, pour ainsi dire, qu'indiqué (l'effet des remèdes dans les maladies), et il l'a fait au long et judicieusement; en exposant l'histoire naturelle des médicamens, il ne se contente pas d'indiquer leur pays natal; il rapporte la phrase botanique, quand il s'agit des végétaux, d'après Linné, sans oublier cependant les noms vulgaires que la plupart des substances simples ont reçus dans le commerce ou dans les arts : il donne brièvement l'analyse chimique des substances employées en Médecine, et il remarque les différens principes qui font dans chacune d'elles la base de leur action. C'en est bien assez sur cette partie de la matière médicale, qui a été trop souvent l'objet du luxe des auteurs.

Mais quand il s'agit des vertus des médicamens, de la manière la plus avantageuse de les employer, de leur dose, des cas dans lesquels ils conviennent, des circonstances qui les contre-indiquent, de l'abus même qui résulte de leur action continuée, lors même qu'ils paraissent le mieux indiqués, c'est alors que l'auteur en développe toutes les qualités avec une sage profusion; il n'est plus l'historien froidement dogmatique de leurs vertus générales; c'est le médecin vraiment expérimenté qui se transporte avec son lecteur au lit des malades, pour l'éclairer du flambeau de l'observation. C'est à sa lueur, qui ne l'égarait pas dans les derniers temps d'une carrière trop tôt achevée, qu'il examine toutes les substances dont il traite; c'est par leurs effets qu'il les juge; c'est au tribunal d'une sincère et judicieuse expérience qu'il les a toutes citées, et c'est de là qu'il bannit et proscrit tant de remèdes vantés par le charlatanisme et accrédités par l'ignorance, et qu'il en rend aux mains du sage praticien quelques-uns que d'injustes préjugés, ou les rapports d'une science quelquefois infidèle, et souvent insuffisante, avoient voulu perdre dans l'oubli.

Cet ouvrage offre encore un avantage d'autant plus

grand, qu'il ne se rencontre dans aucun de ceux qui ont été écrits sur cette partie de la Médecine ; c'est de traiter en détail des maladies particulières aux artisans qui emploient ou qui manient certaines substances, dont les émanations sont dangereuses et délétères, et de donner les procédés curatifs des accidens qu'elles occasionnent. Cette partie de la matière médicale est surtout complète dans l'article du règne minéral qui traite des métaux. Le plomb et le mercure sont, parmi ces corps naturels, les plus redoutables pour leurs effets pernicieux, et l'un des fâcheux accidens qu'ils produisent, surtout le plomb, a divisé depuis long-temps les médecins fameux des différentes écoles, et sur sa nature, et sur les procédes de sa curation. On trouvera à l'article du plomb, sous le titre de *maladie de ceux qui travaillent le plomb*, un traité analytique complet de la colique de plomb, des systèmes des auteurs, des moyens de guérir cette dangereuse maladie. Le même ordre est observé à chaque article ; c'est-à-dire qu'après avoir fait l'histoire de chaque substance métallique, de ses préparations et de ses usages, l'auteur parle des dangers ou *des maux auxquels s'exposent ceux qui les préparent* pour les différens arts, et *des moyens de les en délivrer ;* il en fait autant pour les articles des poisons végétaux ou animaux ; il parle de la manière dont les hommes en sont affectés, et des remèdes à y apporter, de telle sorte que son ouvrage renferme un traité succinct des maladies de la plupart des artisans ; et pour rendre plus complet son ouvrage, l'auteur, au lieu de surcharger l'histoire des propriétés de chaque substance, de formules répandues sans ordre et sans principes, y a joint un précis de l'art de formuler : les préceptes y sont simples, clairs, exacts et conformes aux règles ; les exemples bien choisis, et appropriés aux indications. L'ordre est celui qu'il a adopté partout pour l'examen des différentes vertus des médicamens simples ; ainsi il y a des formules évacuantes, altérantes, spécifiques et chirurgicales ; car toute substance médicamenteuse, simple ou composée, s'emploie, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur ; et dans le premier cas, elle jouit des propriétés évacuantes, etc. Ce n'est pas que ces propriétés ne soient modifiées suivant la dose, la préparation, et tant d'autres circonstances. L'auteur,

est trop instruit pour ne pas être pénétré de cette vérité; mais il faut adopter un ordre, et le plus utile, quoi qu'en aient dit quelques censeurs, est encore celui qui présente aux jeunes médecins les médicamens suivant leur vertu éminente, suivant l'effet qu'on veut le plus souvent qu'ils produisent lorsqu'on les emploie; et quand, dans l'histoire détaillée des propriétés variées de chaque remède, on trouve tout ce que l'observation a constaté dans toutes les circonstances connues, l'ouvrage instruit, le lecteur profite, l'objet est rempli, et on ose avancer que nul n'a mieux atteint ce but.

Nous n'insisterons pas plus long-temps sur les avantages que présente le Cours de Matière Médicale; les succès qu'il a obtenus justifient assez complétement de son mérite; et si les élèves, en faveur desquels il a été composé, l'ont toujours regardé comme un de leurs meilleurs classiques, les maîtres ont par leur honorable approbation, garanti aux générations qui se destinent à l'art difficile de guérir, que rien dans cet ouvrage ne les exposera jamais à l'erreur, ni aux dangers des systèmes dont il est si difficile au médecin de se défendre.

C'est M. LULLIER-WINSLOW, docteur en médecine, qui a bien voulu se charger de faire à cette nouvelle Edition tous les changemens, les corrections et les augmentations dont cet ouvrage était susceptible d'après l'état actuel des sciences physiques et médicales.

COURS DE BOTANIQUE MÉDICALE COMPARÉE, ou Exposé des substances végétales exotiques, comparées aux plantes indigènes, contenant la description des plantes tant exotiques qu'indigènes, d'après les classifications de TOURNEFORT, LINNÉ et JUSSIEU; leurs proporiétés respectives, les produits chimiques qu'on en peut tirer, leurs préparations pharmaceutiques et leur emploi dans les diverses maladies; ouvrage utile et nécessaire aux botanistes, aux chimistes, aux pharmaciens et aux médecins, et dans lequel on démontre qu'il est possible d'exercer la médecine sans le secours de la plus grande partie des productions étrangères; par M. Bodard, D. M. et professeur de botanique. 2 vol. *in*-8. br. 12 fr.
Et franc de port par la poste. 15 fr.

TRAITÉ DES MALADIES NERVEUSES OU VAPEURS,

ET PARTICULIÈREMENT DE L'HYSTÉRIE ET DE L'HYPOCONDRIE;

PAR M. LOUYER-VILLERMAY,

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Médecin de la 3e Légion de la Garde nationale, Médecin du 2e Dispensaire de la Société philantropique, attaché auxTribunaux du département de la Seine, Membre de la Société de l'École de Médecine, et de plusieurs Sociétés nationales et étrangères.

Deux volumes *in*-8. brochés. 11 fr.
Et port franc par la poste. 13 fr. 50 c.

LES mêmes considérations qui engagèrent l'auteur, il y a quinze ans, à choisir l'hypocondrie pour sujet d'une dissertation inaugurale, le déterminent encore aujourd'hui à publier cet ouvrage sur les maladies nerveuses *proprement dites*; ouvrage dans lequel il a fondu son premier travail. Le désir d'éclairer l'histoire de ces affections dont la nature et le traitement étaient souvent un sujet d'incertitudes ou de discussions, et l'espoir d'être utile aux personnes atteintes par ce fléau, qui afflige tous les rangs de la société, étaient à ses yeux des motifs puissans. Ajoutons que sa propre expérience ne lui avait que trop appris à bien connaître les souffrances physiques et morales qui résultent de ce genre de maladie. Il apprécia mieux dès lors l'influence de leurs diverses causes; il lui fut également possible de considérer la succession et la variété de leurs phénomènes, de leurs complications, et surtout la valeur des différens moyens curatifs, en examinant les circonstances auxquelles il dut lui-même son rétablissement. Enfin, de fréquens rapports avec les personnes qui, par leur éducation, leur profession, leurs habitudes, ou une sensibilité des plus vives, etc., sont spécialement exposées aux affections nerveuses, l'ont encore aidé à les étudier et à les approfondir.

M. Louyer-Villermay a non-seulement rempli le but proposé en 1784 par la Société royale de Médecine,

qui demandait : « Quels sont les caractères des maladies » nerveuses *proprement dites*, telles que l'hystérie et » l'hypocondrie, etc. ? jusqu'à quel point diffèrent-elles » des maladies analogues, telles que la mélancolie, etc. ? » mais par les nombreux développemens dont il a enrichi son travail, il a de beaucoup dépassé les vœux de cette Compagnie célèbre.

En publiant cet ouvrage, l'auteur n'a pas eu la prétention de donner un Traité complet de tous les désordres compris arbitrairement sous le titre de *maladies nerveuses*, il s'est proposé spécialement d'exposer l'histoire des névroses qu'on désigne généralement sous le nom de *vapeurs* ou de *maux de nerfs ;* de les isoler avec soin d'affections nombreuses qui s'en rapprochent plus ou moins, et de tracer leur traitement d'une manière aussi nouvelle qu'approfondie, tant sous le rapport de l'hygiène que sous le rapport des médicamens et des facultés mentales.

Cet important ouvrage est écrit avec pureté; le style prend de la force et même de l'élégance quand le sujet le comporte; et parmi un grand nombre de chapitres dignes de fixer l'attention des médecins et de tout homme instruit, nous en ferons remarquer trois principaux : dans l'un, M. Louyer-Villermay expose l'histoire des causes morales de ces affections; l'autre est consacré à la description des différens troubles qu'éprouve le moral; dans un dernier, l'auteur fait connaître tout le parti qu'on peut retirer d'une bonne direction imprimée, soit aux affections de l'âme, soit aux facultés de l'entendement. Le succès qu'obtint la dissertation de ce médecin sur l'hypocondrie nous est un sûr garant de l'accueil distingué que recevra ce nouveau travail, plus soigné et beaucoup plus considérable.

LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, Flora Gallica, seu enumeratio plantarum in Galliâ sponte nascentium. 2 *vol. in*-12. *fig. avec supplément.* 12 fr.

— Recherches historiques, botaniques et médicales sur les narcisses indigènes, pour servir à l'histoire des plantes de France. *In*-4. 1 fr. 25 c.

FILLASSIER, Culture de la grosse asperge, dite de Hollande, la plus précoce, la plus hâtive, la plus féconde et la plus durable que l'on connoisse, avec les moyens de la cultiver avec succès en toutes sortes de terres ; nouvelle édition, *in*-12. br. 1 fr. 50 c.

— Dictionnaire du jardinier françois, contenant les principes pratiques pour la culture des arbres, des arbrisseaux, des arbustes et des plantes qui entrent dans la formation des jardins. 2 vol. *in*-8. br. 8 fr.

— Dictionnaire historique d'éducation ; nouvelle édit. augmentée d'une table historique des grands hommes. 2 vol. *in*-8. br. 10 fr.

— Éraste, ou l'Ami de la jeunesse ; entretiens familiers dans lesquels on donne aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, des notions suffisantes sur la plupart des connoissances humaines, et particulièrement sur la logique ou la science du raisonnement ; sur la doctrine, la morale et l'histoire de la religion ; la mythologie, la physique, la géographie, l'histoire de France, etc. ; ouvrage qui doit intéresser les pères et meres, et toutes les personnes chargées de l'éducation de la jeunesse ; cinquième édition. 2 vol. *in*-8. br. 5 fr. 50 c.

MILLIN, Élémens d'histoire naturelle, à l'usage de toutes les maisons d'éducation ; troisième édition. *In*-8. figures, br. 8 fr.

PEYRHILE, Tableau méthodique d'un Cours d'histoire naturelle, ou l'on a réuni et classé les principales eaux minérales de France, indiqué les lieux où elles sourdent, leur température, les substances qu'elles contiennent, leurs vertus, leurs usages, etc. ; nouv. édition augmentée. 2 vol. *in*-8. br. 9 fr.

PARMENTIER, Code pharmaceutique, à l'usage des Hospices civils, des secours à domicile et des infirmeries des maisons d'arrêt, publié par ordre du ministre de l'intérieur ; quatrième édition augmentée. *In*-8. br. 7 fr.

— Le Maïs, ou Blé de Turquie, apprécié sous tous ses rapports ; mémoire couronné en 1784, imprimé et publié par ordre du gouvernement ; nouv. édit. revue et corrigée. *Paris*, 1812, *in*-8. *br.* 4 fr.

— Traité sur l'art de fabriquer les sirops et conserves de raisin ; 3e édition *in*-8. *br.* 5 fr.

LE ROI (ALPHONSE), Manuel des goutteux et des rhuma-

tisans, ou Recueil des remèdes contre ces maladies, seconde édition augmentée. *In*-18. br. 2 fr. 50 c.

— Médecine maternelle, ou l'Art d'élever et de conserver les enfans. *In*-8. br. 6 fr.

— Des pertes de sang pendant la grossesse, lors et à la suite de l'accouchement; des fausses couches et de toutes les hémorrhagies; seconde édit. augmentée. *In*-8. br. 2 fr. 25 c.

Boivin (madame), Mémorial de l'art des accouchemens; ouvrage pratique dans lequel on a représenté avec soin, en 133 gravures, toutes les positions de l'enfant, le mécanisme de tous les accouchemens, et rappelé en peu de mots les règles qu'il faut observer dans les différens cas. *In*-8. br. 10 fr.

Dutilleul, l'Art de formuler selon les règles de la chimie pharmaceutique classé par ordre alphabétique. *In*-12. br. 2 fr. 50 c.

Table générale des Thèses soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, depuis le 28 frimaire an VII (17 novembre 1798), jusqu'au 1er janvier 1816. *In*-4. br. 7 fr.

La Fosse, Dictionnaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manége et maréchallerie. 4 vol. *in*-8. br. 14 fr.

Tenon, Mémoires sur les hôpitaux de Paris, imprimés par ordre du Roi; avec figures en taille-douce. *In*-4. br. 12 fr.

— Mémoires et observations sur l'anatomie, la pathologie et la chirurgie, et particulièrement sur l'organe de l'œil. *In*-8. *fig. br.* 6 fr.

— Offrande aux vieillards, de quelques moyens pour prolonger leur vie. *In*-8. br. 50 c.

Viallon, Clovis-le-Grand, premier roi chrétien, fondateur de la monarchie françoise; sa vie, précédée de l'histoire des Francs avant sa naissance, avec les vies des principaux personnages qui ont concouru à la gloire de son règne, tels que sainte Geneviève, sainte Clotilde et saint Remi, *in*-12. br. 3 fr.

Cochin, Prônes ou Instructions familières sur les Épîtres et Évangiles des dimanches et principales fêtes de l'année; troisième édition revue, corrigée et augmentée d'une suite d'homélies sur le saint Sacrifice de la messe, orné du portrait de l'auteur. 4 vol. *in*-12. br. 10 fr.

— Prônes ou Instructions sur toutes les parties du saint Sacrifice de la messe. *In*-12. br. 2 fr. 50 c.

— Prônes ou Instructions sur les grandeurs de Jésus-Christ;

dans les Prophètes qui l'ont annoncé, dans les exemples de sa vie mortelle ; dans ses miracles et dans ses mystères. 2 vol. *in*-12. br. 5 fr. 50 c.

— Instructions sur les fêtes, les jeûnes, usages et principales cérémonies de l'Église. *In*-12. br. 2 fr.

Gery (de, abbé de Sainte-Geneviève), Sermons pour l'avent, le carême, l'octave du Saint-Sacrement et autres solennités, panégyriques, oraisons funèbres, prônes, instructions diverses sur le symbole des Apôtres; la première communion des enfans; le renouvellement des vœux du baptême; la profession religieuse, etc. 6 vol. *in*-12. br. 15 fr.

Abrégé d'Anatomie à l'usage des élèves. 2 *vol. in*-12. *br.* 4 fr.

Baudelocque, L'Art des accouchemens, 5e édition, revue, corrigée, augmentée et précédée de l'éloge de l'auteur, avec figures en taille-douce. 2 *vol. in*-8. *br.* 18 fr.

— Principes sur l'Art des accouchemens, par demandes et réponses, en faveur des élèves sages-femmes; 4e édition revue, corrigée, augmentée et enrichie d'un grand nombre de planches propres à en faciliter l'étude, précédée de l'éloge de l'auteur. *In*-12 *br.* 6 fr.

Baumes, Traité des convulsions dans l'enfance, de leurs causes et de leur traitement; 2e édit. revue, corrigée et augmentée. *In*-8. *br.* 6 fr.

— Traité de la première dentition et des maladies souvent très-graves qui en dépendent. *In*-8. *br.* 6 fr.

— Traité de la phthisie pulmonaire, connue vulgairement sous le nom de *maladie de poitrine;* 2e édition revue, corrigée et augmentée. 2 *vol. in*-8. *br.* 12 fr.

— Traité de l'ictère ou jaunisse des enfans de naissance; 2e édition. *In*-8. *br.* 2 fr.

— Traité de l'amaigrissement des enfans, accompagné de l'élévation du ventre; maladie du mésentère, vulgairement connue sous le nom de *carreau;* 2e édition. *In*-8. *br.* 2 fr.

— Traité sur le vice scrophuleux et sur les maladies qui en proviennent; 2e. édit. revue, corrigée et augmentée. *In*-8. *br.* 6 fr.

Belloc, Cours de médecine légale, théorique et pratique; ouvrage utile non-seulement aux médecins et aux chirurgiens, mais encore aux juges et aux jurisconsultes; 2e édit. corrigée et augmentée. *In*-8. *br.* 5 fr. 50 c.

BERGMANN, Analyse du fer, avec des notes, un appendice et quatre mémoires sur la métallurgie, traduits par M. Grignon. *In*-8. *br.* 4 fr. 50 c.

BERTIN, Traité d'ostéologie, nouv. édit. augm. 4 *vol. in*-12. *fig. br.* 8 f.

BORDENAVE, Essais de physiologie; 4e édit. 2 *vol. in*-12. *br.* 4 fr.

BOUVENOT, Recherches sur le vomissement, sur ses causes multipliées, avec les secours qu'on peut lui opposer. *In*-8. *br.* 2 fr.

BROUSSAIS, Recherches sur la fièvre hectique. *In*-8. *br.* 2 fr.

BUCHAN, médecine domestique, ou Traité des moyens de se conserver en santé et de guérir les maladies par le régime et les remèdes simples; 5e édit. 5 *vol. br.* 18 fr.

CALVET, Manuel théorique et pratique pour le traitement et la cure des maladies vermineuses. *In*-8. *br.* 1 fr. 25 c.

CARBONELL, Pharmaciæ elementa chemiæ recentioris fundamentis innixa. *In*-8. *br.* 2 fr. 50 c.

— Elémens de pharmacie, fondés sur les principes de la pharmacie moderne, trad. du latin; nouvelle édition. *In*-8. *br.* 3 fr.

CORVISART, Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis chronicis excerpti ex Herm. Boerhaave. *in*-8. *br.* 2 fr. 50 c.

— Aphorismes sur la connoissance et la curation des fièvres, trad. de Stoll, avec le texte latin. *In*-8. *br.* 6 fr.

DESMARS, les Epidémies d'Hippocrate, trad. du grec. *In*-12. *br.* 2 fr. 50 c.

DESAULT (P. J.), Œuvres chirurgicales, ou exposé de sa doctrine et de sa pratique, par Xav. Bichat, son élève; 3e édit. revue, corrigée et augmentée, avec figures. 3 *vol. in*-8. *br.* 18 fr.

— Maladies des voies urinaires, avec fig.; 3e édit. *in*-8. 6 fr.

DESMONCEAUX, Traité des maladies des yeux et des oreilles, considérées sous le rapport des quatre âges de la vie de l'homme, avec les remèdes et les moyens propres à les préserver des accidens, avec fig. 2 *vol. in*-8. *br.* 10 fr.

DEVILLIERS, Médecine pratique de Londres, trad. de l'anglois. *In*-8. *br.* 4 fr. 25 c.

DEYEUX, Analyse de l'eau non épurée et de celle épurée de Passy. *In*-8. *br.* 1 fr. 50 c.

Dictionnaire portatif de santé, dans lequel tout le monde peut prendre une connoissance suffisante de toutes les maladies, des différens signes qui les caractérisent chacune en particulier, des moyens les plus sûrs pour s'en préserver, ou des remèdes les plus efficaces pour se guérir, et enfin de toutes les instructions nécessaires pour être soi-même son propre médecin ; 5e édit. revue et corrigée. 2 *vol. in*-8. *br.* 10 fr.

Dictionnaire portatif de chirurgie, faisant suite au précédent. *In*-8. *fig. br.* 5 fr.

Dionis, Cours d'opérations de chirurgie, avec fig. 8e édit. revue, corrig. et augmentée par Delafaye. *In*-8. *br.* 7 fr.

Doublet, Traité de la fièvre puerpérale. *In*-12. *br.* 2 fr. 50 c.

Duchanoy, Du mal vertébral et de l'impotence des extrémités. *In*-8. *br.* 1 fr. 20 c.

— Remarques sur la paralysie des extrémités inférieures. *In*-8. *br.* 1 fr. 50 c.

Dufresnoy, Des caractères, du traitement et de la cure des dartres, de la paralysie, etc. par l'usage du rhus radicans, du narcisse des prés. *In*-8. *br.* 2 fr. 50 c.

Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires, approuvé par le ministre de la guerre. *In*-8. *br.* 1 fr. 50 c.

Formules de médicamens usités dans les différens hôpitaux de Paris, en latin et en françois ; nouvelle édition. *In*-12. *br.* 2 fr. 50 c.

Fuller, Pharmacopea extemporanea. *In*-12. *br.* 4 fr.

Galès, Essai sur le diagnostic de la gale, sur ses causes et sur les conséquences médicales pratiques de cette maladie. *In*-4. *fig. br.* 2 fr. 50 c.

— Mémoire et rapports sur les fumigations sulphureuses appliquées au traitement des affections cutanées, imprimés par ordre du gouvernement. *In*-8. *fig. br.* 10 fr.

Gallot, Recherches sur la teigne, suivies des moyens curatifs nouvellement employés pour la guérison de cette maladie. *In*-8. *br.* 2 fr.

Gavard, Traité de myologie, suivant la méthode de Desault ; nouv. édit. *In*-8. *br.* 4 fr. 50 c.

— Traité d'ostéologie ; 3e édit. 2 *vol. in*-8. *br.* 10 fr.

— Traité de splanchnologie ; 3e édit. *in*-8. *br.* 6 fr.

Glass, Commentarii de febribus. *In*-12. *br.* 2 fr.

Guyot, De l'usage intérieur et extérieur des cantharides en médecine. *In*-8. *br.* 1 fr. 20 c.

GOUBELLY, Connoissances nécessaires sur la grossesse et les maladies laiteuses. 2 *vol. in*-12. *br.* 6 fr. 50 c.

HECKER, Thérapeutique chirurgicale générale, trad. de l'allemand. *In*-8. *br.* 4 fr. 10 c.

HEVIN, Cours de pathologie et de thérapeutique chirurgicale; 3e édit. ornée du portrait de l'auteur. 2 *vol. in*-8. *br.* 8 fr.

Hippocratis aphorismi, græcè et latinè, edente Lefèvre de Villebrune. *In*-12. *br.* 5 fr.

HUNTER, Traité des maladies vénériennes, trad. de l'angl. *In*-8. *fig. br.* 5 fr. 25 c.

KLEIN, Le médecin interprète de la nature. 2 *vol. in*-12. *br.* 4 fr.

LAFAYE, Principes de chirurgie; 8e édit. *In*-12. *br.* 3 fr.

LAFOREST, L'art de soigner les pieds. *In*-12. *fig. br.* 2 fr. 25 c.

LAGNEAU, Exposé des différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes; nouv. édit. *In*-8. *br.* 2 fr. 50 c.

LA MURE, Cours de matière médicale. *In*-4. *br.* 8 fr.

LASSUS, Pathologie chirurgicale, ornée du portrait de l'auteur. 2 *vol. in*-8. *br.* 13 fr.

LEPECH DE LA CLÔTURE, Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques. 2 *vol. in*-4. *br.* 18 fr.

— Observations sur les maladies épidémiques. *In*-4. *br.* 10 fr.

LE ROI, Du pronostic dans les maladies aiguës. *In*-8. *br.* 3 fr. 60 c.

LE FOULON, Essais sur les fièvres adynamiques. *In*-8. *br.* 5 fr.

LEVRET, Avis aux femmes qui veulent nourrir leurs enfans. *In*-8. *br.* 2 fr. 40 c.

LEWIS, Connoissance pratique des médicamens, trad. de l'angl. 3 *vol. in* 8. *br.* 10 fr. 50 c.

LIND, Traité du scorbut, trad. de l'angl. 2 *vol. in*-12. *br.* 5 fr.

LORRY, De morborum mutationibus et conversionibus. *In*-12. *br.* 3 fr.

MARC, Sur les hémorrhoïdes fermées, trad. de l'allemand. *in*-8. *br.* 2 fr.

MARET, Mémoire sur la manière d'agir des bains d'eau douce et d'eau de mer. *In*-8. *br.* 2 fr. 40 c.

MAUDUIT, Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'électricité, et observations sur les effets qu'elles ont produits. *In*-8. *br.* 3 fr.

Maygrier, Nouvelle méthode pour manoeuvrer les accouchemens, et dissertation sur la délivrance. *In*-8. *br.* 3 fr.

Mémoire historique et instructif sur l'hospice de la Maternité. *In*-4. *br.* 6 fr.

Millar, Observations sur l'asthme et le croup, trad. de l'angl. par Saintex. *In*-8. *br.* 2 fr. 50 c.

Moultrie, Traité de la fièvre jaune, trad. par Aulagnier. *In*-8. *br.* 1 fr. 50 c.

Nicolas et Geudeville, Recherches et expériences médicales et chimiques sur le diabète sucré. *In*-8. *br.* 2 fr.

Percy, Manuel du chirurgien d'armée, ou instruction de chirurgie militaire. *In*-12. *fig. br.* 2 fr. 50 c.

— Pyrotechnie chirurgicale pratique, ou l'art d'appliquer le feu en chirurgie. *In*-12. *fig. br.* 3 fr.

— Mémoire couronné sur les établissemens publics en faveur des orphelins, des malades et des militaires blessés. *In*-8. *br.* 2 fr. 50 c.

Petit (J. L.), Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent; nouvelle édit. augmentée. 3 *vol. in*-8. *fig. br.* 18 fr.

— Traité des maladies des os; nouv. édit. 2 *vol. in*-12. *br.* 5 fr.

Pouteau, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon; Œuvres posthumes; 3 *vol. in*-8. *br.* 15 fr.

Quarin, Methodus medendarum inflammationum. *In*-12. *br.* 2 fr.

— Observations pratiques sur les maladies chroniques, trad. par Sainte-Marie. *In*-8. *br.* 5 fr.

Senac, Traité de la structure du cœur, de son action et de ses maladies; 2e édit. 2 *vol. in*-4. *fig. br.* 21 fr.

— Traité des maladies du cœur. 2 *vol. in*-12. *br.* 3 fr.

Sue, Elémens de chirurgie, en latin et en françois. *In*-8. *br.* 5 fr.

— Les mêmes, en françois. *In*-8. *br.* 3 fr.

Tartra, Traité de l'empoisonnement par l'acide nitrique. *In*-8. *br.* 3 fr. 60 c.

Tissot, Avis au peuple sur sa santé; dernière édition avouée par l'auteur. 2 *vol. in*-12. *br.* 3 fr.

Valentin, Traité de la fièvre jaune d'Amérique. *In*-8. 3 fr. 25 c.

Van-Swieten, Commentarii in Hermanni Boerhaave aphorismos. 5 *vol. in*-4. *br.* 50 fr.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.



